


BIBLIOTECA NAZ.
139
I
5
NAPOLI

BIBL. NAZ.
139
I
5

DANIEL MANIN.

Paris. — Typographie de Henri Plon, imprimeur de l'Empereur, 8, rue Garancière.





DANIEL MANIN

DANIEL MANIN

PAR

HENRI MARTIN

PRÉCÉDÉ

D'UN SOUVENIR DE MANIN

PAR ERNEST LEGOUVÉ

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



> L'Europa non avrà mai pace sicura, finchè le nazionalità oppresse avranno recuperato l'indipendenza loro. MANIN.
>
> Parigi, 5 novembre 1854.

> L'Europe n'aura jamais de paix assurée tant que les nationalités opprimées n'auront pas recouvré leur indépendance. Nous nous sommes montrés dignes de l'indépendance, pour laquelle nous avons prouvé que nous savons combattre et mourir ; nous avons prouvé et nous prouvons que nous savons nous gouverner ; nous avons usé de la liberté sans tomber dans l'anarchie. MANIN.



PARIS

FURNE ET Cie, ÉDITEURS

45, rue Saint-André-des-Arts, 45

MDCCCLIX

AVANT-PROPOS.

Les graves circonstances dans lesquelles se trouve l'Europe ont rendu suffisamment familier au public tout ce qui regarde l'Italie et l'Autriche, pour que l'auteur ne croie pas nécessaire de développer dans une préface les idées générales qui se rattachent à son sujet. Il se bornera à indiquer ici les points suivants :

1° Qu'il a choisi Manin pour le héros d'un livre sur l'Italie, et par devoir et affection envers la mémoire d'un mort illustre, et parce que ce grand mort a été, parmi ceux de nos contemporains qui ont quitté ce monde, la personnification la plus énergique et la plus pure et du principe de nationalité et de l'alliance fraternelle des peuples gallo-latins;

2° Que le principe de nationalité, nié par les sectaires cosmopolites, est le seul qui puisse et doive servir de base au droit public de l'Europe nouvelle;

3° Que les questions relatives à l'organisation intérieure, à la constitution politique, au progrès des États, tout en étant parallèles à la question des nationalités, lui

sont cependant subordonnées aujourd'hui et demeurent insolubles, si elle n'est résolue;

4° Que l'existence, au cœur de l'Europe, d'une machine de centralisation tout artificielle, d'une grande monarchie administrative et militaire fondée sur une base contraire au principe de nationalité, est l'obstacle essentiel à l'établissement d'un ordre européen, libre, régulier et pacifique; que ce n'est plus désormais la Russie, modifiable et susceptible de s'améliorer et de se transformer, mais le despotisme autrichien, irréformable et incorrigible par sa nature même, qui barre à l'Europe le chemin du progrès, la maintient sous le régime d'immenses armées permanentes, régime également funeste à tous les intérêts financiers, politiques et moraux des nations, et ne permet à l'Europe que des trêves agitées et point de paix;

5° Que cet état de choses ne cessera point tant que les provinces italiennes n'auront pas été séparées absolument et irrévocablement de l'empire autrichien; tant que l'Italie, qui est une seule nation, ne formera pas, quel que soit son régime intérieur, un seul corps politique vis-à-vis du dehors; tant que le principe fédératif n'aura pas succédé au principe unitaire dans l'empire autrichien, qui n'est qu'un assemblage de nations.

L'auteur, sans essayer de démontrer en détail les propositions générales qui dominent sa pensée et son livre, renvoie, quant à l'objet immédiat qu'il s'est proposé, à

l'avis publié récemment par l'éditeur pour annoncer la prochaine publication de l'ouvrage :

« L'auteur a voulu montrer quels hommes avait recommencé à produire, après trois siècles de mort politique, l'Italie renaissante. Sans dédaigner les discussions théoriques, les exemples, on peut toujours le dire avec le poëte :

» Les exemples vivants ont bien plus de pouvoir !

» La *Vie de Manin* fait voir ce que peuvent être, de nos jours, un citoyen italien, une famille italienne, une ville italienne. Il faudrait beaucoup chercher pour trouver, dans le reste de l'Europe actuelle, quelque chose de comparable aux dix-huit mois de la révolution de Venise. S'il n'y a pas de droit contre le droit, il n'y a pas non plus de faits qui puissent prévaloir contre de tels faits. C'est à la conscience européenne de tirer la conclusion.

» Nous reproduisons, en tête de la *Vie de Manin*, le poëme touchant que M. E. Legouvé a lu, il y a quelques mois, avec tant de succès, dans la séance générale annuelle de l'Institut. Le poëte s'associe ainsi à l'historien dans l'œuvre consacrée à la mémoire du grand exilé de Venise. »

HENRI MARTIN.



UN

SOUVENIR DE MANIN

PAR

ERNEST LEGOUVÉ

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Lu, avec l'autorisation des cinq classes de l'Institut, dans leur séance générale du 17 août 1858.

Compagnes de plaisirs et de goûts studieux,
Sœurs par des nœuds plus doux que des nœuds de familles,
Un soir, dans un réduit calme et silencieux,
Un livre entre les mains et des pleurs dans les yeux,
Un soir causaient deux jeunes filles.

La plus jeune, le doigt sur la page arrêté,
Interrogeait le livre avec anxiété,
Interrogeait sa sœur à ses côtés assise,
Et tandis qu'elle parle, et son front, et sa voix,
Et ses grands yeux naïfs respirent à la fois
L'enthousiasme et la surprise.

BERTHE montrant le livre qu'elle tient encore ouvert.

Quoi! ma sœur, ce Vénitien
Dont je vois là l'histoire et si courte et si pleine!
Ce dictateur, homme de bien,
Qui soudain, en un jour, devenant capitaine,
A force d'être citoyen,
Disputa dix-huit mois sa Venise à la haine
Du tout-puissant Autrichien!
Quoi! ce révolutionnaire
Que personne n'accuse et que chacun vénère[1]!
Quoi! ce martyr sur qui tant de pleurs ont coulé,
Même en la nation qu'il avait combattue!
Quoi! cet immortel exilé
A qui son lieu d'exil élève une statue!...
Manin!... Il végétait, ici, dans ce quartier?
D'un pauvre professeur il faisait le métier,
Il donnait des leçons?... Il en manquait peut-être!
Tu le connus? Il fut ton maître?...
Comment osais-tu le payer?

CAMILLE.

Oh! la première fois, ma crainte fut bien grande.
En vain depuis deux jours je m'essayais! En vain,
Dans le fond d'une bourse, ouvrage de ma main,
Avais-je déguisé mon payement en offrande,

[1] Quand on ouvrit en France une souscription pour élever une statue à Manin, tous les partis approuvèrent cet hommage; car Manin avait tout fait pour sa cause, excepté le mal, et il protesta hautement contre des théories monstrueuses, qu'il suffit de rappeler pour les flétrir.

Je n'en tremblai pas moins dans le moment urgent;
Je roulais sous mes doigts ce malheureux argent;
Ma main s'avançait, puis se retirait plus prompte;
Je me sentais rougir, je n'osais regarder :
J'aurais eu, je crois, moins de honte
A la tendre pour demander.

BERTHE.

Je le comprends.

CAMILLE.

Mais lui, me souriant en père :
« Ah! pauvre enfant! quel embarras!
» Allons, n'ayez pas peur; donnez-moi mon salaire;
» De meilleurs que Manin ont passé sur la terre
» Vivant de leur travail et n'en rougissant pas!
» Puis, le labeur... soutient! La paix est sa compagne,
» Et son joug merveilleux semble tout alléger;
» Le pain même de l'étranger
» N'est plus amer quand on le gagne. »

BERTHE.

Dois-je te l'avouer, ma sœur? sa pauvreté
M'étonne, je croyais... à tort, je le suppose...
Que d'un emploi public, d'un jour d'autorité
Il restait toujours quelque chose,
Même après qu'on l'avait quitté :
Et lui qui, sous l'effort d'une armée assiégeante,
D'un peuple tout entier eut le gouvernement,
Lui qui fut dictateur...

CAMILLE.

Il le fut, mais comment?
Je ne veux pas, dit-il, que solde ou traitement

Appauvrisse pour moi la patrie indigente !
    Et pendant ce long dévouement,
Pendant vingt mois de puissance suprême,
Sais-tu ce qui fit vivre et les siens et lui-même ?
Un manuel de droit dont il était l'auteur,
Et le pauvre avocat nourrit le dictateur.

BERTHE avec émotion.

On nous vante toujours ceux de Sparte et de Rome,
Mais dans tout leur Plutarque est-il un plus grand homme ?
Qu'importe que l'État, sous l'Autriche courbé,
    Eût plus ou moins de territoire ?
    Et qu'importe encore à l'histoire
Qu'il n'ait lutté qu'un jour et qu'il ait succombé ?
Ce livre le dit bien, ce n'est pas la victoire,
Ce n'est pas la durée ou le prix du débat,
Ni le nombre des gens qu'en bataille on dispose,
    Non ! c'est la grandeur de la cause
    Qui fait la grandeur du combat !
Et tous ces fameux Grecs immortels par la guerre
Me touchent moins le cœur que ce pauvre avocat,
Qui, sans armes, sans or, sans pouvoir, sans soldat,
    Réveille en un jour cette terre
    Qu'on nommait la terre des morts,
Déchaîne d'une main le peuple tributaire,
Mais de l'autre lui met et le frein et le mors ;
Ne permet pas un meurtre et pas une rapine,
    Même contre les étrangers ;
Combat tous les fléaux joints à tous les dangers,
Disette, choléra, bombardement, famine ;

Et quand, à bout de force, il ne peut plus lutter,
A son pays vaincu lègue un honneur suprême
Plus durable et plus pur que la liberté même,
La gloire de la mériter!...

Berthe s'arrête alors, étonnée et confuse
Du langage inconnu que lui dicte son cœur;
D'un sentiment nouveau, parfois l'élan vainqueur
Nous ouvre des pensers que l'âge nous refuse;
Et cet être ingénu, tout à coup s'échauffant
Au mâle souvenir du vaincu triomphant,
Son admiration s'était changée en muse,
Et l'histoire parlait par la voix d'une enfant!
Mais de l'austérité de ce grave langage
Redescendant bien vite aux discours de son âge:

BERTHE.

Était-il jeune encor, chère sœur? Quel effet,
Quand tu le vis d'abord, t'a produit son visage?
Lisait-on sur son front tout ce qu'il avait fait?

CAMILLE *souriant.*

Oui! même on y lisait tout ce qu'il comptait faire.

BERTHE.

T'imposait-il?

CAMILLE.

Un peu.

BERTHE.

Te faisait-il peur?

CAMILLE.

Non.

BERTHE.

Près de lui cependant tu devais d'ordinaire
Éprouver ce respect, ce trouble involontaire,
Cette crainte qu'inspire un grand homme, un grand nom!
Lui-même, car enfin ils sont ce que nous sommes,
Devait dire : Je fus dictateur, potentat...

CAMILLE.

Il disait : Plaignez-moi, j'ai perdu mon état;
Je n'étais bon à rien qu'à gouverner les hommes.

BERTHE.

A chacun de ses mots, un nouvel horizon
S'ouvre, et plus je t'entends, plus je voudrais t'entendre.
Quand vous retrouviez-vous? Est-ce en cette maison?
Savait-il enseigner? qu'aimait-il à t'apprendre?
Comment se passait ta leçon?

CAMILLE.

D'une assez singulière et piquante façon.
D'abord, pauvre grand homme, il voulut, par scrupule,
Et pour être bien sûr qu'il gagnait son argent,
D'un maître de grammaire empruntant la férule,
M'enseigner verbe, adverbe, et nom, et particule;
Mais, las! qu'il était gauche en habit de régent!
Pour lui cette grammaire et son étroite règle
Était comme une cage où se débat un aigle!
Il n'y tint pas. Un jour, rejetant loin de lui
Méthodes et syntaxe.., Oh! c'est par trop d'ennui,
Dit-il; ni vous ni moi ne sommes faits, ma chère,
Pour toujours ressasser ce fatras de pédant :

Cherchons une plus pure et plus haute atmosphère,
Cherchons la liberté, la flamme, la lumière,
Cherchons la poésie!... Et depuis ce moment
Nous n'avons pas ouvert, un jour, le rudiment.

BERTHE.

Quel poëte aimait-il entre tous?

CAMILLE.

Oh! le Dante!

BERTHE.

Le Dante fugitif, exilé comme lui?

CAMILLE.

Oui!

BERTHE.

Le Dante pleurant l'Italie esclave?

CAMILLE.

Oui!

BERTHE.

Le Dante s'écriant dans sa douleur ardente :
« O terre de malheur, que toute gloire a fui! »
Qu'il devait être beau quand il lisait le Dante,
Et quelle clarté pure en ces jours t'aura lui!

CAMILLE.

Du plus grand de ces jours te dirai-je l'histoire?

BERTHE.

Oh! parle!

CAMILLE après un moment de silence.

Une bien chère et bien triste mémoire

(Mes traits pour lui, dit-on, étaient un souvenir)
A nos graves leçons bientôt venant unir
L'amical abandon des liens de famille,
Changeait le maître en père et l'écolière en fille.
Un jour, un jour d'hiver, sombre, humide et glacé,
Il arrive, tremblant de froid, le front baissé :
Fils de cette contrée heureuse et printanière
Où les nuits sont, dit-on, plus belles que nos jours,
De nos hivers pour lui, la brume coutumière
Était encor l'exil,... l'exil de la lumière,
Et sous notre ciel gris il frissonnait toujours.
Dès qu'il entre, selon ma moqueuse habitude,
Près du large foyer du cabinet d'étude
Je l'entraîne, en riant de son air tout transi ;
Mais il lève la tête, et mon cœur est saisi.

BERTHE.

Saisi ?

CAMILLE.

D'étonnement, de tristesse, d'alarmes.
Ses yeux étaient gonflés et tout rouges de larmes,
Une pâleur de mort sur son front s'étendait,
Et son regard farouche et son gant qu'il tordait,
Tout révélait en lui quelque affreuse tempête
Qui dans son âme encor bouillonnait et grondait.
Tremblante, auprès de lui, je mets son cher poëte ;
Il en lit quelques vers, puis le jette : ma main
Lui présente Silvio, Monti, même dédain.

BERTHE.

Qu'avait-il donc ?

CAMILLE.

Attends. Tout à coup il se lève :
« Que m'importent les vers de tous ces beaux esprits?
» Dit-il, sont-ce donc là des hymnes de proscrits ?
» Non ! Le voilà, le chant de la lyre et du glaive ! »
Et tirant un vieux livre en ses habits caché,
Il commence ce psaume incomparable, immense,
Le plus douloureux cri que trente ans de souffrance
Du cœur d'un peuple esclave aient jamais arraché !
« Le long des fleuves d'Assyrie... »

BERTHE.

Le chant des Juifs! le chant de la captivité !

CAMILLE.

Lui-même ! Et pas un mot par Manin répété
Qui dans mon âme encor ne résonne et ne crie!
« Le long des fleuves d'Assyrie,
» Nous étions assis et pleurions;
» Nous pleurions, ô chère patrie,
» Car de toi nous nous souvenions ! »

BERTHE.

O malheureux ! Je vois, je vois couler ses larmes !

CAMILLE.

« Sion ! Sion ! belle de tant de charmes !
» Sion, objet de tant d'alarmes !
» Chère Sion ! avant de t'oublier,
» Mes yeux oublieront la lumière,

» Et ma langue, comme une pierre,
» Se séchera dans mon gosier!
» Nos maîtres nous ont dit : Esclaves,
» Vos voix sont douces et suaves,
» Chantez-nous.... »

A ce mot « chantez-nous » il hésite, il s'arrête,
Et froissant dans ses mains le livre du Prophète...
Chanter! chanter! dit-il en marchant à grands pas,
Voilà l'odieux mot que l'Europe répète,
Vous êtes des chanteurs, des instruments de fête;
La musique et les vers, voilà votre œuvre!... Ingrats!
Parce que l'Italie a sur leur froide race
Épanché ses trésors d'élégance et de grâce,
Et qu'ils ont de nous seuls appris tout ce qui plaît,
Leur dédain, pauvre peuple, armé de ton bienfait,
Te refuse un cœur d'homme, à toi qui les enchantes,
Et nous accable avec nos qualités charmantes!

BERTHE.

Il a raison!

CAMILLE.

Hé bien! s'écria-t-il enfin,
Assez d'affronts! Débout! Faisons voir à la terre
Que notre arme n'est pas un luth de baladin!
Des fusils! des canons! La bataille! la guerre!
Et jetons-leur le cri du Psalmiste divin!
« O misérable Babylone!
» Heureux celui qui te rendra
» Tout ce que souffre et souffrira

» Le peuple que Dieu t'abandonne !
» Heureux, heureux les triomphants,
» Qui, de pleurs noyant ta paupière,
» Écraseront contre la pierre...
» Le front de tes... petits... enfants!... »
Non! non, dit-il soudain, en pâlissant d'effroi,
Non! ne me croyez pas! Je blasphème! Qui? moi!
Moi, Manin, qui suis bon, humain; moi qui fus père,
Moi!... moi!... parler d'enfants écrasés sur la pierre,
Et du meurtre mêler les sinistres accents
Aux leçons dont j'entoure une enfant de seize ans!
Pardonnez! pardonnez! chère et douce Camille.
Si j'appelais leur mort, c'est qu'ils ont, eux aussi,
Tout tué parmi nous, tout brisé sans merci;
C'est qu'ils nous ont ravi patrie, amis, famille;
C'est qu'à pareil jour, moi, moi-même... j'ai perdu...
Et sans pouvoir finir il s'enfuit éperdu...
Ce jour était le jour de la mort de sa fille!

BERTHE.

Une fille! Il avait une fille!

CAMILLE.

Vingt ans,
Vingt ans à peine!

BERTHE.

Et morte! En quels lieux? en quel temps?

CAMILLE.

En France! Dans l'exil! Morte comme sa mère!
Morte en le laissant seul sur la terre étrangère!

BERTHE.

Oh! c'en est trop, mon Dieu! c'en est trop pour un cœur!

CAMILLE.

Eh! que dirais-tu donc si, comme moi, ma sœur,
Tu les avais pu voir, elle et son père, ensemble?
Entre un père et sa fille, il est parfois, ce semble,
Un nœud mystérieux, plus puissant et plus doux
Que du père à son fils, de l'épouse à l'époux.
La différence même et du sexe et de l'âge,
Certain rapport secret d'esprit ou de visage,
Ce qu'un front de seize ans par son candide aspect
Répand autour de soi de calme et de respect,
Enfin, je ne sais quoi de pur, de poétique
Que le cœur sent bien mieux que la voix ne l'explique,
Et qui s'échappait d'eux comme un rayonnement,
Faisait de leur tendresse un spectacle charmant.

BERTHE.

Je le crois! Se sentir la fille d'un tel père!

CAMILLE.

Elle était tout ensemble et sa fille et sa mère;
Et leur amour croissait de toutes leurs douleurs!
Tour à tour consolés ou bien consolateurs,
Chacun, que ce fût l'ange ou que ce fût l'apôtre,
Séchait soudain ses pleurs s'il voyait pleurer l'autre,
Et dans ce doux mélange et de soins et d'appui,
Elle, pour l'affermir, devenait forte, et lui,
Lui, touchant abandon de l'amour paternelle,
Il faiblissait parfois pour s'appuyer sur elle!

BERTHE.

Mais il avait donc tout : grâce, bonté, douceur !

CAMILLE.

Hélas ! Il l'avait, elle ! Et dans ce jeune cœur
Il retrouvait si bien son héroïque flamme !
C'était si bien l'enfant de son sang, de son âme !
Ah ! lorsqu'il la voyait, l'œil brillant de fierté,
Tressaillir et pâlir au nom de liberté,
Il lui semblait, orgueil et volupté suprême,
Voir paraître à ses yeux l'Italie elle-même,
Mais l'Italie heureuse et la jeunesse au front,
Pure de tout excès comme de tout affront,
Les mains libres, debout, belle, régénérée,
Telle qu'au monde, un jour, lui-même il l'a montrée,
Et telle qu'à son heure, et quand le temps viendra,
Que nos cœurs en soient sûrs, Dieu la réveillera !

BERTHE.

Mais elle !... son enfant ! mourir en pleine vie !
A notre âge ! comment? par quel fléau ravie...

CAMILLE.

Un fléau ! Tu dis bien ! Mal étrange, inconnu,
Fatal comme l'exil dont il était venu !
Ah ! si je te contais cet horrible martyre,
Si je te disais... Non ! je ne veux pas le dire,
Non ! Ce fut trop affreux ! Mais sache seulement
Que pendant vingt-deux mois d'incurable tourment,
Lui seul dut la soigner, la veiller, la défendre;
Qu'une aide mercenaire il ne pouvait la prendre,

Trop pauvre pour payer, trop fier pour recevoir!
Et le matin, après ces nuits de désespoir,
Quand la nature en lui succombait épuisée,
Tout pâle d'insomnie, et la tête brisée,
Il allait, se traînant plutôt qu'il ne marchait,
Reprendre ses leçons et gagner son cachet,
Pour pouvoir, de l'enfant qui dans ses bras expire
Alléger, hélas! non, prolonger le martyre;
Mais ce martyre était tout ce qui lui restait :
Il la voyait souffrir, oui!... mais il la voyait!...

De Camille, à ces mots, la voix tombe et s'arrête
Les pleurs la suffoquaient. Elle cache sa tête
Dans les bras de sa sœur qui sanglotait aussi,
Et toutes deux longtemps demeurèrent ainsi,
Honorant, dans leur âme héroïque et fidèle,
Des douleurs de l'exil cet accompli modèle!
Puis relevant les yeux, et d'un ton faible et lent,
Toutes les deux, moitié pleurant, moitié parlant :

BERTHE.

Combien encor survécut-il?

CAMILLE.

Deux ans à peine.

BERTHE.

Le revis-tu souvent?

CAMILLE.

Un jour chaque semaine.

BERTHE.

Il était donc toujours maître d'italien?

CAMILLE.

Oui, puisqu'il n'avait rien, et qu'il n'acceptait rien.

BERTHE.

Et ta vue à son cœur n'était pas douloureuse?

CAMILLE.

Je lui faisais du bien.

BERTHE.

Que je te trouve heureuse!
Était-il très-changé?

CAMILLE.

Non, pas trop! Seulement,
Il parlait bien plus bas, marchait plus lentement,
Et semblait, par moments, respirer avec peine.

BERTHE.

Ah!

CAMILLE.

Comme j'avais vu qu'il perdait presque haleine,
Quand, l'escalier franchi, dans ma chambre il entrait,
J'allais à lui, sitôt que la porte s'ouvrait,
Lui parlant la première..., avec chaleur..., de suite;
De ma ruse innocente il s'aperçut bien vite,
Il voyait tout : alors, de son air fin et doux,
Il me dit, souriant : Vous êtes bonne, vous!
Mais le coup est porté, mon enfant, et peut-être
Vous faudra-t-il bientôt choisir un autre maître.
Les leçons, en effet, jour à jour, s'espaçaient;
Quelques mots de sa main souvent les remplaçaient;
Puis, un matin, sa plume elle-même s'est tue,
Et quelques jours plus tard... on votait sa statue!

L'entretien s'éteignit de nouveau dans les pleurs.
Mais bientôt, et tout bas, la plus jeune des sœurs
Reprit : Je voudrais bien, Camille, à son image
Apporter mon offrande...

CAMILLE.

Oui ! mais un tel hommage
Venu de notre part peut-être étonnera.

BERTHE.

Nous tairons nos deux noms, et nul ne le saura...

Vain espoir ! on le sait, enfants ; on vous a vues !
Tandis que du proscrit vos âmes ingénues
Reflétaient, pur miroir, le sévère profil,
Il entendait tout, lui ! Jusqu'à lui, vos louanges
Montaient comme un écho du chant même des anges ;
Et cependant son front viril
Se penchait, tout ému, sur sa fille chérie,
Car il l'a retrouvée, et dans une patrie
Où l'on ne connaît pas l'exil !



DANIEL MANIN.

LIVRE PREMIER.

Campo-Formio. — Origine et jeunesse de Manin. — Premiers projets contre l'Autriche. — Caractère et tactique de Manin. — Le chemin de fer et le congrès scientifique. — Pétitions de Manin et de Tommaseo. — Manin et Call. — Lettre de Manin à la congrégation centrale. — Arrestation de Manin et de Tommaseo. — Douleurs de famille. — Les interrogatoires de Manin. — Le carnaval de 1848. — Les *Castellani* et les *Nicolotti*. — Nouvelles de la *Révolution de Février*. — Arrêt de *non-lieu* rendu par les juges. — La police garde les deux prisonniers. — Le Spielberg en perspective. — Nouvelles de la révolution de Vienne. — Manin et Tommaseo délivrés. — Manin à la place Saint-Marc. — Les députés de Venise, le vice-roi et les archiducs. — La garde civique. — Venise soulevée. — Manin, le corps de ville et le gouverneur. — La nuit du 21 mars. — Préparatifs. — Une famille vénitienne. — Manin à l'arsenal. — Manin proclame la République. — Le gouverneur et le commandant capitulent. — Manin aux Vénitiens. — Établissement du gouvernement républicain.

Le 8 vendémiaire an VI (29 septembre 1797), le Directoire exécutif de la République française adressait au général Bonaparte, son plénipotentiaire dans les négociations de paix ouvertes avec l'Autriche, les instructions suivantes :

« Le ministre des relations extérieures vous trace avec précision, citoyen général, le cercle dans lequel il est temps d'enfermer les négociateurs qui, depuis six mois, abusent de

notre patience. Vous trouverez dans sa dépêche l'*ultimatum* du Directoire.

» Le Directoire, en même temps, veut vous développer les motifs qui l'ont décidé à s'ouvrir entièrement à vous, et à vous associer à la délibération que la gloire nationale vient de lui commander.

» L'Autriche eut de tout temps le désir et la volonté de s'établir en Italie, d'engloutir par degrés tous les petits États qui partageaient ce beau pays, et de réaliser par là les titres chimériques de son Saint-Empire romain.

» Un autre projet favori de la maison d'Autriche était de devenir une puissance maritime.

» L'intérêt de la France fut toujours d'empêcher l'exécution de ses vues; et, même sous les rois, on sentait la nécessité d'arracher l'Italie à l'influence germanique.

» La République Cisalpine nous en présente les moyens; mais, pour remplir ce grand objet, il faut de grandes ressources.

» Il est trop évident que si on laisse à l'empereur Venise, le Frioul, le Padouan, la terre ferme jusqu'aux bords de l'Adige, dont le cours se dessine de manière à le faire entrer dans le cœur de la Lombardie, l'Autriche donnera la main à Naples et à la Toscane, sans parler de l'Istrie et de la Dalmatie, qui, par la convenance et par leur valeur intrinsèque, l'emportent seules de beaucoup sur la Lombardie elle-même.

» La République Cisalpine, cernée presque de tous côtés par cette puissance vorace, en deviendra bientôt la proie. Loin de pouvoir la maintenir, nous serons expulsés nous-mêmes de

toute l'Italie ; nous n'aurons donc pas fait la paix, nous aurons ajourné la guerre ; nous aurons fourni à l'Autriche les moyens de nous attaquer avec plus d'avantage ; nous aurons traité en vaincus, indépendamment de la honte d'abandonner Venise....

» Calculons tout au pis, citoyen général ; admettons l'hypothèse que repoussent votre génie et la valeur de votre armée : supposons-nous vaincus et expulsés de l'Italie ; alors, ne cédant qu'à la force et au hasard des armes, notre honneur sera sauf, et nous n'aurons point connivé à une perfidie qui n'aurait point d'excuse, puisqu'elle entraînerait des effets plus sinistres que les chances de guerre les plus défavorables.

» Toute la question se réduit à savoir si nous voulons, si nous devons livrer l'Italie à l'Autriche. Or le gouvernement français ne le doit et ne le veut pas. Ainsi donc, il préfère les chances de la guerre, plutôt que de changer un mot à son ultimatum, déjà trop favorable à la maison d'Autriche. »

Au moment où cette dépêche partait de Paris, nos armées partout victorieuses menaçaient par le nord et par le midi la vieille capitale des Habsbourg, le quartier général de la contre-révolution. Encore un effort, et l'Autriche abattue signait dans Vienne la paix qu'eût dictée la République française. Si jamais il peut y avoir certitude dans les choses humaines, le triomphe était certain. Le Directoire exécutif avait donné au héros qui combattait d'une main et négociait de l'autre, à la tête de l'armée d'Italie, des instructions conformes aux principes proclamés par la Révolution sur le droit des nationalités. La France, rétablie dans les limites naturelles de la Gaule, suivant la parole de Richelieu, et l'Italie, entièrement affranchie du joug étranger, suivant la politique que les deux grands hommes

d'État de la monarchie[1] avaient léguée à la Révolution, étaient la double base du traité que le gouvernement de la République entendait imposer à la maison d'Autriche.

Mais le jeune général, qui venait de dépasser en quelques mois les plus hautes renommées militaires des âges modernes et d'égaler les colosses de l'antiquité, estimait déjà sa destinée trop grande pour la subordonner à un autre but qu'à elle-même, et les droits des gouvernements et ceux mêmes des nations pesaient peu devant l'absorbante personnalité du nouveau César. La vraie gloire l'appelait à Vienne : il détourna la tête; déjà son œil était fasciné par les fantômes éblouissants qui agitaient le sceptre de l'Orient sur la route de l'Égypte et de l'Inde; il craignait d'ailleurs d'être devancé à Vienne par l'armée du Rhin, quoique veuve de son magnanime Hoche, et de voir ainsi diminuer, dans une victoire partagée, le prestige incomparable de la guerre d'Italie.

Il signa ce pacte de Campo-Formio, qui, n'admettant qu'une des deux bases réclamées par le Directoire, ne complétait la France qu'en mutilant l'Italie, immolait par les mains de la France républicaine une antique et illustre république, et donnait Venise et la majeure partie de la Vénétie à l'Autriche!

Les avantages matériels accordés à la France étaient très-grands; mais la force morale de la Révolution était perdue; par ce traité fatal, le droit nouveau disparaît ; il n'y a plus que des faits en lutte contre des faits; la République trafique des peuples, comme faisaient les rois. On peut pressentir dès lors ces jours funestes où les principes internationaux de la Révo-

[1] Henri IV et Richelieu.

lution, abandonnés par la France, seront retournés contre la France, et 1813 est en germe dans 1797.

Le Directoire frémit, hésite... Où chercher appui pour rompre avec cet homme qui semble la Victoire incarnée, pour oser se passer de son épée et braver ses ressentiments?... Hoche n'est plus!... Le Directoire ratifie tristement cette abdication de la politique nouvelle, ce reniement de la Révolution par elle-même!

La mauvaise opinion qu'on avait de Venise, à la fin du dix-huitième siècle, avait préparé l'esprit public à souffrir, et peut-être l'esprit de Bonaparte lui-même à résoudre cette grande iniquité. Ce n'est pas que le gouvernement vénitien effrayât beaucoup alors les imaginations par la mystérieuse tyrannie sur laquelle les romans et le théâtre ont accrédité tant d'exagérations fantastiques; il n'inspirait pas l'horreur, mais le dédain. Après la grandeur, dès longtemps éclipsée, on avait vu, à la fin, disparaître la sagesse; ce pouvoir qui jadis occupait ses sujets par l'action, par les arts, par la navigation, par la guerre, paraissait à présent ne plus savoir s'assurer leur obéissance qu'en les énervant par la dissolution des mœurs. Tout semblait mollesse, fausseté, corruption. Au dernier jour, cependant, lorsqu'il fallut que Venise abjurât une indépendance de treize siècles aux pieds d'un despotisme sans gloire et devînt le butin d'un vaincu, un cri de désespoir jaillit du fond de ses entrailles et fit tressaillir l'Europe.

A une aristocratie sénile et perfide, justement brisée par Bonaparte, comme complice de l'Autriche, venait de succéder une démocratie nouvelle sous le patronage de la France, qui maintenant la sacrifiait! La vieille noblesse, qui avait abdiqué,

et la bourgeoisie révolutionnaire, qui avait hérité d'elle, se sentirent frappées du même coup, et les regrets des uns, les espérances déçues des autres se confondirent dans une même douleur. Le deuil s'étendit de Venise non-seulement sur la Vénétie italienne, mais sur la Vénétie grecque et slave : quand l'arbre tombe, on voit combien profondes et larges étaient ses racines.... Une longue décadence n'avait pas fait perdre aux populations le souvenir de ces temps où une aristocratie, redoutable seulement à ses propres membres, alliait la modération à la force et gouvernait ses sujets avec une douceur éclairée dont l'Europe n'offrait pas d'autre exemple : la force éteinte, la douceur avait subsisté. Les Dalmates enterrèrent sous les autels de leurs églises les bannières au lion de Saint-Marc! Venise ne put pas même essayer de se défendre : Bonaparte lui avait enlevé ses approvisionnements et sa marine. A l'entrée des Autrichiens, une noble dame vénitienne s'empoisonna. Le dernier doge, qui, par sa faiblesse, avait contribué à préparer la catastrophe, s'évanouit au moment de prêter serment au nouveau maître! Ce doge se nommait Manin.

Ce fut, dans la pensée de ceux-là mêmes qui avaient plaint la victime, le dernier soupir de Venise. Le silence se fit. La tombe se referma sur la reine de l'Adriatique, et la lourde main de l'Autriche scella la pierre.

Les Autrichiens gardaient le sépulcre depuis six ans, lorsque naquit l'enfant qui devait rappeler Venise à la vie. Par une coïncidence où les anciens eussent cherché de symboliques mystères, le futur initiateur et martyr d'une nouvelle Venise démocratique portait le même nom que le dernier chef de la Venise ancienne, bien que l'enfant plébéien fût étranger à la

race du patricien déchu. Il était issu de cette forte race juive, qui, depuis qu'elle cesse peu à peu d'être séparée du reste du monde par d'implacables préjugés, fournit à l'Europe tant d'hommes remarquables en tout genre. Sa famille avait, dans le courant du siècle passé, embrassé le christianisme, probablement sous le patronage de la famille Manin, dont elle avait pris le nom.

Les premières années de Daniel Manin s'écoulèrent entre deux révolutions, où Venise, sans participer aucunement aux événements qui décidaient de sa destinée, passa de main en main comme un corps mort. Les Autrichiens restèrent d'abord huit ans, puis celui qui leur avait donné Venise la leur reprit, après être entré, cette fois, dans Vienne. Il garda Venise pour lui, avec l'Italie. Huit autres années, les Vénitiens subirent ce second maître. L'Empire français croulant, les Autrichiens revinrent, balbutiant contre « la tyrannie française » des paroles de liberté et d'indépendance nationale [1], et les mains pleines de ces promesses qui signalèrent partout la grande déception de 1815, et qui assurèrent la victoire de la Sainte-Alliance sur Napoléon, ce triomphe de l'hypocrisie sur la force.

Milan avait cru follement à la parole tudesque et s'était sou-

[1] Voyez les proclamations de l'archiduc Jean en 1809, du général Nugent en 1813, la convention d'évacuation (avril 1814), etc. « Voulez-vous être Italiens une fois? unissez vos forces, vos bras, vos cœurs, aux armes généreuses de l'empereur François.... Il fait descendre en Italie une puissante armée, non pour satisfaire une vaine soif de conquêtes ,mais... pour assurer l'indépendance de toutes les nations de l'Europe.... » (Proclamation de l'archiduc Jean.) — « Italiens, soyez-en convaincus par notre serment, vous avez tous à devenir une nation indépendante. » (Proclamation du général Nugent.)

levé (1814) : Venise était restée passive. L'Autrichien se rétablit et s'affermit. On sait à quoi aboutirent les promesses des gouvernements germaniques en Allemagne même, à plus forte raison en Italie : le pays *délivré* devint pays *conquis*[1]. Les populations se turent, mais de sourdes indignations couvèrent dans bien des âmes. Cependant lorsque, en 1820 et 1821, un mouvement libéral, éclatant au sein même des armées, remua toute l'Europe méridionale, en réaction contre la déception de 1815, lorsque le soulèvement constitutionnel du Piémont et de Naples, si vite étouffé alors, eut pour contre-coup les agitations de la jeunesse lombarde, comprimées et châtiées par les atroces vengeances qui firent passer l'élite de la noblesse milanaise du carcan au Spielberg, Venise encore demeura immobile, et tout sembla confirmer l'opinion qu'on avait de sa mort.

On eût conçu au moins quelques doutes si l'on eût pénétré dans l'intérieur des familles vénitiennes, si l'on eût assisté aux épanchements du foyer domestique, aux brûlantes conversations qui imprimaient des traces ineffaçables dans l'âme du jeune Manin et de bien d'autres de ces enfants qui devaient être les hommes de 1848. Toutes les traditions et toutes les ardeurs de la Révolution reparaissaient là à porte close : le père de Daniel, avocat distingué, et son précepteur, le savant et enthousiaste Foramîti, philosophes et démocrates comme on l'était du temps de la République française, se déchaînaient incessamment contre les Autrichiens et les Français tout à la

[1] « Mes armes victorieuses ayant conquis l'Italie, il ne peut être question ni de constitution ni d'indépendance. » (Réponse de l'empereur François aux députés lombardo-vénitiens; 1816.)

fois; le vieux Manin gardait à Napoléon un ressentiment implacable pour n'avoir point affranchi l'Italie et rétabli la Pologne.

L'adolescent grandit parmi ces excitations intimes et mûrit à ces feux secrets; mais, dans ce club de famille, c'était lui déjà qui était le politique et qui modérait les vieillards; de leurs passions, il dégageait des idées. A une raison active et pratique il joignait une sensibilité profonde, l'amour de la vie simple et réglée, de l'ordre dans la famille comme plus tard dans l'État; en même temps, par un contraste singulier dans une nature faite pour penser et non pour rêver, et qui semblait si heureusement équilibrée, il laissait percer, sous l'ardeur de son âme et sous la charmante vivacité de son esprit, une espèce de mélancolie d'un caractère particulier; lui, si énergique, il était las avant d'avoir agi. « L'action de vivre, écrivait-il bien des années après, l'action de vivre, considérée en elle-même dans une personne saine, devrait être un plaisir; en moi, depuis mon enfance, elle a été toujours un effort et une peine; je me suis toujours senti fatigué! » Des principes morbides altéraient dès l'origine cette belle organisation, et la lutte constante contre la douleur physique ne devait pas être une des moindres parties de son héroïsme.

Un mariage d'amour jeta quelques rayons sur sa jeunesse. Uni, sans fortune, dès l'âge de vingt et un ans, à une femme d'un noble cœur, il dut chercher dans le travail la subsistance d'une famille. L'exemple de son père et les tendances tout historiques et juridiques de son esprit l'avaient dirigé vers les études de jurisprudence, qu'il associait à de fortes études de

linguistique [1] : docteur en droit à dix-sept ans, fait presque inouï dans l'histoire des universités! il traduisit le grand ouvrage français de Pothier sur le droit romain, en attendant que l'âge lui ouvrît l'accès de la profession paternelle. En 1830, il s'établit, comme avocat, au bourg de Mestre, à l'entrée des Lagunes; avocat sous les Autrichiens, avocat sans barreau, avocat muet, purement consultant dans le civil; au criminel, aucune intervention d'avocat n'était admise; l'Autriche craignait également la parole et la pensée; elle avait rétabli, au dix-neuvième siècle, la procédure de l'Inquisition, la procédure sans confrontation, sans publicité et sans débats. Auprès du régime de François II, le despotisme napoléonien avait été presque de la liberté. Le jeune avocat, avec plus de sang-froid que son père, savait reconnaître la différence entre les codes français et le système tudesque, entre l'administration gallo-italienne d'Eugène Beauharnais et la cynique exploitation exercée par l'Autriche au profit de ses provinces allemandes; la Lombardo-Vénétie, dix-huitième partie de l'empire autrichien par la superficie, septième partie par la population, supportant le quart des charges; les biens-fonds imposés au double de ce qu'ils supportent ailleurs (28 pour 100, nominalement, et 32, en fait; au lieu de 16 [2]); presque toutes les fonctions livrées aux étrangers; les producteurs et les consommateurs italiens entièrement immolés par le régime prohibitif aux producteurs autrichiens; Milan et Venise sacrifiés à Vienne et à Trieste;

[1] A quinze ans, il avait traduit le livre hébreu des *Egrégores* (le livre apocryphe d'*Enoch*) (1820 ou 1821). De 1829 à 1830, il écrivit un dictionnaire du dialecte vénitien.

[2] Montanelli, *Memorie sull' Italia*, t. II, ch. xxxv.

en apparence, la monarchie pure, mais régulière, avec quelques institutions consultatives; en réalité, le gouvernement radicalement arbitraire de la police, aboutissant aux mystérieuses prisons régies dans l'ombre par ce *bon empereur François*, qui, de tout son gouvernement abandonné à M. de Metternich, ne s'était réservé que le département des tortures [1] !

C'était là le sort commun de l'Italie autrichienne; mais Venise n'était pas même au niveau de l'oppression générale; elle était au-dessous; on la traitait plus mal que la Lombardie, parce qu'on la redoutait moins; elle restait sous le coup du mépris inspiré par les derniers jours de son aristocratie, au plus bas degré de l'échelle de la servitude. Le grand sens pratique de la population vénitienne, qui l'éloignait des vains bruits et des entreprises chimériques, contribuait à faire méconnaître ce qu'il pouvait y avoir de force cachée dans son silence.

La flamme couvait néanmoins dans cette démocratie qui avait apparu, un jour, en 1797, pour être à l'instant livrée et bâillonnée; démocratie latente, dont l'élément primitif avait été ce corps ou ordre des *Secrétaires*, qui occupait, sous l'ancien gouvernement de Venise, un grand nombre d'emplois subalternes et quelques emplois supérieurs, et avait donné à la masse plébéienne quelque initiation aux affaires. 1830 avait renversé en France l'établissement de 1815 : une commotion bien autrement formidable que celle de 1820 ébranlait l'Europe, des Pyrénées à la Vistule : l'Italie tenta un second effort;

[1] Voyez les révélations des *Mémoires* d'Andryane sur les tourments de la faim, infligés par l'ordre *personnel* de François II à ses prisonniers, *pour le bien de leur âme.*

au commencement de 1831, la Romagne, Bologne, les duchés du Pô étaient insurgés; Daniel Manin était resté en dehors d'une société secrète formée à Venise; sa raison et son instinct furent toujours peu favorables à ce moyen d'action politique; mais, alors, il crut l'heure venue; il conçut l'audacieux projet de s'emparer de l'arsenal, et, de concert avec trois amis, parmi lesquels ce loyal et dévoué Degli Antoni qui devait recevoir son dernier soupir sur la terre d'exil, il rédigea une proclamation destinée à préparer le peuple à la révolte.

Les revers des provinces voisines prévinrent l'insurrection vénitienne. Le pouvoir issu en France de la révolution de Juillet avait proclamé le principe de non-intervention, et l'avait fait respecter en Belgique; il ne le fit pas respecter en Italie; l'Autriche intervenait en ce moment dans l'État romain et dans les Duchés; le mouvement fut rapidement étouffé dans le sang; il fallut renfermer les rêves de délivrance.

Les auteurs de la proclamation n'avaient pas été découverts. Le jeune patriote se replia sur lui-même et se renferma dans ses paisibles travaux. Sept ans après, on le voit sortir, homme mûr, de son obscurité et se jeter à corps perdu dans des luttes d'intérêt matériel, dans les polémiques soulevées par des questions de tracé de chemins de fer. Est-il donc converti à l'esprit du siècle, au matérialisme de l'industrie cosmopolite que nos sectes nouvelles viennent d'ériger en religion? Lui, si indifférent aux vanités et aux jouissances de la fortune; lui, indépendant, à un degré rare, même en Italie, de ces besoins factices que l'Italie connaît moins que la France!

Il n'est pas changé; mais son génie politique s'est développé

et lui a suggéré une savante évolution, un plan sagace et profond. Point de tyrannie qui ne laisse quelque porte entr'ouverte à la liberté : c'est par là qu'il faut pénétrer dans la place. Point de despotisme qui n'ait des lois, si mauvaises qu'elles soient : il faut se servir de ces lois pour le combattre ; tourner les positions qu'on ne peut enlever ; habituer le peuple à l'action collective, quel qu'en soit le but immédiat et si étranger que ce but puisse paraître à la liberté politique ; refaire par cette habitude un esprit public.

On a comparé Daniel Manin à Daniel O'Connell ; c'était mal les comprendre tous deux. Les moyens se ressemblèrent, non le but. O'Connell ne prétendait pas, comme les *Irlandais-Unis* de 1798, séparer l'Irlande de l'Angleterre : il ne croyait pas l'indépendance de l'Irlande possible, ni peut-être désirable ; en combattant le gouvernement anglais avec les lois anglaises, il n'aspirait qu'à conquérir aux Irlandais l'égalité avec les Anglais dans le libre empire britannique ; toujours *agitateur*, il ne fut jamais révolutionnaire. Manin visait et devait viser à tout autre chose. Il ne s'agissait plus ici d'une petite nation annexée en corps à une grande, et qui réclame l'égalité devant la loi ; Manin, citoyen d'une patrie démembrée et dont les parties aspirent à se rejoindre, ne veut pas conquérir une place pour ses compatriotes dans une nation libre ; la grande machine bureaucratique et militaire qu'on appelle l'Autriche n'est ni libre, ni nation ; il veut user de l'apparence de légalité que l'Autriche est obligée d'admettre pour montrer que l'Autriche ne veut ni ne peut respecter même les lois qu'elle a faites ; que sa domination n'est point améliorable ; qu'il n'y a aux misères italiennes de remède que

sa chute. Manin n'est agitateur que pour devenir révolutionnaire.

Néanmoins, c'est un révolutionnaire d'une espèce fort rare, et quelques observations sont indispensables pour expliquer sa conduite. D'une part, il est révolutionnaire par raison et par sentiment, non par tempérament. Homme de mouvement au plus haut degré, mais de mouvement réglé, homme d'ordre dans le sens élevé du mot [1], et homme essentiellement humain, il déteste les tumultes, les séditions, les violences, et comme habitudes pernicieuses pour la moralité d'un peuple et comme inutile effusion de sang. Même contre la tyrannie étrangère, il n'admet que la levée en masse, et non les rixes et les émeutes partielles. D'autre part, cet homme, qui, suivant son propre témoignage, ne sait agir que d'inspiration; qui, dans l'action, est tout par l'enthousiasme et rien si l'enthousiasme le quitte (il est vrai que l'enthousiasme ne le quitte jamais qu'après l'action [2]), cet homme a, dans la méditation, le jugement le plus sûr, la vue la plus claire, le sang-froid le plus inébranlable, l'esprit le plus inaccessible à toute illusion; il apprécie, comme l'étranger le plus désintéressé pourrait le faire, la réalité des faits, l'étendue des obstacles, la grandeur

[1] « Je ressens pour le désordre une répulsion non-seulement de raison, mais d'instinct, la même que je ressens pour tout ce qui est contraire aux lois de l'harmonie, un visage difforme, un son discordant.... » (Notes manuscrites de Manin.)

[2] Et que l'affaissement qui suivait tenait à des causes physiques. « Quand mes facultés sont en état d'exaltation, elles produisent parfois des effets peu communs; si l'exaltation faillit, je me trouve au-dessous du commun; je me sens incapable de faire ce que font aisément les hommes les plus médiocres. » (Notes manuscrites de Manin.)

des forces matérielles de l'Autriche, les défauts de caractère, de situation, de ressources, d'expérience, qui rendent si difficile l'action commune des populations italiennes et le succès de cette action. Il ne croit pas la révolution italienne possible, à moins d'une révolution en France[1] ou dans l'Allemagne même.

En attendant les chances de l'avenir, il repousse donc comme un crime l'insurrection immédiate, qui ne fait que sacrifier des vies précieuses ; mais en même temps, nous l'avons dit, il ne croit pas que l'opposition légale puisse obtenir du dominateur étranger une réforme sérieuse et nationale. — Serait-il enfermé dans une impasse? — Non ; car il ne s'est point proposé la révolution à jour fixe, et le temps peut et doit modifier les termes du problème : s'il ne fait la révolution, il l'aura préparée ; la révolution arrivant en France ou en Allemagne, l'insurrection italienne deviendra possible ; la révolution extérieure se faisant attendre, l'opposition légale servira toujours à former le peuple et à obtenir quelques concessions qui fortifieront l'esprit public sans l'apaiser. Si, contre toute prévision, contre toute vraisemblance, l'Autriche accorde une constitution sérieuse, une réforme nationale (nous verrons tout à l'heure ce qu'il entend par là), on l'acceptera loyalement, et

[1] Il jugeait et devait juger sur ce qui était, non sur ce qui aurait pu être ; sur la politique adoptée par le roi Louis-Philippe, non sur la politique différente qui fut plus d'une fois conseillée à ce prince dans sa propre famille. En 1847, un général, qu'animait une pensée toute française, vint d'Afrique trouver le roi : « Une crise politique est imminente en France ; une grande diversion au dehors peut seule la détourner et raffermir la dynastie : il faut faire la guerre à l'Autriche et jeter l'armée d'Alger en Italie. » Le roi le traita d'insensé et le renvoya à son poste.

l'on s'en remettra à la force des choses de compléter un jour l'affranchissement par l'entière indépendance.

Sans cette clef de la politique de Manin, on ne saurait saisir un des traits les plus originaux de sa physionomie : le mélange extraordinaire d'une habileté comparable à celle des plus profonds diplomates de l'ancienne Italie, avec une droiture et une franchise dont il ne se départit jamais, même vis-à-vis de l'étranger, de l'ennemi. Ne réservant que ses sentiments intimes, que l'avenir et le but final, il dit toujours à ses adversaires la vérité du jour, la vérité sur les faits, le but immédiat de ses actions.

Nous le verrons bientôt à l'œuvre dans l'action ouvertement politique.

Nous ne retracerons point les débats relatifs au chemin de fer lombardo-vénitien et aux querelles de Venise et de Trieste[1], débats où le gouvernement autrichien avait pour auxiliaires les banquiers viennois et les armateurs triestins, ses associés dans l'exploitation de l'Italie[2]. Le cabinet de Vienne finit par dissoudre arbitrairement la Société italienne du chemin de fer ;

[1] M. de Bruck, qui devait être le représentant le plus caractéristique d'une nouvelle Autriche et tant contribuer à transformer le despotisme aristocratique de M. de Metternich en un despotisme semi-bourgeois, était alors directeur du *Lloyd autrichien* de Trieste et faisait grande figure dans la lutte contre les intérêts italiens.

[2] Ils n'étaient pas ses seuls associés : l'aristocratie autrichienne employait un autre procédé pour pomper l'argent de l'Italie : c'étaient ces fameuses loteries de Vienne qui firent tant de dupes en Europe. L'administration des loteries recevait en florins d'Auguste et payait en florins de Vienne, qui valent beaucoup moins que les premiers, sans avertir les étrangers de la différence. (Voyez l'*Histoire de la république de Venise sous Manin*, par A. de La Forge, t. I, p. 118.)

mais Manin et ses amis avaient atteint leur objet : ils avaient réuni dans une action commune nobles milanais et bourgeois vénitiens; deux classes politiques s'étaient dessinées dans les deux centres de la Lombardo-Vénétie, et l'on entrevoyait une nouvelle Venise soulevant la pierre du tombeau de l'ancienne.

Tout le monde ne l'entrevoyait pas cependant encore : le calme apparent que conservait le peuple vénitien parmi la fermentation qui renaissait en Italie semblait apathie à des yeux prévenus. Venise avait étouffé le cri de son cœur devant le martyre de plusieurs de ses enfants, les frères Bandiera et Moro, immolés sur ces plages napolitaines qu'arrose incessamment le plus pur sang de l'Italie. Pie IX était monté sur le saint-siége. On arrivait à 1846 et 1847, ces années d'illusions fiévreuses où la Péninsule entière rêva et tenta une dernière fois l'alliance de la liberté et de la nationalité avec la royauté pontificale de Rome; solennelle épreuve, d'autant plus décisive qu'elle fut abordée avec sincérité de part et d'autre, et qu'elle échoua non devant le mauvais vouloir des hommes, mais devant la nature des choses. Dans la ferveur passionnée des régions italiennes non occupées par l'étranger, il y eut de dures paroles jetées à Venise, « habituée et résignée, disait-on, au joug autrichien. » Les hommes ardents des sociétés secrètes et des conspirations allaient jusqu'à accuser Manin et ses amis d'ouvrir au sentiment public un dérivatif pernicieux, et de sanctionner la domination autrichienne en lui faisant la guerre avec ses propres lois.

Manin, peu soucieux des imputations qui n'atteignaient que sa personne, mais touché au cœur par tout ce qui atteignait

sa patrie, ne modifia cependant en rien sa politique, convaincu qu'elle était la meilleure, mais lui imprima un redoublement d'activité.

Le transit de la malle de l'Inde, que Venise essayait de disputer à Trieste, le choléra, que l'Italie jugeait contagieux, par cela seul que l'Allemagne était anticontagioniste, l'idée d'une ligue douanière italienne, celle d'une association agraire (société d'assurance entre les propriétaires) des provinces vénètes, les congrès scientifiques, enfin, tout lui était matière d'opposition et d'action. Le congrès scientifique italien, réuni à Venise en novembre 1847, lui servit à délier la langue de cette génération muette qui, suivant l'expression d'un historien[1], avait succédé aux générations éloquentes de l'ancienne Venise. A son art de diriger les débats du congrès et de faire jaillir la politique de toutes les questions économiques, on put pressentir l'homme d'État sous le tribun nettement manifesté[2].

[1] M. A. de La Forge.

[2] Une anecdote caractéristique redoubla sur ces entrefaites la popularité de Manin. On peut voir dans le livre de M. A. de La Forge (t. I, p. 106) l'histoire de Padovani, ce pauvre ouvrier infirme qui avait placardé sur la place publique ses plaintes contre le gouvernement, qui, disait-il, le laissait mourir de faim. Il avait espéré manger le pain de la prison; on lui donna celui de l'hôpital des fous. Manin s'employa, avec sa vigueur et sa persévérance ordinaires, pour faire cesser cette iniquité.... « Les médecins, écrivait-il dans sa supplique au gouvernement, reconnaissent que cet homme est sain d'esprit; mais ils n'osent insister pour sa mise en liberté, craignant que cela ne contrarie les vues du gouvernement et de la police. J'ai, moi, du gouvernement et de la police, une meilleure opinion; je n'admets pas qu'ils entendent créer des fous par décret. Si Padovani est coupable, il y a des lois. » Le gouverneur de Venise, le comte Palffy, impatienté de son obstination, s'écria qu'il faudrait « faire sortir Padovani de l'hôpital des fous et mettre l'avocat Manin à sa place. » Le peuple de Venise en pensa autrement.

Lui, pourtant, ne se connaissait pas encore clairement lui-même. « Si notre patrie était libre, lui disait un jour sa femme, tu serais ministre! — Dieu m'en garde! ma vocation est l'opposition. » N'ayant pas le désir du pouvoir, il ne s'en croyait point l'aptitude. Plus tard, dans l'exil, lorsque nous le pressions de distraire le tourment de ses souvenirs en les écrivant : « Je ne peux pas écrire, » répondait-il avec un de ces sourires rapides et charmants qui parfois illuminaient les ombres habituelles de son visage, « je ne sais rien faire; je ne suis bon à rien qu'à gouverner les hommes. »

La vérité était dans cette saillie : Dieu lui avait mis le signe du commandement au front.

Ce fut sur ces entrefaites qu'il versa son âme dans une page digne de mémoire, composée à l'occasion d'un écrit du comte Jablonowski, gendre du gouverneur de Venise, qui exhortait les Italiens à la résignation : ces quelques lignes pouvaient servir d'antidote à une œuvre plus illustre, au livre si touchant, si vénérable, mais si dangereux de Pellico!

« RÉSIGNATION.

» C'est la mode de prêcher la résignation.

» Je distingue : il y a deux espèces de résignations : l'une vertueuse et virile; l'autre lâche et digne des bêtes.

» L'homme fort, quand le malheur l'accable, cherche les moyens d'y porter remède. En trouve-t-il un? En dépit des difficultés, il se met à l'œuvre et il s'y acharne, allègre, vigoureux, plein d'énergie et de ténacité. C'est seulement

quand il a la certitude qu'aucun remède n'existe qu'il se résigne. C'est la résignation virile.

» Le lâche, quand le malheur l'accable, se laisse abattre et ne pense point aux moyens d'y remédier. Pour faciles et spontanés qu'ils se présentent à son esprit, il ne tente rien, il ne veut pas se fatiguer, il ne veut pas s'exposer, il se résigne : c'est la résignation de la bête.

» Ainsi la résignation est vertueuse et virile dans les maux manifestement sans remède ; elle est lâche et stupide quand on peut, par quelque moyen, s'affranchir de ces maux.

» Dans l'individu, la résignation peut souvent être vertueuse ; dans une nation elle ne l'est peut-être jamais, car le malheur d'une nation n'est peut-être jamais sans remède.

» Pour combattre le malheur d'une nation, on peut employer toutes les forces intellectuelles, morales et physiques de tous les citoyens ; et, si la génération qui commence l'œuvre généreuse ne parvient pas à l'accomplir, d'autres lui succèdent, qui la conduisent à bonne fin, car les nations ne meurent pas.

» C'est pourquoi celui qui conseille aux nations de se résigner conseille une lâcheté, et les nations qui se résignent sont lâches. »

Les événements prévinrent la publication de cette pièce remarquable, et Venise et l'Italie, sans la connaître, en appliquèrent bientôt les principes [1].

Manin leur en montrait de plus en plus l'exemple.

Les lois autrichiennes recélaient une arme plus redoutable

[1] Ce morceau, retrouvé dans les papiers de Manin, a été publié récemment par M. Ernest Legouvé dans l'*Indipendente* de Turin.

au gouvernement de l'étranger qu'aucune de celles que Manin avait essayées jusque-là; mais il fallait se sentir force et appui pour s'en saisir. A côté de l'inquisition judiciaire, il y avait, dans le régime tudesque, quelques apparences de libertés politiques : en 1815, sous le coup du 20 MARS, l'Autriche avait accordé à la Lombardo-Vénétie des assemblées représentatives centrales et provinciales[1]; dans ce système de mensonge universel, les instructions secrètes de Vienne annulaient en pratique tout ce qui pouvait sembler libéral en théorie; les congrégations n'avaient jamais été que de vaines ombres de représentation nationale. La loi, cependant, la loi *extérieure*, les autorisait à quelque chose de plus, tout au moins à formuler des vœux. Manin, en même temps qu'il écrivait, dans un recueil intitulé *le Guide*, une étude comparée des lois judiciaires de l'Autriche et de celles de l'ancienne Venise, bien moins dures en réalité, conseilla ouvertement à ses concitoyens de faire rendre aux lois politiques tout ce qu'elles pouvaient donner.

Milan prévint Venise. Le 9 décembre 1847, Nazari, député à la congrégation centrale lombarde, fit la motion de présenter au gouvernement impérial les griefs du pays. Personne n'osant suivre cet exemple parmi les députés à la congrégation centrale vénète, Manin signa seul, comme particulier, une pétition à cette assemblée dans le même but (21 décembre). « Les congrégations, disait-il, ne se sont jamais rendues les interprètes de nos besoins ni de nos désirs.... leur silence est venu

[1] Ces assemblées ou congrégations étaient élues par les conseils communaux et composées moitié de nobles, moitié de propriétaires. Le gouvernement se réservait le *veto* sur les élus et la nomination des présidents.

de la crainte de déplaire au gouvernement; mais cette crainte est injuste et injurieuse : car il est injuste et injurieux de supposer que le gouvernement ait accordé à ce royaume une représentation nationale dérisoire, qu'il ait trompé et qu'il trompe ce pays et l'Europe, en faisant des lois qu'il ne veut point qu'on observe, en poursuivant et en punissant ceux qui entendent les observer. »

Toute la pièce est écrite dans ce style bref, clair, nerveux, axiomatique, qui caractérise la plume d'acier de Manin. Il y respire, sous les formes les plus strictement légales, une ironie terrible. « Il a fait son devoir », dit sa femme en apprenant que la pétition était déposée : « advienne que pourra. »

Chacun sentit que c'était la grande lutte qui s'engageait. Tout Venise s'inscrivit chez Manin. Milan députa vers lui pour le féliciter. Le lendemain de Noël, à la réouverture du théâtre de la *Fenice*, on donnait le *Macbetto* de Verdi. Quand les acteurs commencèrent le chœur :

« La patria tradita a sorger t'invita.
« Fratelli, corriamo la patria a salvar! »[1]

le public entier se leva et entonna ce chant d'insurrection. La *muette* Venise parlait enfin. Elle écrivait aussi ! tous les murs non-seulement de Venise et des villes vénètes, mais des moindres villages, étaient couverts de ce *Viva Pio Nono!* qui semblait alors l'équivalent de *Viva l'Italia!* et auquel se mêlait l'inscription menaçante : *Morte ai Tedeschi!* (mort aux Allemands !)

[1] « La patrie trahie t'invite à te lever. Frères, courons sauver la patrie ! »

La campagne légale n'était pas encore terminée cependant; Manin n'avait pas épuisé son rôle d'*avocat*. Le 30 décembre, une seconde pétition suivit la première. Celle-là s'attaquait à un grief spécial, à la censure. Un des hommes éminents de l'Italie, l'éloquent poëte et publiciste Tommaseo, en avait été le rédacteur. Tout le cercle littéraire (*Ateneo*) de Venise signa la pétition, après un éclatant discours du poëte, qui, développant le système de Manin, avait montré la loi de censure libérale en théorie autant que la censure peut l'être, mais aggravée, faussée, violée incessamment par l'arbitraire de l'administration.

Les nouvelles du dehors venaient chaque jour surexciter Venise. L'Italie s'ébranlait des Alpes à la mer de Sicile. Malgré le mauvais succès des mouvements de Reggio et de Messine, malgré la catastrophe de Romeo, immolé comme les Bandiera, le flot de la révolution montait dans les Deux-Siciles; les gouvernements de Rome, de Toscane, de Piémont, paraissaient entraînés successivement dans une voie libérale et nationale. A Milan, une adresse circulait dans la jeunesse de toutes les classes : on y invitait la population à suivre l'exemple des Américains, proscrivant l'usage du thé pour ne plus payer la taxe à l'Angleterre : « Renoncez au tabac, cessez les taxes volontaires. » Le gouvernement répondait en rappelant sous les drapeaux tous les soldats en congé, en faisant répandre dans les campagnes que c'était l'esprit factieux de l'aristocratie qui obligeait l'Autriche à lever tant d'hommes et tant d'argent pour se défendre, et en tâchant de faire pénétrer en Lombardie les idées de communisme et de partage des terres, afin d'armer les classes les unes contre les autres. La politique à la *galli-*

cienne avait heureusement peu de prise sur les populations lombardes.

Des scènes sanglantes éclatèrent : on n'avait pu soulever les paysans ; on lâcha les soldats. A partir du 1er janvier 1848, un mot d'ordre populaire interdisait de fumer dans les rues. Le 3, les soldats autrichiens circulèrent par groupes le cigare à la bouche. Des collisions furent engagées entre ces hommes armés et la foule sans armes. Il fallut que la garnison intervînt en corps pour disperser violemment le peuple. Les troubles ne grandirent pourtant pas encore jusqu'à la révolte, prévue et désirée par le commandant en chef Radetzki ; le général autrichien demandait, dit-on, « trente heures de carnage pour trente ans de tranquillité. » Le vice-roi, l'archiduc Regnier, « au contraire, tremblait et adressait de doucereuses proclamations à ses « chers Milanais » (*diletti Milanesi*). »

Les incidents de Milan se reproduisirent dans les principales villes de Lombardie.

Pendant ce temps, à Venise, la congrégation provinciale, sur la proposition de Mocenigo, invitait la congrégation centrale à adopter la pétition de Manin (4 janvier). Le lendemain, tandis que la congrégation centrale délibérait, le directeur général de la police, M. Call de Rosenberg, manda Manin. Quinze jours auparavant, lors du dépôt de la pétition, le gouverneur Palffy s'était écrié qu'il n'y avait à choisir, quant à Manin, qu'entre trois partis : la prison, l'hôpital des fous, ou tout au moins l'interdiction de sa profession d'avocat. Le directeur de la police affecta une attitude bien différente : il traita Manin avec beaucoup d'égards, convint qu'il y avait bien des abus à réformer, et fit appel à son amour pour son pays, afin

qu'il employât son influence à empêcher que « l'ordre ne fût troublé. » C'était à la fois reconnaître officiellement cette influence et rendre l'homme qui la possédait responsable des événements.

Manin resta ferme sur son terrain. Il protesta de son opposition aux troubles matériels. « Pour prévenir les troubles, pas de meilleur moyen que l'agitation légale : elle ouvre au mouvement une issue régulière. — Le gouvernement ne peut céder à une demande de réforme tant que l'agitation durera. — L'agitation ne peut cesser que les réformes ne soient faites. Il faut que le gouvernement accorde beaucoup, qu'il accorde vite et proclame tout de suite l'intention d'accorder. J'espère qu'il va se rendre aux vœux du pays. — C'est pour nous un devoir de l'y engager : je vais écrire à Vienne dans ce sens. »

On se sépara dans les meilleurs termes; mais le Vénitien n'avait pas plus de confiance que l'Autrichien n'avait d'envie de tenir parole. La congrégation centrale ayant adopté la pétition de Manin, le gouverneur de Venise, comte Palffy, président de la congrégation, à qui appartenait la composition des commissions, fit entrer dans la commission chargée de faire le rapport et de se concerter avec la congrégation lombarde les membres les plus opposés aux réformes. Manin lui répéta par écrit tout ce qu'il avait dit au directeur de la police, et remercia la congrégation centrale par une lettre qui est un important monument politique (8 janvier).

Il y posait en principe non pas seulement le droit, mais le devoir de désobéir aux lois non publiées, et qui par conséquent ne sont pas des lois, à toutes ces instructions secrètes qui paralysaient les lois authentiques. — Les lois constitutives données

à ce royaume en 1815 n'ont jamais été observées : il ne suffit plus de les remettre en vigueur : il faut en tirer d'un seul coup tous les progrès dont elles contenaient le germe et qui auraient dû se développer depuis trente-deux ans. — Il faut que le royaume lombardo-vénitien soit un royaume national et italien, avec un vice-roi et des ministres indépendants du cabinet de Vienne et ne relevant que de l'empereur seul; qu'il ait une armée italienne, des finances italiennes, sauf une contribution fixe aux frais généraux de l'empire autrichien; une diète du royaume votant les lois et les impôts, élue dans de larges conditions et délibérant publiquement[1], la liberté communale, la procédure publique et orale, une police légale et non plus arbitraire, la liberté de la presse, la garde-civique, l'annexion à l'union douanière italienne (proposée par Pie IX), admission des juifs aux droits de citoyen[2], abolition des fiefs, révision générale des lois[3].

[1] « Je demande la publicité des séances, parce que je crois la publicité nécessaire en toutes choses, mais surtout dans les corps représentatifs de tous les degrés; le contrôle de l'opinion publique les excite à faire leur devoir, et le public qui assiste aux séances assiste à des leçons de science politique, et s'y instruit à traiter des affaires communales, provinciales et nationales, et à exercer dignement, à l'occasion, les fonctions d'électeur et d'élu. » (Interrogatoire du 19 février 1848.)

[2] Il avait préparé l'opinion à cette mesure réparatrice en suggérant à Tommaseo, dont les ardentes convictions chrétiennes étaient bien connues, d'écrire une brochure en faveur des juifs.

[3] Dans une pétition à l'appui de la lettre de Manin, un des hommes les plus distingués de Venise, l'avocat Avesani, qui venait d'aider le tribun à propager une souscription pour les familles des victimes de Milan, rappela qu'une très-grande partie de ce que réclamait Manin, ministère italien, armée italienne, finances italiennes, procédure publique, avait existé sous l'empire si despotique de Napoléon. (14 janvier.)

L'Italie autrichienne ne pouvait demander moins, sans renoncer tout à fait à être italienne : mais ce *moins*, l'Autriche, étant ce qu'elle est, pouvait-elle l'accorder? — Nous ne le pensons pas, et Manin ne le pensait pas non plus : il importait donc essentiellement que la réforme par l'Autriche fût démontrée impossible et la révolution nécessaire.

En attendant, Manin, comme il l'écrivait à ses amis des provinces, gardait pour devise : *légalité, publicité*, et, comme il l'avait dit au représentant de l'Autriche, il dissuadait les siens de toute violence, de tout trouble matériel, de toute menée secrète; mais, en même temps, il ne cessait d'exhorter les jeunes gens à s'exercer au maniement des armes, trop négligé à Venise, et, pour son compte, il employait ses dernières économies à acheter trois fusils de chasse[1]. Il prévoyait cependant des périls d'une autre nature que ceux du combat. Après quelques jours d'hésitation, le pouvoir se décida, en effet; le 18 janvier, avant l'aurore, toute la garnison fut mise sur pied : Manin et son digne allié Tommaseo furent arrêtés. On conduisit Manin à cette fameuse prison de Venise qui avait reçu tant d'hôtes illustres.

Au moment où il passa ainsi brusquement d'une activité fébrile à un repos imposé par la violence, Manin était au bout de ses forces : tandis que, depuis plusieurs années, il cumulait les occupations toujours croissantes de la politique avec les travaux nécessaires à l'existence de sa famille, il souffrait d'une affection de la vessie qui le tourmenta jusqu'à sa mort, sans qu'une seule plainte laissât deviner ses souf-

[1] A. de La Forge, I. I, p. 159.

frances à ses meilleurs amis; à tant d'efforts et de peines se joignait une dernière cause et de fatigue physique et d'immense douleur morale : la cruelle et incurable maladie d'une fille tendrement aimée et près de laquelle il partageait les tristes veilles d'une mère, ne voulant rien laisser de ces soins pieux à des mains étrangères. Il succombait à la tâche, et les Autrichiens, en le condamnant à l'inaction forcée, le sauvèrent peut-être, et certainement le retrempèrent pour de nouvelles et de plus grandes luttes [1].

Les adversaires qui s'étaient saisis de sa personne comptaient bien lui rendre ces nouvelles luttes impossibles. En même temps qu'une double instruction contre les deux prisonniers était confiée à deux conseillers au tribunal criminel de Venise, le directeur général de la police, ce M. Call qui avait eu avec Manin une entrevue si courtoise, expédiait au président du tribunal la note suivante :

« En cas d'acquittement, avertissez-moi immédiatement et » ne les mettez pas en liberté. » Il y a tout un système de gouvernement dans ces quelques mots : la justice était un simulacre; la police était le commencement et la fin de toute chose.

L'instruction contre Manin fut commencée le 21 janvier. Le chaleureux historien de *Venise sous Manin* a déjà fait ressortir le caractère extraordinaire de ces interrogatoires où le magistrat, doux et honnête Italien servant à regret l'étranger, tremble pour le prisonnier qui ne tremble pas! où le jeune *auditeur* (*ascoltante*) qui assiste le magistrat dévore les paroles du prisonnier en cachant sur son cœur la cocarde tri-

[1] A. de La Forge, t. I, p. 172.

colore italienne; où le prisonnier, enfin, dicte au greffier bien moins des explications et une défense qu'un large exposé de sa conduite, qu'un manifeste et qu'un *ultimatum* au gouvernement qui le poursuit. Non-seulement il ne dit rien qui ne soit entièrement vrai, mais il dit la vérité tout entière; toutes les polices du monde ne découvriraient pas un incident à y ajouter. « J'ai cru et je crois que les mauvaises actions et les passions vicieuses ont seules besoin de mystère. J'ai donc toujours abhorré le mystère; j'ai toujours dit franchement, publiquement, mon opinion à tous et sur toute chose, ne craignant pas les espions, mais allant au-devant d'eux comme moyens de diffusion des idées, comme canaux pour faire arriver la voix du peuple à l'autorité [1]. »

Sur les faits, la franchise est donc absolue; l'habileté est dans la distinction qu'il maintient entre le gouvernement local et le gouvernement impérial, entre le souverain et ses agents, entre la loi authentique et les instructions particulières. Il oppose à ses adversaires leur propre principe monarchique, suivant lequel le souverain peut seul faire des lois, les abroger, les modifier ou les interpréter: ce qui ôte toute valeur aux instructions, notifications ministérielles ou autres, si elles altèrent les lois. « Le jour où l'on jettera au feu toutes les dispositions non émanées du souverain sera un jour de délivrance. »

L'habileté consiste donc à admettre que le monarque rendra justice et concédera la liberté et la nationalité, auquel cas Manin va jusqu'à parler des services extérieurs que l'armée

[1] Interrog. du 17 février; ms.

italienne pourra rendre à l'Empire, et de l'intérêt stratégique qu'aura l'Autriche à ce chemin de fer de Vérone et du Tyrol tant réclamé par la Lombardo-Vénétie. Le *Sinon, non*, implicite sauvegarde la dignité du citoyen.

A travers lès scènes de savante stratégie politique, on rencontre un touchant épisode. Comme le magistrat demandait au prisonnier des explications sur une des lettres saisies à son domicile, cet homme si fort se mit à fondre en larmes. Cette lettre de Paris contenait une consultation magnétique sur la maladie de sa fille. Après avoir tenté en vain tous les expédients de la médecine ordinaire contre la terrible affection nerveuse qui torturait *cet ange de bonté*, suivant l'expression du malheureux père, il avait recouru à un magnétiseur vénitien, puis consulté un célèbre propagateur du magnétisme à Paris; mais l'action magnétique, au lieu de calmer les crises de nerfs, en avait redoublé la violence; et la pauvre enfant, dans le tourment aigu de ses vertiges, ne cessait de supplier qu'on la délivrât de ce fluide qui tourbillonnait, disait-elle, dans tous ses organes! Le père, au désespoir, en était à se faire un crime de ses efforts impuissants pour la soulager.

Toute la vie de Manin est dans ce contraste : force indomptable dans la vie publique, tendresse et douleur dans la vie intime.

Un nouveau coup frappait en ce moment cette maison si sévèrement éprouvée. Le 23 janvier, Manin écrivait à sa femme et à ses enfants une lettre pleine de tendres effusions et d'héroïque fierté : « Si vous continuez d'être forts et courageux, ce seront les plus beaux jours de ma vie... Vous trouverez un peu d'or dans un tiroir, un peu d'argent dans un

autre... Si la chose traîne en longueur, nous penserons à y pourvoir en quelque manière. Aimez-vous, mes anges; soyez résignés : cela suffit. »

Il demandait, dans cette lettre, si sa sœur était à Venise. Il avait à Trévise une sœur aînée, Ernesta Viezzoli, qui méritait d'être sa sœur par l'élévation des sentiments. Un affreux spectacle, le meurtre d'un citoyen égorgé par des soldats autrichiens, avait profondément ébranlé la santé de madame Viezzoli : la nouvelle de l'arrestation du frère tua la sœur. Ce fut la première victime dans cette famille martyre. Sa mort arracha au prisonnier le seul cri de vengeance qui soit jamais échappé à cette âme clémente.

La femme de Manin et ses amis se montraient dignes de lui. Ils agissaient autant qu'il leur était donné d'agir. Quelques jours après son arrestation, sa femme, dirigée par les avocats ses collègues, avait adressé au directeur général de la police et au tribunal criminel une double requête pour obtenir, conformément à la loi, son élargissement sous caution, attendu qu'il n'avait été arrêté que par une simple mesure de police politique et non « sur indices légaux » ni sur « décision préalable de l'autorité criminelle. » La requête offrait pour caution les signatures de toutes les personnes notables de Venise, le *podesta* (maire) en tête. Le patriarche presque seul avait refusé son nom (24-27 janvier). Pareille requête fut envoyée en faveur de Tommaseo.

La police ne voulut, les tribunaux n'osèrent faire droit [1]. La police mentit : le conseiller instructeur l'avait engagée à

[1] Nous disons les « tribunaux », parce que le magistrat de Venise en référa au tribunal supérieur de Milan.

« faire comprendre à Térésa Manin » que l'affaire qui s'instruisait concernant son mari *n'était pendante devant aucune des autorités judiciaires*. La police répondit à la signora Manin qu'*attendu les délibérations pendantes devant les autorités judiciaires*, le directeur général ne se croyait point autorisé à accéder à sa demande (2 février)[1].

L'impression de ce déni de justice fut immense. La population entière défila, vêtue de deuil, le long du quai des Esclavons; devant les fenêtres de la prison, toutes les têtes se découvrirent. Les avocats en corps s'étaient chargés du cabinet de Manin tant que durerait sa captivité; un artisan, un tailleur, Toffoli, vint solliciter l'honneur de pourvoir aux besoins de la famille du prisonnier; une foule d'offres semblables se succédèrent; Manin fit remercier ses concitoyens, mais préféra recourir à une autre ressource, à la réimpression d'un petit traité sur la jurisprudence vénitienne. La permission fut demandée; la censure locale se déclara obligée d'en référer à Vienne, puis, sur les réclamations du prisonnier, finit par lui faire répondre verbalement que l'autorisation était accordée, à condition qu'il n'y eût ni annonces, ni insertions dans les journaux, ni listes de souscription, c'est-à-dire à condition que l'auteur ne pût vendre son livre. Il va sans dire qu'on ne profita point de cette étrange tolérance. C'était le 28 février : quelques jours plus tard, on put se passer de la permission, et ce fut du produit de cette réimpression et de l'humble héritage d'Ernesta Viezzoli que vécut le dictateur avec sa famille pendant la dictature.

[1] Procès manuscrit.

L'aspect de la cité devint de jour en jour plus sombre. Il n'y eut point de carnaval en 1848 : les étrangers cherchaient en vain, dans la sévère Venise nouvelle, les vestiges de la folle Venise du dix-huitième siècle. L'argent qu'on destinait habituellement aux fêtes fut envoyé aux blessés de Milan. La vieille et faible aristocratie vénitienne ne donnait pas le mouvement comme la noblesse milanaise, mais elle fut entraînée dans le mouvement : les gardes nobles, jeunes gens des anciennes familles que l'Autriche avait essayé de se rattacher par un titre et par un uniforme, expédièrent leur démission à Vienne. Il se passa dans les classes populaires un incident d'un bien autre intérêt et d'une bien autre portée.

Le peuple de Venise, quasi depuis son origine, était divisé en deux factions, les *Castellani* et les *Nicolotti*, qui prenaient leur nom des deux extrémités de la ville, le Château et le bourg San-Nicolo; factions de quartiers qui avaient toutes les ardeurs des factions politiques sans en avoir les idées, et que le gouvernement aristocratique tolérait comme dérivatif des passions populaires [1]. Il avait même régularisé leur rivalité en les autorisant à des luttes gymnastiques annuelles : c'étaient d'abord des combats sans armes où les deux partis se disputaient à la force des poings la possession de certains ponts; plus tard ce furent les exercices plus pacifiques, mais non moins hardis, de ces *pyramides humaines* qui ont passé des places de Venise dans nos cirques et qu'on nommait les *forces d'Hercule*. A ces jeux, tombés en désuétude sous la domination française, avaient succédé par intervalles, sous les Autri-

[1] Les *Nicolotti* élisaient un doge, qui était le chef des pêcheurs.

chiens, des *régates* où la vieille rivalité, malgré les efforts de la police et de la municipalité, amenait souvent des rixes sanglantes. A mesure que l'esprit public se réveilla, la jeunesse éclairée de Venise fit des efforts croissants pour réconcilier les deux factions populaires et pour les unir contre l'ennemi commun, contre l'Autrichien. Jusque-là ces efforts avaient été vains. *Nicolotti* et *Castellani* prétendaient leur honneur engagé dans la vieille querelle. « Nous pouvons bien, » disaient-ils, « haïr l'Allemand sans renoncer à notre parti. »

L'emprisonnement de Manin et de Tommaseo changea les âmes. Un matin, on vit des barques s'arrêter devant le perron de la grande église de la *Madonna della Salute*. Des hommes en descendirent, portant les uns l'écharpe rouge des *Castellani*, les autres l'écharpe noire des *Nicolotti*; quelques-uns sans insignes: c'étaient les médiateurs. Ils entrèrent sous le dôme; un prêtre les attendait; il célébra la messe. Les deux chefs des rouges et des noirs entrelacèrent leurs écharpes sur les marches de l'autel, puis servirent d'acolytes au prêtre. Au moment de l'élévation, ils s'agenouillèrent et étendirent la main droite vers l'hostie. Tous les assistants prononcèrent du cœur avec eux un serment que les lèvres ne pouvaient dire : c'était celui de ne lutter désormais que de dévouement contre l'ennemi de leur patrie. Après la bénédiction, les deux chefs échangèrent leurs écharpes, et, le même jour, un banquet réunit les meneurs naguère les plus ardents des deux factions, indistinctement parés des couleurs rouge et noire, avec les citoyens qui les avaient réconciliés.

Parmi cette foule d'hommes des dernières classes du peuple, mariniers, pêcheurs, bateliers, bouchers, gens des plus hum-

bles métiers, pas une indiscrétion n'avait été commise; pas un indice ne put faire soupçonner à la police autrichienne le but politique de la réconciliation. Depuis, dans la gloire comme dans l'infortune, pas une infraction n'a été commise : ce peuple a tenu et tient son serment.

Bientôt après, un second jour de fête fit encore diversion à la tristesse de Venise. Le 6 février, arriva la nouvelle que la révolution était victorieuse en Sicile, et que Naples avait imposé une constitution au roi Ferdinand. Toute la société vénitienne se porta, splendidement parée, au théâtre de la *Fenice;* les trois couleurs italiennes décorèrent, comme par enchantement, les loges, la scène et les acteurs; on entendit des cris : « A bas l'Autriche! »

Pendant ce temps, le sort des prisonniers se débattait ailleurs qu'à Venise. Du 29 janvier au 17 février les interrogatoires furent interrompus, et le dossier des deux captifs fut envoyé au tribunal criminel de Milan. On espérait en faire sortir un procès de haute trahison qui engloberait les principaux chefs du mouvement lombardo-vénitien. C'étaient leurs têtes qui étaient en jeu. Grâce à la prudence, à la fermeté, à la patriotique unanimité des témoins interrogés à Venise sur Manin et Tommaseo, ce projet avorta : le tribunal de Milan ne trouva pas lieu à suivre sur le chef de conspiration.

Les tribunaux hésitaient; le gouvernement redoublait de violence, et les populations d'animosité et d'exaltation. Au dehors, la révolution italienne faisait chaque jour un nouveau pas : le roi de Sardaigne et le grand-duc de Toscane venaient d'accorder à leurs peuples des constitutions libres (8-17 février), et l'on attendait incessamment que la constitution fût

proclamée à Rome par le pontife, qui était encore l'idole de l'Italie : on n'en était pas encore à comprendre l'incompatibilité de la liberté légale et d'une royauté associée à l'infaillible pontificat. Les Autrichiens répondirent aux démonstrations populaires par des massacres d'étudiants à Pavie et à Padoue [1], et par la publication d'un rescrit impérial décrétant la peine de mort pour toute rébellion ou provocation à la rébellion, « même non suivie d'effet. » (22 février.)

Les interrogatoires de Manin avaient été repris à partir du 17 février. Il ne se départit pas de son système de défense. Cette situation toujours plus menaçante du pays, qu'on lui imputait à crime, il y cherchait hardiment sa justification : « Peu de réformes auraient suffi, il y a un an, pour faire bénir l'Autriche ; aujourd'hui, rien de moins que ce que j'ai demandé ne pourrait suffire ; demain, je ne sais si ce que j'ai demandé suffira. » Il conclut, le 28 février, par une énergique protestation contre l'illégalité de sa détention, qui ne s'appuyait ni sur des indices légaux ni sur une enquête.

Le lendemain, une grande et terrible nouvelle éclata à Milan et à Venise. Le gouvernement de Juillet, sapé moins par les erreurs réparables de sa politique intérieure que par cette politique étrangère, qui n'avait point satisfait les sentiments, relevé la grandeur ni employé l'activité de la France, venait de s'écrouler devant une question de réforme dont la solution eût pu être toute pacifique. Une tempête soudaine avait porté la République à l'hôtel de ville. Le cas prévu par

[1] A Padoue, le lendemain de ces scènes meurtrières, on vit un soldat autrichien monter la garde avec des lambeaux de chair humaine au bout de sa baïonnette.

Manin était arrivé. La révolution en France rendait possible l'insurrection italienne contre l'Autriche. Le coup d'œil assuré de l'homme d'État n'hésita pas un instant sur la nécessité d'une solidarité active entre la France et l'Italie, nécessité qui allait être si fatalement méconnue pour le malheur commun des deux nations!

Des journaux français avaient pénétré dans sa prison : il copia de sa main un passage du *National* reproduit par le *Journal des Débats :* « Les Italiens... permettront à leurs amis de la France de partager leurs dangers et de payer à l'Italie une dette de reconnaissance pour tout le sang que les Italiens ont versé dans les rangs français. »

Les chances de l'Italie avaient décuplé; mais les dangers personnels du captif avaient grandi par la terreur même de ses persécuteurs. Le 5 mars, sur les conclusions de l'honnête juge instructeur Zennari, le tribunal de première instance, composé en majorité d'Italiens, déclara qu'il n'y avait pas d'*indice légal* contre Manin et Tommaseo; mais, les accusés ayant été arrêtés par la police et non par la justice, le tribunal ne put que les remettre à la police, qui les avait pris et qui les garda. Le péril de voir l'arrêt de *non-lieu* cassé par les tribunaux supérieurs de Venise et de Vérone était le moindre qui menaçât les prisonniers. Personne n'ignorait que le gouverneur Palffy avait écrit à Vienne pour demander la translation de Manin et de Tommaseo en Autriche : le Spielberg était en perspective; le glorieux avenir de Manin pouvait être étouffé au début. Le sentiment du danger personnel disparaissait cependant pour le captif devant les douleurs du père : il n'avait plus la consolation des visites de sa famille; la maladie

de sa fille s'était violemment aggravée depuis quelques jours, et la pensée que l'enfant, dans ses angoisses, l'appelait en vain à son chevet, était pour lui la plus cruelle des tortures.

Le père n'absorbait pas le patriote : il y eut toujours en lui de quoi suffire à tous les devoirs comme à toutes les souffrances. Du fond de sa prison, son œil interrogeait tour à tour la France et l'Allemagne, où retentissaient les échos menaçants du 24 Février. L'autorité n'osait plus cacher les documents officiels de France. Le 13 mars, la Gazette de Venise reproduisit l'éloquent manifeste rédigé par M. de Lamartine au nom du Gouvernement provisoire, manifeste qui couvrait contre l'Autriche les États indépendants de l'Italie, et qui donnait aux provinces occupées par l'étranger, sinon des promesses positives, au moins d'éclatantes espérances [1]. Deux jours après, une nouvelle d'un effet bien plus direct et plus immédiat se répandit dans Venise et pénétra jusque dans la prison. La révolution était à Vienne! Les deux conditions les plus favorables rêvées par Manin se réalisaient à la fois en France et en Allemagne.

Dès lors, Manin ne douta plus ni de sa prochaine délivrance par les mains du peuple, ni de l'imminence de *Vêpres lombardo-vénitiennes*. « Dans le silence de sa prison, il médita profondément sur le sort futur de la patrie (et, par *la patrie*, il n'entendait pas Venise, mais l'Italie entière), » et sur la direction qu'il faudrait imprimer à Venise, le lendemain du jour si désiré, afin de la mettre en harmonie avec le progrès général de l'Italie et avec la révolution de France. « Après-demain,

[1] « Si l'heure de la reconstruction de quelques nationalités opprimées... nous paraissait avoir sonné dans les décrets de la Providence.... »

demain, aujourd'hui, je puis être libre, et ma liberté sera celle de Venise! Que faire pour empêcher l'anarchie de se glisser dans l'inévitable intervalle entre l'expulsion des Autrichiens et la constitution de l'unité italienne? — Proclamer un roi constitutionnel? — Ce n'est qu'une transition à la république! Mieux vaut aller tout de suite au but que de se donner une seconde révolution en perspective. D'ailleurs, le nom de roi constitutionnel n'aurait point de sens pour le peuple de Venise: il ne le comprendrait pas; toutes nos traditions, toutes nos gloires sont attachées au nom de République. Élevons donc un flambeau auquel les peuples de l'Italie viendront l'un après l'autre allumer leur liberté [1]! »

Son parti était pris : il attendit les événements d'une âme ferme.

Les démonstrations populaires étaient devenues plus ardentes de jour en jour. Une manifestation décisive fut résolue pour la soirée du 16 : le peuple devait se porter au théâtre de la *Fenice* pour demander la liberté de Manin et de Tommaseo. La police, prévenue, fit fermer le théâtre. Le lendemain matin, 17 mars, la population se pressa, avec une attente fiévreuse, au-devant du paquebot de Trieste qui apportait les nouvelles de Vienne. Un négociant français, du pont du navire, jeta aux gondoles vénitiennes les mots de : « Constitution à Vienne! — Reconnaissance de la nationalité italienne! — Presse libre! — Garde nationale [2]!... »

Le peuple reflua vers le palais du gouverneur, et ses délé-

[1] Nous traduisons presque littéralement des notes écrites par madame Manin sous la dictée de son mari, en date du 17 avril 1848.

[2] *Ricordi di Degli Antoni*, ms.

gués improvisés réclamèrent du comte Palffy la liberté immédiate des deux captifs. Le gouverneur renvoya les délégués à l'autorité judiciaire. Le président du tribunal d'appel, à son tour, se rejeta sur le gouverneur. La portion la plus vive du peuple perdit patience et courut à la prison, les enfants en tête, comme toujours, et, parmi les enfants, le jeune fils de Manin. Les grilles s'ébranlèrent bientôt sous l'effort de cette impétueuse jeunesse.

Manin, cependant, le cœur apaisé par une lettre qui lui annonçait quelque amélioration dans l'état de sa fille, était occupé à calculer, d'après les récits de la *Gazette d'Augsbourg*, la marche probable de la révolution en Allemagne [1], lorsqu'une immense clameur partie des ponts et du quai l'appela à la fenêtre. A l'instant même, il fut reconnu et salué du cri universel de *Viva Manin!* La rumeur qui s'élevait de l'entrée de la prison ne lui permit pas de douter que les grilles ne fussent attaquées. Il y eut pour lui un moment d'angoisse : Manin était bien sûr que son fils était là, le premier au péril, et il voyait la porte de sa chambre ouverte; le gardien troublé ne l'avait pas refermée. Dans le désarroi où étaient les geôliers, le prisonnier avait chance de s'ouvrir un passage pour rejoindre son fils. Manin resta; ce n'est pas ainsi qu'il entendait sortir. Tout à coup le geôlier en chef entre : « Habillez-vous promptement, et venez : vous êtes libre! — Non; je veux sortir par la loi et non par l'émeute : j'ai été arrêté et retenu illégalement; je veux être légalement délivré. — C'est par l'ordre du tribunal que vous sortez! — C'est différent : je vous suis. »

[1] A. de La Forge, t. I, p. 233. — Voir le dramatique récit de M. de La Forge sur la journée du 17 mars : nous ne pouvons que le résumer.

Manin et Tommaseo se rejoignirent et s'embrassèrent dans les couloirs. A l'entrée de l'escalier, ils rencontrèrent le tribunal en corps. « Monsieur le président, dit Manin, je ne sors pas sans un arrêt en bonne forme. — L'arrêt est rendu! »

Le gouverneur, en effet, sous la double pression des nouvelles de Vienne et du mouvement vénitien, avait cédé, et autorisé le tribunal de première instance à agir, c'est-à-dire à exécuter la loi dont la violence de la police avait empêché jusque-là l'exécution. Manin avait atteint son premier but : forcer l'autorité étrangère à confesser qu'elle violait ses propres lois et qu'elle ne procédait que par l'arbitraire.

Le peuple emporta les captifs en triomphe. Tommaseo, affaibli par la prison, s'était évanoui au contact de l'air libre et sous la violente émotion de ce glorieux moment. Manin, élevé sur une planche en guise de pavois, se vit porté sur la place Saint-Marc, ce forum de Venise où le peuple s'était tant de fois assemblé pour parler de sa captivité et projeter sa délivrance. L'immense cortége s'arrêta sous le balcon du gouverneur. Le comte Palffy parut au balcon. « Parlez! parlez! criait-on de toutes parts à Manin. — Comment parler? Où en sommes-nous? Je ne sais rien! — Constitution à Vienne! Autorisation du gouverneur pour votre délivrance! »

Manin prit la parole :

« J'ignore par suite de quels événements je me vois enlevé au silence de ma prison et porté en triomphe sur la place Saint-Marc. Ce que je devine, à vos visages, à vos gestes, c'est que les sentiments de patriotisme et de nationalité ont fait de grands progrès pendant ma captivité. Je m'en réjouis hautement et vous en remercie au nom de la patrie; mais

n'oubliez pas, de grâce, qu'il ne peut exister de vraie et durable liberté sans ordre, et qu'il faut vous faire les gardiens jaloux de l'ordre pour prouver que vous êtes dignes de la liberté. »

Le gouverneur salua.

Manin continua. « Pourtant il est des moments et des circonstances suprêmes où l'insurrection devient non-seulement un droit, mais un devoir!... »

Le gouverneur ferma violemment sa fenêtre. Le peuple éclata en applaudissements. La marche triomphale fut reprise jusqu'à l'humble demeure où Manin, dans un coin obscur d'un ilot du quartier[1] San-Luca, avait tant veillé, tant médité pour préparer le jour qui luisait enfin. La foule s'arrêta au pied de la vieille tour de San-Paternian, et déposa le captif dans les bras de sa femme et de cette fille tant aimée, que ce glorieux retour semblait rendre à la vie. Mille voix faisaient retentir les airs d'un chœur improvisé :

« Viva l'Italia! viva la libertà!
« Viva Manin e Dio chi lo manda[2]! »

« Ce n'est pas moi qu'il faut acclamer, » leur cria Manin, « c'est celui qui est le chef de la résurrection italienne : c'est Pie IX. »

Le patriote vénitien ne voulait pas que l'idée de l'unité italienne cessât un instant de planer sur Venise, et, pour les multitudes, cette idée semblait alors personnifiée dans le pontife encore si populaire.

[1] *Sestiere.*
[2] « Vive Manin et Dieu qui l'envoie! »

Paris et Vienne avaient tout changé : le premier mot de Manin, en rentrant chez lui, fut : « L'heure de délivrance a sonné, il faut agir[1] ! ».Il conçut aussitôt des plans nouveaux pour une situation nouvelle; mais la prudence subsista dans l'audace. Le peuple s'élançait en avant, sans armes et sans organisation : on était entre le double péril de l'anarchie et d'une défaite qui raffermirait la tyrannie ébranlée. Déjà, les pavillons tricolores italiens flottaient sur les mâts de la place Saint-Marc; un bataillon croate s'avançait pour abattre l'insigne de la révolution; le sang coulait; le peuple, refoulé à la baïonnette, se répandait dans les rues en criant : « Aux tuiles! (*ai copi!*) » Des jeunes gens accourent et veulent entraîner Manin. « Ce n'est pas le chemin, dit-il; il nous faut la garde civique[2]. » Et il dépêche un des siens vers le gouverneur. « Dites-lui que sa vie a été aujourd'hui dans mes mains, et que j'ai prêché l'ordre au lieu de prêcher la vengeance; que, dans l'intérêt de sa vie et dans l'intérêt de l'ordre, il faut qu'il organise sur-le-champ une garde civique. »

Le gouverneur refusa; mais, le lendemain matin, le tumulte se renouvelant, il autorisa un député à la congrégation provinciale d'aller conférer avec Manin. Manin et ses amis répondirent en expédiant au comte Palffy des délégués qui renouvelèrent impérieusement la demande de la veille. Le gouverneur se déclara sans pouvoirs et les renvoya au vice-roi. Deux des délégués partirent aussitôt pour Milan; ils n'allèrent pas si

[1] Notes manuscrites de la signora Manin.

[2] Il l'avait déjà annoncé, avant l'émeute, aux personnes qui venaient le féliciter sur sa délivrance, et toutes s'étaient récriées sur l'impossibilité d'obtenir une telle concession de l'Autriche. (*Ricordi di Degli Antoni.*)

loin et rencontrèrent à Vérone le vice-roi, l'archiduc Regnier, qui venait de quitter Milan pour fuir des catastrophes imminentes et en laisser la responsabilité à Radetzki. Les députés trouvèrent le gouvernement lombardo-vénitien désorganisé; le vice-roi, timide, incapable, terrifié, fort préoccupé, parmi de tels événements, de savoir s'il pourrait, comme à l'ordinaire, aller prendre les bains de mer à Venise; ses jeunes fils, furieux, exaspérés, criant, dans des termes impossibles à redire, contre ce *gouvernement de femmes* qui, à Vienne, ne savait pas mitrailler les Viennois, ne rêvant partout que sang et que carnage [1]; les conseillers civils et militaires divisés; le peuple levé en masse, à Vérone comme partout, avec les trois

[1] « Elle me demanda (la vice-reine) si je verrais avec plaisir que la troupe en vint aux mains et qu'il y eût effusion de sang. Je ne pus répondre que « oui! » — On dit qu'on a fait feu sur la place Saint-Marc et que cinq hommes sont morts? — Pas de mal à cela! — S'il y a quelque chose à Milan, je souhaite aux Milanais qu'il en reste cinq cents sur la place! » (Lettre de l'archiduc Regnier, fils du vice-roi, du 19 mars.) Le lendemain, à la nouvelle qu'on se bat dans Milan: « Au Broletto, les pièces de douze auront fait des trouées superbes; on devait fusiller tous les prisonniers; la loi martiale devait être publiée; c'est l'unique moyen.... S'il en était au moins resté un bon nombre sur le carreau!... Les soldats auront montré peu de modération dans l'assaut; *tant mieux.* » (Lettre du 20 mars.) Nous ne répéterons pas ce qui regarde la famille impériale de Vienne; toutefois, nous ferons remarquer que le *gouvernement de femmes* n'a rien négligé depuis pour regagner l'estime du jeune archiduc, et que les affaires de Hongrie, en particulier, ont dû le satisfaire. Les lettres que nous citons, interceptées par les Italiens, ont été insérées, avec quelques coupures dues à la courtoisie vénitienne, dans le premier volume (p. 422-426) du recueil publié à Venise durant la Révolution à mesure des événements (*Raccolta per ordine cronologico di tutti gli atti, decreti, etc., del Governo provvisorio di Venezia, non che scritti, avvisi, etc., di cittadini privati, etc.*, VIII vol. gr. in-8°). Les Autrichiens se sont efforcés en vain d'anéantir cette précieuse collection, qui est une des principales bases de notre récit.

couleurs italiennes. Le 19 mars, le vice-roi, après beaucoup d'hésitation, accorda la permission d'armer quatre cents citoyens à Vérone et deux cents à Venise!

Venise n'avait pas attendu cette dérisoire concession pour s'armer. La veille, à la nouvelle que le gouverneur renvoyait les députés au vice-roi, Manin avait déclaré à ses amis qu'on n'avait pas le temps d'attendre; qu'il fallait la garde civique tout de suite; et, se mettant à leur tête, il avait été présenter à la signature du corps municipal une pétition au gouverneur, toute rédigée d'avance au nom de ce corps. Il termina son allocution aux officiers municipaux par ces mots énergiques : « Nous avons défendu la liberté avec la parole : nous saurons la défendre avec le fusil! »

Le podestat et ses adjoints signèrent et se transportèrent en corps chez le gouverneur. Quand ils partirent : « Si vous obtenez l'autorisation, leur dit Manin, tant mieux; si vous ne l'obtenez pas, nous saurons nous en passer [1]. » Et il se mit avec ses amis à préparer les cadres et les règlements de la garde civique. Pendant ce temps, la ville entière était soulevée, les ponts barricadés, les toits couverts de gens armés de tuiles. La lutte entre le peuple et l'infanterie croate recommençait, bien plus violente que la veille, sur la place Saint-Marc : la fusillade éclatait. On vient, comme la veille, appeler Manin; il a de nouveau le courage de refuser : un général occupé à disposer son plan de bataille ne quitte pas sa tente pour aller jouer sa vie en soldat aux avant-postes!

Sur ces entrefaites, on apprend la réponse du gouverneur

[1] A. de La Forge, t. I, p. 240-241.

au corps municipal : elle était encore négative. « Allons, dit Manin, voici le moment! que chacun retourne chez lui chercher ses armes! » Et il court à San-Paternian, appelle son fils, ressort avec lui le fusil en main : en une demi-heure, il était à la tête d'un noyau de garde civique, bourgeois et ouvriers ; sa première allocution à sa troupe est caractéristique : « Que ceux-là seuls qui veulent m'obéir aveuglément restent avec moi! » — Tous restèrent.

La situation se modifiait en ce moment même : les instances réitérées des officiers municipaux, celles du patriarche, et surtout l'incertitude du succès si le combat s'engageait à fond, avaient enfin fléchi le gouverneur. Il consentait à ce qu'on organisât deux cents hommes de garde civique, qui recevraient leur règlement de la direction de la sûreté générale, c'est-à-dire de la police[1].

Manin se préoccupa peu des conditions. Il retourna au palais municipal, calmant le peuple sur son passage, renvoyant les artisans à leurs ateliers, avec promesse de les rappeler au besoin, et faisant rouvrir les boutiques. Ouvriers et boutiquiers l'écoutaient avec une intelligente docilité et une entière confiance. Il monte au palais de la ville et y trouve le premier adjoint à la police, un Allemand, qui venait présider à la rédaction du règlement de la nouvelle institution. L'Autrichien se récrie en voyant qu'au lieu de deux cents hommes, il y en a déjà plus de deux mille sur les cadres, et que l'on continue. « Vous préparez donc une révolte : vous voulez donc nous forcer de mettre la ville en état de siége! — Je suis ici,

[1] *Ricordi di Degli Antoni*. M. A. de La Forge dit quatre cents.

répond Manin, pour rétablir l'ordre; mais, si vous mettez obstacle aux mesures nécessaires pour le maintenir (et il se leva impétueusement en saisissant son fusil), j'appelle aux armes le peuple que j'ai apaisé, et je me mets à la tête de l'insurrection [1]. »

L'officier de police se retira. Le gouverneur fit inviter par un négociateur officieux la municipalité à désavouer l'œuvre de Manin et à rappeler au peuple, par une proclamation, que le *giudicio statario* (le rescrit impérial décrétant la peine de mort pour toute rébellion) était encore en vigueur. Manin réitéra sa menace. Le négociateur insista. « Supposons, par impossible, que vous vous empariez de la ville, est-ce que vous pourriez la garder vingt-quatre heures? — Faites que la ville soit dans mes mains, et je saurai la défendre [2]. »

Le gouverneur apprit à la fois le refus de la municipalité et des nouvelles de Vienne d'après lesquelles le gouvernement impérial confirmait et étendait ses promesses à la révolution viennoise. Il se résigna à suivre cet exemple, voulut faire de la popularité, lut au peuple, du haut de son balcon, la dépêche de Vienne, et déclara qu'il avait demandé à l'empereur des réformes radicales, et qu'il se réjouissait d'être le premier gouverneur constitutionnel de Venise.

Venise s'illumina, et, durant toute cette nuit, les patrouilles de Manin parcoururent la cité sous les bénédictions populaires.

[1] *Ricordi di Degli Antoni.*

[2] A. de La Forge, t. I, p. 247-248. La contradiction apparente entre MM. de La Forge et Degli Antoni tient à ce qu'il y eut deux scènes successives au palais de la ville et que chacun n'en rapporte qu'une.

Le premier mot d'ordre donné à la garde civique avait été : *Fratellanza* (fraternité). Venise y resta fidèle!

Le lendemain matin, 19 mars, la *Gazette officielle de Venise* fit, au nom du gouverneur, l'éloge de la révolution de Vienne. Dans le premier moment d'effusion auquel s'abandonnaient ces bonnes natures italiennes, il y eut des *vivat!* pour tout le monde, même pour le comte Palffy. Manin, lui, restait de sang-froid. Il connaissait la *foi autrichienne :* il savait qu'on devait être en garde contre les surprises, contre les retours offensifs; des avis de desseins sinistres, de projets de bombardement, ne tardèrent pas à lui être expédiés par des ouvriers de l'arsenal et par un officier de marine. Et d'ailleurs. les Autrichiens fussent-ils sincères, où en serait-on, si la Révolution s'arrêtait? — Venise et la Lombardie, membres de l'Empire constitutionnel d'Autriche! — Avant le 24 Février, c'était là une étape à laquelle Manin *paraissait* se résigner pour sa patrie [1]; mais les choses avaient mûri vite; au lieu de la Réforme, la Révolution était venue : maintenant il fallait brûler l'étape et aller droit au but : Indépendance nationale! expulsion de l'étranger [2].

Manin a en main une force organisée; il faut s'en servir; l'occasion est venue : la garnison est peu nombreuse; un seul régiment croate est sûr; deux régiments italiens sympathisent avec la population; il ne faut pas laisser à l'ennemi le temps de se renforcer. Manin n'a plus d'autre pensée que la lutte :

[1] Nous disons *paraissait*, puisqu'il demandait en comptant ne pas obtenir.

[2] Il eût été trop tard, en tout cas, pour s'arrêter. A cette heure même, ce que Manin ignorait, des torrents de sang coulaient dans Milan; la guerre à mort avait commencé.

il hausse les épaules quand on le presse de travailler à constituer le gouvernement de Venise devant les canons étrangers encore en batterie sur les places. Pour gouverner la ville, il faut avoir la ville! La municipalité, en raison de la gravité des circonstances, s'était adjoint plusieurs citoyens éminents : Manin refuse de faire partie de l'*aggiunta;* il veut avoir les mains libres; l'*avocat* a disparu; le tribun, et bientôt le dictateur, se lève; l'homme de légalité est maintenant l'homme de révolution!

Trois jours s'écoulent, durant lesquels la révolution marche par l'ordre comme elle avait fait par l'émeute; la garde civique s'arme, se discipline, se multiplie; elle compte déjà au moins quatre mille hommes; elle se fait céder successivement les postes de l'intérieur ou les partage avec la troupe de ligne. Le premier jour, 18 mars, Manin avait fait prendre aux premiers gardes civiques une inoffensive écharpe blanche [1] : le commandant de place avait déclaré que la cocarde tricolore serait traitée comme insigne de sédition. Le 20 mars, Manin, la cocarde verte, blanche et rouge sur le cœur, défile, avec sa compagnie, devant le poste autrichien de la place Saint-Marc. Le poste lui présente les armes. Le 21, le comte Palffy lui fait demander une conférence. « Dites au gouverneur, répond Manin à l'envoyé, qu'il n'a pas voulu m'entendre quand il pouvait m'accorder ce que je lui demandais, et que, maintenant, ce que je demanderais, il ne pourrait me l'accorder; si je réclamais de lui autre chose, je le tromperais, et je n'ai jamais trompé personne. »

[1] On la garda depuis en signe de fraternité.

Un jeune officier de marine, Vénitien et patriote comme presque tout ce corps, était déjà venu dénoncer à Manin des apprêts de bombardement et le presser d'attaquer l'arsenal; ce même jour, 21 mars, il accourut renouveler ses avis et ses instances. « Demain, lui dit Manin, la ville sera en mon pouvoir, ou je serai mort[1]. »

Sur ces entrefaites, les mêmes sentiments et les mêmes appréhensions excitaient une émeute parmi les ouvriers de l'arsenal.

Le soir, au palais de la ville, le négociant Pincherle, ami de Manin et un des nouveaux membres que s'était adjoints la municipalité, renouvela, devant le corps municipal, une question qu'il avait déjà posée plusieurs fois en vain depuis deux jours : « Si la domination autrichienne vient à disparaître, aurez-vous la force et le courage de prendre en main le gouvernement? »

Cette fois, on discuta; mais la discussion n'aboutit qu'à charger Pincherle d'aller demander à Manin pourquoi il se tenait à l'écart de la municipalité et quels étaient ses projets.

Pincherle trouva Manin en conférence avec un certain nombre des patriotes les plus influents qu'il avait convoqués chez lui. On délibérait sur le futur gouvernement de Venise et sur le cri de ralliement à jeter au peuple. Les uns n'espéraient pas dépasser une administration italienne sous l'empire constitutionnel d'Autriche; d'autres voulaient qu'on criât : « Vive le Piémont! » et qu'on travaillât à l'union de Venise avec le royaume de Charles-Albert; la majorité, par une espèce de

[1] A. de La Forge, t. I, p. 252-253.

moyen terme, proposait de crier : « Vive *Rainieri* (l'archiduc Regnier), roi constitutionnel! » et de demander l'érection de la vice-royauté lombardo-vénitienne en royaume. « Le Piémont? dit Manin, vous ne savez même pas s'il vous accepterait! — La constitution de Vienne? — Le roi Rainieri? — Non! non! Ce qu'il vous faut, c'est l'entière indépendance! Pas de demi-révolution, qui oblige à en refaire bientôt une autre! Pas de négociation avec l'Autriche, c'est perdre un temps précieux! On n'affranchira la patrie que par la force. Avant tout, il faut prendre l'arsenal; si je vous ai réunis, c'est afin de concerter pour demain un mouvement populaire soutenu par la garde civique. Quant au gouvernement, il n'y a qu'un seul cri que puisse comprendre le peuple de Venise : *Vive la République!* »

Tous reculèrent, non par manque de sympathie, mais par manque de foi. La veille, un des meilleurs et des plus grands, un cœur admirable, n'avait répondu aux confidences de Manin que par un triste sourire : « Ce peuple est incapable de sacrifices! — Vous ne le connaissez pas, s'écria Manin; moi, je le connais, et c'est mon seul mérite! Vous verrez [1]! »

Pincherle entra. Manin le chargea d'aller dire au corps municipal qu'il ne pouvait confier ses desseins à toute la municipalité, mais qu'il les communiquerait au podestat (maire), si celui-ci voulait bien se rendre chez lui le lendemain à sept

[1] Ce mot est dans A. de La Forge, t. 1, p. 257-258. Tous les détails sur ce qui se passa dans la nuit du 21 au 22 mars chez Manin et à la municipalité sont tirés de la relation manuscrite de Degli Antoni et des notes écrites, peu de jours après les événements, par la signora Teresa Manin et par sa fille Emilia. Ce qui regarde le Piémont se trouve dans les notes d'Emilia Manin.

heures : il pria Pincherle de prendre à part un des membres adjoints, l'avocat Avesani, homme de décision et forte tête, et de le lui amener cette nuit même. Lorsque Pincherle revint avec Avesani, fort avant dans la nuit, Manin était seul, épuisé par les efforts qu'il avait faits pour convaincre ses amis; la réunion cependant s'était séparée sans rien conclure[1]. Manin se ranima pour persuader les deux survenants : « Il nous faut la République, et, au cri de *Vive la République!* il faut ajouter le cri de *Vive Saint-Marc!* il pourra trouver de l'écho jusqu'en Dalmatie[2].

— *Vive Saint-Marc!* le vieux cri vénitien! vous avez raison, c'est le cri du peuple, et le seul possible! »

Comme les cités du monde antique, Venise avait, en effet, depuis son origine, son génie topique, personnification de la patrie, et ce génie était l'Apôtre au lion ailé. Manin leur serra la main. « Donc, nous sommes d'accord! » Et il se retira pour méditer durant les dernières heures qui lui restaient avant l'action. Des gens dévoués gardaient sa porte, afin de le garantir des donneurs d'avis qui affluaient à toute minute. Vers six heures du matin, un inconnu, ne pouvant forcer la consigne, déclara à l'ami chargé par Manin de recevoir les avis du dehors qu'il était le consul de Sardaigne Faccanoni, et qu'il venait conseiller aux Vénitiens le cri de « Vive la République! vive Manin, président! » et il signa hardiment son conseil[3]!

[1] *Ricordi di Degli Antoni.* Suivant M. de La Forge, la réunion aurait conclu en faveur du roi Rainleri; il est probable que la majorité était restée du moins dans ce sentiment.

[2] *Ricordi di Degli Antoni.* (Voyez ci-dessus, p. 6.)

[3] Voyez le rapport de Casarini dans les pièces données par M. de La Forge, t. I, p. 347.

En ce même moment, Manin, qui n'avait pris dans la garde civique que le rang de capitaine, venait de mander chez lui le commandant en chef de cette garde, Mengaldo. « La ville est menacée d'être bombardée : je veux à tout prix enlever l'arsenal; il me faut pour un jour le commandement en chef. Des six bataillons formez deux brigades, et mettez les chefs à ma disposition pour huit heures. »

Le général, subjugué par l'autorité de l'audacieux avocat, sortit sans répliquer.

Un instant après arriva le podestat, le comte Correr. Manin lui déclara nettement qu'il allait, ce matin même, chasser les Autrichiens de Venise. « Voilà pourquoi je ne suis point allé au palais de la ville; ce n'était pas chose à délibérer en conseil. »

Mengaldo revint. Il avait réfléchi. C'était un homme de courage et un bon patriote, mais un vieil officier de l'Empire, peu confiant, comme tous les militaires, dans les forces irrégulières et les élans des masses. « Avant de te livrer la vie de milliers de citoyens, il faut que je sache comment tu t'y prendras. — Je ne sais pas encore; je sais seulement que je réussirai. — C'est une folie; je ne puis m'y associer [1]. » Et il se retira.

C'était grave : ce refus entravait et compromettait tout. Manin passa outre. Il fit demander sa compagnie. L'adjudant-major de son bataillon, l'avocat Benvenuti, la lui refusa. De toute la compagnie, son fils revint seul. Il dépêcha Degli Antoni à tous les chefs de la garde civique sur lesquels il croyait

[1] A. de La Forge, t. I, p. 262.

pouvoir compter, en les convoquant avec leurs gens pour midi, les uns à la place Saint-Marc, les autres aux environs de l'arsenal. A dix heures, le jeune officier de marine qui était déjà venu plusieurs fois, Salvini, accourt : « A l'arsenal! à l'arsenal! Tout de suite ou jamais! La marine est pour nous! Faites vite, ou Venise va être bombardée et mise à sac! »

Degli Antoni rentrait : Manin l'envoie pour la seconde fois en toute hâte conjurer Benvenuti de lui donner au moins quelques hommes résolus et bien armés. « Je ne mettrai pas mes gens à la merci d'un fou! » répond Benvenuti [1].

Manin eut un moment de vrai désespoir. Avoir tout amené si heureusement jusqu'à l'heure décisive, et se voir arracher des mains, par les siens mêmes, la délivrance de sa patrie! « J'ai fait mon devoir, s'écria-t-il; la faute ne sera pas mienne! »

S'il ne pouvait affranchir la cité, il voulut du moins la sauver. Il dicta à Degli Antoni des billets pour les principaux consuls, les priant, au nom de l'humanité et pour la sûreté de leurs nationaux, de protester contre le bombardement [2].

Il était onze heures et demie. Arrive le chef de bataillon du quartier San-Polo, Olivo; celui-ci enfin répondait à l'appel. Un rayon de joie reparaît dans l'œil de Manin : « A midi, tous, place Saint-Marc! » Sur ces entrefaites, on apporte une grave nouvelle. Le colonel Marinovitch, commandant en second de l'arsenal et l'agent présumé des plans de bombardement, vient d'être massacré par une bande d'ouvriers de l'arsenal. Les

[1] *Ricordi di Degli Antoni;* notes de madame et de mademoiselle Manin.

[2] Voyez la correspondance de Manin avec le consul anglais dans A. de La Forge, t. I, p. 264, 348, 349.

prévisions de Manin se réalisent : l'anarchie maintenant; tout à l'heure sans doute la réaction! Le prétexte des vengeances est trouvé pour l'ennemi. Plus une minute à perdre!

Il embrasse sa fille, prend sa femme à part et lui recommande le courage s'il vient à tomber quelques bombes sur la ville, et dit à son fils Georges : « A l'arsenal! — Qui sait si vous reviendrez ce soir? » lui dit sa femme, comme en plaisantant, devant sa fille. Elle souriait, l'angoisse dans l'âme. Elle ne reçut pas de réponse [1].

Ils partirent, le père l'épée à la main, le fils le fusil sur l'épaule. Deux amis gardaient la femme et la fille : ils avaient juré de mourir sur le seuil.

Manin ramasse un à un sur son passage quelques gardes civiques; il arrive à la place Saint-Marc : Olivo et ses gens n'y étaient pas. Degli Antoni rejoint Manin et lui apporte la réponse du consul anglais, qui ne voyait point d'apparence au projet de bombardement : le consul, à la réponse écrite, avait ajouté verbalement le conseil aux Vénitiens de se tenir tranquilles; il ne pouvait, avait-il dit, empêcher le gouvernement de prendre les mesures qu'il jugerait nécessaires pour le rétablissement de l'ordre [2].

Manin déchire la lettre. « En avant! » dit-il. La petite troupe grossissait peu à peu. Il avait maintenant une centaine d'hommes, la plupart sans autres armes que leurs sabres. Il les divise en deux sections, leur donne l'apparence de pacifiques patrouilles : le voilà devant l'arsenal de mer.

[1] Lettre d'Emilia Manin, du 26 mars.
[2] *Ricordi di Degli Antoni.*

Il retrouve à la porte deux chefs de bataillon et un premier rassemblement de gardes civiques : on avait laissé entrer une douzaine de ces gardes, dans le tumulte qui avait suivi le meurtre du colonel Marinovitch. Manin entre, charge Degli Antoni d'introduire successivement par petits groupes tous les gardes civiques présents et tous ceux qui surviendront, s'abouche avec le lieutenant-feld-maréchal Martini, commandant de la marine, et réclame nettement la remise de l'arsenal à la garde civique. Martini se récrie, proteste contre la réalité des projets de violence imputés au gouvernement, autorise les citoyens présents à s'assurer par eux-mêmes qu'il n'y a point dans l'arsenal de préparatifs de bombardement. Pendant que trois des assistants procèdent à cette recherche, Manin exige le désarmement de plusieurs bâtiments de guerre embossés dans les lagunes et sur lesquels on avait embarqué des fusées incendiaires et des Croates. Les trois citoyens envoyés à l'inspection reviennent annoncer que l'infanterie croate, qui occupe l'arsenal de terre, peut envahir l'arsenal de mer en forçant une simple grille de bois. « Il me faut vos canons! dit Manin à Martini. — Jamais! — C'est fait, dit un officier de marine; je les ai remis à la garde civique. — Vos munitions, maintenant! » reprend Manin. Le commandant de la marine cède. Manin va aussitôt faire braquer les canons sur les Croates et prendre, avec les officiers de marine, toutes les dispositions pour les commandements et pour la défense [1].

A son retour, il trouve le commandant de la marine, qui

[1] « On convint que le commandement de l'arsenal serait donné à Graziani, celui de la flotte à Marsich, celui de l'artillerie et des soldats de marine à Paolucci. » *Ricordi di Degli Antoni.*

avait voulu sortir, retenu prisonnier par la garde civique. Il fait sonner la cloche pour rappeler les ouvriers de l'arsenal, renvoyés après la mort de Marinovitch, et demande les clefs de la salle d'armes. Les gens de Martini prétendent ne pas les trouver. « Si je n'ai pas les clefs dans cinq minutes, je fais enfoncer les portes. » On apporte les clefs : Manin arme les gardes civiques et les ouvriers, organise ceux-ci en compagnies, et distribue les commandements. Il y eut là une scène touchante. Un vieil officier, le colonel Graziani, nommé commandant de l'arsenal et de la marine à la place de Martini, combattu entre la religion de la patrie et la religion du drapeau, supplia, à genoux et les larmes aux yeux, son ancien chef Martini de le délier de son serment. Martini refusa. Graziani comprit qu'il y a des devoirs naturels et inviolables contre lesquels ne sauraient prévaloir les conventions arbitraires des hommes : il se décida [1].

Sur ces entrefaites, on crie : « Aux armes! » Une colonne d'infanterie de marine débouchait devant la porte de l'arsenal. Les gardes civiques se mettent en défense. Le major Broday, commandant du corps d'infanterie, ordonne le feu. Les soldats restent l'arme au bras : ils étaient Italiens. Un d'eux lance au major un coup de baïonnette. Le peuple se jette sur lui; sans Degli Antoni, il était perdu. On le fait prisonnier [2].

L'œuvre était faite à l'arsenal. Manin sortit, et, en passant la porte : « Vive la marine vénitienne! vive l'Italie! vive Pie IX! VIVE SAINT-MARC! » s'écria-t-il [3].

[1] *Ricordi di Degli Antoni.*
[2] *Ricordi di Degli Antoni.*
[3] Notes de madame Manin.

Le vieux cri vénitien, après cinquante ans de silence, réveillait de nouveau les échos de la lagune.

« Vive la République! » reprit Manin. Et de longues et unanimes acclamations lui répondirent.

« A la place Saint-Marc! » dit-il aux groupes qui l'entouraient; « allez, répandez-vous par la ville; convoquez le peuple à Saint-Marc! »

Il entra dans une taverne avec son fils et deux amis, pour prendre un peu de repos et laisser le temps à la foule de répondre à son appel. Il était trois heures. A quatre heures, il reparaissait, acclamé comme un sauveur par tout un peuple, sur cette place Saint-Marc qu'il avait traversée à midi en croyant marcher à la mort avec son fils. Il monta sur une table, et, de là, planant sur la mer de têtes qui couvraient le forum de Venise, élevant d'une main son épée et déployant de l'autre le drapeau tricolore italien :

« Vénitiens, nous sommes libres! et nous pouvons doublement nous glorifier de l'être, puisque nous le sommes sans avoir versé une goutte de notre sang ni du sang de nos frères; car tous les hommes pour moi sont des frères! — Avoir renversé l'ancien gouvernement, ce n'est pas tout : il faut en constituer un nouveau; le meilleur pour nous me paraît la République, qui rappellera les gloires passées et y joindra la liberté des temps nouveaux. Nous ne nous séparerons point par là de nos frères italiens; mais nous formerons au contraire un des centres qui devront servir à la fusion successive de notre Italie en un seul tout! Vive donc la République! vive la liberté! vive Saint-Marc[1]! »

[1] Notes d'Emilia Manin.

Un tonnerre d'acclamations retentit d'île en île jusqu'aux extrémités de Venise. La garde civique se forma d'elle-même en carré, tira le sabre et jura de défendre au prix de son sang la nouvelle République et son fondateur.

« Ainsi, » écrivait, quelques semaines après, la digne femme de Manin : « Ainsi, dans Venise, prit fin la tyrannie, ainsi ressuscita la liberté; ainsi s'accomplit une révolution qui saisit de stupeur les contemporains et que la postérité croira fabuleuse!... La parole humaine est trop faible pour exprimer l'ivresse, le délire qui s'était emparé de tout le peuple. Les vieux pleuraient, les jeunes s'embrassaient : les mains battaient avec frénésie ou s'élevaient au ciel en actions de grâces. » Un vieillard, en entendant proclamer la République, tira de son sein une vieille image de lion sculptée en bois : « Je savais bien, s'écria-t-il, que Venise ressusciterait; voilà cinquante ans que je garde ce lion pour le *remettre hors*, le jour où il sera redevenu républicain. Je n'ai plus rien à demander à Dieu; je puis mourir maintenant [1] ! »

Une immense procession populaire reconduisit en triomphe le libérateur et le déposa, brisé de fatigue et de joie, auprès de sa femme et de sa fille, qui s'évanouit en le revoyant. Depuis sa sortie de prison, depuis cinq jours et cinq nuits, Manin n'avait pas, pour ainsi dire, fermé l'œil, et c'était en proie aux souffrances les plus incompatibles avec l'activité physique d'un tel rôle, qu'il avait pensé, parlé, agi sans relâche depuis le 17 mars : torturé par une âcre irritation de vessie et déjà ressentant les sourdes atteintes d'un mal plus profond encore,

[1] *Riminiscenze di A. Giustinian.*

il s'affaissa d'épuisement en disant : « Qu'on me laisse au moins cette nuit, ou je meurs! »

Il savait du reste que d'autres avaient entrepris d'achever et de régulariser en quelque sorte son œuvre révolutionnaire. Pendant qu'il s'emparait de l'arsenal, ce même général de la garde civique, Mengaldo, qui avait refusé de coopérer à l'attaque, avait tenté d'arriver pacifiquement au même but en allant inviter le gouverneur à remettre toutes les ressources et toutes les positions militaires entre les mains des autorités civiques, ou, en d'autres termes, à capituler. Palffy demanda une conférence au corps municipal [1]. La municipalité dépêcha au gouverneur des commissaires. Avesani, orateur de la commission, se signala par son énergie et posa impérieusement la question de l'évacuation. Ce dut être un moment bien amer pour ce superbe comte Palffy, qui jadis déclarait qu'avec les Italiens on n'avait que faire du canon; que le bâton suffisait. On savait la prise de l'arsenal. Les cris de la place Saint-Marc acclamant Manin et la République retentissaient jusque dans le palais du gouverneur. Palffy résigna ses pouvoirs, non dans les mains de la municipalité, mais dans celles du commandant de la place, le lieutenant-feld-maréchal comte Zichy. Le Hongrois Zichy était un homme éclairé et humain, et ses plus chères affections privées l'avaient fait Italien : il comprit qu'il risquait sa tête en ne se défendant pas, mais qu'en se défendant il commettrait un crime de lèse-civilisation; qu'un combat à outrance, dans cette ville remplie des trésors de l'art, causerait des malheurs irréparables, et que ce combat,

[1] *Ricordi di Degli Antoni.*

il ne pouvait le gagner. Les troupes italiennes ou semi-italiennes lui eussent fondu dans la main, et ce n'est pas avec deux bataillons de Croates et quelque artillerie allemande (moins de deux mille cinq cents hommes [1]), qu'il eût reconquis Venise! Il signa la capitulation qui devait lui coûter si cher [2] : que l'histoire, du moins, lui rende justice en écartant de sa tête les imputations de lâcheté ou de faiblesse!

Le commandant autrichien abdiquait dans les mains du gouvernement provisoire, dont les commissaires municipaux assumaient la responsabilité : il s'engageait à évacuer Venise avec les troupes étrangères. Les troupes italiennes, le matériel de guerre et les caisses publiques restaient.

Le soir, une proclamation du gouvernement provisoire annonça officiellement la chute du gouvernement autrichien et le pacte qui venait d'être conclu. Le peuple s'étonna et s'irrita de ne pas voir, sur ce document, les noms de Manin et de Tommaseo, ni celui de la République. Degli Antoni alla communiquer cette impression à Manin. « Ils font œuvre de miséricorde en me laissant tranquille, s'écria celui-ci; j'ai assez travaillé; mais communique-leur cette pièce! » C'était l'adhésion donnée d'avance par le consul sarde à la République. « Il y a bien autre chose à faire à cette heure que de discuter la forme du gouvernement, » répondit Avesani à Degli Antoni. « Qu'ils fassent comme ils l'entendent! dit Manin en relevant cette réponse; je m'en lave les mains! — Comment prends-tu la chose avec cette indifférence? — Sois tranquille,

[1] Lettre du consul anglais Dawkins dans A de La Forge, t. II, p. 205.
[2] Il fut condamné à mort, et la peine commuée en détention perpétuelle.

tu verras qu'il leur faudra encore recourir à moi. » Et, craignant les effets du mécontentement populaire, il dicta de son lit la proclamation suivante :

« Vénitiens!

» Je sais que vous m'aimez; et, au nom de cet amour, je vous demande de vous conduire, dans la manifestation légitime de votre joie, avec cette dignité qui convient aux hommes dignes d'être libres.

» Votre ami,

» Manin. »

Son beau-frère et Degli Antoni firent aussitôt imprimer et placarder dans tout Venise ces nobles paroles.

Le peuple les entendit : la première nuit de la liberté se passa sans aucun désordre; seulement, les membres les plus notables de la bourgeoisie vénitienne se réunirent et envoyèrent signifier à la commission gouvernementale leur mécontentement de l'exclusion de Manin, et réclamer la démission du président de la commission, Avesani. La commission abdiqua et remit ses pouvoirs à un de ses membres, le commandant de la garde civique, Mengaldo. C'était le 23 mars, à trois heures et demie du matin, trop tard d'une heure! car il avait été commis, cette nuit, comme nous le verrous, une faute dont on ne put arrêter les conséquences [1].

[1] *Ricordi di Degli Antoni*. Il s'était accrédité contre Avesani des préventions que nous n'avons point à discuter. Avesani supporte aujourd'hui l'exil avec une dignité qui vaut à sa stoïque vieillesse le respect de tous. Ce qui est sûr, c'est que Manin, comme l'a dit M. de La Forge, ne partageait pas ces préventions et eût désiré l'associer à son gouvernement.

On revenait donc à Manin, comme il l'avait prédit, et la révolution qu'il avait faite ne voulait être gouvernée que par lui. Le matin, Mengaldo, le podestat Correr, et quelques autres hommes de lumières et d'expérience, se réunirent auprès du lit de Manin[1]; il se concerta avec eux, puis se transporta à la municipalité, qu'encombrait l'élite des citoyens. Il entra, moins en tribun qu'en dictateur, cette fois, et imposa, plus qu'il ne proposa, son plan et sa liste de gouvernement, avec cette espèce de despotisme qui est le propre des grands hommes d'action dans les heures décisives, et qui s'alliait chez lui à une abnégation absolue. Il n'aimait pas le pouvoir pour le pouvoir; il n'était pas homme à l'envahir par ruse ou par force; mais, si l'on voulait de lui au pouvoir, il fallait que ce fût à ses conditions à lui; dans les crises, il n'admettait point une demi-confiance : il fallait qu'on l'acceptât ou qu'on le rejetât tout entier. Parmi les membres de son gouvernement, il avait placé un juif, Pincherle, et un artisan, le tailleur Toffoli, comme gages à la liberté religieuse et à l'égalité politique; ces deux hommes se montrèrent dignes de représenter deux grands principes.

A deux heures, la garde civique fut convoquée sur la place Saint-Marc; le chef religieux de la Vénétie, le patriarche, qui suivait maintenant le mouvement après s'être d'abord tenu à l'écart, bénit le drapeau tricolore au nom de Pie IX; le drapeau italien échangea un fraternel salut avec les drapeaux des Républiques française et américaine; puis le commandant Mengaldo proposa à la garde civique et au peuple la liste du gou-

[1] *Ricordi di Degli Antoni.*

vernement. La liste fut acceptée aux cris de « Vive Manin, président de la République! » et ce peuple fidèle mêla dans ses acclamations les noms de ses martyrs, les frères Bandiera et Moro, au nom de son libérateur [1].

[1] Nous retrouvons dans les notes d'Emilia Manin une page qui ressemble, parmi les récits de ce jour d'allégresse, à un glas tintant tristement entre des carillons de fête. La pauvre enfant, s'analysant elle-même avec une singulière vigueur de pensée et d'expression, se fait un remords de ne pas se sentir « pleine d'une ineffable joie » lorsqu'elle se retrouve, pour la première fois depuis la délivrance, sous les voûtes majestueuses de Saint-Marc, devant son père proclamé libérateur de la patrie. « Je devrais être au comble de la félicité, et un poids continuel s'appesantit sur mon cœur.... » Elle ne soulève un moment son fardeau qu'en voyant défiler dans un ordre imposant les bataillons civiques évoqués par son père. Toutes les impressions de la fille avaient leur écho dans le cœur du père, et il n'y eut jamais pour Manin un jour de joie sans mélange.

A la suite des notes de la fille, nous donnons ici une lettre de la mère qui n'est pas d'un moindre caractère, dans un sentiment différent.

*Teresa Manin à madame C***.*

« Venise, 3 avril 1848.

» Chère amie,

» L'ivresse dans laquelle nous avons vécu tous ces jours passés, et dont nous nous ressentons encore, ne m'a pas permis de m'occuper de quoi que ce fût : c'est ce qui a retardé ma réponse. Tout, jusqu'à ma famille, dont j'ai toujours si grand soin, a été négligé. Penser aux événements miraculeux qui nous ont délivrés d'une tyrannie de trente-trois années, c'était mon unique occupation; ces événements me semblaient un rêve, notre condition actuelle une vision. Oh! chère amie, comprenez notre félicité! Se lever le matin de son lit *esclave*, s'y coucher *libre* le soir. Si ceci ne semble pas un rêve, qu'est-ce qui le semblera jamais? Chère amie, pourquoi n'étiez-vous pas ici le jour de notre rédemption!... De pareils jours ne se retrouvent pas deux fois dans le cours d'une vie humaine!

» J'avais beaucoup souffert déjà avant ce jour, car je savais parfaitement à quels dangers mon mari s'exposait; mais jamais je ne lui ai dit : Arrête-toi. Et cependant, je vous l'assure, en le voyant comme hors de lui-même à force

Le gouvernement vénitien était reconstitué : une nouvelle phase de la vie de Manin commençait.

de tension d'esprit et de méditations sur la forme de gouvernement qu'il conviendrait d'adopter, j'ai craint parfois pour sa raison.

» Mais mon anxiété et ma terreur furent au comble, lorsqu'il vint m'annoncer que peut-être Venise serait bombardée dans la journée.... Quand je le vis écrire aux divers consuls pour protester contre cette mesure, et que je l'entendis appeler Giorgio et lui dire : « Viens avec moi à l'arsenal ! » ce que j'ai souffert dans ce moment, vous pouvez l'imaginer beaucoup mieux que je ne saurais le décrire. Je crois que peu de femmes se seraient conduites alors comme je l'ai fait : je ne voulus pas même embrasser mon mari ni mon fils pour ne pas m'attendrir davantage. Quelles heures de onze à cinq heures! J'étais certaine que, si l'un de mes bien-aimés était tué, l'autre ne manquerait pas de le suivre.

» Enfin, vers cinq heures, les cris d'une grande foule qui s'avançait vers ma maison vinrent délivrer mon âme de ses angoisses : j'entendis distinctement le cri de *Vive Manin!* Dès ce moment je fus sûre du succès. *Vive Saint-Marc! vive la République!* m'écriai-je à mon tour, car je savais que mon mari devait proclamer la République sur la place Saint-Marc.

» Pour la seconde fois depuis cinq jours, je vis mon mari comme ramené en triomphe à sa maison. Deux fois en cinq jours, c'était trop pour mes forces! Pourtant, je me contins dans ma joie, comme j'avais fait dans ma douleur; j'embrassai mon mari comme le libérateur, le premier, entre tous, de ma patrie; j'embrassai mon fils, qui, à seize ans, avait montré du courage et le sang-froid de l'âge mûr.... Et, en moi-même, je me glorifiai de tous deux.

» Je voudrais vous dire mille choses, mais le temps me manque. J'ai lu à mon mari votre lettre et celle du citoyen Louis, et il en fut ému. Pour votre fils aussi, me disait-il, une belle et glorieuse voie est ouverte dans notre République.... Quiconque réunira talents et honnêteté y trouvera honneur et récompense; cela est indubitable. L'avenir de nos fils est donc assuré, chère amie.

» Je finis.

» Votre Teresa. »

LIVRE DEUXIÈME.

Politique de Manin. — Soulèvement de la Vénétie. — Affaire de l'escadre. — Radetzki chassé de Milan. Soulèvement de la Lombardie. — Question de l'appel à la France. Manin, Tommaseo et le Gouvernement provisoire français. Que devait faire la France? — Charles-Albert. *Fara da sè.* — Les Milanais. — La République vénète n'est pas reconnue officiellement à Paris. — État de l'armée autrichienne. — Affaire du *Lloyd*. — Les *croisés*. — Campagne de Lombardo-Vénétie. — Le général Durando et le pape. L'encyclique du 29 avril. — Échec de Cornuda. — Les Autrichiens deux fois repoussés devant Vicence. — Défection du roi de Naples. — Curtatone et Goito. Chute de Vicence et des provinces vénètes. — Politique des cabinets français et anglais. Vues de M. de Lamartine. Correspondance de lord Palmerston. — Mission de M. de Hummelauer à Londres. Négociation à Vienne et à Milan. — Résolution du gouvernement français. — *Le 23 juin* à Paris. — Question de la fusion avec le Piémont. Les provinces se déclarent pour la fusion. Vues de Manin à cet égard. — La garde civique de Venise demande l'intervention française. Les gouvernements italiens s'y opposent. — Assemblée de la province de Venise. Séance du 4 *juillet*. Manin accepte la fusion et quitte le pouvoir. — Défaite de Charles-Albert. — Prise de possession de Venise par les commissaires piémontais. — Chute de Milan et armistice Salasco. — Le 11 *août*. — Soulèvement de Venise. *Governero io*. Manin reprend la dictature.

La cité était libre : la grande patrie s'affranchirait-elle? Venise resterait-elle libre par la délivrance de l'Italie? Manin n'était pas de ceux qu'enivre une première victoire; il n'ignorait pas l'immense complication des éléments parmi lesquels s'agitait la révolution italienne; le succès était possible : c'était assez, avait-il cru, pour que ce fût un devoir d'agir. Il n'était pas certain de vaincre; mais il était certain au moins

de relever l'honneur de sa patrie. Il connaissait ces populations si durement jugées par l'Europe, et il pensait que l'Italie, une fois en action, pourrait encore être malheureuse, mais qu'elle ne serait plus méprisée : il était sûr, au moins, de sa Venise, et savait ce qu'il en pourrait faire. Obliger le monde à revenir sur le compte de l'Italie, faire que le monde, quoi qu'il advint, la sût vivante et indestructible, lui rendre enfin le respect des nations : cette pensée, et c'est là sa vraie grandeur, le préoccupait plus que le succès même. « Vous nous appeliez des parleurs, des déclamateurs de théâtre, écrivait-il plus tard; j'ai fait en sorte que vous ne pussiez plus le dire de Venise[1]. » Et il débuta, dans cette ville splendide où tout porte à l'éclat et à la représentation, par montrer le successeur des doges gouvernant avec la simplicité de formes d'un puritain d'Amérique. « Le temps de l'Italie artiste est passé : faisons voir une autre Italie! »

Le bon sens de ce peuple le comprit, et le plus grand des prestiges fut pour lui de s'abstenir de tout prestige[2]. Point d'appel à l'imagination, qui surexcite, puis laisse retomber les âmes; ne point éblouir le peuple; le gouverner par la raison et par le sentiment; ne jamais lui céder sur les choses

[1] Notes manuscrites.

[2] « Ce qui me déplaisait en Italie, c'était le défaut de la déclamation, de l'exagération : je préférai l'opposé, peut-être jusqu'à l'excès. Je m'abstins le plus possible des pompes, des représentations, des cérémonies théâtrales.... J'avais toujours présente à la pensée une maxime de Tommaseo : *Le soldat vraiment courageux combat et se tait.* Les étrangers nous appellent parleurs : j'ai voulu qu'on ne le pût dire de Venise. » (Notes manuscrites.) « S'abstenir de pompe est un indice qu'on est disposé à rentrer dans la vie privée. » (*Ibid.*)

injustes et ne jamais demander un dangereux secours à ses colères aveugles. « Le peuple (et toute masse d'hommes est peuple!) le peuple a des instincts généreux et des instincts farouches; malheur si on le laisse entrer dans cette dernière voie! il devient une bête sauvage. Le premier sang versé donne soif de sang; une fois dans la voie de la cruauté, on n'en sort plus; on ne peut ni retourner en arrière ni s'arrêter. De là la nécessité de s'y opposer dès le principe avec une énergie désespérée[1]. »

Un seul meurtre, celui de Marinowitch, avait ensanglanté la révolution de Venise[2]; Manin était décidé, au prix de sa vie, à n'en pas souffrir un second.

Justice et ordre au dedans, fermeté inflexible au dehors: tels étaient les principes dont il ne devait jamais se départir. Point de transaction avec l'Autriche. Les tentatives de réforme pacifique avaient été utiles pour préparer la Révolution : une fois la Révolution venue, toute négociation serait un leurre; toute promesse faite par l'Autriche serait infailliblement violée; tout accommodement qui reconnaîtrait à l'Autriche un droit quelconque sur l'Italie ramènerait la tyrannie étrangère. Étroite union avec les divers États italiens, quelle que soit la forme de leur gouvernement, pourvu qu'ils coopèrent à la guerre de l'indépendance et jusqu'à ce qu'une constituante italienne ait décidé de l'organisation de la Péninsule. Union particulièrement intime avec la Lombardie, sœur d'esclavage et de délivrance. Appel à l'alliance française, corol-

[1] Notes manuscrites.

[2] Et encore les causes de ce meurtre avaient-elles été plus privées que politiques; les ouvriers détestaient cet officier, à cause de sa sévérité.

laire indispensable de la résolution de ne jamais transiger avec l'Autriche.

Toutes ces vues, il les avait bien arrêtées dans son esprit à l'avance[1]. Entre le tourbillon du gouvernement et le tourbillon de la guerre, ce n'était plus le temps des longues méditations. Les événements se précipitaient comme la foudre. On ignorait encore l'issue de la bataille engagée depuis plusieurs jours dans Milan; mais on savait que l'insurrection s'étendait de proche en proche. Dans la nuit du 22 au 23 mars, la garde civique du bourg de Mestre s'était emparée de la grande forteresse de Malghera[2], qui commande la chaussée du chemin de fer de Venise; l'énergique population de Chioggia avait, le 23 au soir, fait capituler sa citadelle; tous les abords de Venise, lagune et plage, étaient dégagés presque sans coup férir; le 24, Padoue, que comprimait la division du général d'Aspre, était évacuée précipitamment par ce corps autrichien, ce qui faisait pressentir de mauvaises nouvelles pour l'ennemi. Tout se soulevait dans les provinces vénètes; le mouvement avait gagné le fond du Frioul dès le 23, et l'importante forteresse de Palma-Nuova était livrée sans combat par la panique de sa garnison et de son commandant.

Un grave échec jetait toutefois une ombre sur ces heureux commencements. Dans la nuit du 22 au 23 mars, l'éphémère

[1] Ses premiers actes manifestèrent l'esprit de son gouvernement : 23 mars, décret promettant toute sécurité aux étrangers de toute nation, quels que soient leurs antécédents politiques; 28 mars, abolition de la peine du bâton et des verges dans l'armée et la marine; 24-25 mars, réformes judiciaires et fiscales; 29 mars, égalité des droits entre les citoyens de toutes religions.

[2] Ou Marghera, suivant la prononciation vénitienne.

commission gouvernementale établie la veille avait commis, un moment avant de se dissoudre, une faute que Manin ne put réparer. Rien n'était plus urgent que de s'emparer de la flottille autrichienne mouillée dans le port de Pola, en Istrie : autrichienne de nom, vénitienne de fait, et montée par des Vénitiens et des Dalmates, cette petite escadre eût répondu sans hésiter à l'appel de Venise : la commission décida d'envoyer sur-le-champ à Pola le seul bateau à vapeur qu'elle eût sous la main, et qui faisait le service de la compagnie du *Lloyd* autrichien, entre Venise et Trieste. L'ex-gouverneur, le comte Palffy, à qui l'on avait promis de l'embarquer aussitôt que possible, demanda à prendre passage sur ce paquebot. A aucun prix, on n'eût dû y consentir; mais l'extrême facilité de la délivrance, comme l'écrivait peu de jours après madame Manin, avait tourné les meilleures têtes et inspiré une confiance folle. Malgré les représentations du commandant de la garde civique Mengaldo, le permis d'embarquer fut délivré au comte Palffy, et le capitaine du bateau à vapeur eut ordre de le mener à Trieste après avoir porté ses dépêches à Pola. Une fois en mer, Palffy et ses gens intimidèrent le capitaine et le contraignirent de gouverner droit sur Trieste. Au lieu de la dépêche vénitienne, ce furent des dépêches autrichiennes qui arrivèrent à Pola : les forts de Pola furent avertis avant l'escadre; leurs batteries empêchèrent les navires de sortir du port, et l'occasion fut perdue sans retour : sur onze bâtiments de guerre, deux seulement, qui étaient en mer, purent regagner Venise. Si l'on eût enlevé l'escadre, toute tentative de blocus contre Venise eût été impossible à l'Autriche, quelles que fussent les chances de la guerre : c'eût

été Venise qui eût bloqué Trieste, et peut-être enlevé Pola et Fiume et soulevé l'Istrie et la Dalmatie, où vibraient les sympathies les plus ardentes[1].

Les glorieuses nouvelles de la terre ferme ne permirent pas à la population vénitienne de sentir alors toute la portée de ce revers maritime. Le 25 mars, on avait eu enfin l'avis assuré de la victoire des Milanais : une ville de 160,000 âmes, sans organisation et presque sans armes, avait, après cinq jours de carnage, chassé de ses murs un corps d'armée de plus de 15,000 hommes, commandé par le général en chef autrichien en personne[2]. Les sauvages atrocités commises par les troupes

[1] Relation du capitaine Maffei, ap. *Gazetta di Venezia*, du 15 avril. — *Ricordi di Degli Antoni.* — Autre Relation, par le comte Comello; ms.

[2] Radetzki avait, le premier jour, dans Milan, plus de dix mille hommes (dix bataillons, cinq escadrons, vingt-quatre pièces de canon, outre les pièces de position de la citadelle; les bataillons autrichiens étaient de près de mille hommes), et il fut renforcé par toutes les garnisons voisines, excepté deux bataillons qui furent faits prisonniers à Monza et à Como par les insurgés des petites villes et des campagnes. (Voyez l'état officiel de l'armée autrichienne dans A. de La Forge, t. I, p. 359.) L'indifférence politique des campagnes lombardes a été fort exagérée : dans la première phase de la guerre nationale, les paysans se levèrent par milliers autour de Milan, de Como, de Mantoue, etc.; ils vinrent très-résolûment au secours de Milan et contribuèrent beaucoup à obliger l'armée autrichienne à la retraite en lui coupant les vivres. — Suivant les récits italiens, un millier de citoyens de tout sexe et de tout âge auraient péri dans Milan, et la perte de l'ennemi aurait atteint quatre mille hommes. Les journées de Milan sont, il faut le dire à l'honneur des Italiens, le plus beau combat, ou plutôt la plus belle série de combats de rues, qu'on ait vu depuis le commencement de la révolution française; une population cinq fois moindre que n'était celle de Paris en 1830 défit un corps d'armée supérieur aux forces que vainquirent les Parisiens en Juillet. Paris, en effet, n'eut sérieusement affaire qu'à une dizaine de mille hommes de la garde; les quelques régiments de ligne présents en Juillet, fort peu sympathiques aux Bourbons, ne prirent qu'une faible part à la lutte.

autrichiennes n'avaient servi qu'à exalter l'ardeur de l'insurrection sans l'entraîner à des représailles qui eussent souillé son triomphe [1]. Radetzki se retirait dans un affreux désordre, et les divers corps autrichiens semblaient comme submergés dans les flots d'une mer soulevée. Toute la Lombardie se réunissait autour de Milan; toute la Vénétie autour de Venise. Le 24 mars, le gouvernement vénitien avait proclamé l'égalité des droits entre la cité et ses anciennes provinces, et annoncé que la constitution de la République vénète devrait être l'œuvre commune des députés de tout l'État [2]. Toutes les provinces, moins Vérone, encore occupée par l'ennemi, répondirent en envoyant leur adhésion à Venise. Le 31 mars, un nouveau décret invita les comités provinciaux à élire chacun trois conseillers pour former une consulte auprès du gouvernement vénitien en attendant la réunion de la Constituante. Tommaseo eût voulu davantage pour les provinces : il demandait que leurs délégués fissent partie du gouvernement. Dans un état normal, c'eût été très-juste; mais, dans la crise de la révolution et de la guerre, mettre le pouvoir aux mains d'un comité de vingt-cinq personnes pouvait tout perdre, et Manin n'y consentit pas.

[1] Le trop fameux comte Bolza, le chef de la police, objet de si légitimes haines, ne fut pas même maltraité par ceux qui l'avaient pris. Sur les barbaries autrichiennes, voyez une lettre de M. Cesare Cantù dans la *Raccolta di tutti gli atti*, etc., t. I, p. 475, et l'ouvrage de M. de La Varenne : *les Autrichiens et l'Italie*, p. 217-220; 1858; in-12.

[2] « L'exemple que nous devons donner est, avant tout, celui des réformes sociales et morales, plus importantes même que les réformes politiques, et celui d'une égalité, non pas subversive, mais juste et religieusement observée. » (*Raccolta*, etc., t. I, p. 96.)

Il n'y avait pas lieu de se relâcher d'une vigoureuse unité ni de s'endormir sur les premiers succès. Un moment, on avait pu espérer que la Lombardo-Vénétie s'affranchirait seule et d'un seul effort, avant tout secours du reste de l'Italie. Dans l'impétueux élan des premiers jours, il avait semblé que les deux grandes places d'armes de l'ex-royaume, Vérone et Mantoue, auraient la même fortune que les autres cités. Là aussi le peuple s'était levé en masse sous l'étendard aux trois couleurs, et, si les Véronais et les Mantouans eussent trouvé parmi eux, sinon un homme d'État tel que Manin, du moins des hommes capables de diriger et de soutenir le mouvement, le succès eût été possible à Vérone, malgré la force numérique d'une garnison que paralysaient la peur du vice-roi et l'anarchie dans le commandement. A Mantoue, le succès eût été certain : presque toute la garnison était italienne, et l'on fût entré à peu près sans coup férir dans la citadelle et dans les forts. Vérone et Mantoue perdues, Radetzki n'avait plus qu'à s'enfuir sans armée en Tyrol. La perte de Mantoue, même sans Vérone, eût suffi pour changer tout l'ensemble des opérations militaires.

Des hommes bien funestes à leur patrie, à Vérone la municipalité, à Mantoue l'évêque, s'interposèrent, négocièrent, leurrèrent le peuple par de vaines paroles; un temps irréparable se perdit; les garnisons menacées se renforcèrent des troupes allemandes et croates qui évacuaient les villes voisines, et Vérone et Mantoue retombèrent sous le joug.

La guerre était donc maintenue dans la Lombardo-Vénétie, l'ennemi conservant des places de refuge. Cette guerre, l'Italie entière, peuples et gouvernements, paraissait s'apprêter à y

concourir. La jeunesse de Gênes et de Turin avait couru aux armes en apprenant l'insurrection de Milan. Le roi Charles-Albert, après quelques jours d'hésitation, avait compris que l'honneur et l'avenir de sa maison et de sa couronne étaient perdus s'il n'agissait pas, et il avait pris le grand parti d'entrer en Lombardie à la tête de son armée : le grand-duc de Toscane, tout prince autrichien qu'il fût, n'osait refuser d'autoriser par ses proclamations la marche des volontaires toscans vers le Pô; d'autres volontaires partaient de Rome, et les troupes régulières du pape se portaient de Bologne sur Ferrare, sous les ordres du général Durando. Naples répondait à l'appel : le roi Ferdinand, ou plutôt le ministère libéral que les circonstances l'avaient obligé de subir, promettait le concours de toutes ses forces de terre et de mer. Enfin, comme pour répondre aux voix qui commençaient à demander une constituante italienne supérieure à tous les gouvernements locaux, le parti national imposait partout à ces gouvernements l'unité du drapeau, l'étendard tricolore de la Révolution italienne.

L'Italie devait-elle tenter de se suffire à elle-même? L'opinion de Manin, nous l'avons vu, était parfaitement arrêtée d'avance sur ce point capital. Manin n'admettait pas qu'on décidât une question de vie et de mort par des motifs d'orgueil national et de point d'honneur exagéré; il ne s'agissait plus, pour l'Italie, armée et vaillamment engagée dans sa propre cause, de se laisser disputer, comme un corps mort, ainsi qu'en 1796, entre la France et l'Autriche, et il n'y avait point à craindre que la France intervînt autrement qu'en auxiliaire. Manin savait bien que ce n'était pas au delà des

Alpes qu'elle souhaitait d'exercer des revendications de territoire; il ne craignait donc point les conséquences de l'intervention française, et il jugeait les intérêts de la République française et ceux de la Révolution italienne trop étroitement liés pour supposer que cette intervention pût être refusée. Dès le 23 mars, le vice-consul français avait déclaré au gouvernement vénitien qu'il ne doutait pas d'être immédiatement autorisé par le Gouvernement provisoire de France à reconnaître la nouvelle République. Le 28, Manin, comme président du Gouvernement provisoire vénitien et ministre des affaires étrangères, notifia la reconstitution de la République vénète aux cabinets italiens et aux cabinets de Paris et de Londres. Dans sa lettre au gouvernement français, il remerciait d'avance la France d'un appui « qui donne beaucoup à espérer, rien à craindre; les secours venant d'un pays dont Lamartine est ministre ne sauraient être dangereux[1]. » Deux jours après

[1] *Raccolta*, etc., t. I, p. 354. La lettre au ministre des affaires étrangères d'Angleterre était très-belle et très-habile; jamais homme n'a su mieux approprier son langage au caractère des hommes et des peuples avec lesquels il traitait.

Le Gouvernement provisoire de Venise au vicomte Palmerston.

« Venise, 28 mars.

» *Au ministre des affaires étrangères du royaume britannique.*

» Les provinces de l'ancien État vénitien, en prenant le nom de République, ont cru obéir à leur passé et à la nécessité des choses. Une nation telle que la nation anglaise, chez laquelle le respect des traditions est une espèce de dogme social, doit sentir ce qu'il y avait de sacré pour ces provinces dans leurs anciens souvenirs.... Un gouvernement constitutionnel, dans ce pays et dans l'état actuel des esprits, n'aurait été qu'une transition incommode, dangereuse, et la cause de révolutions peut-être suivies d'un despotisme pire que

(30 mars), Manin écrivit une seconde lettre au ministre des affaires étrangères de France, à M. de Lamartine :

« Par une circulaire adressée à vos agents diplomatiques » (4 mars), vous avez déclaré que les traités de 1815 avaient » cessé d'exister en droit, et que les circonscriptions territo- » riales de ces mêmes traités *n'étaient plus admises qu'à titre de* » *fait*. Aujourd'hui, par rapport au territoire vénète, ce *fait* » *n'existe plus! L'heure de la reconstruction a sonné, pour la na-* » *tionalité opprimée des Italiens, dans les décrets de la Provi-* » *dence* [1]. »

Tommaseo, membre du gouvernement vénitien et ami personnel de M. de Lamartine, avait joint à la dépêche de Manin une lettre où il demandait au ministre français un envoi immédiat de fusils et la cession d'un navire de guerre [2]. Deux agents vénitiens partirent immédiatement pour aller négocier cette affaire à Paris.

Tommaseo reçut de M. de Lamartine une réponse privée,

les précédents. Nous avons cru que le seul moyen de rester indépendants, c'était d'être libres; mais le même sentiment qui nous conseillait une telle résolution nous impose le respect de tout gouvernement établi. Nous ne doutons point des sentiments de cette grande nation où le sentiment de liberté est un instinct, et qui, par la grandeur de ses vues et la persévérance de ses volontés, rappelle plus que toute autre les succès et les gloires de Rome ancienne. Le drapeau vénitien, en rencontrant sur les mers le drapeau britannique, recevra toujours, nous l'espérons, un salut amical.

» Pour le Gouvernement provisoire de la République vénitienne,

» Le président :

» *Signé :* MANIN. »

[1] Allusion à une phrase de la circulaire de M. de Lamartine sur l'intervention *éventuelle* de la France en faveur des nationalités opprimées.

[2] Documents inédits.

en date du 18 avril, pleine d'expressions de sympathie pour l'Italie et pour Venise; mais le gouvernement vénitien n'eut pas de réponse officielle[1]. Un nouveau consul général de France, M. Limperani, arriva à Venise, mais sans instructions spéciales. Ce consul ne put qu'exprimer au gouvernement vénitien ses sentiments personnels, très-vifs pour la cause de Venise, et les sympathies de l'opinion publique en France. « Tout le monde sait, dit-il à Manin, que les affections de la France, quand elle possède la liberté de ses mouvements, ne sont jamais stériles. — J'espère, répondit Manin, que les efforts réunis des différents États de l'Italie, que l'ardeur qui anime les populations de la Péninsule, suffiront pour chasser l'ennemi; au besoin, on aura recours à la générosité de la France; dès à présent, cependant, on serait heureux de voir quelques bâtiments de la marine française se montrer dans l'Adriatique, et je vous prie instamment, citoyen consul, d'en faire la demande au ministre des affaires étrangères[2]. »

Cette requête était fort au-dessous des vœux réels de Manin; nous verrons bientôt quelles circonstances l'obligeaient à limiter ainsi sa demande de concours. Cette demande et celle de la reconnaissance officielle de la République vénète furent réitérées à bien des reprises et chaleureusement appuyées par le

[1] Ses agents à Paris lui mandèrent qu'ils n'espéraient pas obtenir l'achat d'un bateau à vapeur de l'État, et qu'on ne leur accordait vingt mille fusils qu'en les payant comptant, ce qui devait entraîner de fâcheux retards. (Lettres de MM. Nani et Zanardini à Manin, des 9 et 11 avril; manuscrites.)

[2] Lettre de M. Limperani à M. de Lamartine, du 8 avril, dans A. de La Forge, t. I, p. 354.

consul, dans une suite de dépêches où M. Limperani montrait à quel point Venise et les hommes qui la gouvernaient méritaient l'intérêt de la France, et offraient à la politique française un sérieux point d'appui[1]. On ne peut pas dire que le Gouvernement français ait été mal éclairé par ses agents à Venise, comme sur quelques autres points; la France a été parfaitement représentée à Venise durant tout le cours de la guerre d'Italie, et l'on n'eût pu rien désirer de plus que de voir les avis de nos consuls complétement écoutés à Paris.

L'intérêt et le devoir de la France semblaient entièrement d'accord, quant à la reconnaissance et quant à la protection de la République vénète : il était, non pas de simple convenance, mais de stricte obligation pour la République française, de réparer Campo-Formio et de poser nettement à son début une politique différente de celle du régime qu'elle remplaçait, c'est-à-dire de poser sa raison d'être; et cette politique devait être une opposition ouverte à la monarchie autrichienne, ennemie, par sa nature même, du principe de nationalité que représente la Révolution française. Pour se rendre compte de faits qui trompèrent toutes prévisions et toute vraisemblance, et qui eurent des suites si fatales aux nationalités et aux libertés européennes, il faut jeter un coup d'œil, au point de vue international, sur les partis et sur les influences principales qui se manifestaient alors en France et en Italie.

Deux systèmes extrêmes se contrecarraient sourdement en France : l'un était la propagande armée; l'autre, la paix, le

[1] Voyez les dépêches des 12 et 15 avril dans A. de La Forge, t. I, p. 355-358, 352-354.

maintien des relations amicales avec tous les gouvernements qui existaient en Europe le 24 Février. La vérité n'était, à nos yeux du moins, ni dans l'un ni dans l'autre. Le premier, en voulant imposer la révolution démocratique au dehors, à la pointe des baïonnettes, n'eût fait que tourner contre nous les populations que nous eussions voulu soulever et qui étaient en très-grande partie disposées à se soulever pour leur propre compte, à l'exemple, mais sans la pression matérielle de la France. Le second, qui n'était au fond que la continuation de la politique du roi Louis-Philippe, en cherchant à enfermer la France chez elle, autant que possible, en visant à la réduire à influer sur l'Europe, comme on disait, par l'exemple des institutions libres et par les négociations, en lui interdisant non pas seulement de provoquer au dehors les révolutions *nationales* contre le régime européen de 1815, mais de les soutenir par les armes quand elles se produisaient spontanément ; le second prétendait imposer à la France un rôle bon peut-être pour l'Angleterre ou l'Amérique, mais absolument contraire à notre génie, et qui faisait du 24 Février une catastrophe sans motif et sans but ; il ruinait infailliblement chez nous la liberté qu'il prétendait fonder ; car, d'une part, il nous livrait à tout l'emportement de nos propres passions, enflammées par notre Révolution et refoulées sur elles-mêmes dans de stériles fureurs, faute d'un emploi légitime et glorieux de leur énergie[1] ; de l'autre part, il laissait étouffer les révolutions sœurs de la

[1] Si nous avions eu des *journées* en mai sur l'Adige, aurions-nous eu des *journées* en juin sur la Seine?... « Le gouvernement de la République française, écrivait l'ambassadeur anglais Ponsonby, aura besoin de la guerre pour se soutenir. » Du dehors, on voyait clair.

nôtre, nous écrasait sous la double imputation également fatale d'égoïsme et d'impuissance, et nous désarmait devant l'esprit de réaction, qui, vainqueur au dehors, ne pouvait manquer d'envahir à son tour la France, affaiblie, démoralisée par ses discordes.

L'opinion publique n'avait pas soutenu le système propagandiste dans des tentatives imprudentes et malheureuses sur nos frontières; elle se fût également prononcée contre le système pacifique, qui, du reste, n'avait pas osé se dessiner encore ouvertement, en cas d'appel adressé à nos armes par la masse de l'Italie insurgée. Le Gouvernement provisoire, persuadé qu'une énergique manifestation extérieure était nécessaire à la République et à la France, n'aurait point attendu, pour agir, que la pression de Paris se manifestât. Dès le 6 mars, le ministre des affaires étrangères Lamartine avait demandé la formation immédiate de quatre armées, dont une de cinquante mille hommes prête à entrer en Italie; le ministre des finances Garnier-Pagès avait déclaré qu'il saurait trouver des ressources: à plusieurs reprises, le ministre de la guerre Arago se tint prêt pour l'appel attendu et provoqué [1].

[1] Nous écrivons d'après les analyses des comités secrets du Gouvernement provisoire, écrites immédiatement par un de ses membres, M. Garnier-Pagès, qui a bien voulu nous les communiquer. Dès le 12 mars, l'énergique ministre des finances avait ouvert à la guerre un premier crédit de 114 millions. — Le 27, l'association nationale italienne, formée à Paris le 5 mars et présidée par Mazzini, qui se préparait à partir pour Milan, se présente au Gouvernement provisoire. M. de Lamartine *offre à l'Italie l'épée de la France*.... Mazzini répond qu'il espère que l'Italie *se suffira à elle-même*. (*Moniteur* du 28 mars.) A la fin de mars, M. de Lamartine dit au général Pepe, partant pour Naples, que la France est prête à envoyer cent mille hommes en Italie. Pepe, lui, ne

Pour le malheur de l'Italie, pour le malheur de la France, l'appel ne vint pas!

Une agitation étendue et bruyante s'était propagée en Italie contre le recours à la France : beaucoup d'esprits en étaient venus à méconnaître la différence radicale qui sépare le coupable appel à l'étranger dans les luttes civiles, de l'appel tout naturel aux amis du dehors contre une tyrannie étrangère. Dans ce grand réveil des nationalités opprimées qui éclata en 1848, à force de sentir leur individualité, elles sentirent peu, tout d'abord, leur solidarité nécessaire et se heurtèrent isolément à leur ennemi commun, le régime de 1815, ou même s'entre-heurtèrent à son profit, et ce fut la principale cause de leurs revers. Pour ne parler que de l'Italie, il y eut dans l'opposition à l'assistance étrangère un mélange de sentiments généreux et irréfléchis chez un grand nombre, d'antipathie systématique chez quelques-uns, de rancunes trop fondées à certains égards sur nos anciens torts, d'appréhensions beaucoup moins fondées, enfin d'intérêts et de passions politiques chez ceux qui redoutaient l'esprit républicain et les sectes françaises, tout en haïssant l'Autrichien.

Cette dernière situation morale était surtout celle d'un homme qui allait jouer le principal rôle dans la guerre d'Italie, d'un homme qui a été et a dû être bien diversement jugé, l'infortuné roi de Sardaigne. Ce n'est pas nous qui troublerons sa mémoire par des paroles amères! Il est mort pour sa patrie! Le dévouement de ses derniers jours a noblement

rejette pas, tant s'en faut, l'alliance française, mais dit que trente mille hommes suffiront, et alors, c'était vrai. (*Hist. des révolutions et des guerres d'Italie*, par le général Pepe, p. 22.)

expié les erreurs de sa vie, et sa dernière consolation a dû être d'entrevoir, avec le regard prophétique des mourants, l'avenir meilleur dont les germes, fécondés par ses malheurs mêmes, devaient croître sur sa tombe. Comme nous le disait, devant le portrait de Charles-Albert, le grand exilé de Venise, qui pourrait garder un ressentiment et se défendre d'une émotion douloureuse à l'aspect de cette figure sillonnée de tant d'angoisses, agitée de tant de troubles et de poignantes incertitudes, tourmentée et comme déchirée entre tant d'impulsions contraires? Compromis, au début de la vie, par une faute et par un malheur qui lui ont valu la double haine de l'Autriche et de la Révolution, dominé par le parti jésuitique qui abuse de sa dévotion rigide, qui le lie au dehors à toutes les causes rétrogrades, qui le pousse à des rigueurs cruelles, mêlées de secrets remords, envers les amis, les complices des généreux desseins de sa jeunesse; et, pourtant, gardant toujours au fond de l'âme le courage et les ambitions traditionnelles de sa maison, associés à une passion sincère pour la patrie italienne, à une aversion profonde pour le dominateur tudesque, il s'était vu tout à coup entraîné, par le cours impétueux des événements, des bras des jésuites et des absolutistes dans ceux des patriotes et des libéraux, et porté à la tête d'une guerre de révolution, avec l'Autriche en face et la République française et le socialisme en arrière. Qu'on juge du chaos où se débattait, entre tous les éléments du passé et de l'avenir, cette âme indécise, qui ne sut se trouver résolue que devant les canons ennemis! C'est là le secret de tant de paroles et d'actions contradictoires qui lui ont été imputées à perfidie, avant que l'auréole du sacrifice et de la mort eût tout couvert.

Une déplorable et inévitable défiance réciproque le séparait donc des républicains de France et d'Italie : les républicains français étaient persuadés qu'il n'attaquait l'Autriche que pour s'approprier Milan, affranchi sans lui, et traiter ensuite aux dépens de Venise et se retourner contre nous. Lui, de son côté, croyait que, si les Français descendaient, ce serait pour lui passer sur le corps et renverser son royaume. Dans le cas le plus favorable, il était convaincu, non sans raison, que la France n'admettrait pas qu'il pût devenir roi de la haute Italie en restant duc de Savoie, et il n'était ni assez ferme politique ni assez exclusivement Italien pour sacrifier le vieil héritage aux destinées nouvelles. Il débuta par protester diplomatiquement auprès de notre Gouvernement provisoire, avec une persistance opiniâtre, non-seulement contre l'intervention de la France, mais contre la formation d'un simple corps d'observation sur la frontière française, corps qui lui était présenté comme la réserve éventuelle de l'Italie, et, dans la proclamation où il annonçait l'entrée de son armée en Lombardie, il lança ces mots devenus trop fameux : « Dieu a mis l'Italie en état de se suffire à elle-même »[1].

Bien loin de demander les conseils, les encouragements et l'appui, même éventuel, de la France, il ne notifia pas même son entreprise au Gouvernement provisoire, qu'il n'avait pas reconnu officiellement. La correspondance du marquis Pareto, ministre des affaires étrangères de Sardaigne, avec l'ambassadeur piémontais à Paris, marquis de Brignole, et ses conversations avec l'ambassadeur anglais à Turin, sir R. Aber-

[1] *Fare da sè* (23 mars).

cromby, étaient remplies des témoignages de ces craintes et de ces défiances vis-à-vis de la France [1]. La conduite amicale du Gouvernement français, lors de l'échauffourée de Savoie (commencement d'avril), ne changea rien à ces dispositions.

Le 11 avril, M. de Lamartine écrivait ceci à M. Bixio, ambassadeur de France à Turin : « Les événements d'Italie » nous inquiètent assez pour nous faire penser à l'éventualité » de la descente d'un corps d'observation en Piémont, avec le » consentement préalable du gouvernement sarde, *ou même* » *en devançant au besoin ce consentement*. Tâchez de savoir par » voie indirecte si, dans le cas de la marche d'un corps d'armée » français par la Savoie, les forts qui se trouvent sur la route » de la Maurienne feraient feu sur nous. »

M. Bixio répondit, le 15 avril, que l'intervention de la France, sans que son concours fût réclamé, serait regardée par tous les partis comme un acte de déloyauté. Les commandants des forts se défendraient avec énergie. L'intervention ferait en ce moment sur l'Italie l'effet qu'a produit sur l'Espagne la surprise de 1808. Le 20 avril, il insistait de nouveau : « Le caractère essentiel du mouvement qui agite l'Italie et qui la distingue profondément de tous les mouvements antérieurs, c'est qu'il est avant tout italien. » Et il se résumait, dans toutes sés dépêches, en disant : « Ne devancez pas l'appel : attendez-le ; il viendra ! »

Charles-Albert était donc entièrement contraire à l'appel aux Français, comme Venise y était entièrement favorable ;

[1] Voir les dépêches de sir R. Abercromby à lord Palmerston, des 30 mars et 14 avril, ap. *Correspondence respecting the affairs of Italy*, part. II, p. 278, 353.

cette sage population, la seule de l'Italie qui eût un terrible et trop légitime grief contre la France nouvelle, était précisément la seule qui se fût mise au-dessus de toute prévention antifrançaise, comme de toute présomption italienne. La question dépendait de la Lombardie. Si elle appelait les Français et s'unissait à la Vénétie, notre Gouvernement provisoire répondait à l'appel, et Charles-Albert était obligé d'opter entre l'alliance de la France et celle de l'Autriche.

Milan était divisé : les hommes de tête et de main, parmi les chefs de la bourgeoisie et des artisans, les Cattaneo, les Cernuschi, etc., dont l'héroïsme avait accompli la révolution préparée par les luttes légales de l'aristocratie, voulaient l'alliance française et la République lombardo-vénitienne ; l'aristocratie voulait l'union de la Lombardie à la monarchie constitutionnelle du Piémont, et repoussait les Français parce que Charles-Albert les repoussait [1]. C'étaient là deux partis sérieux ; entre les deux, il n'y avait point de place pour un troisième ; ce troisième, pourtant, apparut : ce fut le parti des républicains qui ne voulaient ni de Charles-Albert ni des Français ! et ce

[1] Sa première pensée n'avait pas été de les repousser. Le 27 mars, le Gouvernement provisoire lombard écrivait au Gouvernement provisoire français dans les termes suivants : « Nous avons cru pouvoir adresser au Gouvernement de la République française l'expression de notre respect et de notre sympathie.... C'est à ce Gouvernement, qui a déclaré si solennellement de vouloir venir en aide à toutes les nationalités opprimées et d'en hâter la délivrance, c'est au Gouvernement de la nation la plus brave et la plus généreuse du monde, de trouver le moyen de nous aider dans nos circonstances si difficiles. *Vive la République française ! vive l'Italie indépendante !*

» *Signé :* CASATI, BORROMEO, etc. »

Charles-Albert se hâta d'obliger le Gouvernement lombard à désavouer sa lettre, sous prétexte de l'expliquer.

parti de l'impossible eut malheureusement à se couvrir d'un nom alors en possession d'une grande autorité, du nom d'un homme qui avait conquis une vaste influence dans toutes les parties de l'Italie par ses écrits éloquents, par ses menées infatigables, par cet esprit absolu de nationalité qui, en réagissant avec une extrême énergie contre les vieilles habitudes d'égoïsme local, de *séparatisme*, faisait de lui intentionnellement le représentant de l'Italie entière, et non de telle ou telle province. Jaloux de la Révolution française et rêvant, dans son patriotique orgueil, non-seulement la délivrance, mais la primauté morale et politique de cette Italie qui avait déjà deux fois dominé le monde, Mazzini répétait le *Fara da sè* avec plus de passion que Charles-Albert lui-même; entre ses grandes facultés, il a eu rarement celle de distinguer la réalité du rêve.

Cette division paralysa l'opinion républicaine en Lombardie: l'appel n'eut pas lieu; Cattaneo et Cernuschi donnèrent leur démission dès le 31 mars; et Manin, ne voulant heurter ni la Lombardie ni le prince qui marchait en ce moment contre l'ennemi commun, dut limiter, comme nous l'avons vu, ses demandes de concours à la France, sans jamais en abandonner le principe.

Dans cette situation, que restait-il à faire à la France? Elle ne pouvait franchir les Alpes malgré le Piémont et la Lombardie. Elle devait, telle est du moins notre profonde conviction, reconnaître immédiatement la République vénète, comme réparation de Campo-Formio et comme négation en fait des traités de 1815, niés *en droit* dans le manifeste de M. de Lamartine.

Il n'en fut rien. La République française, qui eût tout fait si

l'Italie en masse lui eût tout demandé, ne fit pas ce peu que lui demandait une portion de l'Italie. Faut-il donc admettre qu'il y eût dès lors quelque part, dans le Gouvernement français, une pensée défavorable à Venise, une pensée de transaction avec l'Autriche aux dépens de l'indépendance vénitienne? — Nous pouvons affirmer que jamais cette pensée n'a été, nous ne dirons pas discutée, mais indiquée par personne dans les débats du Gouvernement provisoire. Toutes ses délibérations relatives à l'Italie ne respirent que le désir *unanime* de passer les Alpes [1]. Maintenant, tous voulaient-ils les passer dans le même but, dans le but de l'affranchissement complet de l'Italie?

Pour la majorité du Gouvernement provisoire, il semble que ce soit précisément parce qu'elle veut traiter avec l'Italie en corps contre l'Autriche, parce qu'elle veut forcer en quelque sorte l'appel formel et général aux armes françaises, qu'elle n'écoute pas le demi-appel de Venise et qu'elle n'oblige pas le ministère des affaires étrangères à reconnaître la République vénète. Si Venise eût réclamé une intervention armée immédiate, cette intervention eût été accordée de grand cœur par la majorité du Gouvernement provisoire; mais nous croyons que, dans ce cas, le ministre des affaires étrangères n'eût cédé que malgré lui à la majorité.

Le peu que demandait Venise et qu'elle n'eut point, parmi les grands chocs et les grandes choses qu'on rêvait, on n'en sentit point alors la conséquence. Ce peu était beaucoup en

[1] Ce que nous avançons ici sera complétement mis en lumière par l'importante publication que prépare M. Garnier-Pagès sur les événements de la première moitié de l'année 1848.

droit, et, en fait, ce premier acte eût commencé d'engager la France. La reconnaissance de la République vénète par la Suisse et les États-Unis n'était que la constatation d'un fait; par la France, c'eût été davantage : une promesse. Et ce qu'il fallait, c'était d'engager la France à tout prix.

C'était précisément ce que tâchait d'éviter le ministre des affaires étrangères, non par faiblesse, car le courage d'esprit n'était pas moindre chez lui que le courage de tempérament, mais par système. Passer les Alpes, il le voulait plus fortement que personne; mais ce n'était là pour lui qu'un moyen d'imposer la paix et d'en dicter les conditions. Couvrir Venise contre l'Autriche, c'eût été la guerre à fond. M. de Lamartine ne voulait pas la vraie guerre, la guerre de nationalité [1]; M. de Lamartine n'avait pas dans le principe de nationalité cette foi absolue et sans transaction qui est, à nos yeux, l'âme de la Révolution : représentant avec splendeur les idées de liberté, d'humanité, de modération dans le gouvernement intérieur, il ne représentait pas avec inflexibilité au dehors le droit nouveau, le droit des *Nations* contre les *États*. De ce monde du passé qu'il avait renoncé pour apporter à la République son grand nom et son génie, il n'avait pas tout quitté.

Ce fut un très-grand malheur que la dissidence intime qui existait à cet égard entre ses collègues et lui ne se soit pas

[1] Nous parlons d'après le témoignage de M. de Lamartine lui-même dans le *Conseiller du Peuple*, dans l'*Histoire de la Révolution de* 1848, dans la discussion soutenue par MM. de Lamartine et Bastide, en 1858, contre MM. de Cavour et de La Marmora. Nous devons dire que M. Garnier-Pagès, dans son ouvrage inédit, n'admet pas que M. de Lamartine ait eu cette politique durant les premiers temps de la Révolution de Février. Le public sera bientôt à même, nous l'espérons, de confronter notre travail avec celui de M. Garnier-Pagès.

révélée plus tôt, et que ceux-ci n'aient pas eu l'inspiration d'exiger la reconnaissance immédiate de Venise. Les suites de cette reconnaissance eussent en partie compensé le funeste *Fara da sè* de Turin et de Milan. Douloureux souvenir, qui doit être moins le reproche au passé que l'enseignement de l'avenir : les devoirs et les intérêts de la France au dehors ne changent pas comme ses constitutions intérieures!

L'intervention armée de la France, que refusaient le Piémont et la Lombardie, et que leur refus obligeait Venise d'ajourner, eût été ajournée peut-être sans péril imminent pour la cause italienne, si l'Italie, qui, dans ces premiers jours, avait des soldats, quoi qu'on en dise, avait eu des généraux. La Lombardo-Vénétie eût pu, nous l'avons montré, s'affranchir seule (nous ne disons pas se défendre seule), sans les fautes de Vérone et de Mantoue. Charles-Albert, à son tour, eût pu encore vaincre seul, s'il eût poussé droit à l'ennemi et jeté troupes régulières et volontaires sur les Autrichiens, sans donner à Radetzki le temps de se reconnaître. Voici, d'après des lettres d'officiers autrichiens, quelle était la situation de l'armée ennemie dans les premiers jours d'avril, c'est-à-dire de huit à quinze jours après l'évacuation de Milan :

« On ne peut imaginer un spectacle plus désolant! Des » charrettes pleines de blessés ; ici, un dragon coiffé d'un » bonnet de fantassin ; là, un canonnier avec le casque d'un » dragon ou l'habit d'un bourgeois ; à côté, un autre sans » habit : tous ces malheureux sous une pluie battante qui » augmente la déroute, et passant la nuit en plein air, cou- » verts de boue et de sang. Impossible de reconnaître la cou- » leur d'aucun uniforme. Nos chevaux, depuis plusieurs jours,

» n'ont pas vu d'avoine. Radetzki et tous nos vétérans disent » que, dans aucune guerre, on ne vit jamais rien de pareil [1]. »

« Notre situation épouvante ; elle empire chaque jour. Les » revers et l'âge ont fait perdre la tête à Radetzki..... Hier » soir encore, nous avons été appelés en conseil extraordi- » naire par lui, et pour la centième fois on a mis sur le tapis la » proposition de livrer une grande bataille (à Charles-Albert) » ou de traverser le Mincio et l'Adige, et d'aller nous joindre » à Nugent et Giulay. Chacun de ces partis eut de très-chauds » défenseurs, mais nul ne voulut démordre de son opinion, et » on en vint aux injures, comme toujours. Voyant la grande » discorde qui régnait, Radetzki devint furieux et s'écria en » français : « Vous ferez comme ces bêtes du conseil aulique » qui ont perdu l'Itâlie pour avoir voulu toujours attendre. » Cette canaille italienne finira par nous assommer. » Après » quoi, il est sorti et a couru à cheval pendant trois heures, » criant tout seul comme un insensé. Et cet homme, cepen- » dant, qui nous parle avec tant d'emportement, ne connaît » rien de notre situation ; il ne sait pas quelles plaies nous » rongent et combien tout est en dissolution parmi nous.

» Imaginez-vous, cher ami, qu'il n'y a pas ici deux officiers » qui s'accordent ensemble ; que toutes les déterminations les » plus folles, les plus hasardeuses, les plus déloyales même, » sont mises en délibération. Dans certains conciliabules, on » parle de passer, avec un grand nombre de soldats, du côté » des Piémontais ; dans d'autres, d'arrêter Radetzki et de le

[1] Lettre écrite de Castiglione, du 1er avril, à un journal allemand, ap. *Archivio triennale delle cose d'Italia*, VI, p. 352, et Montanelli, *Memorie sull' Italia*, t. II, ch. XXXVII.

» consigner aux avant-postes italiens. Ces propositions, qui » font frémir un homme d'honneur, trouvent cependant des » soutiens; tous les liens de la discipline et du devoir sont » brisés ou se relâchent; les quelques hommes intègres qui » restent encore n'ont plus qu'à mourir ou à fuir ce camp » souillé.

» Cette dernière résolution est la mienne. Ici, il n'y a plus » rien à faire qu'à se déshonorer : c'est pourquoi je veux » partir, afin que mon honneur me reste. Ici il me faudrait » participer ou à la désertion infâme de mon armée, ou peut-» être, ce qui est plus infâme, à l'arrestation de notre vieux » général. J'ai la conviction que, si les Piémontais nous atta-» quent promptement, nous ne nous défendrons pas : les sol-» dats jetteront bas les armes et se rendront prisonniers. Avant » de voir cela, je me ferais sauter la cervelle..... Nous avons » assisté aux funérailles de l'Empire! Qui l'eût dit, il y a deux » ans, à Metternich [1]?..... »

On vantait autrefois la solidité de l'armée autrichienne après les revers; on la battait fort souvent, mais on ne la mettait jamais en déroute : la force de sa discipline maintenait, comme une chaîne de fer, la cohésion de ses éléments si hétérogènes; mais, depuis que ces éléments, au lieu d'être les pièces d'une machine, étaient redevenus des corps vivants, depuis que les races diverses s'étaient réveillées et se débattaient dans la machine de l'Empire, on semblait sur le point d'apprendre ce que peut devenir, en cas de malheur, cette armée

[1] Lettre du 6 avril interceptée et publiée dans la *Raccolta*, t. I, p. 510. — En admettant qu'il y eût là quelque exagération, la réalité restait certes bien grave.

sans nationalité et sans autre lien que le drapeau, personnification inviolable de la patrie pour le soldat français, anglais, russe, mais idole abstraite et vaine pour le soldat d'un Empire qui n'est point une nation.

La lecture de ces documents serre le cœur, quand on voit combien la cause de la justice fut près d'un complet triomphe. On souffre à considérer par quelle série de fautes stratégiques et politiques un roi qui avait l'héroïsme d'un soldat, mais non pas le génie d'un capitaine, perdit une occasion irréparable et laissa se prolonger une campagne qui eût dû commencer et finir d'un seul coup de foudre; comment, par crainte de l'esprit républicain, ce roi découragea l'élan populaire, annula l'élément vigoureux des volontaires, des corps-francs, et réduisit aux proportions d'une guerre ordinaire cette guerre qui, pour garder chance de succès, devait demeurer une guerre de révolution, puisqu'on ne savait pas la décider par la grande stratégie; comment, enfin, l'aristocratie lombarde, qui avait préparé la Révolution par de louables efforts, ne sut pas la gouverner, et, après avoir écarté les hommes énergiques de l'opinion républicaine, tira si peu de parti des grands moyens qu'elle avait sous la main et seconda si faiblement, non par mauvais vouloir, mais par inexpérience, le roi qu'elle avait appelé!

Retournons à Venise, sur qui devaient, hélas! retomber les fautes d'autrui! Manin et ses collègues ne négligeaient rien pour organiser et fortifier la ville et le pays; et, s'il y eut, là aussi, quelques erreurs d'une bien moindre conséquence, ce n'est pas au gouvernement qu'on peut les imputer[1]. Ses

[1] Le général Ulloa, dans ses importants Mémoires, reproche aux hommes

premières ressources consistaient en 7,000 gardes civiques à Venise, et d'autres corps en nombre proportionnel dans les villes de terre ferme, 6,000 matelots et soldats de marine, 4,000 soldats italiens qui avaient abandonné le drapeau de l'étranger [1], l'arsenal et les forts bien garnis, quelques petits navires de guerre, et 10 millions de *lires* (8 millions et demi de francs) trouvées dans les caisses publiques; cette somme permit d'attendre qu'on eût avisé au remplacement d'impôts impopulaires ou immoraux [2], qu'il avait fallu supprimer ou réduire, afin de payer au peuple la bienvenue de la République. Un comité de défense avait été institué le 29 mars pour les questions militaires; on leva dix bataillons de gardes mobiles, faisant 6,000 hommes; on forma une légion d'artillerie et un corps de gendarmerie; on autorisa les provinces à disposer chacune chez elle, pour leur défense, des recettes et des fonds disponibles, et on leur envoya tout ce qu'on put d'armes, de munitions, d'argent même; on arma de petits bâtiments et des barques pour la garde des lagunes, la perte de l'escadre ne permettant pas de tenir la mer.

Les relations maritimes donnèrent lieu à un incident caractéristique. Trieste, après un mouvement libéral assez vif,

spéciaux auxquels Manin avait dû s'en rapporter, quant aux questions militaires, d'avoir trop donné à l'organisation purement défensive de la lagune et pas assez à la reconstitution d'une marine active; quoi qu'on eût fait, on n'avait pas les moyens de réparer la perte de l'escadre.

[1] On ne put les maintenir en corps, et il fallut les autoriser, pour la plupart, à retourner dans leurs provinces, où ils servirent de noyau aux milices. Ce qui resta forma un corps de gendarmes.

[2] La capitation, la loterie, le timbre sur les journaux, les droits d'entrée sur les bateaux pêcheurs, furent supprimés; l'impôt du sel fut réduit d'un tiers.

s'était retournée du côté de l'Autriche dès qu'elle avait vu sa rivale Venise rompre avec l'Empire autrichien; cependant la compagnie du *Lloyd* de Trieste avait, dans l'intérêt du commerce, obtenu du gouvernement vénitien la permission de reprendre le service de ses bateaux à vapeur, quelques jours interrompu. Sur ces entrefaites, les mauvais traitements exercés à Trieste sur des citoyens de Venise et de Chioggia, sur les équipages vénitiens de deux des navires retenus à Pola, puis amenés à Trieste, avaient excité une vive irritation dans le peuple. Lorsque le bateau du *Lloyd* entra dans le port (30 mars), la foule s'ameuta sous les fenêtres du palais du gouvernement, demandant à grands cris des représailles et la saisie du bateau, et interpellant le gouvernement.

Le président et ses collègues ne parurent point en corps aux fenêtres : le gouvernement ne répondit pas; mais Manin répondit. Il descendit seul, se mit à la tête d'un détachement de la garde civique et se dirigea vers la *Piazzetta*, la petite place qui communique de la place Saint-Marc au grand canal où était le bateau du *Lloyd*. La foule le suivit et fit silence :

« Je vous parle peut-être pour la dernière fois; car aucun » gouvernement n'est possible, s'il lui faut à chaque instant » venir justifier ses actes sur la place publique : je ne m'y » soumettrai jamais. Le bateau à vapeur est venu à Venise » avec la garantie du gouvernement; rien ne nous déterminera » à y manquer. Je suis tout prêt à abandonner le pouvoir que » le peuple m'a confié; mais, tant que je le garderai, je » mettrai autant de résolution à maintenir la paix et l'ordre » public que j'en ai mis à renverser un ennemi puissant....

» Nos ennemis se sont montrés lâches et cruels; mais la
» déloyauté et la cruauté n'ont jamais porté bonheur à aucun
» peuple; la République a garanti les propriétés privées; le
» bâtiment du *Lloyd* en est une; s'en emparer serait donc un
» acte de piraterie. N'amoindrissons pas le renom si bien
» mérité de la foi et de l'hospitalité vénitienne : opposez-vous
» énergiquement, au contraire, à tout acte qui frapperait le
» commerce, l'âme et la vie de Venise. Toute autre conduite
» serait digne de l'Autriche; laissons cela aux Metternich!
» Quant à moi, Manin, je n'y consentirai jamais, dût-il m'en
» coûter la vie! »

Le peuple se retira en criant : *Vive Manin! Vive la République!* et, le lendemain, une proclamation, signée de Manin et de Tommaseo, rappela aux Vénitiens, dans le plus simple et le plus noble langage, que les citoyens avaient d'autres moyens de communiquer leurs désirs et leurs conseils au gouvernement que les clameurs de la place publique. « Nous
» n'avons pas assumé les soucis, les labeurs, l'effrayante res-
» ponsabilité du gouvernement, pour perdre la dignité que
» nous avons conservée dans notre vie privée et dans des
» temps difficiles. — Citoyens, enlevez-nous d'un seul coup
» votre confiance; ou bien, dans ceux qui vous gouvernent,
» respectez-vous vous-mêmes! »

Tels étaient les ressorts par lesquels cet homme dirigea son peuple, qu'il ne flatta jamais et ne trompa jamais. Et ce peuple, jusqu'à la fin, se montra digne et capable d'être dirigé ainsi [1].

[1] Relation manuscrite écrite le jour même par Gerlin, secrétaire de Manin. — Dépêche du consul anglais Dawkins, du 31 mars; ap. A. de La Forge, t. II,

La guerre, cependant, absorbait toutes les pensées. Venise et la terre ferme témoignaient une égale ardeur : des bandes de volontaires avaient quitté la ville dès la fin de mars pour marcher sur Vérone, ce point décisif de la lutte, où l'on comptait trouver déjà les Piémontais. Un second départ eut lieu le 7 avril, dans des formes solennelles où la tradition du moyen âge se mêlait à l'esprit nouveau : le patriarche bénit les *croisés* de Saint-Marc et de la liberté, qui marchaient avec des prêtres dans leurs rangs, et une bannière à l'image de la croix en tête de leur colonne. Quant à Manin, il acceptait et favorisait ces réminiscences d'un passé lointain, avec les sentiments non point d'un chef de croisade, mais d'un politique grec ou romain vis-à-vis des traditions topiques de sa patrie, et Saint-Marc était pour lui le populaire symbole de sa Venise.

Le peuple s'enivrait de tout ce mouvement, de tout cet enthousiasme; mais Manin ne s'en exagérait pas le résultat. Fort pour la résistance dans ses lagunes, il sentait l'impuissance de sa République pour la guerre de campagne, si, avant d'avoir pu rien organiser, rien créer en grand, l'on était obligé de défendre immédiatement les provinces, avec quelques corps francs, contre une nouvelle armée autrichienne. Le sort, non de Venise, mais de la Vénétie, dépendait donc des secours qu'apporteraient les forces régulières des autres États italiens, mais, avant tout, des premières opérations de Charles-Albert. Quand Manin sut que Radetzki, après avoir d'abord reculé d'étape en étape avec ses troupes démora-

p. 313. — *Gazette d'Augsbourg* du 8 avril 1848; *ibid.*, p. 25. — *Raccolta*, t. I, p. 264.

lisées, avait tenté en vain de disputer le passage du Mincio; que le roi de Sardaigne, du 8 au 10 avril [1], l'avait rejeté sur l'Adige, le cœur du dictateur vénitien se dilata : il dut croire que le premier courrier apporterait la nouvelle de l'entière défaite des Autrichiens et de l'entrée des Piémontais à Vérone. Dès lors les Piémontais n'auraient plus qu'à se porter aux frontières du Trentin et du Frioul, et à fermer l'Italie aux corps ennemis formés dans la Carniole, la Carinthie et le Tyrol, qui arriveraient trop tard pour secourir Radetzki et trop faibles pour agir sans lui; la Vénétie aurait le temps de s'organiser et de se discipliner sous la protection d'une armée victorieuse.

A la place du triomphe espéré, Venise apprit qu'on avait laissé étouffer, par quelques détachements autrichiens, l'insurrection du Tyrol italien [2], et que Charles-Albert, au lieu de pousser à outrance Radetzki et de dissiper une armée battue d'avance, perdait son temps à faire des tentatives au hasard sur Peschiera et Mantoue! Quand les jours valaient des années, il laissa trois semaines à l'ennemi pour se refaire sur l'Adige : lorsque Radetzki se retrouva en état d'inquiéter Charles-Albert dans ses positions devant Peschiera, dont le roi pré-

[1] De deux à quatre jours après la date de la lettre interceptée qui montrait la situation de l'armée autrichienne comme si désespérée.

[2] Charles-Albert n'avait pas osé faire entrer ses troupes dans le Trentin, de peur de blesser la Confédération germanique, qui avait la prétention de traiter le Trentin, province italienne, en annexe du Tyrol, province allemande. (Voyez dans les *Memorie* de Montanelli, t. II, ch. XXXVIII, le récit des mouvements du Trentin, où lui-même, accouru *incognito* de Toscane pour soulever les montagnards des Alpes, brava héroïquement des périls bien pires que ceux du champ de bataille.)

parait le siége, Charles-Albert fit attaquer et enlever le poste de Pastrengo, sur l'Adige (30 avril), mais ne poussa pas sur-le-champ l'ennemi au delà du fleuve. Ce fut seulement quelques jours après qu'on tenta sur Vérone un coup de main mal préparé et qui échoua (6 mai). Charles-Albert poursuivit le siége de Peschiera.

Toutes les conditions de la campagne étaient changées. Radetzki se maintenait sous Vérone. Le général Nugent s'avançait à son aide par le Frioul déja entamé; le général Welden allait bientôt déboucher du Tyrol. Tout l'espoir de la Vénétie était maintenant dans les contingents romain et napolitain annoncés; car les secours promis par le gouvernement piémontais n'arrivaient pas, et Charles-Albert avait bien pu envoyer à Venise un général, un des frères la Marmora, mais point de troupes (14 avril). Un premier corps de troupes régulières pontificales et de volontaires partis de Rome était à Ferrare, sous les ordres du général Durando : le gouvernement vénitien avait assuré à ce corps toutes les ressources nécessaires, en matériel de guerre, argent, vivres, transports, pour passer le Pô et opérer sur le territoire vénète. Le général, cependant, n'avançait pas, et son inaction étonnait et irritait également les Vénitiens et ses propres soldats. On ignorait que la responsabilité de cette inaction dût remonter plus haut que Durando : le pape avait défendu à son général de prendre l'offensive; puis, lorsque Durando eût réclamé contre cette défense et contre la situation impossible qu'on lui faisait, le pape avait fait une réponse équivoque, dont le général, caractère indécis et sans initiative, n'osa forcer le sens. Enfin, les ministres romains (car, depuis le complexe et illusoire *Statut*

du 14 mars, il y avait deux gouvernements à Rome) mandèrent à Durando de se mettre à la disposition de Charles-Albert, chef de la guerre. Charles-Albert prescrivit à Durando de venir appuyer ses opérations sur l'Adige.

C'était l'abandon de la Vénétie : Manin, dans une lettre très-remarquable à Durando (18 avril), après avoir fait valoir énergiquement les raisons morales qui protestent contre cet abandon, en prédit avec sagacité les conséquences militaires ; c'est que, la ligne de l'Isonzo n'étant pas défendue, le général Nugent laissera de côté, sans l'assiéger, la forte place de Palma-Nuova et ira « concentrer ses mouvements avec ce qui » reste de forces autrichiennes dans Mantoue, Peschiera et » Vérone. C'est évidemment le plan des Autrichiens, et, comme » c'est le seul qui puisse les tirer d'affaire, ils sauront vaincre » leur lenteur habituelle pour le mettre le plus vite possible » à exécution[1]. »

Empêcher la réussite de ce plan, empêcher la jonction de Nugent avec Radetzki, était en effet « la grande question » de la campagne, » comme le reconnut le général piémontais la Marmora, dans une lettre écrite de Venise au général romain Ferrari, pour le presser de marcher tout droit sur le Frioul avec un second corps romain formé à Bologne (21 avril). Ferrari ne pouvait suffire à la défense de la Vénétie, et le gouvernement vénitien se décida à envoyer un de ses membres, le ministre Paleocapa, au quartier général de Charles-Albert, afin d'obtenir qu'il concourût sérieusement à arrêter la marche de Nugent (21 avril).

[1] Documents manuscrits.

La nature des instructions dictées à Paleocapa indiquait que la question militaire se compliquait d'une question politique, et que le gouvernement vénitien soupçonnait une arrière-pensée dans le délaissement de la Vénétie, qu'on voulait, croyait-il, obliger à se donner à Charles-Albert avant de la secourir. « Si le roi ou ses ministres demandent si nous sommes » disposés à renoncer à la forme républicaine, que devrai-je » répondre? — Que nous accepterons la forme de gouvernement que la nation décidera. — Si le roi demande si nous » sommes décidés à nous constituer en un seul État avec la » Lombardie, que dirai-je? — Si l'Assemblée constituante » décide que cette union doit avoir lieu, nous l'accepterons. » — Si le roi faisait sentir l'intention de former un seul État » de l'Italie septentrionale avec Milan pour capitale? — Nous » sommes aux ordres de l'Assemblée constituante. — Dans le » cas où le roi insisterait sur le désir déjà manifesté par lui » que les provinces lombardes et vénètes fussent représentées » par une seule Assemblée? — La première proposition du » gouvernement à l'Assemblée vénète aura pour but de lui » demander si elle entend se fondre avec l'Assemblée lombarde [1]. »

On voit quelle position prenait le gouvernement vénète, en présence du problème que se posaient tous les esprits : il gardait une réserve légitime, mais ne repoussait nullement la solution unitaire que le vœu national pouvait lui imposer. Nous reviendrons sur ce problème capital de la fusion avec le Piémont et sur les sentiments de Manin à cet égard.

[1] A. de La Forge, t. II, p. 71.

Le résultat de la mission de Paleocapa fut que Charles-Albert consentit à laisser Durando se porter enfin, avec tous les auxiliaires romains, dans les provinces vénètes (24 avril). Les marches et contre-marches de Durando avaient fait perdre un temps irréparable. Le général autrichien Nugent, suivant exactement le plan deviné par Manin, avait franchi l'Isonzo, masqué Palma-Nuova et enlevé, dès le 22 avril, la capitale du Frioul, Udine : il passa le Tagliamento et atteignit la Piave le 30. Ce fut seulement sur cette rivière, c'est-à-dire au cœur de la Vénétie, que Durando, avec les Romains, et la Marmora, avec les *croisés* vénètes, purent commencer de disputer le terrain à l'ennemi.

Pendant ce temps, un événement d'une portée immense avait lieu à Rome. Le pape, qui avait paru d'abord s'associer à l'élan national, en bénissant, du haut du Quirinal, les bannières des troupes pontificales et des corps francs partant pour la guerre de l'indépendance (23 mars), s'était, depuis, abstenu de tout acte qui pût l'engager davantage de sa personne dans cette voie et n'avait voulu signer aucun ordre, aucunes instructions relatives à la guerre. Les troupes romaines, au moment où elles entraient en ligne contre l'ennemi, se trouvaient véritablement hors du droit des gens, puisque aucun acte officiel n'avait signifié de rupture entre leur gouvernement et l'Autriche. Déjà l'on annonçait que les Autrichiens avaient pendu un prisonnier romain. Les ministres du pape demandèrent énergiquement à Pie IX une déclaration de guerre : les cardinaux allemands, de leur côté, signifièrent au pape que cette déclaration entraînerait leur séparation immédiate d'avec le saint-siége; tandis qu'une déclaration contraire pourrait valoir

à l'Église romaine la restitution de tous les privilèges que lui avait enlevés Joseph II (25 avril)[1].

Pie IX se décida, et, sans s'être consulté avec personne, prononça, dans le consistoire du 29 avril, la fameuse encyclique où il invitait les Allemands à ne pas lui en vouloir de ce qu'il lui avait été impossible d'arrêter l'ardeur de ceux de ses sujets temporels qui, partageant la haine de tous les autres Italiens pour la nation allemande, avaient voulu coopérer à la cause commune... « Comme plusieurs aujourd'hui demandent que, nous réunissant aux peuples et aux autres princes » italiens, nous déclarions la guerre à l'Autriche, nous avons » cru qu'il était de notre devoir de protester formellement et » hautement contre une telle résolution, entièrement contraire » à nos pensées; attendu que, malgré notre indignité, nous » tenons sur la terre la place de Celui qui est l'auteur de la » paix... et que... nous embrassons tous les pays, tous les » peuples... dans un égal sentiment de paternel amour..... »

Ainsi s'évanouit sans retour le rêve qui avait passionné l'Italie et étonné la catholicité, le rêve d'un roi-pontife personnifiant la nationalité italienne; ainsi éclata l'incompatibilité absolue entre les devoirs du chef d'une religion cosmopolite et les devoirs du chef politique d'une nation ou d'une fraction de nation. Aux premiers pas que faisait l'Italie vers l'affranchissement par les armes, son guide l'abandonnait et protestait

[1] *Venice, by Edmund Flagg*, etc.; New-York, 1853. Cette publication d'un ancien consul des États-Unis à Venise, aujourd'hui sous-secrétaire d'État en Amérique et auteur d'un vaste travail sur la statistique des États-Unis, est un des meilleurs ouvrages qu'on ait écrits sur l'Italie contemporaine. L'Autriche a tenu parole, contre sa coutume, par le *Concordat* de 1855.

d'embrasser dans un impartial amour et la patrie et l'ennemi de la patrie. On voit ce qu'il faut penser des reproches d'ingratitude prodigués depuis aux Italiens. On s'était uni dans l'équivoque et dans l'impossible; le divorce se fit au premier choc de la réalité.

Le soir même, les ministres donnèrent leur démission : le lendemain, le peuple se soulevait; la garde civique donnait la main au peuple; les cardinaux rétrogrades étaient assiégés dans leurs palais; le château Saint-Ange envahi; les délégués de la Lombardie, de la Vénétie, de la Sicile, adressaient au Saint-Père, au nom du droit et du principe de nationalité, « œuvre de Dieu et non des hommes, » une éloquente et pathétique remontrance, vraie sommation respectueuse. Pie IX recula. Le ministère fut rappelé et renforcé par l'accession du comte Mamiani, l'ancien chef du mouvement bolognèse et romagnol de 1831 : une transaction bizarre fut conclue, suivant laquelle le pape ne déclara point la guerre à l'Autriche, mais écrivit à l'empereur Ferdinand pour l'inviter à évacuer amiablement l'Italie, et autorisa enfin formellement Durando à se mettre sous les ordres de Charles-Albert, fait déjà accompli depuis quelques jours. On jeta un voile sur la funeste lumière qui s'était faite; on affecta d'attribuer l'encyclique à un moment d'erreur, à des conseils pervers; à Venise comme ailleurs, on continua d'invoquer le nom de Pie IX; mais la confiance perdue ne revint pas, et les esprits réfléchis purent comprendre dès lors que la rupture radicale entre le pontife-roi et la nationalité italienne n'était qu'ajournée; la catastrophe qui survint six mois après était inévitable. C'est ce que ne comprit malheureusement pas la France, absorbée par ses querelles intestines;

l'opinion, chez nous, ne suivit pas le mouvement rapide des affaires italiennes; de là le malentendu qui prépara et rendit possible la guerre à jamais déplorable de l'année suivante.

Les Autrichiens s'enhardissaient. Le 4 mai, ils proclamèrent à Trieste le blocus maritime de Venise. Grâce à la malheureuse affaire de Pola, c'était avec des navires vénitiens qu'ils prétendaient bloquer Venise! La cité menacée attendait des secours maritimes de Naples et de Sardaigne; les marines italiennes furent devancées par la marine française. Le premier navire de guerre ami qui se montra dans les eaux de Venise fut la frégate à vapeur l'*Asmodée*, détachée de l'escadre de l'amiral Baudin, qui était arrivée en rade de Livourne à la fin d'avril[1]. Les Autrichiens, désireux, sur toute chose, d'éviter une collision avec les Français, n'osèrent interdire à l'*Asmodée* l'accès de la lagune (10 mai).

C'était la réponse à l'une des demandes de Manin, et cette réponse semblait de bon augure pour le reste. Le peuple accueillit les officiers français, qui débarquèrent à la Piazzetta, par mille cris de *Viva l'Italia! viva la Francia*[2]! La frégate venait, il est vrai, en amie, non en auxiliaire avouée, mais Manin n'en avait pas demandé davantage, et il fut d'autant

[1] C'était sur les instances de M. Bixio, ambassadeur de France à Turin, que l'amiral avait expédié cette frégate. M. Bixio eût voulu plus et mieux. « Je ne sais, monsieur l'amiral, écrivait-il le 27 avril, quelles sont vos instructions, je ne sais dans quelles limites il vous est possible d'*intervenir militairement*; mais, quoi qu'il en soit, je viens vous inviter de la manière la plus pressante à envoyer sur-le-champ dans l'Adriatique le nombre de bâtiments que vous jugerez convenable pour y montrer les couleurs françaises. » L'amiral répondit ne pouvoir envoyer que ce seul bâtiment.

[2] *Raccolta*, etc., t. II, p. 77. Le commandant de la frégate était le capitaine de vaisseau Ricaudy, nom qui est resté cher à Venise.

plus satisfait que ses agents à Paris avaient commencé de lui inspirer des inquiétudes sur les dispositions du gouvernement français.

Six jours après la frégate française, l'escadre napolitaine parut en vue du Lido (16 mai). L'escadre autrichienne s'était retirée devant elle. L'escadre sarde ne pouvait tarder. On annonçait la prochaine arrivée de quatorze mille hommes de l'armée de terre napolitaine, qui, déjà précédés par des volontaires, s'avançaient par la Romagne, et que devait suivre un second corps de vingt-quatre mille hommes. Ces bonnes nouvelles balancèrent l'effet des fâcheux événements de la Terre Ferme. Les deux corps des troupes et des volontaires romains, formant en tout, avec les *croisés* vénètes, une armée d'opération d'une vingtaine de mille hommes [1], et commandés par deux chefs qui ne s'entendaient pas, le circonspect Durando et l'ardent Ferrari, retardaient, mais n'arrêtaient point efficacement la marche du général Nugent, qui les poussait avec des forces un peu inférieures en nombre, mais fort supérieures par l'organisation [2]. Du 8 au 9 mai, Ferrari, avec une fraction des volontaires et des troupes romaines, lutta très-vigoureusement, à Cornuda, contre une partie de l'armée de Nugent : l'ennemi se renforça; Ferrari ne sut pas concentrer son corps trop espacé et ne fut pas secouru par Durando, qui avait, de son côté, divers points à garder; il dut enfin céder le terrain; le désordre se mit parmi ses gens, dans la retraite; les commen-

[1] Les Romains n'avaient jamais compté en tout quinze mille hommes, et se trouvaient réduits par divers détachements.

[2] Les trois quarts, au moins, de l'armée romano-vénète étaient sans aucune expérience des armes.

taires qu'on faisait sur la trop fameuse encyclique du 29 avril démoralisaient ses Romains; il fut obligé de se replier sur Trévise, puis sur Mestre, en laissant Trévise gardée.

Durando, avec son corps et les *croisés* vénitiens, s'était retiré sur la Brenta, pour tâcher de fermer à l'ennemi la route de Vicence et de Vérone. Nugent fit une fausse attaque sur Trévise. Aux cris des populations, Durando abandonna sa position pour retourner au secours de Trévise, qui se défendait très-bien. Nugent lâcha Trévise, passa la Brenta et marcha droit à Vicence. Durando suivit le mouvement de l'ennemi. Dans la nuit du 20 au 21 mai, le gouvernement vénitien fut informé que Vicence avait été attaquée la veille par l'avant-garde de Nugent : un bataillon de garde nationale romaine, la garde civique de Vicence et quelques volontaires vénètes et lombards avaient défendu vaillamment, contre cinq à six mille ennemis, cette place tout ouverte; mais il fallait s'attendre à ce que l'attaque fût renouvelée par des forces plus considérables. Le 21, à 6 heures du matin, Manin et Tommaséo partirent pour Vicence, par le chemin de fer, avec le général Antonini, commandant de Venise [1], et un renfort d'un millier d'hommes. Le combat recommença dans l'après-midi. L'avocat et l'homme de lettres qui gouvernaient Venise montrèrent qu'ils craignaient peu la mitraille autrichienne. Le courage de Manin, qui, dans mainte occasion, stupéfia les plus intrépides, était d'une nature toute particulière; c'était une indifférence absolue pour le danger et pour la mort : il lui fallait un grand effort

[1] Récemment arrivé de Paris avec une troupe de réfugiés organisés en légion.

d'imagination pour comprendre ce que c'est que l'instinct naturel de la peur.

La canonnade et la fusillade durèrent jusqu'à la nuit : le renfort amené de Venise eut les honneurs de la journée; le brave général Antonini eut le bras droit emporté par un boulet; mais Durando était arrivé à son tour, à marche forcée, avec quatre mille hommes de troupes régulières [1]; les Autrichiens battirent en retraite, et Manin et Tommaseo retournèrent à Venise le lendemain 22, au point du jour.

Vicence, Trévise, les provinces voisines de Venise semblaient sauvées pour le moment; mais l'ennemi n'en atteignit pas moins son principal but, la jonction de Nugent avec Radetzki. Durando ne se trouva point assez fort pour livrer bataille en rase campagne à Nugent et pour l'empêcher de tourner Vicence et de gagner Vérone. Le péril n'était point encore passé pour Vicence. Radetzki, furieux que son lieutenant se fût laissé repousser de cette place, fit retourner immédiatement sur ses pas le corps de Nugent, avec un renfort, un autre général, La Tour-et-Taxis, et l'ordre d'emporter à tout prix Vicence, qui lui importait beaucoup à cause de sa position entre les routes du Frioul et du Tyrol. Dans la nuit du 23 au 24 mai, Vicence fut assaillie pour la troisième fois; mais les assiégés, animés par leurs premiers avantages et bien dirigés par Durando, déployèrent dans la défense une énergie contre laquelle se brisa la violence de l'attaque : quarante-deux bouches à feu canonnèrent et bombardèrent inutilement la ville, depuis minuit jusqu'au lendemain trois heures de l'après-midi, et les seize mille soldats

[1] La plupart étaient des Suisses au service du pape.

de La Tour-et-Taxis ne forcèrent pas les faibles barrières de Vicence. Le corps de Nugent se retira de nouveau, le 24 au soir, vers le camp de Radetzki [1].

L'espérance et un légitime orgueil gonflaient les cœurs à Venise. Le gouvernement avait augmenté ses armements et décrété un impôt de dix millions de livres (huit millions et demi de francs), à répartir entre les provinces non occupées par l'étranger, sous forme d'emprunt forcé, garanti par celles des actions de la compagnie du chemin de fer de Venise à Milan, qui étaient devenues propriété nationale (15 mai).

La population allait au-devant des sacrifices réclamés par le gouvernement. Tandis que le pape luttait contre son peuple pour sortir de la voie où il avait lui-même engagé l'Italie, de pauvres moines, ses sujets, continuaient à prêcher avec une éloquence enflammée la croisade de la nationalité, et les barnabites Ugo Bassi et Gavazzi, aumôniers des volontaires romains, étaient, à Venise, les plus utiles et les plus dévoués auxiliaires de Manin. Une seule de leurs prédications avait valu à la caisse de la guerre plus de vingt mille francs en argent et une somme bien supérieure en argenterie, en provisions, en armes, en vêtements. Les femmes du peuple donnaient leurs boucles d'oreilles, leurs jaserons (chaînes d'or à la vénitienne), jusqu'aux grandes épingles d'argent dont elles attachent leurs longs cheveux noirs. De pauvres gens apportèrent jusqu'à leurs matelas, pour les donner aux soldats. Les condamnés mêmes envoyèrent une offrande à la patrie [2]. Chacun faisait selon ses ressources : Manin

[1] *Raccolta*, t. II, p. 67-149, passim.
[2] Notes manuscrites de Manin.

donna sa tabatière d'argent, seul objet de quelque valeur qu'il possédât; les frères Bevilacqua donnèrent leur château; M. Giacomo Treves donna cent mille livres; MM. Giovanelli, soixante-dix mille; une jeune fille dont le fiancé venait d'être tué par les Autrichiens apporta son alliance [1]!.....

Le 22 mai, une escadre sarde avait mouillé devant Venise; le 23, elle avait rallié l'escadre napolitaine et vénitienne, et la flotte italienne combinée avait obligé l'escadre autrichienne de se réfugier dans le port de Trieste, puis avait sommé les Autrichiens de restituer les bâtiments de guerre appartenant à la république de Venise, bâtiments qui faisaient le fond de l'escadre ennemie.

Journée pleine d'heureux présages, et qui eut un triste lendemain!

Des nouvelles alarmantes avaient commencé à circuler sur Naples : le 24, on sut toute la vérité. Le 15 mai, jour partout néfaste pour la liberté européenne, à la suite d'une querelle entre le roi Ferdinand et la Chambre, querelle qui semblait apaisée par une transaction, une insurrection partielle et intempestive avait éclaté : étouffée dans le sang et le pillage, elle avait rendu à Ferdinand la force que lui avait ôtée le mouvement de janvier, et le premier usage qu'il en faisait était d'abandonner la cause italienne et d'expédier un ordre de rappel à sa flotte et à l'armée. Déjà, antérieurement, ses instructions aux commandants de ses forces de terre et de mer, toutes

[1] E. Flagg, *Venice, the city of the sea*, vol. I, p. 426. — Nous aurons souvent à citer ce beau livre, et nous emprunterons des traits nombreux à ses tableaux si colorés et si véridiques. M. Flagg, ancien consul, était resté à Venise comme particulier et a suivi de ses yeux ce grand drame politique.

pareilles à celles de Pie IX à Durando, interdisaient au général de franchir le Pô et à l'amiral d'attaquer les Autrichiens sans nouveaux ordres; Charles-Albert, il faut l'avouer, avait donné un prétexte au roi de Naples en éludant les ouvertures faites, au commencement d'avril, par le ministère napolitain relativement à une ligue entre les États italiens; le roi de Sardaigne ne voulait pas limiter ses ambitions et n'acceptait qu'une coopération militaire sans conventions politiques.

Sans la catastrophe du 15 mai, le général Pepe, ce digne vétéran de la liberté italienne, et l'amiral de Cosa eussent certainement forcé la main au roi de Naples; mais tout était changé. Peu connu du soldat (il était récemment revenu d'un exil de vingt-sept ans), et n'ayant pas les qualités éclatantes qui saisissent subitement ou enlèvent les masses, le général Pepe ne réussit pas à entraîner son armée dans sa généreuse désobéissance : la très-grande majorité des troupes napolitaines obéirent au roi (27 mai) [1]; deux mille hommes seulement, sur quatorze mille, obéirent à la patrie et suivirent leur vieux chef en Vénétie [2]. L'amiral de Cosa, bientôt après, remit tristement à la voile pour Naples.

La défection des Napolitains faisait bien plus que compenser l'échec des Autrichiens devant Vicence. Radetzki jugea le moment venu de reprendre l'offensive contre Charles-Albert. Il n'attendit même pas du Tyrol un renfort considérable qui

[1] Il y eut les scènes les plus tragiques. Un colonel, abandonné de son régiment, se brûla la cervelle; un autre fut foudroyé par une attaque d'apoplexie.

[2] Sur ces deux mille hommes, il n'y avait qu'un bataillon d'infanterie régulière, une batterie d'artillerie et une compagnie de sapeurs; le reste se composait de volontaires.

lui arrivait. Le 27 au soir, il partit de Vérone avec le gros de son armée : il voulait faire ravitailler Peschiera par un corps détaché, déboucher par Mantoue avec ses principales forces, accabler le contingent toscan, qui observait plutôt qu'il ne bloquait cette place, prendre à revers les Piémontais beaucoup trop espacés, enlever leurs magasins et les couper d'avec la Lombardie. Le 29 au matin, les Autrichiens sortirent en force de Mantoue : le succès de leur plan semblait infaillible; Radetzki n'avait pas prévu qu'une poignée d'hommes de ces corps francs [1], si méprisés de l'orgueil militaire, arrêterait tout un jour une armée entière avec une masse d'artillerie. La fleur de la jeunesse toscane fut moissonnée dans cette glorieuse et lugubre journée [2]; son éloquent professeur et son apôtre, devenu son guide dans les combats, Montanelli, fut ramassé sanglant sur le champ de bataille de Curtatone; les Toscans étaient écrasés, mais ils avaient sauvé l'armée piémontaise. Les Autrichiens ne purent se porter en avant que le lendemain et joindre les Piémontais que dans l'après-midi du 30 : ils auraient dû avoir près de trente mille hommes lorsqu'ils se trouvèrent en face de moins de vingt mille Piémontais, enfin rassemblés entre Goïto et Ceresara; mais un de leurs corps chargé de tourner l'ennemi arriva trop tard. La supériorité stratégique de Radetzki se brisa contre la supériorité morale du soldat

[1] Suivant Montanelli, il y avait à peine cinq mille Toscans, dont trois mille volontaires, plus cinq cents soldats napolitains. (*Memorie, etc.*, t. II, c. XL.)

[2] On ne saurait voir sans émotion, dans l'illustre Campo-Santo de Pise, la table funéraire qui consacre la mémoire de ces jeunes héros morts pour l'Italie, la plupart sortis de l'université de Pise. Cette ville aux grands souvenirs s'est montrée digne de son passé en maintenant ce noble monument, dans les plus mauvais jours, comme une protestation contre la réaction autrichienne.

piémontais. Les Autrichiens furent refoulés avec grande perte sur Mantoue. Charles-Albert avait reçu, au milieu de la bataille, la nouvelle de la capitulation de Peschiera; la tentative de la droite autrichienne pour ravitailler cette forte place avait échoué la veille, et Peschiera se rendait à la gauche piémontaise.

Charles-Albert, ainsi que son fils aîné, le duc de Savoie[1], avait montré dans l'action le plus brillant courage; pas plus que par le passé, il ne profita de la victoire. Il ne suivit pas l'ennemi qui se repliait du Mincio sur l'Adige; il laissa Radetzki, sans obstacle, recevoir du Tyrol un renfort de seize mille hommes amené par le général Welden, et, le 10 juin, onze jours après sa défaite de Goïto, Radetzki put fondre, non plus sur les Piémontais, mais sur Vicence, avec quarante mille hommes et cent dix-huit pièces d'artillerie. C'était un va-tout; car il risquait ou d'être pris entre l'armée victorieuse de Charles-Albert et les dix à douze mille hommes qui occupaient Vicence sous Durando, ou de perdre Vérone en prenant Vicence, si Charles-Albert se fût jeté sur Vérone dégarnie et prête à se soulever au signal des Piémontais[2]. Charles-Albert, malgré les instances de son ministre de la guerre Franzini, ne marcha ni sur Vérone ni sur Vicence: il alla prendre Rivoli, c'est-à-dire couper la route du Tyrol, quand les Autrichiens avaient reçu du Tyrol presque tout ce qu'ils en attendaient; puis, lorsqu'il se mit enfin en mouvement pour secourir Vicence, il était trop tard; après dix-huit heures d'une lutte héroïque, les Autrichiens ayant enlevé au

[1] Aujourd'hui le roi Victor-Emmanuel.

[2] Les Véronais n'attendaient pour la révolte qu'un signal, un grand feu qui devait être allumé dans la campagne.

prix de flots de sang les hauteurs qui dominent la ville au sud, Durando, qui n'avait qu'un homme contre quatre, avait dû capituler afin d'éviter à la ville une entière destruction. Il s'était engagé, pour les troupes romaines et suisses, à évacuer le territoire vénète et à ne pas porter les armes de trois mois contre l'Autriche[1].

La chute de Vicence fut celle de toute la terre ferme vénète. Le gouvernement vénitien ne fut pas en mesure de défendre Padoue; Trévise et même la forteresse de Palma-Nuova, bloquée depuis deux mois, durent bientôt capituler; et, tandis que Radetzki et Charles-Albert se tenaient de nouveau en échec entre l'Adige et le Mincio, les Autrichiens reparurent en vue des lagunes!

La Vénétie était tombée, mais rien n'était perdu; car Venise restait debout, résolue à lutter jusqu'à la mort contre les armes et contre la diplomatie, autre fléau qu'elle pressentait plus redoutable pour elle que le premier. Le grand péril n'était pas dans une attaque à force ouverte qu'elle était sûre de repousser, mais dans une transaction européenne opérée en dehors d'elle, et qui eût cherché dans la chute de ses provinces un prétexte à un nouveau Campo-Formio.

Un Campo-Formio mitigé s'était en effet débattu dans le monde diplomatique avant même les revers de la Vénétie.

Il faut ici retourner de quelques semaines en arrière, et nous transporter d'Italie en Angleterre et en France.

[1] La capitulation promettait un traitement bénévole aux habitants. Radetzki tint parole à la façon autrichienne, c'est-à-dire qu'il exerça une sauvage réaction contre la brave et malheureuse population de Vicence. Le gouvernement romain semblait autorisé à répondre à cette conduite de l'ennemi en faisant rentrer immédiatement ses troupes en ligne : le pape s'y refusa.

Manin avait cru dès le commencement reconnaître les plus mauvaises dispositions chez le gouvernement anglais. Une lutte sourde existait à Venise entre les deux consuls français et anglais, dont l'un exprimait fidèlement ce qu'avait été la politique de l'Angleterre en 1815, l'autre, ce qu'aurait dû être la politique de la France en 1848[1]. Le consul d'Angleterre, M. Clinton Dawkins, y mettait assez de franchise : un jour que Manin lui rappelait le droit des nationalités : « Vous devez » bien comprendre, » répondit-il, « que mon gouvernement » ne peut admettre ce droit, ni pour vous ni pour la Lombardie, parce que, s'il l'admettait, il autoriserait la rébellion » de ses sujets de l'Inde, des îles Ioniennes, de toutes les » colonies et même de l'Irlande[2]. » Ce même consul, qui gardait un profond silence sur les barbaries commises en toute occasion par les troupes autrichiennes, avait écrit une lettre déclamatoire à Manin, à propos d'un des rares actes de représailles échappés aux Italiens, le meurtre à Trévise, par les volontaires romains et par le peuple, dans un jour d'angoisse et de fureur, de trois prisonniers, dont deux étaient des Italiens accusés d'espionnage au profit de l'ennemi, et le troisième un des directeurs de la sanguinaire police de Modène.

Lord Palmerston, cependant, lorsque les agents expédiés

[1] Cette opposition ne changea pas avec la personne du consul français Limperani. M. Vasseur, qui remplaça M. Limperani le 10 juin, montra les mêmes sentiments que son prédécesseur, et soutint ces sentiments jusqu'à la fin avec autant d'énergie que d'intelligence politique.

[2] Voyez A. de La Forge, t. II, p. 37. Le consul anglais avait signalé à son gouvernement, avec une jalouse inquiétude, les avances amicales adressées par le gouvernement vénète aux Grecs-Ioniens, comme aux Dalmates et aux autres Esclavons.

par Manin en France allèrent lui faire une visite à Londres, montra une tout autre attitude que son représentant à Venise : il fit aux Vénitiens un accueil gracieux, et leur laissa entendre que le gouvernement britannique, bien qu'allié de l'Autriche, ne lui porterait point secours, mais ne pouvait faire plus que rester spectateur[1].

La conduite et la correspondance de M. Clinton Dawkins, ancien secrétaire de lord Aberdeen, ami de Radetzki et tory invétéré, que lord Palmerston eut le tort de laisser en place, ont beaucoup contribué aux erreurs qui se sont accréditées sur les principes et les actes du gouvernement anglais relativement à l'Italie en 1848. L'examen de la correspondance de lord Palmerston[2] fait évanouir les préventions répandues parmi nous à cet égard. Lord Palmerston n'avait de dispositions malveillantes ni contre l'Italie ni contre la France, et ne se croyait point lié par la logique tory de M. Dawkins sur le chapitre des nationalités. Il avait sincèrement encouragé par lord Minto l'agitation libérale de l'Italie en 1847; lorsque éclata la Révolution de Février, il eut sans doute un moment d'incertitude et d'anxiété; il craignit que la République française ne prît un caractère de propagande universelle, qu'elle n'encourageât les mouvements *chartistes* en Angleterre et ne cédât aux instances des *repealers* irlandais qui venaient à Paris solliciter nos secours pour insurger leur île. La politique de lord Palmerston dut d'abord se ressentir de

[1] Lettre de M. Zanardini au ministre de l'intérieur de la République vénète, Paleocapa, du 21 avril; manuscrite.

[2] *Correspondence respecting the affairs of Italy*, London, 1849. Des extraits insérés dans *le Siècle* et *la Presse* ont dû récemment désabuser le public français.

ces appréhensions; avant l'insurrection de Milan et de Venise, il détourna Charles-Albert de prendre l'offensive contre l'Autriche; mais, une fois la Guerre de l'Indépendance engagée, il ne fut nullement hostile au mouvement national italien[1]. Il désirait, du moins dans les premiers temps, que les Français n'entrassent point en Italie; mais il ne désirait pas du tout que les Autrichiens y restassent, et il eût souhaité, au fond, que les succès militaires des Italiens, joints à la peur de l'invasion française et aux troubles intérieurs de l'Autriche, obligeassent les Autrichiens à évacuer la Péninsule moyennant indemnité pécuniaire. Rien n'est plus chimérique que d'imaginer le cabinet anglais de cette époque prêt à faire la guerre à la France pour défendre contre elle en Italie les traités de 1815. Lord Palmerston ne répond même pas à l'Autriche lorsqu'elle invoque auprès de lui ce pacte d'iniquité. Et il faut ajouter que l'opinion publique, en Angleterre, dépassait encore le ministère, et qu'elle le menaçait lorsque, bien à tort, elle le soupçonnait de partialité pour l'Autriche. Nous voyons trop la nation anglaise à travers nos souvenirs; elle n'est pas assez chevaleresque pour s'engager dans une guerre de principe, mais on aurait tort de la croire indifférente à la justice et à l'humanité dans les questions internationales; le sens moral et l'esprit moderne ont fait de sensibles progrès chez elle à cet égard; on parle de droit en Allemagne; on y croit, du moins beaucoup y croient en Angleterre, quoique les passions et les intérêts

[1] Nous parlons de ce qui regarde l'étranger, l'Autriche; nous n'avons point à examiner ici la politique fort débattue de l'Angleterre relativement aux Deux-Siciles, à Rome et à la Toscane; c'est-à-dire aux questions intérieures de l'Italie.

anglais, plus ou moins bien entendus, puissent encore parfois y déroger [1].

[1] « L'opinion publique en Angleterre nous est tellement favorable en ce moment, et cette opinion est tellement redoutée par les hommes à la tête des affaires ici, qu'une intervention armée contre nous me paraît non-seulement impolitique, mais impossible. » (Zanardini à Manin, 21 avril.) — M. Cobden écrivait, le 9 mai, à Manin, qu'il avait la certitude que le ministère anglais ne se mettrait pas en lutte contre le sentiment public et ne soutiendrait les intérêts de l'Autriche contre l'Italie ni par les armes ni par la diplomatie. — Nous trouvons, dans un ouvrage d'ailleurs très-justement estimé et très-favorable à la cause italienne (*Deux ans de Révolution en Italie*, par F. T. Perrens, 1857, p. 300), le passage suivant, qui résume, à propos de Venise, les arguments que le système pacifique faisait valoir en France : « Liée par les traités de 1815, la France maintenait bien le droit des peuples de les briser à l'intérieur, comme elle avait fait elle-même; mais elle ne pouvait y aider chez les autres sans soulever une guerre européenne où nous aurions eu contre nous l'Angleterre, fidèle observatrice de traités qui lui ont tant profité; la Russie, prête à intervenir pour le principe; l'Autriche, résolue à conserver à tout prix ses plus riches provinces. » Si ce tableau de l'Europe en 1848 était fidèle, il y aurait à répondre que la Révolution de Février avait eu pour principal mobile l'opposition à la politique extérieure du roi Louis-Philippe, et qu'il ne faut pas faire de révolutions quand on n'est pas décidé à les soutenir à tout prix; on pourrait répéter un mot du malheureux duc d'Orléans, lorsqu'il se sentait étouffer sous la politique de son père : « *Il vaut mieux tomber sur le Rhin que dans les ruisseaux de Paris*, » maxime excellente pour ne tomber ni sur le Rhin ni ailleurs. Mais le tableau n'est pas exact, et la coalition armée de l'Angleterre et de la Sainte-Alliance pour accabler la France à l'occasion de la guerre d'Italie était une chimère. Ce que nous avons dit de l'Angleterre, nous le justifierons par les faits. Quant à la Russie, qui allait, dit-on, entamer contre nous une guerre de principes, cette Russie de la Sainte-Alliance et de la légitimité, dont on a longtemps effarouché l'Occident, n'était qu'une apparence. La Russie vraie, la voici. Après ses bruyantes démonstrations des premiers temps de la Révolution de Février, l'empereur Nicolas rentra dans une attitude de réserve, puis il fit savoir au gouvernement français, par les représentants de la Russie à Naples et à Londres, MM. de Creptowich et de Brunow, qu'il ne s'opposait point aux réformes libérales et démocratiques en Italie, pourvu qu'on respectât les arrangements territoriaux de 1815; puis, jetant le masque et envoyant bien loin les traités de 1815, il

La matière est importante et peu connue, et quelques détails précis, quant aux faits et aux dates, sont nécessaires pour appuyer nos assertions.

Le 2 avril, lord Ponsonby, ambassadeur d'Angleterre en Autriche, mande à lord Palmerston qu'on a reçu à Vienne la nouvelle de l'invasion piémontaise; un des chefs du parti de la révolution à Vienne est venu demander à l'ambassadeur anglais que l'Angleterre s'employât à un armistice en Italie, afin qu'on arrivât à une paix basée sur une indemnité pécuniaire pour l'évacuation du territoire. — M. de Lacour, chargé d'affaires de France à Vienne, informe lord Ponsonby que son gouvernement l'a chargé de s'entendre avec lui afin d'unir le plus possible les deux politiques française et anglaise; M. de Lacour parle à lord Ponsonby du projet d'arrangement au moyen d'une indemnité pécuniaire. — M. de Fiquelmont, le ministre des affaires étrangères d'Autriche, rappelle les traités de 1815 et demande si l'Angleterre approuve la conduite de Charles-Albert et de la Lombardie; lord Ponsonby répond que le gouvernement britannique n'a aucune part à la conduite du roi de Sardaigne, mais qu'il ne peut dire que ce gouvernement soit disposé à employer des mesures coercitives afin d'obliger le roi de Sardaigne à se désister de son entreprise. M. de Fiquelmont

fit entendre qu'il était prêt à offrir tout simplement carte blanche à la république française en Occident, c'est-à-dire l'Italie indépendante et la rive gauche du Rhin à la France, pourvu qu'elle lui donnât carte blanche en Orient. Cette ouverture fut faite à Naples par l'ambassadeur russe, M. de Creptowich, à l'ambassadeur français, M. de Raineval. Le général Cavaignac n'y donna pas suite. Ce fut seulement alors que la Russie se déclara si bruyamment la protectrice de l'Autriche et des traités. La France était donc bien assurée de n'avoir point à la fois contre elle la Russie et l'Angleterre.

demande qu'au moins les agents anglais en Italie aient ordre de ne pas montrer un esprit d'hostilité contre l'Autriche.

Le 5 avril, lord Ponsonby mande à lord Palmerston que M. de Fiquelmont lui annonce qu'une mission est donnée au comte de Hartig, pour arriver à une transaction en Italie s'il est possible. Point d'explication sur les conditions.

Le 15 avril, le comte de Dietrichstein, ambassadeur d'Autriche à Londres, écrit à lord Palmerston que la réconciliation qui va être proposée est « sur les bases les plus larges qui résultent du nouveau système politique adopté par l'Autriche. » Pas d'autre explication; mais il s'agit évidemment d'une constitution à offrir à la Lombardo-Vénétie. M. de Dietrichstein réclame l'influence conciliatrice de l'Angleterre pour obtenir avant tout une suspension d'armes.

Le 17 avril, lord Palmerston mande à sir R. Abercromby, à Turin, d'appuyer fortement auprès du gouvernement sarde la suspension d'hostilités et de recommander aux Lombards de prendre en considération les propositions que le comte de Hartig est chargé de leur faire.

Le 20 avril seulement, lord Palmerston répond à la dépêche de lord Ponsonby, du 5, et le charge de dire que le gouvernement britannique avait engagé le roi de Sardaigne à observer une stricte neutralité vis-à-vis de la France et de l'Autriche, conseil qui n'a pas été suivi; que, maintenant, c'est à l'Autriche à voir ce qu'elle a à faire; que M. de Fiquelmont s'abuse entièrement sur l'état des choses en Italie (en voulant proposer une constitution austro-italienne); que, quant à un arrangement pécuniaire, cela serait avantageux à l'Autriche, mais qu'il est douteux qu'il soit encore temps....

Ainsi, lord Palmerston, le 20 avril, non-seulement ne croit pas que les provinces italiennes acceptent une réconciliation avec l'Empire, mais il doute même que l'Autriche obtienne d'elles une indemnité.

Le 24 avril, lord Normanby, ambassadeur d'Angleterre en France, mande à lord Palmerston une importante conversation avec M. de Lamartine : celui-ci a dit qu'il était probable que Charles-Albert serait battu; qu'un tel événement compliquerait beaucoup la position du gouvernement français; qu'il y aurait en France un grand cri pour aller au secours des Italiens. Il voudrait ne rien faire que d'accord avec l'Angleterre. Il a toutefois la pensée que les affaires de la Péninsule ne pourront jamais être arrangées que par un congrès ou une conférence; il souhaite qu'on s'entende là-dessus quand il y aura lieu.

Le 27 avril, sir R. Abercromby communique ses instructions au ministre des affaires étrangères de Sardaigne, le marquis Pareto, qui lui demande s'il connaît la nature des propositions que M. de Hartig est chargé de faire. Sir R. Abercromby répond être entièrement sans informations à cet égard. Le conseil des ministres du roi de Sardaigne dépêche son président, le comte Cesare Balbo, de Turin au camp de Charles-Albert, fait approuver au roi la résolution prise par les ministres de repousser l'armistice jusqu'à ce qu'on connaisse les propositions de l'ennemi, et fait répondre, en ces termes, par M. Pareto, à l'ambassadeur anglais : « Nous ne croyons pouvoir » honorablement entrer en négociation relativement à la Lom» bardie et à la Vénétie, qu'autant que le but pour lequel nous » sommes entrés dans ces provinces sera atteint; » c'est-à-dire, comme le manda Charles-Albert au gouvernement provisoire

de Milan, « Quand il n'y aura plus un Autrichien sur le sol de l'Italie (30 avril). »

Lord Palmerston était déjà prévenu de cette réponse; avant même ces pourparlers à Turin, le 19 avril, M. de Hartig, au lieu d'offrir des conditions de paix, avait publié tout simplement une proclamation aux peuples lombardo-vénètes pour les inviter à rentrer sous l'obéissance de leur légitime souverain; lord Palmerston, averti de l'étrange procédé des Autrichiens, écrit à lord Ponsonby, le 3 mai, que, dans de telles circonstances, le refus d'armistice fait par le roi de Sardaigne est bien fondé.

Le même jour (3 mai), lord Normanby écrit à lord Palmerston qu'il vient de voir M. de Lamartine : « J'ai fait allusion » à la question de l'intervention française en Italie. Je lui ai » demandé s'il n'était pas vrai que le comte de Fiquelmont lui » eût communiqué, par l'intermédiaire du comte d'Appony, » son intention d'entrer en négociation quant à la Lombardie. » M. de Lamartine en convint, et m'expliqua comment cette » communication lui avait été faite[1]. »

La veille (2 mai), l'envoyé vénitien Zanardini était sorti consterné d'une conversation avec M. de Lamartine. Le ministre français lui avait dit qu'il croyait que Charles-Albert trahissait la cause italienne; que l'Autriche, à ce qu'il venait d'apprendre de M. d'Appony, renonçait à Milan, mais qu'elle sacrifierait son dernier soldat et son dernier écu plutôt que de renoncer à Venise. « Je considère Venise, ajoutait-il, comme

[1] Sur ce qui précède, du 2 avril au 3 mai, voy. *Correspondence respecting the affairs of Italy*, part. II, p. 290-400, passim.

» perdue pour vous!... Nous sommes trop pauvres pour faire » la guerre [1]. »

Quelques jours après (6 mai), M. de Lamartine avouait aux agents vénitiens que des considérations tenant à sa politique extérieure ne lui permettaient pas de consentir que les fusils demandés par eux, et dont le prix était prêt, fussent envoyés directement à Venise [2].

Les agents vénitiens, s'imaginant entrevoir un pacte conclu entre l'Autriche, l'Angleterre, le Gouvernement provisoire de France et le Piémont, pour sacrifier Venise, conjuraient dans leurs dépêches leur gouvernement d'expédier à Paris un représentant officiel avec mission de réclamer publiquement la reconnaissance de la république vénète : « Si le gouvernement français, écrivaient-ils, ne le veut pas, l'Assemblée [3] le voudra. » Venise, alors, eût été sous la protection de la nation française.

Quelle était donc la pensée véritable de M. de Lamartine, et en quoi consistaient les ouvertures orales que lui avait faites M. d'Appony, ouvertures qui ne sont pas expliquées dans la dépêche de lord Normanby?

[1] Zanardini à Manin, 4 mai. L'Autriche était plus pauvre encore! — Quant au dernier soldat et au dernier écu, ne les dépense pas qui veut; cela est bon pour la France de 92! Il faut pour cela l'enthousiasme désespéré d'une nation qui combat pour son existence : la raison d'état n'y suffit pas, ni ces intérêts peu héroïques dont la *Gazette d'Augsbourg* exposait sur ces entrefaites la manifestation. « Une assemblée des plus riches banquiers a instamment prié le gouvernement viennois de ne jamais abandonner les provinces italiennes.... Pour les fabricants de l'Autriche et de la Bohême, l'idée de perdre la Vénétie et la Lombardie, *comme marchés*, les jette dans la consternation. » (A. de La Forge, t. I, p. 145.)

[2] Zanardini à Manin, 7 mai.

[3] Elle se réunissait le 4 mai, date de cette lettre.

M. de Lamartine nous apprend, dans son *Histoire de la Révolution de* 1848, que « les envoyés de l'Autriche le faisaient juge des offres que le cabinet de l'empereur était disposé à faire à la Sardaigne. » Il s'agissait : de l'abandon de la Lombardie et des duchés de Parme et de Modène; « d'une constitution donnée à Venise, sous la vice-royauté indépendante d'un prince de la maison d'Autriche [1]. »

« M. de Lamartine n'hésita pas à reconnaître que ces propositions satisfaisaient largement aux légitimes ambitions d'affranchissement de l'Italie, et à encourager le cabinet autrichien à poursuivre les négociations sur ces bases. Deux fois [2], ces ouvertures lui furent faites semi-officiellement, et deux fois il tint le même langage. Il n'eût été ni homme d'État ni patriote s'il les eût repoussées, car la conclusion d'un arrangement pareil permettait à la France de rectifier une de ses frontières ébréchées après les Cent-Jours [3]..... ».

Ainsi la conclusion de la Révolution d'Italie, c'était la Lombardie réunie au Piémont, la Savoie réunie à la France, et Venise, non pas livrée sans conditions, mais enfin rendue à l'Autriche, rattachée à l'Autriche!

Nous le répétons avec un profond regret, mais notre devoir est de le répéter, cette politique est pour nous incompatible

[1] D'après les souvenirs de M. de Lamartine, M. d'Appony aurait même été plus loin que la vice-royauté *indépendante*, c'est-à-dire relevant de l'empereur seul et non du cabinet de Vienne; il aurait parlé de la Vénétie comme pouvant former une seconde Toscane, sous un prince autrichien indépendant de l'Empire, et seulement allié sans doute. M. d'Appony a pu s'avancer en paroles plus qu'il ne l'eût fait par écrit; c'est plus facile à désavouer.

[2] Au commencement de mai et au commencement de juin.

[3] *Histoire de la Révolution de* 1848, t. II, p. 282.

avec les principes internationaux, avec la politique de la Révolution; même avant la Révolution, il faut bien le dire, aucun des hommes d'État de la vieille tradition française, depuis Henri IV et Richelieu jusqu'à Chauvelin et d'Argenson, n'eût supporté l'idée de laisser Venise et Vérone à l'Autriche [1]. La France ne doit ni exercer ni souffrir de domination étrangère en Italie.

Cette politique était, nous le répétons, l'erreur d'un grand esprit, non la faiblesse d'une âme timide. Tandis que lord Palmerston, ne recevant aucune communication de l'Autriche, écrivait à lord Ponsonby d'inviter le gouvernement autrichien à prendre en sérieuse considération s'il ne serait pas conforme à ses intérêts de traiter avec la Lombardie [2], plutôt que de compter sur des succès militaires douteux et de s'attirer les Français sur les bras (8 mai), à Paris, le Gouvernement provisoire, transformé en Commission exécutive par l'Assemblée constituante, tenait conseil sur les affaires d'Italie, et peu s'en fallait que l'intervention immédiate ne fût décidée sans tenir compte des refus du Piémont et de la Lombardie. On résolut tout au moins, sur la proposition de M. de Lamartine lui-

[1] Cette politique est systématisée dans un article du journal *le Bien public*, du 14 août 1848, où l'on expose le plan de transaction que M. de Lamartine avait projeté de soutenir dans un congrès européen qu'il voulait faire assembler à Berne. On y déclare que Venise devait faire l'appoint de l'indépendance italienne et être *neutralisée* sous l'administration d'un archiduc. M. de Lamartine ne voulait pas laisser Venise et Vérone à l'Autriche, purement et simplement; mais on pouvait compter que, si l'on y laissait pied à l'Autriche sous un titre quelconque, elle s'en servirait pour reconquérir à tout prix sa pleine domination passée.

[2] Lord Palmerston entend-il par Lombardie le seul Milanais ou la Lombardo-Vénétie? Nous sommes convaincu que cette seconde interprétation est la vraie; on en verra bientôt la raison.

même, de déclarer hautement à l'Assemblée la volonté du gouvernement de passer les Alpes au premier appel (12 mai)[1].

Il n'y avait pas contradiction chez M. de Lamartine; les ouvertures non officielles de M. d'Appony pouvaient n'être qu'un leurre, et une victoire sur Charles-Albert pouvait faire revenir l'Autriche sur ses offres. M. de Lamartine voulait traiter nanti de la Savoie et en mesure de couvrir Milan.

Le 13 mai, une démonstration dans un sens opposé à la délibération secrète de la Commission exécutive avait lieu dans la Chambre des députés de Piémont; le ministre Pareto y répondait aux interpellations d'un représentant que les Français n'entreraient pas sans être appelés, et que, comme on ne les appellerait pas, ils n'entreraient pas!

Dans l'Assemblée nationale, à Paris, il y eut aussi des interpellations. Les inquiétudes des agents vénitiens et milanais avaient transpiré, et M. de Lamartine dut, au nom du gouvernement, protester à la tribune contre tout soupçon d'intelligence avec l'Autriche, et déclarer que, si l'armée française n'était pas descendue en Italie, c'est que l'Italie ne l'avait pas voulu (23 mai).

L'opinion publique anglaise s'agitait également en faveur de l'Italie, et lord Palmerston fit bientôt, devant le Parlement, les mêmes protestations que M. de Lamartine devant la Constituante.

Quelques jours après la séance de la Constituante, arrivèrent à Paris deux envoyés de Venise auprès de la République française, MM. Aleardi et Gar. Suivant les instructions de Manin,

[1] Analyse de la séance, communiquée par M. Garnier-Pagès.

ils devaient réclamer la reconnaissance formelle de la République vénète et conjurer la France de « faire entendre aux peuples la promesse, aux princes l'avertissement formel, que jamais elle ne souffrirait au delà des Alpes un nouveau traité de Campo-Formio, un nouveau partage de la Pologne [1]. »

Les envoyés se présentèrent chez le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Bastide [2], qui protesta de sa sympathie pour le gouvernement vénète, mais dit « avoir le regret de ne pouvoir, pour le moment, reconnaître officiellement ce gouvernement [3]. » Ainsi le nouveau ministre, du caractère et des

[1] Instructions diplomatiques à MM. Aleardi et Gar, du 15 mai, manuscrites; nous y remarquons le passage suivant : « Inutile de vous recommander de ne prendre part à aucune réunion où des hommes, même très-honorables, conspireraient contre un souverain quelconque de l'Europe. Conspirez, vous aussi, mais à visage découvert; conspirez avec les hommes les plus considérables de l'Allemagne, que vous rencontreriez à Paris, afin que la véritable Allemagne reconnaisse enfin que, si l'on veut que l'Autriche redevienne allemande, il faut détruire la monarchie autrichienne. » Manin, dans ces mêmes instructions, recommande à ses envoyés d'agir fortement auprès de la presse française et des principaux représentants : le 5 juin, il écrivit dans ce sens une lettre développée à un constituant français qui avait, l'année précédente, voyagé en Italie et publié une brochure très-violente contre l'Autriche, M. de Cormenin. Il se prononçait, dans la situation actuelle de l'Italie, pour une fédération d'États à peu près égaux en forces, combinaison qu'il savait plus agréable aux républicains français que la formation d'un royaume de la haute Italie.

[2] Les fonctions ministérielles avaient été séparées de celles de la Commission exécutive où siégeait M. de Lamartine, et qui était une sorte de Directoire.

[3] Aleardi et Gar à Manin, 2 juin. — Nous trouvons, à ce sujet, le passage suivant dans les notes de M. le consul Vasseur. Il raconte sa première entrevue avec Manin, le 10 juin. « Sa figure a pris un air de tristesse, lorsque, m'ayant demandé quelle serait la suscription mise sur les lettres qui me seraient adressées par mon ministre, je lui ai répondu : *A M. le consul de France à Venise* (à Venise, et non près la République de Venise). « Nos dis» sensions, dit-il (les dissensions relatives à la République ou à la fusion avec

sentiments duquel les agents vénitiens font du reste le plus grand éloge dans leurs dépêches, subissait encore les conséquences de l'impulsion négative donnée avant lui à son ministère en ce qui regardait Venise.

Durant ces incidents à Paris, l'Autriche renouvelait officiellement à lord Palmerston les ouvertures qu'elle avait faites officieusement à M. de Lamartine. Le 12 mai, M. de Fiquelmont avait annoncé à lord Ponsonby que le cabinet autrichien expédiait à Londres le baron de Hummelauër, chargé de deux plans de transaction pour l'Italie, le second devant être présenté au cabinet anglais seulement s'il refusait son intervention en faveur du premier.

Le 23 mai, M. de Hummelauër, envoyé extraordinaire d'Autriche à Londres, demanda donc, en vertu de ses instructions, la médiation anglaise et proposa la séparation administrative du royaume lombardo-vénète d'avec le gouvernement de Vienne et sa neutralisation. Lord Palmerston répondit : « Il est trop tard ! »

Le 24 mai, M. de Hummelauër présenta le second projet; c'était l'abandon de la Lombardie, la Vénétie restant sous la vice-royauté d'un archiduc, mais avec une administration, une représentation, des finances et une armée séparées et nationales. C'était la proposition que M. de Lamartine nous dit avoir approuvée; seulement, on ne l'avait pas prévenu que l'envoyé autrichien réclamerait les bons offices de l'Angleterre pour obtenir du Piémont une alliance défensive avec l'Autriche contre la France.

» le Piémont), disparaîtraient si la France voulait reconnaître notre jeune
» République. Elle nous donnerait une force morale que nous n'avons pas, et
» je vois que nous espérons en vain! »

Lord Palmerston, pour la seconde fois, répondit : « Il est trop tard ! » « Il s'élève, dit-il, des doutes bien fondés sur l'utilité réelle pour l'Autriche de recouvrer la totalité de ses provinces italiennes. L'esprit de nationalité est devenu si universel et si fort parmi les Italiens, que garder ces provinces en sujétion obligerait l'Autriche à un déploiement de forces et à des dépenses que les avantages de leur possession ne compenseraient qu'imparfaitement.... Quant au maintien des provinces vénitiennes sous l'autorité de l'Empereur, le gouvernement de S. M. Britannique craint que les choses ne soient allées maintenant trop loin pour qu'il y ait la moindre chance qu'un tel arrangement soit accepté par les Vénitiens. — Le gouvernement de S. M. Britannique ne voudrait par conséquent pas.... faire une proposition qu'il sait d'avance devoir être positivement refusée par une des parties. »

Lord Palmerston conclut en disant que le gouvernement anglais ne s'interposera que si l'Autriche inclut dans ses propositions telle portion du territoire vénète qui serait convenue entre les parties intéressées ; et, par cette portion, il entend Venise et la plus grande partie non-seulement de la Vénétie, mais du Tyrol italien ; car il s'explique en disant que, par exemple, la frontière pourrait être portée entre Venise et Trieste, sur le Tagliamento, et au nord, entre Trente et Bolzano (3 juin).

Le 9 juin, lord Ponsonby rapporte à lord Palmerston une conférence qu'il vient d'avoir à Insprück avec l'archiduc Jean, alors chef du gouvernement autrichien, qui réclame absolument la ligne de l'Adige et Vérone, et s'en tient, par conséquent, à la proposition Hummelauër.

Le cabinet autrichien, perdant tout espoir d'être appuyé par

l'Angleterre [1], se retourna du côté du gouvernement français. Suivant une lettre du ministre autrichien Wessemberg à M. de Dietrichstein (16 juin), le gouvernement français aurait « fait une démarche auprès de l'Autriche par l'organe de son chargé d'affaires à Vienne, M. de Lacour ». Lord Ponsonby écrit de son côté à lord Palmerston que le baron de Wessemberg lui a annoncé l'envoi à Paris d'une déclaration autorisant le cabinet français à faire savoir officiellement que l'Autriche est résolue d'agréer l'absolue indépendance du Milanais, c'est-à-dire que la proposition faite et repoussée à Londres est renouvelée à Paris. « Le baron m'a paru fort satisfait de faire une déclaration » officielle parfaitement dans le sens désiré par M. de Lacour... » Il m'a assuré « que, si la Vénétie reste unie à l'Autriche, on lui » donnera une Constitution extrêmement libérale (12 juin) ».

Nous citons sans commentaire, n'ayant pas comme moyen de contrôle les dépêches de M. de Lacour.

Le 13 juin, M. de Wessemberg écrit au comte Casati, président du Gouvernement provisoire de Milan, pour lui offrir la paix basée sur l'indépendance de la Lombardie. Ordre est en même temps expédié à Radetzki de proposer un armistice à Charles-Albert.

Le Gouvernement provisoire lombard répondit qu'il n'entrerait en négociation que si l'Autriche substituait à la reconnaissance de l'indépendance lombarde celle de l'indépendance de toutes les provinces italiennes (18 juin). Réponse d'autant plus noble que Vicence était perdue, et que la Vénétie s'écroulait en ce moment!

[1] Ce sont les propres termes d'une dépêche du ministre Wessemberg, successeur de M. de Fiquelmont, à l'ambassadeur Dietrichstein, du 16 juin.

Charles-Albert refusa de nouveau l'armistice.

Le 20 juin, lord Palmerston, dans une dépêche à lord Ponsonby, maintient son offre de médiation sur les bases qu'il a posées le 3 juin (l'indépendance vénitienne), et son opinion sur l'impossibilité pour l'Autriche de garder la ligne de l'Adige. Il croit que, si la guerre continue, les Autrichiens seront chassés de toute l'Italie sans indemnité; « la population leur » est universellement hostile [1]. »

Tandis que la Lombardie et le Piémont repoussaient les ouvertures de l'Autriche, Manin mandait à ses agents à Paris que Venise, ne pouvant appeler l'armée française avant de s'être consultée avec les autres États italiens, priait du moins préalablement la France d'agir sur l'Autriche « par une parole moitié conseil, moitié menace », et de demander à Charles-Albert s'il croyait encore que l'Italie pût se suffire [2] (16 juin).

Le jour même où Manin écrivait cette lettre, la Commission exécutive, à Paris, délibérait sur les affaires d'Italie : après deux jours de débats, il fut décidé que l'intervention ne pouvait plus

[1] L'ambassadeur anglais à Turin, M. Abercromby, était dans les mêmes sentiments. Voir sa lettre du 2 juillet, où il s'exprime si énergiquement contre la prétention des Autrichiens à garder la Vénétie et en faveur d'un royaume de la haute Italie. *Correspondence, etc.*, part. III, p. 34.

[2] Manin à Aleardi et Gar. — Le passage suivant est à citer. « Le principal danger de l'intervention française serait... que la guerre devînt sociale, c'est-à-dire une guerre entre ceux qui possèdent et ceux qui n'ont rien, et, dans ce cas, elle serait plus redoutable que la Révolution du siècle passé; car alors les principes dominaient les passions, tandis qu'ici les passions, et les moins nobles, feraient taire les principes....

» Pour échapper aux maux que nous venons d'indiquer, il faut nous entendre avec les hommes de France les plus respectés par leur probité, de manière à ce que, si la guerre doit avoir lieu, ce soient eux qui imposent pour ainsi dire le cri de guerre et de ralliement. »

être différée; que l'armée française passerait les Alpes, sans plus attendre l'aveu de Charles-Albert; que le gouvernement saisirait ensuite l'Assemblée des grandes questions relatives à la direction de l'intervention; enfin, que trois cents bataillons de gardes mobiles seraient immédiatement organisés [1]. Le décret sur les trois cents bataillons parut, le 17 juin, dans le *Moniteur*.

Du 16 au 23 juin, telle était donc la situation pour Venise, qui, peu de jours auparavant, se croyait perdue et livrée par l'Angleterre et par la France. L'Angleterre jugeait Venise hors de cause et n'admettait plus la discussion que sur les limites de son territoire. La France marchait!

Qu'eût fait la France au delà des Alpes? La pensée contraire à Venise avait jeté, dans le rapport du ministre de l'intérieur sur les gardes mobiles, une phrase qui indiquait comme but de l'armement la réunion de la Savoie à la France plutôt que l'entier affranchissement de l'Italie; mais rien de semblable n'avait été discuté ni dans la Commission exécutive ni dans le conseil des ministres [2]; la question allait arriver intacte devant l'As-

[1] Nous tenons d'un témoin auriculaire le récit de ces deux séances secrètes.

[2] Voyez dans le livre de lord Normanby : *Une année de Révolution*, t. II, p. 71, une conversation entre lord Normanby et M. Bastide.

Voici la phrase du rapport : « La Commission exécutive conserve la ferme espérance du maintien de la paix. Cependant la France ne saurait assister sans prévoyance à des remaniements de territoires. Elle ne pourrait tolérer qu'un accroissement de la puissance de ses voisins, sans compensation pour elle, affaiblît sa propre puissance. »

Voici maintenant comment le *Bien public*, journal rédigé sous l'influence de M. de Lamartine, commentait, le 20 juin, le décret de mobilisation :

« .... La République ne saurait permettre que le roi de Piémont étende la main d'une mer à l'autre de l'Italie, pour s'adjuger douze millions de plus de

semblée constituante, et il n'y a aucun doute que le grand jour n'eût fait évanouir la politique de transaction avec l'Autriche; la majorité du gouvernement se fût prononcée contre la direction des affaires étrangères, si celle-ci ne se fût modifiée d'elle-même; l'Assemblée, mise en demeure devant la France et devant l'Europe, eût infailliblement voté le complet affranchissement de Venise comme de toute l'Italie, et aucune autorité, aucune éloquence n'eût pu arrêter la logique des sentiments et des faits.

Il était trop tard!... Quelques semaines plus tôt, la guerre étrangère eût sans doute sauvé la France de la guerre civile! Avant que le pays sût la résolution du gouvernement, les passions exaspérées par quatre mois de crise sociale éclatèrent. Le 23 juin, Paris, saisi d'un horrible délire, se déchire les entrailles de ses propres mains; la Commission exécutive s'abîme dans la tempête, et la France mutilée laisse retomber l'épée qu'elle vient de teindre de son propre sang!...

Les conséquences de ces affreuses journées ne devaient pas se faire beaucoup attendre pour l'Europe, ni surtout pour l'Italie!

Retournons à Venise et voyons ce qu'elle faisait pour elle-

sujets, quatre forteresses, Alexandrie, Peschiera, Mantoue, Vérone, et recréer ainsi à son profit la suzeraineté de l'Autriche sur la Péninsule.

» La République française doit évidemment surveiller de près cette absorption de la Lombardie par le Piémont. Elle doit réclamer garantie, indemnité, compensation pour cette nouvelle extension de territoire et cette accumulation de forces que le roi de Sardaigne viendrait reporter de la Lombardie sur notre frontière. Nous ne pouvons pas laisser à quelques marches de Lyon et de Toulon, à nos portes, sur nos flancs, un État élever à l'improviste, par son accroissement de population, le chiffre de son armée de cent mille à deux cent mille soldats. »

même, tandis qu'on débattait ailleurs sa destinée sans elle et que de grands et sinistres événements lointains compromettaient si fatalement sa cause.

Dans sa politique intérieure comme dans sa diplomatie, il n'y avait, en réalité, qu'une seule question pour elle : éviter à tout prix un Campo-Formio. Le meilleur moyen était-il de garder la République ou de se fusionner avec le Piémont et la Lombardie sous le sceptre constitutionnel de Charles-Albert?

Venise, avec ses dépendances immédiates, était en grande majorité républicaine : dans les provinces, le sentiment d'unité nationale croissant et fortifié par un peu de jalousie contre la reine des lagunes, contre l'ancienne dominatrice, mais surtout l'instinct du danger qui porte à se concentrer, le sentiment de l'inévitable faiblesse militaire du gouvernement vénète, et la crainte que le roi de Sardaigne ne montrât peu de zèle pour secourir une république, faisaient à la *fusion* des partisans de plus en plus nombreux. Dès le 20 avril, Vicence avait sollicité directement les secours piémontais; le 29 avril, les députés de Padoue, Vicence, Trévise, Rovigo et Bellune, avaient, par une adresse au gouvernement lombard, exprimé le vœu de l'union de la Vénétie avec la Lombardie; ils avaient communiqué cette adresse au ministre de la guerre de Piémont. Manin et ses collègues, opposés au royaume de la haute Italie, eussent été au contraire favorables à la formation d'une république lombardo-vénète, appuyée au dehors sur la République française. Résolus en tout cas à se soumettre à la volonté nationale, leur première pensée, comme le montrent les instructions données au ministre Paleocapa, le 21 avril, avait été de réserver la solu-

tion de toutes choses à la Constituante vénète; puis, entraînés par le vœu des provinces, ils avaient fait un pas de plus; ils avaient adhéré à la proposition du Gouvernement provisoire lombard touchant la réunion, pour la Lombardie et la Vénétie, d'une seule constituante qui règlerait les conditions politiques du pays après la victoire. Cette décision avait été publiée à Venise le 12 mai.

Le gouvernement lombard ne fut pas fidèle à ce pacte : sous l'impression de la déclaration faite par Charles-Albert qu'il ne traiterait qu'après l'entier affranchissement du sol italien, le gouvernement de Milan prescrivit, ce même jour, 12 mai, dans toutes les communes lombardes, l'ouverture de registres où l'on voterait, par oui ou par non, sur la fusion avec le Piémont. Les provinces de Padoue, Vicence, Trévise et Rovigo[1] suivirent l'exemple de la Lombardie, sans l'aveu du gouvernement vénète. Le 31 mai, leurs délégués présentèrent à ce gouvernement une déclaration qui était à la fois une apologie de ce que les comités provinciaux s'étaient crus obligés de faire, et une mise en demeure pour Venise de les imiter. Ils signifiaient que, si le 4 juin ils n'avaient pas reçu de réponse, tout en étant profondément affligés de se séparer de Venise, les représentants des quatre comités provinciaux partiraient pour Milan afin de régler avec les Lombards le régime à établir pendant la transition, entre le vote de fusion et la réunion de la Constituante. Cette Constituante déciderait, non plus de la fusion, mais des conditions de la fusion. Le gouvernement vénète répondit, le 2 juin, qu'il interrogerait la

[1] La province de Vérone n'avait pas cessé d'être occupée par l'ennemi; celles d'Udine et de Bellune venaient de retomber en son pouvoir.

volonté du peuple au moyen d'une assemblée de la province de Venise convoquée pour le 18; en attendant, il autorisait son représentant à Milan à participer aux délibérations de la commission mixte qu'on lui annonçait.

C'était de la modération, assurément, et l'on ne pouvait employer des formes plus conciliantes; mais, pour être modérés, Manin et ses amis n'étaient pas résignés et n'entendaient pas céder sans résistance légale et sans discussion approfondie et solennelle. Pour juger équitablement la politique de Manin, il importe de bien comprendre les motifs de l'opposition qu'il fit, en 1848, à cette même fusion qu'il appelait de ses vœux, quelques années plus tard, dans des circonstances toutes différentes. Républicain de principes et de sentiments, mais patriote avant d'être républicain, il n'eût pas plus hésité alors, qu'il ne le fit plus tard, à sacrifier ses affections à l'intérêt de l'Italie; mais il n'admettait pas que ce fût alors l'intérêt de l'Italie. Politique et pratique avant tout, il partait du présent pour aller à l'avenir; or, quel était le présent de l'Italie au printemps de 1848? Quels que fussent les sentiments intimes des princes, le fait présent était la coalition des divers États italiens contre la domination étrangère. Fallait-il donner à l'un de ces princes une prépondérance accablante sur les autres, par la constitution d'un royaume de la haute Italie, et leur fournir ainsi une raison, s'ils étaient sincères, un prétexte, s'ils ne l'étaient pas, d'abandonner la cause commune [1]? Ne valait-il pas mieux reconnaître à Pie IX une espèce de supré-

[1] « Venise voulait accéder à l'Unité ou à la Fédération, mais non à un État qui ne comprenait pas *toute l'Italie*, et qui aurait été trop grand pour entrer convenablement dans une fédération. » Notes mss. de Manin.

matie honorifique ou de présidence italienne qui n'inquiéterait personne? N'était-on pas aussi, avec une ou deux républiques dans la haute Italie, bien plus assuré de l'appui de la France, à laquelle il faudrait sans doute finir par recourir, et que Charles-Albert blessait par son attitude de défiance presque hostile? Si le roi de Sardaigne avait eu la force et la capacité du rôle audacieux auquel il aspirait, s'il y avait eu chance que son génie et la victoire fissent de lui non un duc de Milan, mais un roi d'Italie, on eût pu passer par-dessus toutes considérations; mais Manin était persuadé du contraire.

Telle avait été la pensée de Manin aux premiers jours de la Révolution. Depuis, des faits graves avaient modifié la situation, La contre-révolution avait ressaisi Naples; Manin avait perdu toute illusion sur le concours de Pie IX, quoique le gouvernement vénète invoquât encore officiellement le nom du Saint-Père; ce n'était plus la crainte d'aliéner les autres princes qui détournait le libérateur de Venise de la laisser accepter Charles-Albert, mais une autre crainte plus poignante. Si Venise renonce à se gouverner et à se défendre elle-même, si elle se remet dans les mains d'administrateurs et de commandants piémontais, que des revers arrivent! que Charles-Albert, pour garder Milan, renonce à Venise par un nouveau traité de Campo-Formio; la noble cité ne sera-t-elle pas désarmée et livrée comme en 1797?

La convocation d'une assemblée au 18 juin, pour décider la question de la fusion, agita vivement Venise : il y eut, dans la garde civique et dans le peuple, d'énergiques manifestations en faveur de la république (4 juin); mais les démonstrations de la place Saint-Marc cessèrent aussitôt que les gondoliers et les

pêcheurs surent que ces mouvements tumultueux déplaisaient à celui qu'ils nommaient si bien *leur Manin*.

Pendant ce temps, Vicence tombait : l'escadre napolitaine repartait sur les ordres réitérés de son roi, et le général Pepe entrait à Venise avec les deux mille braves qui avaient repoussé ces ordres odieux (10-13 juin).

Le cri de Venise éclata : en vingt-quatre heures, la garde civique signa à l'unanimité une demande de recours aux armes françaises (12-13 juin). Le gouvernement vénitien prorogea au 3 juillet l'assemblée qui devait se réunir le 18 juin pour décider de la fusion, donna le commandement de la petite armée vénitienne au général Pepe, invita, par un touchant appel, toutes les villes d'Italie à secourir Venise d'armes et d'argent, par des dépêches adressées à tous les gouvernements italiens, le roi de Naples excepté, remit nettement en question le funeste *Fara da sè*.

Dans la dépêche expédiée au cabinet piémontais, le gouvernement vénitien faisait allusion à un « bruit sinistre » qui effrayait Venise, au bruit d'un acte « tellement abominable et impossible qu'il se ferait un crime d'en admettre la supposition », c'est-à-dire au renouvellement de Campo-Formio ; il rappelait les actes et les promesses du roi de Sardaigne, demandait, au nom des populations vénètes, quels moyens avaient été pris par ce prince pour assurer leur salut, et protestait que si Charles-Albert affirmait de nouveau, par une parole solennelle, que l'Italie pouvait se suffire à elle-même, l'Italie et Venise le croiraient. C'était, sous des formes délicates et respectueuses, mettre le roi de Sardaigne en demeure, ou de renouveler, sous le coup d'une effrayante responsabilité,

une affirmation que les événements montraient chaque jour plus téméraire, ou de renoncer à sa politique antifrançaise (13 juin).

Dans la circulaire aux cabinets de Rome, de Toscane et de Sicile[1], le gouvernement vénète était plus explicite : « Nous » appelons les peuples italiens comme arbitres de nos desti- » nées... et nous demandons à chacun de leurs gouvernements » s'ils croient possible que l'Italie se suffise maintenant à » elle-même. Bien des gens de la Vénétie pressent notre » gouvernement d'appeler le secours étranger à d'honorables » conditions. Mais nous, qui... ne voulons pas décider, de ce » coin de l'Italie, une question qui intéresse toute la commune » patrie, nous venons demander à chacun des États de la » Péninsule une réponse claire et prompte (14 juin). »

Le Piémont ne répondit pas. Charles-Albert n'osa prononcer la parole qu'on lui demandait et ne voulut pas reconnaître la nécessité de l'appel à la France. Le gouvernement toscan était faible et divisé : contrairement à l'opinion du principal ministre Ridolfi[2], le ministre des affaires étrangères Corsini, d'accord avec le grand-duc, rejeta le projet d'appeler l'*étranger*, à moins que « d'irréparables désastres de l'armée italienne n'eussent » rendu ce secours indispensable (18 juin) ». Les gouvernements romain et sicilien répondirent aussi négativement (21 juin)[3]; ce dernier, qui songeait à appeler au trône de

[1] La Sicile restait séparée de Naples et en guerre avec Ferdinand.

[2] Le marquis Ridolfi donna sa démission peu de jours après, sur cette même question de l'intervention française.

[3] Le pape envoya sa bénédiction à Venise : cela ne compensait pas une armée française !

Sicile le second fils de Charles-Albert, était sous l'influence piémontaise. Les partis monarchiques ou constitutionnels, par peur de la république et du socialisme, et le parti républicain mazzinien, par orgueil national et par esprit de système, étaient d'accord pour repousser la seule chance de salut de l'Italie [1].

Manin dut céder douloureusement à cet esprit de vertige, et ajourner toute démarche décisive vis-à-vis de la France.

Le silence que le gouvernement vénète garda ainsi, bien malgré lui, sur la pétition de la garde civique, commença d'amener dans ce corps, c'est-à-dire dans la bourgeoisie vénitienne [2], une réaction dans le sens piémontais : puisqu'on n'appelait pas les Français, il fallait à tout prix décider Charles-Albert aux derniers efforts en faveur de Venise; tel fut l'argument spécieux que firent valoir avec succès les partisans de la fusion. La chute de Palma-Nuova, cette forteresse renommée, dont la résistance avait jusque-là rendu précaire l'occupation du Frioul par les Autrichiens (27 juin), renouvela l'émotion de la catastrophe de Vicence et jeta la panique dans Venise. Le gouvernement, sachant qu'une démonstration tumultueuse se préparait dans les rangs de la garde civique en faveur du Piémont, fit décommander une revue ordonnée pour le 29 juin. L'état-major de la garde civique désobéit; la revue eut lieu; il y eut beaucoup de cris pour Charles-Albert, quelques cris

[1] Ce n'était pas seulement à Venise que le bon sens populaire protestait contre l'aveuglement des partis : il y eut à Milan, dans les premiers jours de juillet, un vif mouvement d'opinion en faveur de l'intervention française.

[2] La garde civique était de 7,000 hommes, pour une population d'environ 110,000 âmes (Venise, sans les dépendances); à peu près la proportion de la garde nationale de Paris avant le 24 Février.

contre Manin et Tommaseo, motivés sur ce qu'on venait d'envoyer, comme par défiance de la garde civique, des troupes de ligne partager ses postes avec elle. L'état-major se transporta au palais du gouvernement, et donna avis au président « qu'il s'était produit une manifestation imposante en faveur » de la fusion. — Qu'est-ce que la garde civique entend avoir » fait par là? demanda Manin. — Elle entend par là avoir voté » pour la fusion. — Il en sera tenu compte; mais je ne puis » m'empêcher de faire observer à la garde civique combien » il est regrettable que, tandis que les dernières classes du » peuple se laissent persuader d'attendre avec calme et de » respecter le vote de l'assemblée si prochaine, le noble corps » de la garde civique donne le mauvais exemple et devance » illégalement le vote; ce n'est pas à lui de mettre en péril la » tranquillité publique, dont le maintien est l'objet même de » son institution. »

Maniu descend aussitôt sur la place Saint-Marc et déclare que l'ordre d'envoyer de la ligne aux postes de la garde civique (ordre imprudent, en effet) ne vient pas de lui : la foule l'entoure, en redoublant ses acclamations ordinaires comme pour le dédommager; un enfant du peuple se jette à son cou et l'embrasse en sanglotant. « J'aime mon pays plus que tout, » s'écrie-t-il, et je suis prêt à lui sacrifier tout, jusqu'à mes » convictions les plus chères. »

Le peuple le reconduisit jusqu'à San-Paternian [1].

L'assemblée de la province de Venise (l'ancien *Dogado*) se réunit le 3 juillet dans la salle du grand conseil, au palais

[1] *Gazetta di Venezia, 29 giugno, a sera.* — Notes manuscrites de Manin.

ducal. Le matin, Manin avait envoyé à sa femme le billet suivant :

« J'entends qu'aucun membre de ma famille ne manifeste » ni approbation, ni désapprobation, ni impatience. Si vous » croyez ne pas pouvoir vous contenir, abstenez-vous d'assister » à la séance. Je suis certain que vous ne voudrez pas, dans » ce moment solennel, ajouter à mes amertumes la douleur » d'être désobéi par les miens. »

La première séance se passa en opérations préliminaires : Manin exposa les motifs et le triple objet de la convocation : 1° décider si la question relative à la condition politique doit être discutée actuellement ou à la fin de la guerre; 2° décider, dans le cas d'une discussion immédiate, si Venise doit rester État indépendant, ou s'incorporer au Piémont; 3° remplacer ou confirmer les membres du Gouvernement provisoire. Manin empêcha ses amis, comme ses adversaires, de sortir du cadre assigné à une assemblée toute spéciale, qui n'était point une Constituante. Au commencement de la séance du 4, il fit, comme ministre des affaires étrangères, un rapport sur la situation extérieure : en ce qui regardait l'intervention française, demandée par de nombreuses pétitions, il dit que le gouvernement avait voulu « préalablement interpeller les autres » gouvernements d'Italie, afin qu'ils eussent à déclarer si réel» lement les forces de l'Italie sont suffisantes pour chasser les » Autrichiens de l'Italie, et, dans le cas contraire, pour qu'ils » se joignent à nous, et que le secours de la nation française » soit réclamé au nom de toute la nation italienne. »

Castelli, ministre des finances par intérim, lut ensuite un rapport très-sombre sur l'état financier : partisan de la fusion,

il n'adoucit point ses couleurs. Un magnifique discours de Tommaseo, en faveur de la république, remua l'assemblée, sans ramener un parti formé non par des convictions politiques contraires, mais par le sentiment bien ou mal fondé de la nécessité. Un autre ministre, Paleocapa, répondit à Tommaseo en appuyant avec énergie la fusion. Le gouvernement était ouvertement partagé. L'assemblée était partagée, comme le gouvernement; la fusion avait encore la majorité dans la garde civique, majorité moins décidée peut-être que quelques jours auparavant; elle ne l'avait pas dans les classes populaires [1]. Si Manin maintenait son opposition à la tête de la moitié de l'assemblée, la fusion, votée ou rejetée à quelques voix de majorité, désorganisait Venise [2].

Manin monte à la tribune.

« J'ai aujourd'hui la même opinion que j'avais le 22 mars, » lorsque, devant la porte de l'arsenal et sur la place Saint-» Marc, je proclamai la république. Je l'ai; tous, alors, » l'avaient; aujourd'hui, tous ne l'ont pas! (Agitation.) — Je » viens prononcer des paroles de concorde et d'amour, et je » demande à ne pas être interrompu. — C'est un fait qu'au-» jourd'hui tous ne l'ont pas; c'est un fait aussi que l'ennemi » est à nos portes; que l'ennemi attend et désire la discorde » dans ce pays, inexpugnable tant que nous sommes d'accord,

[1] « Le peuple commence à se demander quel avantage résultera de l'union avec le Piémont, puisque le roi Charles-Albert ne peut venir à son secours (les contrées intermédiaires étant dans les mains des Autrichiens). » Lettre du consul anglais Dawkins, du 3 juillet, ap. A. de La Forge, t. II, p. 341.

Des secours cependant étaient annoncés; mais ils étaient peu considérables, et ne pouvaient gagner Venise qu'en faisant un détour par l'État romain.

[2] Notes manuscrites de Manin.

» facile à vaincre si la guerre civile y entre. — Pour moi, » m'abstenant de toute discussion sur mes opinions et sur » celles d'autrui, je viens demander un grand sacrifice; je viens » le demander à mon parti, au généreux parti républicain! — » A l'ennemi qui est là à nos portes, qui compte sur nos dissen- » timents, sachons donner un éclatant démenti! Prouvons- » lui qu'aujourd'hui nous ne songeons à être ni royalistes ni » républicains, mais que nous sommes tous Italiens! — Aux » républicains, je dis : A nous l'avenir! Tout ce qui s'est fait » et se fait est provisoire; la décision en appartient à la diète » italienne; — à Rome [1]! »

Un tonnerre d'acclamations ébranla cette salle illustre, qui n'avait jamais entendu de si nobles paroles aux plus beaux jours de l'ancienne Venise. Toute l'assemblée se pressait autour du banc où était retourné l'orateur; chacun voulait le remercier et l'embrasser. Le ministre Castelli s'était élancé à la tribune, les bras levés au ciel : « La patrie est sauvée! vive Manin! » Un cri unanime lui répondit.

On criait : « Au vote! » Manin demanda, d'une voix affaiblie, un moment de repos. Une vive agitation se répandit dans l'assemblée. Il s'était évanoui, et on l'emportait sans connais-

[1] *A Rome!* ce mot atteste que l'idée de refaire de Rome la capitale de l'Italie nouvelle, autant que l'Italie peut avoir une capitale, c'est-à-dire le lieu de réunion de l'Assemblée nationale italienne, n'est point, comme on l'a souvent répété, un rêve de Mazzini; c'est une idée à peu près universelle parmi les patriotes italiens. Toutes les grandes villes sont jalouses les unes des autres; aucune n'est jalouse de Rome et ne lui dispute sa préséance traditionnelle. Rome, le noyau latin, dans une Italie affranchie, ferait équilibre entre les deux centres d'action du nord et du sud, la gauloise Milan et la grecque Naples.

sance. La violence de son émotion, le grand effort qu'il avait fait sur lui-même, avaient accéléré les battements de son cœur au point de le suffoquer; c'était un des premiers symptômes de la maladie de cœur qu'il avait contractée auprès du lit de douleur de sa fille, et qui devait l'enlever neuf ans après [1].

Au bout d'une demi-heure, Manin rentra, et la fusion avec les États sardes, « sous les mêmes conditions que la Lombardie », fut votée à la presque unanimité [2].

Le lendemain, sur la proposition d'un député qui demandait à l'assemblée de déclarer que Manin avait bien mérité de la patrie, Manin reprit la parole :

« Si mes concitoyens veulent se montrer reconnaissants » d'un acte pourtant bien simple, je les prie, je les conjure que » la concorde inaugurée hier dure tant que l'ennemi sera en » Italie! Qu'on ne parle plus, pour l'amour de Dieu! qu'on ne » parle plus de partis, tant que l'ennemi n'est pas chassé! » Nous en parlerons ensuite; nous en parlerons entre nous » fraternellement! C'est là l'unique récompense que je vous » demande! »

On passa au vote pour l'élection des membres du nouveau gouvernement provisoire. Manin fut réélu à une forte majorité.

Manin remercia l'assemblée avec effusion, mais n'accepta pas. « Je fus, je suis, je reste républicain; je ne puis rien être » dans un État monarchique; j'y puis être dans l'opposition,

[1] *Raccolta*, etc., t. II, p. 444 et suivantes. — *Gazette d'Augsbourg* du 20 juillet 1848.

[2] « Obéissant à la nécessité suprême de délivrer toute l'Italie de l'étranger, et dans le but de poursuivre la guerre de l'indépendance avec la plus grande efficacité possible... nous votons, etc.... *Raccolta*, t. II, p. 484.

» mais non dans le gouvernement. J'ai fait un sacrifice; je n'ai » pas renié un principe. Je suis, d'ailleurs, épuisé par les » fatigues et par les joies mêmes de ces trois derniers mois, » je n'en puis plus, ma tête n'y tiendrait pas. »

Toutes les instances furent vaines, et l'assemblée dut élire le nouveau gouvernement parmi les députés qui avaient soutenu la cause de la fusion.

Manin, descendu du pouvoir, se retira, dans une attitude d'observation et d'attente. Comme aux jours de sa captivité, les événements lui imposaient une sorte de halte, un repos nécessaire, afin de rétablir, pour la seconde fois, ses forces brisées, et de le préparer aux efforts d'une lutte plus longue et plus héroïque. La fusion (Manin et Tommaseo l'avaient bien prédit) ne remédia ni aux dangers de la guerre ni à la détresse des finances; une faible somme d'argent et une poignée de soldats (1,800 hommes) envoyés par Charles-Albert ne témoignèrent de sa bonne volonté qu'en témoignant de son impuissance. Le corps d'observation autrichien s'enhardissait, et commençait à pousser vivement les approches. De vigoureuses sorties, qui ruinèrent ses travaux et dégagèrent les abords du fort de Malghera, cette grand'garde avancée de Venise, montrèrent ce qu'on pouvait espérer de la petite armée formée sous le gouvernement de Manin (6-9 juillet).

L'ennemi n'était point en état d'attaquer à fond, jusqu'à ce que le sort de la campagne fût décidé entre Radetzki et Charles-Albert. La position du roi de Sardaigne devenait de plus en plus périlleuse. Il avait repoussé les éléments et les procédés de la guerre révolutionnaire, et les éléments et les procédés de la guerre régulière commençaient à lui manquer;

les recrues lombardes ne pouvaient faire des soldats avant trois mois ; les réserves piémontaises n'étaient guère plus aguerries [1], et le noyau solide de l'armée était maintenant notablement inférieur en nombre aux Autrichiens renforcés. Dans ces conditions, il était indispensable de se concentrer. Charles-Albert, tout en continuant le blocus de Mantoue, qu'il ne pouvait plus sérieusement espérer de prendre, resta déployé depuis Rivoli jusqu'à Mantoue et en deçà de Mantoue. Il ne faisait rien pour se tirer du péril, et cependant il sentait le péril, et son âme était pleine d'angoisse. De tous les remèdes extérieurs, un seul pouvait être efficace : l'appel à la France, et Charles-Albert aimait mieux courir à sa perte que d'invoquer ce remède. On doit avouer que la direction des affaires étrangères, en France, pouvait lui servir d'excuse. Il ne la sentait pas assez bienveillante à son égard, pour que ses craintes et ses préventions pussent s'effacer [2]. D'une part, il voulut renouer avec les autres princes italiens cette ligue

[1] Lettre du général Bava, chef d'état-major de Charles-Albert, du 19 juin, dans Montanelli, *Memorie*, t. II, ch. XLII.

[2] Il résulte cependant de la polémique qui s'est élevée en 1858 entre MM. Bastide et de Cavour (V. le *Siècle* du 8 mai 1858), que, dans le courant de juillet, l'intervention française fut offerte une dernière fois à Charles-Albert ; mais, d'après ce qui avait précédé et ce qui suivit, on peut croire que cette intervention, suite de celle qu'avait préparée M. de Lamartine, aurait eu pour but, non de chasser par les armes l'Autriche de toute l'Italie, mais de négocier au delà des Alpes au lieu de négocier en deçà. Ce n'en fut pas moins un grand malheur que cette descente des Français en Italie n'ait pas eu lieu ; elle eût prévenu les revers des Piémontais et la chute de Milan ; les énergiques protestations qui eussent éclaté à Venise contre tout projet de traité laissant une autorité quelconque à l'Autriche sur la Vénétie, et les bonnes dispositions du cabinet anglais pour Venise eussent indubitablement modifié et raffermi la politique du gouvernement français.

qu'il avait éludée en avril, et qu'en juillet le roi de Naples et le pape repoussèrent à leur tour; de l'autre part, il montra plus d'embarras que de joie lorsque les députés des provinces vénètes vinrent lui présenter l'acte de fusion. Ces provinces qui se donnaient à lui, il n'avait pu les défendre, et il ne se sentait plus en état de les délivrer. Il renvoya les députés à ses ministres, et, au lieu de leur répondre, il fit communiquer, par un tiers, à l'ambassadeur anglais Abercromby, une triste lettre où, revenant sur ses généreuses déclarations, il se disait prêt à accepter la frontière de l'Adige avec Parme et Modène, si l'Autriche lui en faisait la proposition directement ou par l'intermédiaire de l'Angleterre (7 juillet).

Les défiances de Manin semblaient donc trop justifiées. Charles-Albert, toutefois, s'excusait à ses propres yeux par la pensée que Venise, délaissée du Piémont, se réfugierait sous la protection de la France, et jamais il n'entra dans ses intentions de la livrer à l'Autriche[1].

M. Abercromby, très-favorable à la cause italienne, et qui, le 2 juillet, écrivait encore à lord Palmerston sur la nécessité de l'abandon de toute l'Italie par les Autrichiens, voyant l'état des choses empirer et pressentant les conséquences du 23 Juin en France, avait provoqué à regret cette démarche du roi de Sardaigne, en l'engageant à examiner sérieusement sa situation et à voir ce qu'il devait et pouvait faire. Sans exprimer aucune opinion sur les vues personnelles du roi, il se borna à répondre qu'il en ferait part à son gouvernement[2].

[1] C'est ainsi que Manin lui-même interprétait la conduite du roi de Sardaigne.

[2] Voyez sa lettre du 10 juillet à lord Palmerston, *ap. Correspondence*, etc., part. III, p. 62.

La lettre de Charles-Albert, il faut le dire, n'eut aucunes suites : ses ministres protestèrent; son cœur protestait avec eux contre lui-même, et la négociation ne fut pas entamée. L'Autriche, d'ailleurs, eût refusé à son tour. Elle espérait mieux maintenant. Charles-Albert était affaibli; elle, renforcée. Les journées de Juin avaient blessé au cœur la République française, et la Hongrie, par un calcul de fausse habileté qui devait lui coûter cher, la Hongrie, en vive querelle, mais non pas encore en rupture ouverte avec l'Autriche chez elle, soutenait encore l'Autriche en Italie[1]. Radetzki reprit l'offensive pour la seconde fois, dans des conditions bien meilleures qu'à la fin de mai. Après cinq jours de combats (22-26 juillet) où les soldats piémontais et leurs princes soutinrent généreusement jusqu'à la fin l'honneur des armes italiennes, la supériorité manœuvrière d'un ennemi habilement massé décida la victoire : la longue et faible ligne des Piémontais fut coupée et toutes leurs positions perdues. Charles-Albert dut ordonner la retraite.

[1] Ce fut la plus grande faute de la vie de Kossuth, et que tant d'actions éclatantes n'ont pu réparer. La chambre des représentants hongrois voulait refuser ses secours à l'Autriche, et rappeler d'Italie les troupes appartenant au royaume de Hongrie; Kossuth, alors ministre, s'y opposa, et en fit une question de cabinet. « On nous dit de rappeler nos troupes d'Italie; mais songez donc que, pour 12,000 Hongrois qui y sont, nous verrions revenir 35,000 Croates! » *Gazette de Vienne* du 2 août. La pensée de Kossuth était donc d'occuper en Italie les troupes slaves de Hongrie, afin de consommer avec moins d'obstacles la révolution magyare. La Hongrie a reconnu trop tard que ce n'est pas en violant le droit international qu'on fonde une révolution de nationalité, et que la solidarité des peuples eût pu seule les affranchir. — Nous ferons observer qu'on a accusé Kossuth d'avoir perdu la Hongrie en rompant avec la monarchie autrichienne, tandis que c'était du contraire qu'il fallait l'accuser, c'est-à-dire d'avoir rompu trop tard.

Dès le 27 juillet, le commandant du corps d'observation autrichien devant Venise, le général Welden, exagérant encore une vérité déjà si triste, écrivait au nouveau gouvernement provisoire de Venise que l'armée de Charles-Albert était complétement détruite, et que « c'était le moment, mais le dernier, pour discuter une cause avant qu'elle fût entièrement perdue. » A cette proposition de capituler, le gouvernement vénitien, présidé par l'avocat Castelli, répondit, en termes dignes de Manin, que « lors même que cette cause se trouverait réduite à la seule ville de Venise, » il espérait « prouver qu'elle serait encore loin d'être perdue[1]. »

Dix jours se passèrent, pleins de nouvelles confuses, de troubles et d'alarmes. Le peuple fermentait; l'armée s'ébranlait[2]. Le parti républicain commença de se réunir et de se concerter. Manin provoqua la réunion d'une assemblée populaire, pour demander au gouvernement provisoire d'organiser un comité de défense. Le gouvernement différa de répondre, et annonça qu'il en référerait à l'assemblée provinciale de Venise; mais il se mit secrètement en rapport avec Manin pour un autre objet de la plus haute importance; Manin fut chargé d'aller consulter le consul français sur de graves démarches que projetait le gouvernement auprès de la République française (2 août). « La France! la France! » était le cri universel.

[1] *Raccolta*, t. III, p. 259-260.

[2] Les souffrances matérielles surexcitaient encore les agitations morales. Depuis quelque temps déjà, les denrées étaient rares et chères, et l'argent manquait. *Journal* de M. le consul Vasseur. Dès le 18 juillet, M. Vasseur écrit dans son journal que, sans les puits artésiens creusés par un ingénieur français, M. Degousée, on aurait capitulé faute d'eau, puisqu'il est impossible de rien tirer de terre ferme.

Le 4 août, le président du gouvernement et un de ses collègues, MM. Castelli et Paolucci, vinrent annoncer au consul français la remise d'une adresse par laquelle ils allaient invoquer le secours de la France, sans attendre l'autorisation de Charles-Albert. Si l'union avec le Piémont ne pouvait être maintenue, ils préparaient un second acte par lequel Venise se donnerait à la France, et, au refus de la France, à l'Angleterre, plutôt que de retomber sous le joug autrichien [1].

Le 27 juillet, tandis que Charles-Albert se retirait devant l'ennemi victorieux, les chambres piémontaises avaient voté l'acceptation de l'union de Venise à la Couronne : l'union avait été promulguée, le 29, à Turin, sous forme de loi des États réunis. Le 7 août, le gouvernement provisoire de Venise résigna ses fonctions, et, les commissaires du roi de Sardaigne prirent possession de la ville au nom de Charles-Albert.

Dans quelles circonstances, hélas! et devant quelle sombre attitude de la population et de l'armée eut lieu la fête officielle de la fusion nord-italique! Les soldats napolitains, qui avaient témoigné du mauvais vouloir depuis la fusion, demandèrent pour la plupart à être renvoyés dans leur pays. Il fallut les rembarquer le 9 août; il n'en resta qu'un petit nombre avec les volontaires. Ceux-ci, au contraire, s'exaltaient et s'exaspéraient. Des rumeurs sinistres remplissaient la ville : les plus lugubres étaient au-dessous de la réalité.

La bataille perdue, Charles-Albert avait pensé d'abord à mettre le Pô entre lui et l'ennemi, ce qui était le meilleur parti stratégique, et il avait fait filer sa grosse artillerie sur

[1] Journal de M. le consul Vasseur.

Plaisance; puis, informé que les Milanais avaient expédié à Paris le marquis Guerrieri, membre de la minorité républicaine de l'ex-gouvernement provisoire, pour réclamer le secours de la France, il se décida à aller couvrir Milan, désavoua auprès du gouvernement français la mission de Guerrieri, et dépêcha le marquis Ricci à Paris avec charge de poser l'éventualité d'une intervention, mais sans en faire la demande formelle[1]. Ce fut seulement le 3 août qu'il se résigna à faire demander l'entrée immédiate d'une armée française, à condition « que la France ne réclamerait pas la Savoie comme compensation », c'est-à-dire que la France verserait son sang et son or pour aider l'Italie à se constituer en vertu du principe de nationalité, et laisserait en même temps un lambeau de la nationalité française dans les mains d'un prince italien, en vertu du principe de l'hérédité féodale[2].

La communication eut lieu le 7 août. Avant que la France l'eût reçue, la catastrophe s'accomplit.

Le 4 août, Charles-Albert était sous Milan, suivi par Radetzki. L'aspect et l'esprit de Milan étaient absolument les mêmes qu'aux grandes journées de mars. Un comité de défense, organisé le 28 juillet, avait substitué son énergie à la mollesse de l'ex-gouvernement provisoire; les hommes de mars avaient reparu, et au milieu d'eux, un héroïque chef de partisans, récemment arrivé d'Amérique, et qui semblait le génie même de la guerre révolutionnaire, Garibaldi. Milan était prêt

[1] Lettre de M. Abercromby à lord Palmerston, du 29 juillet, ap. *Correspondence, etc.*, part. III, p. 85.

[2] Lettre de Tommaso Gar (agent de Venise à Paris) à Manin, du 17 août, manuscrite. — *Idem* de Paleocapa à Castelli, du 8 août.

à une défense de Saragosse, et d'une Saragosse soutenue par une armée!

L'esprit de l'armée, malheureusement, n'était plus le même que l'esprit de la ville. Les Piémontais ne comptaient plus que vingt-cinq mille hommes épuisés et découragés, et ils étaient suivis par trente-cinq mille ennemis victorieux, qui, en deux jours, pouvaient être soixante mille. Attaqués par les Autrichiens en vue de Milan, les Piémontais se défendirent avec courage, mais sans élan; on les ramena sur la ville. Le roi y rentra dans l'après-midi, hésitant, troublé, bourrelé d'angoisses. Il tint conseil de guerre. On vint lui dire que les Milanais ne se battraient pas, que les munitions de son armée étaient épuisées, et qu'il n'y avait à Milan ni argent, ni munitions, ni vivres [1]. Or, y avait plus de deux millions de livres dans le trésor, sans compter l'argenterie des églises et des riches familles apportée en masse à la Monnaie; il y avait des vivres réunis en abondance par le comité de défense, et des munitions de guerre pour plusieurs mois [2]!...

Le malheureux roi envoya dans la nuit un parlementaire à Radetzki. Celui-ci ne voulut promettre que de respecter les personnes et les propriétés des Milanais. A la nouvelle de ce pacte déplorable, le conseil de défense éclata en cris d'indignation. Le 5 au matin, le peuple furieux, délirant, se souleva en masse et envahit le palais où logeait le roi. Charles-Albert

[1] Proclamation de Charles-Albert, de Vigevano, 7 août.

[2] Lettre du vice-consul anglais Campbell à lord Palmerston, du 14 août; *Correspondence respecting the affairs of Italy*, part. III, p. 193. — Après la rentrée des Autrichiens, leurs généraux disaient à M. Campbell qu'ils trouvaient tant de munitions qu'ils ne savaient qu'en faire, et qu'ils étaient obligés d'en jeter dans les canaux!

promit de déchirer la capitulation. Mais, pendant ce temps, l'anarchie était dans la ville et dans l'armée. Les troupes commençaient à quitter la ville, d'elles-mêmes ou à l'instigation des auteurs du pacte; l'émeute continuait avec les cris de trahison; le comité de défense, si vigoureux, et la municipalité, composée d'hommes au-dessous des circonstances, qu'on avait eu le tort de laisser en place, agissaient en sens contraire l'un de l'autre. Le roi, dans ce chaos, perdit la tête: il partit pendant la nuit avec l'armée.

Tout était bouleversé, dissous; le conseil de défense ne put pas même tenter de réorganiser la lutte. La municipalité avait fait annoncer que Radetzki accordait jusqu'à huit heures du matin à ceux qui voudraient sortir de la ville (6 août). On vit alors un spectacle inouï dans le monde moderne: la moitié de la population, femmes, enfants, vieillards, abandonna sa patrie, emportant ses malades pour qu'ils ne mourussent point parmi les ennemis. Beaucoup de Milanais perdirent la raison!

Charles-Albert avait repassé le Tésin.

Le 10 août, dans l'après-midi, un détachement du corps de Welden ouvrit le feu contre le fort de Malghera; la garnison vénitienne démonta quatre canons aux ennemis et fit taire les batteries autrichiennes.

Le 11 août au matin, le général Welden[1] signifia aux commissaires piémontais à Venise un armistice signé le 9, à

[1] Il revenait de Bologne, où il avait fait une pointe, du 7 au 8 août: Bologne, sommée, avait résisté: Welden la canonna des hauteurs de Montagnola; le peuple fit une sortie, et, secondé par les paysans, emporta d'assaut les hauteurs et força le corps autrichien à la retraite. Cette offensive victorieuse d'une population inaguerrie contre des troupes régulières est un beau et rare fait d'histoire militaire.

Milan, par lequel Charles-Albert s'engageait à évacuer toutes les places situées en dehors de ses anciens États, Y COMPRIS LA VILLE DE VENISE ET LA TERRE FERME VÉNITIENNE. Les personnes et les propriétés, dans les lieux précités, étaient « mis sous la protection du gouvernement impérial. »

Les rétrogrades piémontais l'emportaient. On avait amené Charles-Albert à sacrifier l'Italie pour éviter l'intervention française et garder la Savoie.

Manin avait vu ses tristes prévisions réalisées. Ayant tout prévu, il était prêt à faire face à tout.

Le 8 août, on connut avec certitude la chute de Milan; le 9 au matin, Manin reçut du chargé d'affaires de Venise à Rome, Castellani, une lettre, en date du 5, où cet envoyé le prévenait que le bruit s'accréditait d'un armistice qui livrait Venise[1]. « Tenez-vous prêts, » lui disait ce brave Vénitien, « si la nou- » velle se confirme, à proclamer la trahison, à vous constituer » en république et à appeler le secours de la France. »

Manin se transporta aussitôt chez un des trois commissaires de Charles-Albert, l'écrivain piémontais Cibrario.

« Si le roi Charles-Albert était obligé, l'épée sur la gorge, » de céder Venise à l'Autriche, que feriez-vous?

» — L'hypothèse est absurde et impossible!

» Absurde et impossible, soit! j'aime à le croire; mais nous » vivons dans un temps où il n'est pas inutile de prévoir l'ab- » surde et l'impossible; veuillez donc répondre à ma question.

» — Venise s'est réunie au Piémont pour être gouvernée et » défendue. Si le roi n'a pas les moyens de la gouverner et de

[1] Ainsi l'armistice Salasco était prévu à Rome quatre jours avant d'être signé.

» la défendre, alors le motif pour lequel Venise s'est donnée » disparaît, et elle rentre dans son indépendance comme avant » la fusion.

» — Ainsi, vous ne la livrerez pas aux Autrichiens?

» — Je me ferai plutôt hacher en pièces!

» — Vous désobéiriez donc même à un ordre exprès du roi?

» — Je ne désobéirais pas; j'ai accepté du gouvernement la » mission de prendre possession de Venise et de la gouverner. » Si maintenant on m'envoyait une nouvelle mission, je serais » libre de l'accepter ou de la refuser, et je vous dis que je la » refuserais.

» — Et quel est l'avis de Colli[1] à ce sujet?

» — Je ne l'ai pas interrogé sur cette éventualité, qui me » paraît impossible; mais je le connais assez pour affirmer » qu'il n'aurait pas d'autre avis que le mien. »

Manin l'embrassa et sortit[2]. L'accent d'honnête homme du Piémontais l'avait convaincu. Sûr qu'il n'y avait point de trahison à craindre, il attendit[3].

Pendant ce temps, M. Paolucci apportait au consul français la demande de secours annoncée le 4 et rédigée sous cette date,

[1] Le général piémontais Colli, collègue de Cibrario. Il avait ses quatre fils à l'armée. L'un d'eux mourut pour l'Italie dans cette campagne. Le troisième commissaire était le Vénitien Castelli, ex-président du Gouvernement provisoire fusioniste.

[2] Rapport au ministère piémontais par le commissaire Cibrario.

[3] Manin avait déjà antérieurement (en juillet) posé au général Pepe une question analogue à celle qu'il adressait à Cibrario. « Si le roi Charles-Albert vous ordonnait d'abandonner Venise, que feriez-vous? — Je ferais comme quand le Bourbon m'a ordonné d'abandonner la cause italienne; je désobéirais. » Notes manuscrites de Manin.

au nom du Gouvernement provisoire qui avait fonctionné jusqu'au 7.

Le 11, de grand matin, les commissaires royaux reçurent, comme nous l'avons dit, du général Welden, la signification de l'armistice. Ils refusèrent d'accepter la communication transmise par l'ennemi et non par leur gouvernement, et de suspendre les hostilités. Quoique prévoyant une terrible explosion populaire quand la fatale nouvelle serait connue, ils laissèrent consigné dans sa caserne le petit corps de troupes piémontaises récemment arrivé, ne voulant dans aucun cas encourir le risque de verser le sang vénitien, et préférant s'exposer sans défense au premier éclat de la colère du peuple[1]. Ils convoquèrent sur-le-champ la Consulte vénitienne, composée de cinq membres, qui partageait le pouvoir avec eux, et lui déclarèrent que, si malheureusement la nouvelle était vraie, ils ne consentiraient jamais à être les instruments de la reddition de Venise. « Nous considérerons, » dirent-ils, » notre mandat comme terminé, du jour où nous serons officiellement informés d'une telle stipulation; Venise sera donc » libre dès ce moment d'agir ainsi qu'elle le jugera le plus » utile pour sa cause et celle de l'Italie; nous lui offrirons » dans ce cas nos services comme simples citoyens, en déplorant de ne pouvoir plus faire davantage. » — « Une telle stipulation, » ajouta avec énergie le commissaire Castelli, « serait » nulle par l'effet même de l'acte de fusion, qui interdit de » disposer du sort du pays sans le consentement de la Consulte; si les conditions de la fusion ne sont pas remplies, la

[1] Rapport de Cibrario.

» fusion est non avenue, et la souveraineté de la République » devra être considérée comme n'ayant jamais cessé. »

Les deux commissaires piémontais adhérèrent à la déclaration du Vénitien, proposèrent quelques mesures de précaution militaire, et il fut décidé que l'on convoquerait l'assemblée de la province de Venise le lendemain du jour où l'on aurait reçu l'avis officiel de l'armistice [1].

La question de droit était décidée; tous avaient montré d'excellents sentiments; mais en fait, avec ces lenteurs, ces scrupules de légalité, cette attente d'un avis officiel qui pouvait tarder quelques jours, on était à mille lieues de ce qu'exigeait une de ces crises où l'on compte non les jours, mais les minutes!

La réunion le sentit, et, entrant dans le vrai de la situation, elle dépêcha Castelli chez Manin.

L'ex-chef de la fusion aborda le chef républicain en annonçant qu'il venait s'entendre avec lui pour des mesures promptes et énergiques. Qui tenait un tel langage s'entendait vite avec Manin. La journée avançait; ils se donnèrent rendez-vous au palais du Gouvernement pour huit heures du soir.

Manin se concerta secrètement avec le consul de France, M. Vasseur, caractère ferme, esprit ouvert et fin tout à la fois, qui ne séparait pas la cause de la France de celle de l'Italie, et qui donna à Venise, jusqu'au dernier jour, les preuves de la plus vive et de la plus active sympathie.

La ville et l'armée grondaient comme une mer soulevée. L'armistice avait transpiré. Le peuple, dont les instincts

[1] Procès-verbal de la séance de la Consulte, etc.

étaient toujours d'accord avec la raison de son chef préféré, se porta par masses à plusieurs reprises sous les fenêtres du consul de France. M. Vasseur répondit aux députations du peuple et de la garde civique, comme il avait fait à Manin et à d'autres personnes notables, qu'il ne doutait pas du bon vouloir de son gouvernement[1].

Entre six et sept heures du soir, la place Saint-Marc s'encombra d'une foule frémissante. Manin surveillait avec anxiété le mouvement populaire, craignant que l'explosion n'emportât tout avant qu'on eût pu s'entendre pour la prévenir. « Des nouvelles! des nouvelles! » criait la multitude d'une voix toujours plus irritée. Et elle s'efforçait de pénétrer dans le palais du Gouvernement. La garde civique la contenait à grand'peine. Un secrétaire du commissaire Colli parut au balcon du palais : ses paroles évasives redoublèrent les clameurs. Colli et Cibrario se montrèrent. Colli déclara qu'il n'y avait point de nouvelles officielles, mais avoua qu'il était à craindre que les malheurs annoncés fussent réels.

« Quoi! l'armistice est vrai? — Et les conditions? — Et la flotte? — Et nous-mêmes? »

Colli hésita, puis laissa échapper ces mots : « Quoi qu'il » arrive, la flotte sarde restera sarde : la flotte vénitienne res- » tera vénitienne[2]. »

C'était avouer que le roi de Sardaigne abandonnait Venise.

Une effroyable clameur s'éleva. « Nous sommes trahis! — Mort aux commissaires! — A bas le gouvernement royal!

[1] Journal de M. Vasseur.

[2] Plusieurs bâtiments étaient achevés ou en chantier à Venise.

— Nous voulons Manin! — Vive Manin! vive le sauveur de la patrie! »

Le palais est envahi. Les plus ardents des hommes du peuple et des volontaires lombards, romains, napolitains, pénètrent jusque dans la salle où se tiennent les deux commissaires piémontais; on les entoure, on les menace. Brave devant l'émeute comme sur le champ de bataille, le vieux Colli s'exalte et s'irrite à son tour. En ce moment, Manin paraît. Il appelle Colli et lui tend la main. « Qui êtes-vous? dit Colli. — Je suis Manin. — Que me voulez-vous? »

Manin n'a pas le temps de répondre. La foule répond pour lui : « Nous voulons que vous déposiez le pouvoir! nous ne voulons plus de roi! — Je me ferai mettre en pièces plutôt que de donner ma démission avant les nouvelles officielles! »

Les volontaires saisissent Colli et Cibrario, et les poussent vers la fenêtre pour les forcer à donner leur démission du haut du balcon. Manin arrache Colli de leurs mains. Le troisième commissaire, Castelli, arrive et se montre au balcon. « Votre démission! votre démission! — Je suis Vénitien! je ne suis plus commissaire du roi! — Les autres! les autres! »

Castelli se retourne vers Manin et l'adjure de parler, du haut du balcon, au peuple. « Oui, parlez-leur! » dit Colli. Castelli entraîne Manin à la fenêtre.

« Les commissaires ne nous ont point trahis! » crie Manin à la multitude. « Je réponds sur ma tête de leur patriotisme. » Calmez-vous et accordez-moi quelques minutes pour me » concerter avec eux. »

Un tonnerre d'applaudissements lui répondit.

Manin tint conseil avec les trois commissaires et avec le

consul de France, qui s'était rendu avec empressement à un appel attendu [1]. Les deux Piémontais persistèrent à refuser leur démission officielle, mais consentirent à déclarer qu'ils s'abstiendraient désormais en fait, et que Manin pouvait agir comme bon lui semblerait. Manin leur offrit de faire partie avec lui d'un nouveau gouvernement. Ils jugèrent cet honneur incompatible avec leur mission non légalement terminée.

Au bout d'une demi-heure, Manin reparut au balcon.

« Je viens vous donner l'assurance que la France écoutera » plus volontiers l'appel d'un peuple que celui d'un roi. Les » commissaires royaux déclarent s'abstenir dès ce moment » du gouvernement : après-demain se réunira l'assemblée de » la ville et de la province de Venise; elle nommera le nou- » veau gouvernement. Jusque-là, pendant ces quarante-huit » heures (et sa voix prit un accent qui vibra jusqu'au fond de » toutes les âmes); jusque-là, C'EST MOI QUI GOUVERNERAI » (*governero io!*)! »

Un immense cri de joie fit retentir la place Saint-Marc. Ce peuple se croyait déjà sauvé, parce que c'était Manin qui allait veiller sur Venise [2].

« Vive Manin! — Aux forts! — Des armes! » cria le peuple.

Manin reprit :

« On va battre la générale : que la garde civique se mette sous les armes; on choisira dans chaque bataillon un certain nombre de citoyens; ils se rendront, cette nuit même, aux

[1] M. Vasseur, après son entretien avec Manin, avait eu une entrevue avec le général Colli.

[2] Ce sont les propres paroles d'un témoin étranger, d'un Allemand. *Gazette d'Augsbourg* du 26 août 1848.

avant-postes, au fort de Malghera, qui peut avoir à repousser une attaque. »

Et, comme le peuple continuait de s'agiter et de pousser des *vivat :*

« Mes amis, si vous voulez que je puisse travailler pour » votre bien et votre salut, il faut que vous me laissiez du » repos. Rentrez chez vous, évitez tout désordre; je veille sur » vous avec ma vie et avec mon sang. Bonne nuit, mes » amis! »

« En moins de dix minutes, la foule avait disparu sans bruit, comme dispersée par une commotion électrique. Il n'existe plus de partis à Venise[1]. »

Manin passa la nuit à tout préparer, pour le dedans et le dehors.

A deux heures du matin, Tommaseo et Toffoli partirent pour Paris, chargés par Manin d'aller réclamer le secours de la République française.

« Désormais, » dit le lendemain la *Gazette de Venise*, retournant le mot fatal de Charles-Albert et de Mazzini, « désormais Venise agira par elle-même (*farà da sè*) : elle sera aidée par des amis et des alliés sincères; Venise sera sauvée, et, avec elle, triomphera la sainte cause de l'Italie! »

Hélas! pourquoi cet appel n'avait-il pu être adressé à la France, alors qu'une telle confiance eût été infailliblement justifiée, avant la date sinistre du 23 juin! Venise ne devait

[1] *Gazette d'Augsbourg* du 26 août. Nos autres documents, pour la journée du 11 août, sont : 1° procès-verbal de la séance des commissaires et des membres de la Consulte; 2° rapport du commissaire Cibrario; 3° *Gazette de Venise* du 12 août; 4° relation du major Casarini (ami de Manin), manuscrite.

pas être sauvée, mais ses glorieuses infortunes, mais la constance héroïque de sa longue résistance devaient plus faire que bien des victoires pour l'avenir de la cause à laquelle elle allait s'immoler!

LIVRE TROISIÈME.

Triumvirat. — Appel à la France. — Tommaseo à Paris. — Attitude du peuple vénitien. — Médiation anglo-française. Base malheureuse de cette médiation. — Blocus de Venise. — Offres de Charles-Albert à Manin. — Brillante sortie de Mestre. — Manin, lord Palmerston et M. Bastide. — La marine française à Venise. — Correspondance de lord Palmerston sur l'Autriche. — Un négociateur vénitien. Valentino Pasini. — Guerre de Hongrie. — Révolutions de Rome et de Toscane. — Projet de Constituante italienne. — Chute du gouvernement de Cavaignac. — Élections à Venise. Le gondolier Galli. — Insuccès de la médiation. — Charles-Albert reprend les armes. L'armée vénitienne s'apprête à entrer en campagne. Nouvelles de Novare.

La politique d'isolement international a porté les fruits prévus par Manin : la contre-révolution a triomphé à Naples; l'étranger a triomphé sur l'Adige. Après la chute de Milan comme après la chute de Vicence, Venise reste debout. Manin va essayer de réparer les désastres causés par la politique opposée à la sienne, s'efforcer d'amener enfin cette intervention française qui peut encore soutenir ce qui est debout et relever ce qui est tombé; il va faire, en tout cas, de Venise, restât-elle seule et abandonnée du monde, un exemple qui empêchera pour jamais le nom italien de retomber dans l'abaissement passé; quelle que soit l'issue immédiate de la lutte, il saura faire qu'une ville italienne ait l'impérissable honneur de personnifier en elle le principe destiné à constituer le droit public de l'Europe nouvelle, l'indépendance nationale.

Le matin qui suivit cette nuit pleine d'émotions héroïques, le dictateur se mit en communication avec le peuple et l'armée par une double proclamation qui commentait dignement le *Governerò io* de la veille :

« CONCITOYENS,

» Aux heures de grand péril, il faut des résolutions promptes et hardies!

» Afin que vous ne restassiez pas sans gouvernement, je n'ai point hésité à assumer, pour quelques heures seulement, la lourde charge de gouverner.

» La nécessité m'en a donné le mandat; que votre affection m'en facilite l'exercice! »

Il annonçait, pour le lendemain, la convocation de l'Assemblée, qui constituerait un nouveau gouvernement, et terminait en disant :

« Ayons confiance en Dieu, en nous-mêmes, dans l'Italie, » dans le secours des autres peuples libres, déjà invoqué et » qui ne peut nous manquer. »

« SOLDATS ITALIENS,

» . . . . . Nos lagunes sont peut-être l'unique refuge de la liberté italienne.... Au nom de cette Italie pour laquelle vous avez combattu et voulez combattre, ne laissez pas refroidir votre ardeur pour la défense de cet asile sacré de notre nationalité. Le moment est solennel : il s'agit de l'existence politique de toute notre nation; ses destinées peuvent dépendre de ce dernier boulevard!

» Soldats! vous tous qui êtes accourus d'au delà du Pô, du

Tésin, du Mincio, pour faire triompher la cause commune, songez qu'en sauvant Venise vous sauvez les droits les plus sacrés de votre terre natale.... L'Europe admirera et récompensera votre persévérance, et, le jour où l'Italie pourra se dire enfin délivrée, elle élèvera au milieu de tant de monuments attestant la valeur et la gloire de nos pères, un autre monument où elle inscrira ces paroles :

» *En défendant Venise, les soldats italiens ont sauvé l'indépendance de l'Italie entière.* »

Le lendemain, 13 août, Venise s'éveilla dans la joie. La *Gazette officielle* annonçait, d'après deux Vénitiens arrivés de Turin et de Gênes, la nouvelle de l'intervention française et du prochain passage des Alpes par le général Lamoricière à la tête de cinquante mille hommes.

Ce fut sous cette impression que s'ouvrit l'assemblée provinciale vénitienne. Manin exposa, avec force et simplicité, les événements de l'avant-veille, et conclut par la nécessité de former un gouvernement purement provisoire pour maintenir la paix au dedans et la défense au dehors.

« Si les choses viennent à changer, alors l'assemblée sera » de nouveau convoquée pour décider quel sera l'avenir de » Venise, quelle forme du gouvernement elle devra choisir, » ou bien à quel État italien elle devra se réunir; mais, pen- » dant le Gouvernement provisoire, notre seule opinion poli- » tique doit être de repousser l'ennemi... Nous ne devons » connaître que deux partis; ou Italiens ou Autrichiens!... » Nous sommes tous Italiens, ici! Restons unis toujours et » puis toujours (*semprè e poi semprè*). »

On lui offrit de garder la dictature. Il n'accepta pas, moti-

vant son refus sur son ignorance des choses de la guerre. On proposa de lui adjoindre pour collègues un militaire et un marin. Il accepta.

« Puisque vous témoignez avoir confiance en moi, » dit-il, « eh bien! je vous demanderai, j'exigerai de vous des » preuves de cette confiance, de très-grandes preuves. Notre » cause ne pourra triompher que par d'immenses sacrifices; » ces sacrifices, je devrai vous les imposer; si vous ne voulez » pas vous y soumettre, vous ferez bien de me destituer tout » de suite.

« Pour sauver son pays, » ajoutait-il un moment après, « il faut savoir s'exposer à tout, même aux malédictions de » ses contemporains. »

Par un cri d'adhésion unanime, l'assemblée s'engagea à le suivre jusqu'au bout.

Le triumvirat fut composé de Manin, président, de l'amiral Graziani et du colonel Cavedalis : ces deux derniers, d'une grande activité, malgré le poids de l'âge; tous deux respectables et dévoués, et le second, le colonel, ayant toute la vigueur de caractère nécessaire pour maintenir dans l'ordre une armée composée d'éléments divers et difficiles à manier.

Un député demanda que le président fût tenu de convoquer l'assemblée toutes les fois qu'il en serait requis par un certain nombre de représentants. Manin répondit que ni lui ni ses collègues ne resteraient un moment au pouvoir s'ils s'apercevaient que la confiance de leurs concitoyens disparût ou s'affaiblît; mais que, puisqu'on avait voulu une dictature, il fallait en vouloir les conditions et laisser le gouvernement juge de l'opportunité du recours à l'assemblée.

L'assemblée acquiesça, puis vota la ratification de l'appel adressé à la France et l'envoi d'un message spécial à cet effet au gouvernement français. Manin déclara que, si des négociations venaient à s'ouvrir, Venise y devait arguer non point du titre légal de la capitulation signée par un commandant autrichien le 22 mars, mais uniquement du droit de son imprescriptible nationalité, du droit que tous les peuples ont de ressaisir leur indépendance envahie. « Les nations, aujourd'hui, ne veulent plus des vieux arguments de la diplomatie. »

Il termina la séance en faisant voter, au nom de Venise, comme un devoir plus indispensable que jamais dans les circonstances présentes, de chaleureux remerciments à ce peuple piémontais dont la brave armée avait répandu tant de sang et supporté tant de souffrances pour la cause commune.

Il avait déjà auparavant provoqué une déclaration d'affection et d'estime en faveur des commissaires piémontais, comme un juste dédommagement des épreuves qu'ils avaient subies.

Du sein des revers, sources accoutumées de la discorde, il travaillait ainsi à faire sortir l'union et la fraternité [1].

Les commissaires étaient dignes des sentiments que leur témoignait Manin. Le 12 août, de grand matin, le commandant d'un bâtiment sarde mouillé devant l'arsenal étant accouru offrir au général Colli ses services et ceux de ses hommes pour le protéger contre l'hostilité populaire : « Nous nous

[1] « Cet homme est vraiment admirable et tient tête à tout. » *Journal* de M. Vasseur, 12 août.

sommes entendus avec Manin, répondit Colli; Manin m'a donné sa parole, cela suffit[1].

L'amiral sarde Albini, de son côté, écrivait que tant qu'il ne recevrait pas de son gouvernement un ordre formel de départ, il continuerait de défendre Venise.

Manin chargea le commandant de la garde civique, Mengaldo, de porter à Paris le message de l'assemblée vénitienne : « Citoyen ministre, » écrivait-il au ministre des affaires étrangères Bastide, « notre péril est extrême; notre nationalité, » notre indépendance reposent désormais sur les prompts se- » cours que nous accordera le libre peuple de France » (14 août). »

Il écrivit en même temps à l'ambassadeur de France à Rome pour le prier d'obtenir que l'amiral commandant l'escadre de la Méditerranée, qui était dans les eaux de la Sicile et qui s'était récemment interposé entre le roi de Naples et les Siciliens, envoyât quelques bâtiments à Venise.

A l'intérieur, le triumvirat débuta par la réorganisation des comités de vigilance et de défense; un décret du 16 août ordonna de remettre, dans les quarante-huit heures, à la Monnaie tous les articles d'or et d'argent, en échange d'un reçu portant intérêt à 5 pour 100; les contrevenants encourraient la confiscation des objets non présentés, plus un jour de prison pour chaque valeur de cent livres non déclarée. La mesure était rigoureuse; Manin voulut qu'elle restât morale et refusa d'encourager les délateurs par une récompense.

[1] A. de La Forge, t. II, p. 134. — La séance dans la *Raccolta*, etc., t. III, p. 310.

L'intimidation ne fut pas nécessaire. La population, sans distinction de classes, accourut à la *Zecca* (l'hôtel des Monnaies), non point avec résignation, mais avec une gaieté héroïque. D'autres décrets mobilisèrent les gardes civiques, de dix-huit à quarante ans, et ordonnèrent l'enrôlement général des citoyens. Les gardes civiques mobilisées pour les garnisons s'en allaient aux forts comme à une fête. Et tout cela, sans tumulte, sans désordre, avec une sérénité et une dignité vraiment admirables [1].

Cependant, la nouvelle qui, le 13 août, avait répandu l'allégresse dans Venise, ne se confirmait pas. Au lieu d'intervention immédiate, les journaux étrangers apportaient des bruits de médiation anglo-française, basée, disait-on, sur l'indépendance italienne; mais, bien que le langage des journaux français fût rassurant [2], Manin, qui voyait le représentant de lord Palmerston se conduire à Venise en consul d'Autriche plutôt qu'en consul d'Angleterre, et qui ne pouvait deviner le rôle si différent du ministre anglais, était disposé à une pro-

[1] Lettre de Manin à Tommaseo du 20 août. « On fait des efforts inouïs pour subvenir aux dépenses.... L'ordre règne dans Venise. Le peuple obéit aux seuls désirs de M. Manin. » *Journal* de M. Vasseur, 20 août.

[2] Le 11 août, les *Débats*, journal peu belliqueux et peu révolutionnaire, concluaient de la sorte sur les affaires d'Italie : « Quant au gouvernement autrichien... le retour de ses armes ne doit point l'aveugler sur l'impossibilité de maintenir dans le Lombardo-Vénitien une domination étrangère. Il y a des faits irrésistibles lors même qu'ils sont momentanément comprimés; il est clair que les traités de 1815, qui ont constitué la distribution territoriale de l'Europe, l'ont constituée sur certains points d'une manière contraire à la nature.

» Ce sont des causes d'insurrection, de révolution, de guerre, qui reparaissent et qui reparaîtront toujours jusqu'à ce qu'elles aient eu justice, et il est de l'intérêt de tous de la leur donner. »

fonde défiance envers toute combinaison à laquelle participerait le *Foreign-Office*.

Il fit un grand effort auprès du chef du cabinet anglais. Il adressa à lord Palmerston, le 20 août, une lettre particulière qui est un chef-d'œuvre de la vraie diplomatie, de celle qui cherche à persuader par la claire vérité et par la raison éloquente. Devant le représentant d'un gouvernement traditionnel, il s'appuyait sur le droit historique, démontrait l'illégitimité radicale de tout ce qui s'était fait relativement à Venise depuis 1797, et le droit positif qu'avaient eu les Vénitiens de rétablir le gouvernement légal qui existait à la veille de Campo-Formio, exposait les événements survenus depuis le 22 mars, et en venait aux rumeurs répandues sur les intentions des gouvernements anglais et français, qui, disait-on, faisaient des propositions à l'Autriche, et, en cas de refus, auraient recours aux armes. Il conjurait le ministre anglais de prendre des mesures telles que, pendant la durée des négociations, les hostilités demeurassent suspendues contre les Vénitiens, aussi bien qu'elles l'étaient contre le Piémont par cet armistice du 9 août qui laissait les Autrichiens libres de jeter toutes leurs forces sur Venise. Il le suppliait, enfin, de ne pas laisser retomber sous le joug autrichien une population qui détestait ce joug, qui ne s'y résignerait jamais, qui se soulèverait bientôt de nouveau, au grand péril de la paix européenne, et qui n'avait d'autre désir que de s'unir aux autres populations italiennes et de se séparer à jamais des Allemands.

Il terminait par l'observation que les intérêts économiques de l'Italie la poussaient vers la théorie du libre échange,

« théorie à laquelle l'Autriche s'est toujours montrée hostile,
» dans l'intérêt de ses manufactures[1]. »

Le même jour, deux autres dépêches de Manin partirent pour Turin et pour Paris. Dans la première, Manin expliquait au ministre des affaires étrangères de Sardaigne le caractère du nouveau gouvernement vénitien, purement provisoire et de salut public, et qui laissait intactes toutes les questions politiques, antérieures ou futures. « Venise, » disait-il, « n'a » pas oublié et n'oubliera jamais ce qu'ont fait pour la cause » de l'indépendance italienne le roi Charles-Albert, son » armée et son peuple, le peuple liguro-piémontais. Une pro- » fonde reconnaissance est gravée dans le cœur de tous; les » revers, loin de l'affaiblir, l'ont plutôt augmentée; tous es- » pèrent encore que le champion de l'Italie ne remettra pas » sa généreuse épée dans le fourreau, mais qu'il saura relever » bientôt la fortune de la guerre sainte.

» Tant que Venise restera libre, » ajoutait-il, « la cause » italienne n'est pas perdue; » et il priait le gouvernement sarde, en cas de médiation anglo-française, de s'entremettre pour que l'armistice s'étendît à Venise, ainsi que d'envoyer au gouvernement vénitien une somme d'argent expédiée avant l'armistice, et aussi les fusils achetés en France et arrivés à Gênes après tant de retards.

L'autre lettre était adressée à Tommaseo, envoyé de Venise à Paris. Il y insistait également sur la nécessité de comprendre Venise dans l'armistice.

« Quand même la condition politique de Venise devrait être

[1] La lettre dans A. de La Forge, t. II, p. 352.

» considérée comme une question encore à débattre dans les » négociations, encore faudrait-il ne pas permettre que sa » condition actuelle fût changée pendant le cours même de » ces négociations..... Mais l'indépendance de Venise ne de- » vrait pas pouvoir faire question; elle devrait être posée » comme condition préalable.... La France a envers Venise » une dette immense à acquitter; elle doit réparer l'iniquité » de Campo-Formio; elle se couvrirait de honte et de malé- » diction, si la même iniquité se renouvelait aujourd'hui par » elle ou avec son concours [1]. »

Au moment où Manin expédiait ces dépêches, il recevait de Florence une lettre du plus haut intérêt. Elle était d'un de ses agents en France, M. Tommaso Gar, parti de Paris le 9 août au soir pour venir lui apprendre les intentions réelles du gouvernement français. Gar lui racontait le contre-coup qu'avaient eu à Paris les revers des Piémontais. Le marquis Ricci, envoyé de Charles-Albert, avait commencé par traverser la mission de Guerrieri, qui réclamait un secours immédiat au nom des Milanais; le ministre piémontais avait protesté que, la fusion de la haute Italie étant maintenant accomplie, lui seul représentait la Lombardie comme le Piémont, et que son roi ne réclamait pas l'intervention immédiate; le 7 août seulement, sur de nouvelles instructions arrivées de Turin,

[1] Ce même jour, 20 août, le consul Vasseur consigne dans son journal les paroles suivantes, qu'il entendait autour de lui :

« Dussions-nous être écrasés, nous combattrons jusqu'à ce que nous soyons certains que la France nous abandonne. Elle verra que nous étions dignes de toutes ses sympathies. »

Venise a fait plus que de tenir parole. Elle a combattu même après qu'elle a eu la certitude d'être abandonnée!

M. Ricci avait fait enfin la demande que nous avons mentionnée[1], demande accompagnée d'une réserve si étrange. Le gouvernement français répondit qu'il était trop tard et que la France ne pouvait plus offrir qu'une médiation de concert avec l'Angleterre.

Ce coup terrible détermina les envoyés de Milan et de Venise[2] à présenter le lendemain au général Cavaignac un appel désespéré pour le supplier de sauver Milan, hélas! déjà tombé depuis deux jours! et pour protester contre le concert diplomatique de la France avec ce gouvernement anglais qui venait, à ce qu'on croyait, de négocier avec l'Autriche sans la France et contre la France.

Cavaignac répondit que, par suite de ses troubles intérieurs et du dérangement de ses finances, la France devait éviter de provoquer une guerre européenne par une intervention armée en Italie; qu'il avait donc dû s'assurer d'abord des dispositions de l'Angleterre[3], et que, l'ayant trouvée disposée à s'entremettre entre l'Italie et ses ennemis, il venait, le jour même, d'expédier deux commissaires à Turin et à Vienne, afin de proposer un armistice et un arrangement convenable; que, si l'armistice ou la médiation était rejetée par l'Autriche, la France, alors, interviendrait immédiatement par les armes.

« Sur notre demande : quelle était la base de la médiation proposée par la France? il répondit :

[1] Voyez ci-dessus, p. 151.

[2] Les agents de Manin avaient été confirmés par le gouvernement fusioniste.

[3] Dès le 22 juillet, nous voyons, dans la Correspondance anglaise, que le gouvernement français avait fait des ouvertures formelles à l'Angleterre sur une médiation en commun.

— L'indépendance de la Haute Italie; une indemnité pécuniaire convenable à l'Autriche.

« La conversation tombant ensuite sur la probabilité de la chute de Milan et sur les vengeances atroces qu'exerceraient les vainqueurs, Cavaignac ajouta résolûment :

— Soyez tranquilles; Milan ne restera pas aux Autrichiens.

— Et Venise? est-ce que vous souffrirez que Venise soit sacrifiée de nouveau?

— Non, certainement! nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour éviter un tel malheur!

« Là-dessus, » ajoute Gar, « il nous congédia, et je résolus de partir immédiatement, afin de vous prévenir de ces faits et de ce langage, et de vous prier de vous préparer à protester énergiquement par les armes, au cas où la France, cédant aux prétentions de l'Autriche et aux conseils de l'Angleterre[1], consentirait jamais à signer un nouveau traité de Campo-Formio. »

Tandis que l'envoyé vénitien se mettait en route sous le coup de ces poignantes appréhensions, le 9 août, le ministre des affaires étrangères de France, M. Bastide, et l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, lord Normanby, arrêtaient en commun les bases de la médiation à proposer à l'empereur d'Autriche et au roi de Sardaigne.

Suspension immédiate des hostilités entre les troupes autrichiennes et italiennes;

Renonciation formelle de la part de l'Autriche, à tout droit

[1] Ces préventions contre le gouvernement anglais étaient à peu près générales. Nous avons vu ce qu'il en faut penser.

de souveraineté sur la Lombardie; la constitution actuelle du gouvernement du nord de l'Italie, résultat des vœux exprimés par les Lombards, étant un fait pris pour base de la médiation sans garantie ultérieure des deux puissances médiatrices;

Souveraineté de la Vénétie maintenue a l'Autriche, avec une constitution pareille à celle de la Hongrie, un gouvernement et une administration séparés;

Convention particulière pour Parme et Modène.

Ce n'était autre chose que la proposition Hummelauër.

La Correspondance diplomatique anglaise nous apprend que, dès le 22 juillet, le gouvernement français avait demandé au cabinet anglais de reprendre cette proposition comme point de départ d'une médiation en commun; mais, lord Palmerston ayant fait connaître la réponse qu'il avait donnée à M. de Hummelauër et qui sauvegardait Venise, on était convenu de prendre cette réponse pour base. La situation ayant si fort empiré par les derniers événements, on était revenu aux conditions autrichiennes, mais avec la répugnance la plus manifeste du côté de lord Palmerston [1].

L'*indépendance* promise par le général Cavaignac n'était donc qu'une administration italienne relevant d'une monarchie étrangère! Le nouveau gouvernement français protesta toujours avec énergie, dans ses rapports avec Venise, contre le soupçon de vouloir renouveler Campo-Formio : il n'entendait

[1] *Correspondence respecting the affairs of Italy*, part. III, p. 60-122. Il est juste, lorsque l'on compare l'attitude des deux gouvernements français et anglais, de ne pas oublier que l'Angleterre n'entendait soutenir que *moralement* la cause italienne, tandis que pour la France la guerre était au bout d'une médiation refusée.

point, en effet, livrer Venise sans conditions à la brutalité autrichienne; il entendait faire sortir de la Vénétie la milice et la police de l'Autriche en y laissant rentrer un vice-roi, et, au fond, sa pensée, en ne garantissant point la réunion de la Lombardie au Piémont, était de revenir à la réunion de la Lombardo-Vénétie en un seul État sous la suzeraineté de l'Autriche; il ne pensait pas que la Vénétie dût rester indéfiniment subordonnée à l'empire autrichien; il croyait qu'elle lui échapperait plutôt en demeurant unie à la Lombardie, et qu'un régime de transition préparerait la véritable indépendance à la première occasion favorable.

Avant les dernières révolutions de France et d'Italie, ce système, sous forme de concession accordée par l'Autriche, eût été temporairement acceptable; mais, précisément parce qu'il eût été acceptable, l'Autriche en eût fort bien vu les conséquences et ne l'eût jamais accordé. Il avait cessé d'être acceptable, maintenant que des flots de sang, et, plus encore que le sang, la revendication solennelle du droit absolu de la nationalité, séparaient l'Italie de l'Autriche; l'Italie, armée et stipulant pour elle-même, ne voulait, ne pouvait accepter ce que l'Italie assujettie eût pu subir. D'ailleurs, il fallait compter que l'Autriche, ranimée par les succès de Radetzki, n'adhérerait même plus à ces bases, et que toute négociation avec elle serait un leurre. La Révolution française se portait à elle-même un préjudice incalculable en disposant d'un peuple sans le consulter et en s'engageant dans des transactions contraires à ses principes, qui ne pouvaient aboutir qu'à des déceptions déplorables ou à une guerre tardive.

Manin ne savait pas, mais il pressentait douloureusement cette grave erreur du gouvernement français. A la réception de la lettre de Gar, il jugea indispensable de faire représenter Venise dans les négociations qui allaient s'ouvrir, et choisit pour cette délicate mission un modeste avocat de Vicence chez lequel il avait reconnu des facultés supérieures, M. Valentino Pasini. Il lui donna pour instruction de repousser absolument, au nom de Venise et des provinces vénètes : 1° toute dépendance directe ou indirecte de l'empire autrichien ; 2° une monarchie, même indépendante, sous un prince de la maison d'Autriche ou de la branche d'Este (Modène). « Toute autre » combinaison pourrait être acceptée par nous, » écrivait-il, « le royaume de la Haute Italie, l'État lombardo-vénète, ou la » Vénétie État séparé (23 août)[1]. »

Manin, de concert avec ses deux collègues, poursuivit avec vigueur les mesures défensives. Un décret du 31 août ouvrit un emprunt national de 10 millions de livres (8 millions et demi de francs) « destiné à soutenir l'insurrection dans les provinces lombardo-vénitiennes, à défendre Venise, et, en maintenant l'indépendance de cette ville, à préserver l'honneur et la liberté de toute l'Italie. »

La dette était déclarée garantie par toutes les provinces lombardo-vénitiennes, en vertu de l'engagement pris par l'ex-gouvernement provisoire lombard de garantir, concurremment avec Venise, toutes les dettes qui seraient contractées pour la guerre de l'indépendance. Le comité de défense de la

[1] Dans une lettre à Tommaseo du 5 septembre, il pose, en sens inverse, l'ordre de préférence de ces trois combinaisons.

Lombardie, réfugié sur le territoire suisse, avait expédié à Venise un délégué, Cesare Correnti, qui ratifia cette déclaration[1].

Le 5 septembre, le petit corps de troupes piémontaises demeuré à Venise se rembarqua; l'escadre sarde remit à la voile le 9. L'amiral Albini avait retardé son départ tant qu'il l'avait pu; ses propres sentiments étaient d'accord avec les vives instances des Vénitiens, ainsi que de notre consul et du commandant de la station navale française, M. Ricaudy; mais il avait fallu enfin exécuter les conditions du malheureux armistice. Le triumvirat vénitien avait eu du moins près d'un mois de répit et l'avait employé à achever de mettre la place dans un état de défense formidable. Outre la réorganisation militaire de la population[2], on avait appelé de toutes parts des volontaires pour renforcer la troupe de ligne, et l'armée de terre se trouva plus forte après qu'avant le départ des Piémontais. On eut jusqu'à vingt mille soldats.

Au moment où M. Pasini partait pour sa mission spéciale, l'homme éminent qui représentait la république vénitienne à Paris, Tommaseo, écrivait à Manin que la résistance inattendue de Venise produisait une forte impression[3]; qu'on parlait dans le monde politique de reconnaître l'indépendance de Venise comme ville hanséatique, en donnant un vice-roi autrichien

[1] C'est ce même M. Correnti qui a rédigé, en cette année 1859, l'adresse de la chambre des députés de Piémont au roi.

[2] Venise et les bourgs des lagunes forment une masse d'environ 180,000 âmes.

[3] Voyez là-dessus une lettre de M. Gustave de Beaumont, ambassadeur de France en Angleterre, à lord Palmerston, du 29 août; ap. *Correspondence respecting the affairs of Italy*, part. III, p. 238.

au reste de la Vénétie; transaction que, pour son compte, il repoussait fort. Il annonçait que le gouvernement français avait expédié, le 23 août, à Vienne, une sommation d'accepter la médiation anglo-française (25 août).

Tommaseo lança, sur ces entrefaites, à côté de l'appel diplomatique au gouvernement français, un appel public à la France, où des vues de la plus grande portée sont exposées dans un magnifique langage [1].

D'autres lettres de Tommaseo et de Mengaldo, des 31 août et 1er septembre, apportèrent des présages favorables. Le 29 août, le général Cavaignac, après avoir interrogé Mengaldo sur la résolution et les moyens de résistance des Vénitiens, lui avait dit qu'à l'heure où il lui parlait la flotte française devait être devant Venise; que, si l'Autriche refusait la médiation sur la base de l'indépendance de l'Italie, la France occuperait Venise et ferait la guerre.

La crainte que Venise ne succombât devant une attaque soudaine de l'Autriche poussait en effet le gouvernement français à la pensée d'une occupation : un moment, la question fut décidée [2]. Ordre fut donné d'embarquer à Toulon une brigade d'infanterie et de la porter à Venise.

[1] V. A. de La Forge, t. II, p. 410.

[2] Nous n'avons pas la certitude si ce fut en ce moment qu'un homme politique qui a pu n'être pas sans fautes, mais envers qui l'on n'a point assurément toujours été juste, le président de la Constituante, Armand Marrast, passa toute une nuit à démontrer au général Cavaignac la nécessité de faire la guerre pour fonder la République. Le 22 septembre, le préfet de police Ducoux concluait de même dans un rapport sur l'état de l'opinion publique, et sur le péril imminent qu'il y avait de désaffectionner le peuple et l'armée en reprenant la politique du gouvernement antérieur.

C'était le 1er septembre. Voici ce qu'avait écrit la veille lord Palmerston à son ambassadeur à Vienne, lord Ponsonby, en lui transmettant une copie de la lettre par laquelle l'ambassadeur de France à Londres, M. Gustave de Beaumont, réclamait la coopération de la Grande-Bretagne afin d'obliger l'Autriche à suspendre les hostilités contre Venise :

« Sa Majesté s'associe entièrement et avec anxiété à ce » désir. L'armistice que les gouvernements britannique et » français proposent renferme la totalité de l'Italie septen- » trionale, et Venise comme toutes les autres places.

» Votre Excellence bornera ses communications officielles à » cet objet; mais, dans les conversations confidentielles que » vous pourrez avoir sur ces matières avec M. de Wessem- » berg, vous ne manquerez pas de le presser de prendre » en sérieuse considération la position très-difficile où se » trouve le gouvernement français quant aux affaires d'Italie. » Ce gouvernement.... est sincèrement désireux de main- » tenir la paix et de ne point intervenir en Italie par les » armes; mais ce serait une erreur bien fatale pour le gou- » vernement autrichien que de s'imaginer pour cela que » la France soit incapable d'intervenir, si elle y était ré- » solue.....

» Des troupes? — La France en a surabondamment pour » agir en Italie, tout en maintenant l'ordre et la tranquillité à » l'intérieur. — De l'argent? — La France en trouvera tou- » jours pour entamer une guerre dans le but d'affranchir » l'Italie de la domination autrichienne; et, quoique l'opinion » publique soutienne maintenant le gouvernement dans sa dé- » termination avouée d'employer les négociations de préfé-

» rence à l'appel aux armes, cependant, si le gouvernement » français changeait de ton et déclarait que la négociation a » échoué et que l'intervention armée est devenue nécessaire » pour la délivrance de l'Italie et pour l'honneur de la France, » il n'y a pas le moindre doute qu'un pareil appel aux passions » populaires serait reçu avec acclamation, et que le gouverne- » ment, qui n'est supporté dans son système actuel que par ce » qu'il y a de froide raison dans la nation française, serait » porté en triomphe au milieu des applaudissements populaires » dans un tel changement de politique [1]. »

La France se mettait donc en mouvement, et l'Angleterre approuvait, soutenait moralement. L'ambassadeur anglais à Paris demanda seulement qu'on attendît encore deux ou trois jours la réponse de l'Autriche à la sommation que la France lui avait adressée (4 septembre) [2].

Le ministre des affaires étrangères d'Autriche répondit, le 3 septembre, au chargé d'affaires de France à Vienne [3] :

« Le gouvernement impérial accueille l'offre de médiation » qui lui est faite par le gouvernement de la République fran- » çaise et par celui de la Grande-Bretagne.... *en se réservant* » *de convenir avec les puissances médiatrices des conditions qui* » *devront servir de base à la négociation.*

» Je dois toutefois faire observer d'avance.... que la négo- » ciation qui va avoir lieu ne saurait être basée sur l'état des » choses qui existait lorsque le gouvernement impérial prit » l'initiative pour mettre un terme aux hostilités.....

[1] *Correspondence, etc.*, part. III, p. 241.
[2] *Correspondence, etc., ibid.*, p. 285.
[3] Il n'avait reçu la sommation que le 1er septembre.

» L'Autriche a la conscience d'avoir fait tout ce qu'on pou- » vait désirer raisonnablement de sa part pour le maintien de » la paix en Europe.... en limitant ses succès.... strictement à » l'état de possession des parties intéressées, *tel qu'il est défini* » *par les traités*[1]. »

Ainsi, l'Autriche acceptait la médiation, moins les bases de la médiation, et en établissant qu'elle s'en tenait aux traités de 1815[2].

Une telle acceptation était un refus. Malheureusement on ne l'interpréta pas ainsi à Paris, et l'ordre d'embarquer les troupes pour Venise fut révoqué.

Si cette illusoire acceptation ne fût point arrivée à temps, si l'expédition eût été partie, tout changeait de face. Une fois les troupes françaises à Venise, personne ne les eût retirées. Le 10 décembre arrivant, le nouveau gouvernement eût trouvé la France engagée, et ce même point d'honneur militaire qui eut plus tard des suites si fatales après la première reconnaissance du général Oudinot devant Rome aurait eu, en sens inverse, les plus heureuses conséquences à Venise; le drapeau n'eût pas reculé!

Le 7 septembre, le gouvernement vénitien reçut du consul de France à Venise l'avis officiel, arrivé par la voie de Vienne, que la médiation était acceptée.

Manin expédia aussitôt des instructions nouvelles à l'agent qu'il destinait à représenter Venise dans les futures conférences. Il appuyait, par-dessus tout, sur la nécessité de don-

[1] *Correspondence*, part. III, p. 320.

[2] Dans plusieurs autres pièces, elle affirme audacieusement que le gouvernement de la République française, à son début, a reconnu ces traités.

ner à l'intervention directe ou indirecte de Pasini dans ces négociations le caractère qui appartient au représentant d'un gouvernement indépendant et libre, d'un gouvernement légitimement élu par le peuple et rentré en pleine possession du pouvoir souverain par l'annulation de l'acte de fusion avec le Piémont. Il fallait, en effet, sur toute chose, empêcher qu'on traitât de Venise sans elle et malgré elle.

Il revenait sur les combinaisons à exclure et sur celles à accepter : parmi celles-ci, il admettait la royauté constitutionnelle du duc de Leuchtenberg, dont on avait parlé comme pouvant concilier la France et la Russie, pourvu qu'il n'y eût là aucun protectorat russe, direct ou déguisé. Parmi les autres, il excluait l'indépendance isolée de Venise, comme ville hanséatique. Les revenus de Venise ne suffisaient point pour entretenir une marine en état de la défendre et de protéger son commerce; elle serait obligée de se réfugier sous une protection étrangère; et surtout « cela éloignerait de plus en plus cette confédération des États italiens, qui peut seule faire de l'Italie une nation indépendante.... » — « Le but principal que vous aurez toujours en vue, » écrivait-il, « doit être la réalisation d'une confédération qui fasse de l'Italie une puissance une et indivisible, qui la constitue en individualité politique, qui fonde toutes les diverses familles ou États italiens en une seule personnalité morale, laquelle puisse prendre et prenne de fait sa place parmi les autres nations. »

Parmi les combinaisons acceptables, la meilleure est pour lui la république démocratique vénète, dont on soumettrait le rétablissement au vote libre des provinces; la moins bonne, le royaume de la Haute Italie, parce qu'il rendrait la confédé-

ration italienne très-difficile, en rompant l'équilibre dès le principe (8 septembre)[1].

Le même jour, Manin écrivit à Tommaseo, afin qu'il protestât, auprès du gouvernement français, contre la conduite des Autrichiens, qui, en même temps qu'ils acceptaient la médiation, profitaient du départ de l'escadre sarde pour entamer les hostilités par mer, et pour capturer les bâtiments et les barques de Venise dans le golfe. Il le chargeait de demander à la France ou un prêt ou la garantie d'un emprunt qu'on hypothéquerait sur les trésors d'art de Venise.

Le 10 septembre, à la suite d'une revue de la garde nationale, le peuple se porta sous les fenêtres du gouvernement : il avait soif de la parole de son chef. Manin remercia simplement et grandement le peuple, la garde civique, les volontaires italiens de leurs sacrifices et de leurs courageux efforts : « Si les » deux puissances médiatrices, » dit-il, « venaient à offrir (chose » impossible à supposer) des conditions indignes d'un peuple » grand et libre, Venise ferait ce qu'elle a fait le 11 août : elle » ne les accepterait jamais !

» — Jamais ! jamais ! » répondit, comme un immense écho, la place Saint-Marc tout entière.

« C'est peut-être, écrivait Manin à Tommaseo, la première joie véritable que j'aie ressentie depuis le 22 mars. »

Toutes les classes rivalisaient de zèle ; l'ancienne aristocratie, si elle n'était plus à la tête de la cité ni par l'autorité traditionnelle ni par la science politique, y gardait une place

[1] Nous devons faire remarquer ici que Manin savait le gouvernement français très-peu favorable au royaume de la Haute Italie, et très-enclin à la confédération des États italiens. Cette considération dut agir sur son opinion.

honorable par ses sentiments patriotiques; la bourgeoisie aisée était d'un dévouement sans bornes. Le gouvernement, ayant fait un appel motivé sur la détresse des finances, dont l'état causait à Maniu la seule frayeur qu'il fût capable de ressentir[1], et ayant décrété un emprunt de 5 millions de livres, les quarante citoyens les plus riches couvrirent immédiatement l'emprunt jusqu'à concurrence de 3 millions de livres (2,550,000 francs), partie en numéraire, partie en valeurs de commerce; ces valeurs furent escomptées par la Banque nationale (instituée le 25 juillet par le gouvernement fusioniste), qui fut autorisée à émettre pour se rembourser des billets spéciaux (19 septembre). Le peuple, sous la domination étrangère, n'avait jamais voulu recevoir à aucun prix le papier-monnaie autrichien; il accueillit avec transport la *monnaie patriotique*, ainsi qu'on nommait les nouveaux billets; il les baisait comme *choses saintes*[2].

Cette constance et cet accord étaient bien nécessaires. Les premières nouvelles de Paris, depuis l'acceptation de la médiation, n'étaient pas rassurantes. Tommaseo mandait, en date du 8 septembre, que les conditions n'étaient pas encore connues, mais qu'on reparlait chez les ministres français d'un royaume lombardo-vénitien, et de Venise ville hanséatique; que la Lombardie et la Vénétie ne seraient pas, dit-on, représentées directement dans les négociations. Manin répondit qu'il fallait refuser tout ce qui serait contraire au but général de

[1] La dépense s'élevait à 100,000 livres (85,000 fr.) par jour; la recette ordinaire ne dépassait pas 200,000 livres par mois, et l'on ne recevait pas du dehors les secours pécuniaires sur lesquels on aurait eu droit de compter.

[2] Les deux millions restants furent répartis entre cent cinquante autres personnes.

l'insurrection italienne, c'est-à-dire à la complète indépendance du territoire, et repoussa de nouveau l'idée d'une Venise réduite à ses lagunes (19 septembre).

Les agressions maritimes des Autrichiens continuaient : la reprise du blocus, déjà recommencé de fait, fut officiellement signifiée le 18 septembre.

La marine française, de son côté, s'était enfin renforcée dans les eaux de Venise. L'amiral français avait expédié, non pas toute la flotte, comme on l'avait fait espérer, mais un vaisseau et une frégate, que rejoignit un peu plus tard un second vaisseau. Venise n'en tira pas d'abord grand avantage. La marine française ayant défense d'attaquer les Autrichiens, on eut le scandaleux spectacle de barques vénitiennes saisies par l'ennemi pour ainsi dire sous le canon de nos vaisseaux (22-23 septembre).

Les Autrichiens projetèrent d'aller plus loin, et semblèrent se préparer à un grand effort par terre et par mer. Le sang bouillait à nos marins! Le commandant de la station française laissa ignorer qu'il était sans instructions pour le cas d'une attaque par les Autrichiens : le consul, d'accord avec lui, fit courir dans Venise, à l'adresse des espions autrichiens, le bruit que les Français défendraient la ville; le branle-bas de combat s'exécutait en même temps à bord de nos navires, et le commandant de la station en personne, M. Ricaudy, avec deux bâtiments à vapeur, l'*Asmodée* et le *Brasier* [1], barrait le point du Lido le plus favorable à un débarquement.

[1] Le nom du capitaine du *Brasier*, M. Passama, mérite d'être associé à celui de M. Ricaudy : ce brave officier partageait les sentiments et s'associa énergiquement à tous les actes de son chef.

La flotte autrichienne parut et disparut presque aussitôt. Les fonds baissèrent à Vienne. Pendant ce temps, une surprise nocturne contre le fort de l'O, près Malghera, était repoussée par les Vénitiens (23-26 septembre)[1].

Tout projet d'attaque dut être ajourné par l'ennemi; mais le blocus continua. Le commandant français n'osa dépasser ses instructions au point de donner chasse aux vapeurs autrichiens qui interceptaient les relations de Venise avec le dehors.

On ne peut accuser de mauvaise foi le gouvernement autrichien à cet égard. Trois jours après son étrange acceptation de la médiation[2], il avait répondu en ces termes à une note de M. de Lacour sur l'extension de l'armistice à Venise :

« ..... Le gouvernement français appréciera la différence » qui se présente entre une puissance belligérante, telle que » Sa Majesté Sarde, et une ville insurgée; on conclut avec » l'une l'armistice; on pacifie l'autre.

» Le gouvernement impérial.... se déclare prêt à accorder » à la population de Venise une amnistie complète, dès qu'elle » rentrera sous la domination de son souverain légitime[3]. »

Ainsi la médiation était acceptée dans des conditions dérisoires; l'armistice n'était point accordé du tout.

Ce singulier état de choses se prolongeait depuis près de trois semaines; l'Autriche avait déclaré de bonne prise tout bâtiment qui porterait à Venise des munitions de guerre, des

[1] *Journal* de M. le consul Vasseur.

[2] Lord Palmerston s'exprime assez vertement à cet égard dans sa lettre du 22 septembre à lord Ponsonby, et déclare que la réponse du gouvernement autrichien n'est ni suffisante ni satisfaisante. — *Correspondence*, part. III, p. 398.

[3] 6 septembre. *Correspondence*, part. III, p. 349.

draps, des cuirs et même des vivres, et Venise s'alarmait en voyant s'éloigner la plupart des navires français [1]. Manin, avant d'user de représailles, manda à Tommaseo d'interpeller nettement le ministère français « afin de savoir si Venise devait compter sur une assistance effective, ou bien se considérer comme abandonnée par tous. » Si la France répondait favorablement, il lui demandait d'empêcher un blocus maritime incompatible avec la médiation et de procurer à Venise la possibilité de solder ses troupes, soit par un prêt, soit en accordant la garantie du gouvernement français pour un emprunt. Il faisait valoir l'importance qu'avait pour les puissances médiatrices le maintien de Venise libre, soit afin de modérer les prétentions de l'Autriche en cas de paix, soit afin d'assurer le succès de la guerre en cas de rupture.

« Le temps seul, » ajoutait-il, « suffirait pour nous faire » succomber sans remède; nous insistons donc pour avoir une » réponse positive et prompte; car, si d'autres veulent nous » tromper, *nous ne voulons pas tromper notre pays* [2] » (10 octobre).

Il en donna une nouvelle preuve dès le lendemain : aux premiers symptômes de mécontentement contre l'inaction de la petite marine vénitienne [3], il réunit l'Assemblée provinciale

[1] C'était le mauvais temps qui obligeait les plus gros bâtiments à quitter le mouillage. M. Ricaudy resta toujours avec l'*Asmodée*.

[2] Dans cette même lettre, toujours préoccupé de tout intérêt italien, il recommandait à Tommaseo de combiner autant que possible avec la cause de Venise celle de la Sicile, « cette île également malheureuse. »

[3] Une association nommée le *Cercle italien* avait causé quelques embarras par son exaltation, et, à la suite d'un article virulent contre le triumvir chargé de la marine, contre Graziani, l'auteur de l'article et deux autres membres du

pour l'inviter à nommer d'abord un comité chargé d'examiner la situation politique, puis un nouveau gouvernement, si elle jugeait que la dictature eût cessé d'être nécessaire.

Un incident touchant signala l'ouverture de la séance. Sur une proposition d'allouer un traitement aux membres du gouvernement, ce qui n'avait pas eu lieu le 13 août, Manin monta à la tribune : « Pour ma part, » s'écria-t-il, « tant que » le pays sera dans la détresse, je n'accepterai pas d'appointements ; je vivrai de mes ressources tant que je le pourrai ; » quand je ne pourrai plus, j'aurai recours à mes amis, mais » non à une patrie réduite à tendre la main (*una patria* » *mendica*) ! »

L'Assemblée répondit par une première marque de confiance, en intervertissant l'ordre du jour et en discutant tout d'abord le maintien de la dictature sur les rapports présentés par les triumvirs, sans attendre qu'un comité apportât des moyens de contrôle. Manin affirma que la situation de la cité était meilleure que lors de la proclamation de la dictature, au 13 août ; qu'il y avait des vivres pour plusieurs mois ; qu'il en arrivait tous les jours, malgré le blocus, et qu'on n'avait à craindre aucuns troubles avec « ce bon peuple. » Il fallait seulement, suivant lui, se garder de céder aux impatients qui voulaient faire sortir le gouvernement de la politique expec-

cercle, étrangers à Venise, avaient été éloignés de la ville. Les principaux de leurs collègues furent ramenés par un entretien avec Manin, et tout s'apaisa. Il ne faudrait pas voir là des factieux ni des hommes d'une aveugle turbulence ; le *Cercle italien* s'élevait contre la politique expectante, et demandait des sorties, qu'on était réellement en mesure d'opérer sous le rapport *militaire* ; on ne pouvait connaître au dehors les raisons *diplomatiques* qui retenaient le gouvernement.

tante, « la seule en ce moment qui pût sauver Venise, et avec Venise, l'Italie. »

Il ne convenait pas, en effet, de reprendre l'offensive avant d'avoir reçu la réponse de la France.

Les collègues de Manin, Cavedalis et Graziani, exposèrent ensuite la situation militaire et maritime. Le rapport de Cavedalis était satisfaisant; on avait sur pied près de vingt mille hommes de troupes de ligne, dont près de quatorze mille Vénètes et plus de six mille Lombards, Romains, Napolitains, etc., et quatre légions de garde nationale, avec tirailleurs et canonniers parfaitement exercés. Le commandement général était concentré dans les mains du général Pepe, admirablement secondé par un officier napolitain du plus solide caractère et de la plus haute capacité militaire, le chef d'état-major Girolamo Ulloa, une de ces fortes et simples natures qui unissent à l'héroïsme le sang-froid et un bon sens élevé, et l'homme le mieux fait pour s'entendre avec Manin. Tout avait été vigoureusement réorganisé au milieu des alarmes continuelles et des tentatives de l'ennemi contre les forts du côté de terre [1].

Il s'ensuivit une discussion intéressante sur l'attitude que devait prendre Venise dans les négociations. Le député Malfatti, sans nier le droit nouveau de l'unité italienne, voulait qu'on revendiquât l'ancien droit de Venise, droit contre lequel un fait brutal et inique n'avait pu acquérir la prescription. Radetzki, tout récemment, dans une adresse au gouverne-

[1] Quant à la mer, le gouvernement, en ce moment même, faisait de nouveaux efforts pour acheter à Gênes ou à l'étranger des bateaux à vapeur.

ment allemand de Francfort, revendiquait la vieille domination de l'Allemagne sur la Lombardie, « de tout temps, » disait-il, « fief de l'empire germanique ; — mais il s'est bien » gardé de parler de la Vénétie, qui, elle, ne releva jamais » de l'Empire, et à qui l'empereur devait demander permis- » sion de passage pour aller visiter son fief de Lombardie. » La Vénétie, observait Malfatti, une fois libre, selon son ancien droit, il serait impossible à l'Autriche de conserver la Lombardie.

Le député Benvenuti protesta, au nom du droit qui vient de Dieu et de la nature, contre l'appel au droit historique, et demanda que Venise défendît le droit de l'Italie entière, en revendiquant la parole sacrée donnée par le peuple français de délivrer le peuple italien.

Manin les mit d'accord en réclamant la faculté de faire valoir et le droit historique et le droit de nationalité, suivant les temps et les lieux, et de stipuler pour la Vénétie en particulier, sans perdre de vue la cause commune ni aliéner le droit que garde la Vénétie de se réunir de nouveau, si bon lui semble, à la Lombardie et au Piémont. « Tant que Venise est libre, l'Italie garde une prochaine espérance ; Venise tombée, la cause italienne est perdue. »

L'Assemblée laissa au gouvernement toute latitude pour les négociations, et ne se réserva que la ratification du traité définitif (11 octobre).

Manin avait fait allusion, devant l'Assemblée, à la possibilité d'une nouvelle réunion avec le Piémont : il venait de recevoir de ce pays des communications secrètes d'une haute importance. Un ami, un patriote vénète, le comte Freschi, lui avait

écrit de Turin au nom du roi Charles-Albert (25 septembre). Une révolution décisive s'était opérée dans l'âme de ce malheureux prince. Rempli de douleur et de honte, profondément irrité contre les conseillers qui l'avaient poussé au fatal armistice, il n'avait plus qu'une idée, se réhabiliter à tout prix : le bandeau était tombé de ses yeux; il voyait clair enfin sur ses vrais ennemis et ceux de sa patrie, sur le parti austro-jésuitique, et il était résolu de s'unir aux patriotes, aux démocrates, de recommencer la guerre à leur tête et de jouer le tout pour le tout. Il avait, à la vérité, accepté la médiation anglo-française le 15 août, avec les bases proposées pour ce qui le concernait, mais après d'énergiques protestations en faveur de l'indépendance vénète [1]. L'Autriche n'ayant pas accepté les bases des médiateurs, il regardait sa parole comme dégagée, et il espérait que les négociations n'aboutiraient à rien. Il s'était donc entendu secrètement avec le chef du parti démocratique piémontais, M. Brofferio, pour former, parmi les hommes les plus éminents de toutes les régions italiennes, un ministère « tout à fait révolutionnaire, » suivant l'expression du comte Freschi, et il faisait, avant tout, offrir le portefeuille des affaires étrangères à Manin.

MM. Brofferio et Freschi pressaient instamment Manin d'accepter. « Je sais bien, » écrivait le comte Freschi, « que ce » serait de ta part un immense sacrifice; qu'il faudrait une » complète abnégation de soi-même pour braver les commen- » taires de la place Saint-Marc! Mais as-tu fait autre chose, » depuis sept mois, que de te sacrifier entièrement à ta patrie?

[1] *Correspondence respecting the affairs of Italy*, part. III, p. 203.

» Le tout est donc de peser comment tu pourras mieux servir » l'Italie, comme triumvir à Venise, ou comme ministre à » Turin, Turin transformé, bien entendu, par une révolu- » tion..... Les affaires de l'Italie ne peuvent se relever qu'au » moyen d'une nouvelle et radicale révolution, et, par tes » talents comme par ta loyauté, tu es vraiment l'homme le » mieux fait pour la diriger. »

La réponse de Manin, que nous n'avons malheureusement pu retrouver, a laissé une profonde impression dans la mémoire des deux personnes associées en tiers avec le roi dans cette grave démarche; elle était simple et grande. En voici le sens, d'après le témoignage de M. Brofferio :

« Sans me croire indispensable à Venise, je pense toutefois » que c'est là que me veut à cette heure mon devoir (*il mio » dovere mi vuol qui*); je remercie le roi et le digne citoyen » qui ont pensé à moi; quand le salut de l'Italie me réclamera » à Turin, je serai où m'appellera ma patrie [1]. »

Il avait été ému, mais non ébranlé; et ce ne fut pas seulement le citoyen de Venise, ce fut l'homme d'État italien qui décida la négative. Il fallait, avant tout, pour les négociations et pour la guerre, sauver la grande place d'armes de la liberté confiée à sa garde!

On le comprenait, même en Piémont, comme l'atteste l'appel adressé vers cette époque à la population par la commission de secours pour Venise, à la tête de laquelle était Gioberti, avec MM. Ratazzi, Valerio, etc.

[1] Les souvenirs de M. le comte Freschi s'accordent, quant au fond, avec ceux de M. Brofferio.

« Secourez, sauvez Venise! C'est à Venise que sont les clefs » de la paix ou de la guerre italienne! — Venise n'est pas » comme la Lombardie, qu'une bataille, qu'une semaine de » marche peuvent nous donner ou nous ôter. Venise est la » porte même de l'Italie vers l'Orient, sans laquelle elle ne » sera jamais en sûreté contre les attaques de l'Autriche. Ve- » nise perdue, il nous faudra la reconquérir par des torrents » de sang, par de longues années de guerre! »

Des nouvelles considérables arrivèrent cependant de Vienne et enflammèrent les espérances de l'Italie. La guerre de Hongrie était commencée. Les Croates, soulevés par l'Autriche contre le ministère national hongrois, avaient été battus par les Maggyars; simultanément avec cet échec du pouvoir impérial, la révolution, pour la troisième fois, ressaisissait Vienne, et, pour la seconde fois, l'empereur d'Autriche fuyait de sa capitale (6-7 octobre). La guerre civile était au cœur de l'Autriche. Manin se hâta d'écrire à Pasini de tenir d'autant plus ferme dans les futures négociations; de protester absolument contre le rétablissement d'un lien quelconque avec la maison d'Autriche, et, si ce lien était imposé par les médiateurs, de maintenir intact, par ses protestations, le droit qu'aurait le pays de le briser par la force dès qu'il le pourrait. Il maintient encore sa préférence pour un État lombardo-vénitien; si la Lombardie préfère s'unir au Piémont, il demande pour la Vénétie les limites d'avant Campo-Formio, c'est-à-dire le Bergamasque et le Brescian. Pas de Venise ville hanséatique. Si, pourtant, on la réduisait au choix entre l'isolement et la domination directe ou indirecte de l'Autriche, Venise préférera toujours devenir misérable et espérer que de retomber

sous le joug... « Nous croyons fermement que cette alterna- » tive ne nous sera pas posée » (13 octobre).

Les événements de Vienne n'empêchaient pas l'armée de terre autrichienne et la marine de Trieste de poursuivre le blocus de Venise : les bateaux à vapeur autrichiens continuaient de courir sus aux navires du commerce jusqu'en vue du port; ils en venaient à capturer les barques des pêcheurs. Un moment, on avait cru qu'ils allaient obtempérer aux représentations des médiateurs : un aide de camp du général Welden avait apporté à l'amiral autrichien l'ordre de se relâcher des rigueurs exercées et de moins resserrer le blocus. On s'y fia; des barques chargées de provisions se présentèrent; elles furent prises [1]. Les Autrichiens nomment ces procédés ruses de guerre; ailleurs, on leur donne un autre nom.

Le gouvernement vénitien jugea que la situation nouvelle lui prescrivait de sortir de la politique expectante qu'il avait soutenue devant l'assemblée, et il commença les représailles par la saisie de barques ennemies et par une sortie où un détachement dirigé par le chef d'état-major, le colonel Ulloa, enleva le poste autrichien de Cavallino et prit deux canons (22 octobre).

Le gouvernement, « considérant que l'Italie et la Hongrie doivent faire cause commune, puisqu'elles poursuivent le même but, l'indépendance, » décréta, en signe de fraternité, la formation d'une légion hongroise, composée de tous les soldats ou citoyens hongrois qui se trouvaient déjà ou qui voudraient se rendre à Venise. C'était une noble réponse à la

[1] Journal de M. le consul Vasseur.

malheureuse résolution par laquelle Kossuth avait naguère maintenu le concours de la Hongrie avec l'Autriche contre l'Italie. Le commandement fut confié à un officier hongrois, appelé Winckler, qui, le 22 mars, avait brisé son épée plutôt que d'ordonner le feu contre les Vénitiens.

Le 25, les triumvirs reçurent une adresse des principaux membres de la gauche du parlement piémontais, qui se rouvrait en ce moment. Les députés piémontais conjuraient les Vénitiens de ne pas se tenir séparés du royaume de la haute Italie, qui, suivant eux, subsistait en droit malgré le fait purement militaire de l'armistice : ils réclamaient l'envoi et le concours de la Consulte vénète à Turin, conformément à l'Acte d'union, et l'entière entente des agents vénitiens avec les agents piémontais, afin d'obtenir l'intervention, soit diplomatique, soit armée, de la France en faveur du royaume de la haute Italie. Pour eux, ils allaient pousser leur gouvernement à renouveler la guerre et à secourir Venise de toutes ses forces.

Manin répondit, en son nom privé, à Gioberti, l'un des signataires de l'adresse piémontaise, qu'il serait très-imprudent de compromettre la concorde qui régnait à Venise parmi le peuple et l'armée, en renouvelant les débats politiques dans une cité cernée par l'ennemi; que si la situation militaire s'améliorait, on aurait plus de liberté d'action à cet égard. « Qu'on repasse le Tésin, et après nous pourrons discuter » (26 octobre).

Cette action qu'il prêchait aux autres, il en donnait l'exemple, et, afin d'encourager les provinces vénètes à renouveler l'insurrection et de frapper un coup qui retentît jusqu'à Milan

et à Turin, il avait décidé, avec les chefs militaires, une sortie beaucoup plus considérable que la première. Le 27, au point du jour, trois colonnes, fortes ensemble de deux mille cinq cents hommes, dirigées par Pepe et Ulloa, débouchèrent, par terre et par eau, du fort de Malghera et du canal de Fusina, et assaillirent le bourg de Fusina; la station fortifiée du chemin de fer, entre Malghera et Mestre, et enfin le bourg de Mestre. Fusina et la station furent emportés sans beaucoup de résistance; mais à Mestre, où l'ennemi, prévenu de la veille au soir par un espion, avait concentré d'assez grandes forces, le combat fut très-acharné : plusieurs fois repoussés, les Italiens, ramenés à l'assaut par Ulloa, Fontana et Cosenz, pénétrèrent enfin dans Mestre et en chassèrent les Autrichiens, qui perdirent cinq cents prisonniers, deux cents morts et six canons.

Les volontaires des diverses régions italiennes et les soldats et gardes civiques de Venise avaient rivalisé d'audace. Un prêtre bolonais, orateur, poëte, esprit enthousiaste, cœur naïvement héroïque, Ugo Bassi, déjà blessé plusieurs fois dans la campagne de Vénétie, marchait en tête d'un des bataillons, agitant d'une main le crucifix, de l'autre la bannière rouge des volontaires romains [1], et se jetait le premier dans les maisons retranchées d'où pleuvaient les balles des Croates. Un détachement du bataillon de l'*Espérance*, composé de jeunes gens de quinze à dix-huit ans, avait figuré au combat. Deux combattants plus jeunes encore se signalèrent par des actions

[1] Il était revenu, le 21 septembre, à Venise, 1,200 de ceux qui avaient capitulé, le 11 juin, avec Durando.

qui rappelaient les héros enfants de la Révolution française. Devant Mestre, un petit tambour de la garde civique, Speciali, âgé de quatorze ans, battait la charge, avec un autre tambour, à la tête des volontaires lombards, le corps qui ouvrit l'attaque et qui souffrit le plus. Son camarade tombe, atteint d'une balle : il le charge sur ses épaules et continue à battre la charge, sous le feu le plus vif jusqu'à la fin de l'action devant Fusina. Un mousse de douze ans, Zorzi, voit le pavillon de la péniche qu'il montait coupé et jeté à l'eau par un biscaïen : il s'élance dans la mer, rattrape le pavillon à la nage, remonte à bord, grimpe au haut du mât et y rattache les couleurs nationales sous une grêle de mitraille en criant : *Viva l'Italia!*

L'attitude de Venise avait été admirable pendant toute la journée. Toutes les anxiétés disparaissaient dans la joie enivrante de cette pensée, que Venise aurait l'honneur de donner le signal du renouvellement de la lutte italienne. La garde civique en masse demandait à grands cris qu'on la menât à l'ennemi. A l'instant où arriva la nouvelle de la victoire, le bourdon majestueux de Saint-Marc se fit entendre : en un moment la place fut vide et la basilique remplie d'un peuple reconnaissant qui remerciait le Dieu des armées.

Le 29 octobre fut un jour de fête pour Venise. Les dépouilles autrichiennes débarquées à la Piazzetta, le peuple, enfants, vieillards, s'attelant aux canons conquis et les traînant devant le vieux palais des doges, les troupes victorieuses défilant sur la place sous un rouge soleil d'automne, le soleil de Titien! tout rappelait à la ville des lagunes ces spectacles de ses anciens jours où les navires vénitiens rapportaient des

plages d'Orient les trophées ravis aux flottes ottomanes. Les femmes riaient et pleuraient en voyant, à la tête de la première colonne, un tout petit garçon chargé d'un drapeau qui l'enveloppait tout entier de ses plis et qu'il ne pouvait soulever de terre. C'était le mousse Zorzi[1].

Un important événement redoublait l'allégresse populaire[2] : le 27, tandis que le combat durait encore, on avait signalé en mer l'escadre sarde. L'amiral Albini revenait débloquer Venise, d'après des ordres antérieurs aux nouvelles de Vienne et motivés sur la violation de l'armistice Salasco par Radetzki[3]; c'était un digne commentaire de la lettre du comte Freschi et de l'adresse des députés piémontais. Les navires autrichiens avaient disparu.

Entre les ténèbres d'hier et celles de demain, le peuple s'abandonnait tout entier à cette heure de joie et de rayonnement. Le chef gardait pour lui les soucis et les angoisses. Manin avait reçu de graves dépêches de France et d'Angleterre. Une lettre de Tommaseo, du 12 octobre, s'était croisée

[1] *Raccolta*, t. IV, p. 479.

[2] Le deuil est toujours mêlé aux joies de la guerre. Quelques jours après, des funérailles guerrières émurent douloureusement le peuple et l'armée. Un de ces généreux Napolitains qui prenaient une part si brillante à la défense de Venise, le frère de ce Carlo Poërio, qui expiait encore hier dans les cachots de Ferdinand le crime d'avoir voulu fonder dans son pays un ordre légal et libre, et qui sert aujourd'hui de nouveau l'Italie en réveillant avec éclat les sympathies d'une grande nation par le spectacle de sa noble infortune, Alexandre Poerio, blessé au combat du 27 octobre, succomba aux suites d'une amputation. C'était une des plus belles âmes et des plus belles intelligences de l'Italie. Poëte comme Koërner, comme lui il chanta et mourut pour l'indépendance de sa patrie.

[3] Radetzki avait refusé de rendre, suivant les conventions, le parc de siége piémontais laissé à Peschiera.

avec la lettre par laquelle Manin mettait, pour ainsi dire, le gouvernement français en demeure quant au blocus : Cavaignac avait prescrit au commandant de la station navale française d'interdire toute agression aux Autrichiens, et le ministre Bastide, comme nous le voyons dans sa double dépêche du 17 octobre, avait prévenu le consul français à Venise des mesures prises pour empêcher soit une attaque de vive force, soit un blocus rigoureux [1]. Sous d'autres rapports, l'attitude de Cavaignac était moins satisfaisante; il n'avait pas répondu sur la question d'un prêt ou d'une garantie financière, et, tout en paraissant peu compter sur les négociations, il ne se montrait pas disposé à mettre à profit les derniers événements de Vienne et de Hongrie, ainsi que Manin l'eût ardemment souhaité. Il déconseillait aux Italiens de reprendre sur-le-champ l'offensive.

En même temps, la réponse de lord Palmerston à la lettre de Manin du 20 août était enfin arrivée.

Cette pièce, en date du 16 octobre, était ainsi conçue :

« J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 20 août der» nier.... où vous priez le gouvernement de S. M. Britannique » d'employer ses efforts pour empêcher Venise de retomber » sous la domination autrichienne.

» J'ai à vous informer que, dans les propositions faites au » gouvernement d'Autriche par le gouvernement britannique

[1] Le 3 novembre, en effet, le commandant du bateau à vapeur français le *Solon*, arrivé de Toulon, annonça aux triumvirs que deux vaisseaux de ligne, deux frégates et deux vapeurs français allaient être réunis devant Venise pour la débloquer, même par la force, et la défendre au besoin. On ne savait pas encore à Paris que le blocus était déjà levé de fait, grâce au retour de l'escadre sarde.

» pour la pacification de l'Italie, il ne s'en trouve pas qui » demande que Venise cesse d'appartenir à la couronne impé» riale, et qu'il serait conséquemment sage de la part des » Vénitiens d'entrer en arrangement avec le gouvernement » autrichien. »

Tous les soupçons de Manin étaient confirmés et dépassés par ce terrible coup! Il envoya sur-le-champ la dépêche anglaise au ministre des affaires étrangères de France, avec la lettre suivante :

« Venise, 29 octobre 1848.

» Monsieur,

» A une lettre particulière que j'avais adressée à lord Pal» merston, je viens de recevoir la réponse ci-jointe. Le ministre » anglais y avoue ses intentions à l'égard de Venise avec la » plus grande franchise. Eh bien, Monsieur, je réclame de » votre loyauté une franchise semblable! Il est juste que nous » sachions si le peuple vénitien, qui, dès le commencement » de la révolution, a proclamé le principe républicain, qui » s'est adressé à la France et a compté sur son secours, doit » se résigner à être abandonné par elle et ne compter désor» mais que sur son désespoir et sur la Providence. Ce n'est » pas le président de la petite République de Venise qui le » demande au ministre de la puissante République française, » c'est le citoyen qui le demande au citoyen, l'honnête homme » à l'honnête homme. »

Après cet appel suprême, il fallut rester l'arme au bras dans une douloureuse attente, sinon jusqu'à ce que l'on eût la réponse de la France, du moins jusqu'à ce que l'on sût si le Piémont et la Lombardie agiraient.

L'attente n'était pas l'inertie. La situation de Venise était très-bonne comme défense militaire et aussi comme approvisionnement, grâce à une excellente commission annonaire formée des citoyens les plus honnêtes et les plus capables; il n'y avait pour le peuple ni cherté ni pénurie de vivres; mais il y avait pour l'État grande détresse financière. Les services n'étaient assurés que jusqu'à la fin de novembre. Le triumvirat vénitien, ne recevant ni d'Italie ni de France des secours pécuniaires efficaces, demanda au peuple de Venise un nouvel effort pour assurer la résistance jusqu'à la fin de l'hiver. Le sacrifice était beaucoup plus grand, les ressources, pour y satisfaire, étaient beaucoup moindres que par le passé. L'appel fut entendu. Le 6 novembre, le conseil municipal, composé en général des plus forts contribuables, vota : 1° la garantie des deux emprunts antérieurs s'élevant ensemble à 5 millions de livres; 2° l'octroi d'un nouveau prêt de 12 millions de livres à faire par la ville au Gouvernement, lequel prêt serait représenté par un papier-monnaie dont un impôt foncier extraordinaire assurerait le remboursement réparti sur vingt années Le vote eut lieu à la presque unanimité (43 sur 47), sur la proposition d'un citoyen appartenant à l'opinion politique la moins avancée, M. Priuli, qui déclara qu'à Venise, « grâce à un esprit de concorde sans exemple, tous les partis étaient supprimés; que la guerre y était bien réellement, bien exclusivement, la guerre pour l'indépendance italienne,... et qu'il fallait faire à la patrie ce nouveau sacrifice, *qui peut-être ne serait pas le dernier.* » M. Priuli demandait seulement qu'on rappelât à l'Italie que Venise, qui luttait pour le salut de tous, ne devait pas porter à elle seule cette charge écrasante; et

que le gouvernement vénitien requît les gouvernements sarde, romain et toscan de partager avec Venise la garantie des emprunts contractés pour la guerre nationale, et de donner cours obligatoire dans leurs États au papier-monnaie créé dans ce but.

Manin s'adressa non-seulement aux gouvernements italiens, mais à la France, et chargea Tommaseo de tâcher d'obtenir d'elle garantie du tiers du papier vénitien.

La résolution adoptée avec un calme et une simplicité antique par le corps municipal était d'autant plus noble, que les nouvelles du dehors étaient mauvaises. Venise avait donné en vain, par l'attaque de Mestre, le signal du renouvellement de la lutte. La dernière place vénète, qui, en dehors de la banlieue de Venise, eût continué de résister, le fort d'Osoppo, en Frioul, défendu par d'intrépides volontaires, avait dû capituler le 12 octobre [1].

Excepté la Valteline, qui tenta un mouvement promptement étouffé dans le sang de ses braves montagnards, la Lombardo-Vénétie, écrasée sous le poids de l'armée autrichienne, était restée immobile; elle se fût relevée avec fureur contre la tyrannie de Radetzki, si les Piémontais eussent repassé le Tésin, en même temps que les Vénitiens s'élançaient hors des lagunes; mais, malgré les ardentes excitations de la tribune et de la presse piémontaises, le roi de Sardaigne ne dénonçait pas l'armistice, prorogé de semaine en semaine, et son ministère écrivit aux triumvirs vénitiens pour les engager à s'abs-

[1] L'Assemblée vénitienne adopta les veuves et les orphelins des défenseurs d'Osoppo.

tenir d'hostilités (3 novembre), en leur déclarant même que, s'ils persistaient à prendre l'offensive, la Sardaigne serait obligée de retirer sa flotte.

Toutes les anciennes accusations se renouvelèrent contre Charles-Albert, bien injustes, assurément : le roi de Sardaigne voulait et voulut la guerre jusqu'à la fin avec autant de passion qu'aucun de ses accusateurs; mais il était absolument hors d'état d'agir avec ses seules forces, dont la réorganisation demandait beaucoup de temps et de ressources, et le gouvernement français lui avait signifié que, s'il reprenait les armes au lieu de s'en remettre aux médiateurs, il n'aurait aucun secours à attendre.

Le gouvernement français faisait ainsi perdre l'occasion qu'offrait l'insurrection viennoise, et les Hongrois ne secouraient point à temps cette insurrection, qui, livrée à elle-même, était resserrée et assiégée dans Vienne par l'armée régulière de Windischgraëtz et par les bandes croates de Jellachich. Vienne succomba le 31 octobre.

Quelle était la pensée réelle du pouvoir en France? — Il voulait gagner du temps, en vue du dedans beaucoup plus que du dehors, attendre l'époque décisive de l'élection présidentielle, et, si le général Cavaignac était élu, ayant alors les mains libres, agir suivant les circonstances favorables qui se présenteraient pour l'Italie comme pour la France.

Sans discuter les arguments, sans méconnaître ni la situation si difficile, ni les patriotiques intentions des hommes qui gouvernèrent la France de juin à décembre 1848, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit à propos du dessein d'embarquer des troupes pour Venise. Ce fut un grand

malheur qu'on n'eût pas *fait* l'avenir au lieu de l'*attendre*. Il y a des choses qui, une fois faites, sont irrévocables. Il eût fallu que l'élu du 10 décembre, *quel qu'il fût*, trouvât la France en action.

Quant à l'Angleterre, les apparences, nous l'avons assez fait voir, trompaient Manin sur les sentiments véritables de l'homme d'État qui dirigeait le ministère britannique. Si le gouvernement français eût signifié à l'Autriche qu'il retirait les bases proposées à la médiation, puisque l'Autriche lui avait rendu toute liberté en ne les acceptant pas, et qu'il l'eût placée entre l'entière indépendance de l'Italie et la guerre, lord Palmerston, loin de protester, eût appuyé moralement[1]; et, si l'Autriche en fût revenue à invoquer la médiation anglaise, il eût tout au plus consenti à demander pour elle une indemnité pécuniaire, à *demander* sans prétendre rien *imposer*. Son énergique nature se fût volontiers accommodée d'une marche plus décidée de la part du gouvernement français, et il n'avait fait, dans sa réponse à Manin, que lui apprendre crûment la vérité, qu'à Paris on n'expliquait pas jusque-là avec tant de netteté, vérité qui, d'ailleurs, ne lui était point du tout agréable à lui-même. Ses lettres sont pour nous très-pénibles à lire,

[1] Ses conversations avec l'ambassadeur français à Londres ; M. Gustave de Beaumont, étaient, suivant le témoignage de celui-ci, absolument dans le même sens que sa correspondance à Vienne et à Turin. Quelques mois après (23 janvier), lord Normanby, de son côté, parlait en ces termes à Pasini : « Le gouvernement anglais n'aurait pu vous promettre de faire la guerre pour vous, attendu que le peuple anglais ne veut pas faire la guerre. Néanmoins, il avait l'intention de vous aider indirectement en s'associant au gouvernement français dans les voies pacifiques, et en ne l'empêchant nullement d'employer, dans un moment donné, des moyens plus efficaces. »

mais tellement pleines d'enseignements, que nous croyons de notre devoir d'en citer les passages les plus caractéristiques. Voici deux dépêches qui ne démentent pas la lettre si remarquable du 31 août :

Lord Palmerston à lord Ponsonby.

« Foreign-office, 9 octobre 1848.

» J'envoie ci-joint à Votre Excellence copie d'une dépêche » que je viens de recevoir du vice-consul de Sa Majesté à » Milan, relatant l'état des choses en Lombardie. Je charge » Votre Excellence de donner lecture de cette dépêche à » M. le baron de Wessemberg, et de lui dire que le gouver- » nement de Sa Majesté le prie de considérer sérieusement » et sans passion si l'existence d'un pareil état de choses, » lorsque la Haute Italie est occupée par cent vingt mille » hommes de troupes, et que toute résistance matérielle de » la part des habitants est impossible, si, dis-je, un pareil » état de choses peut être considéré comme donnant lieu de » croire qu'il y ait *aucune chance* pour l'Autriche de pouvoir » conserver d'une manière utile et permanente ce pays (dont » tous les habitants sont profondément imbus d'une invincible » haine contre la domination autrichienne), alors que l'armée » sera réduite au pied de paix, ainsi qu'elle doit l'être néces- » sairement dans un temps donné.

» Il serait certainement infiniment plus sage de la part du » gouvernement autrichien, et plus utile à la force réelle et » propre de cet empire, d'affranchir ces populations de sa » domination, qu'elles considéreront toujours comme un joug,

» et de saisir l'occasion favorable qui se présente pour leur » faire payer leur séparation d'avec la couronne impériale, » par un juste et équitable arrangement pécuniaire.

» Il n'existe aucun motif raisonnable de supposer que le » mécontentement (si la domination autrichienne est aujour- » d'hui rétablie dans ces provinces) ne saisisse pas la première » occasion pour éclater de nouveau en révolte et en insurrection. » Un grand déploiement de forces au prix de grandes dépenses » deviendra de nouveau nécessaire pour dompter cette révolte; » le secours étranger sera de nouveau imploré pour empêcher » ces provinces de succomber encore, et, après cette nou- » velle expérience de l'impossibilité de réconcilier ce peuple » avec la domination de l'Autriche, on ne peut guère douter » que ce secours lui sera accordé.

» Le résultat sera une guerre entre l'Autriche et *un adver- » saire plus formidable que les provinces lombardes*, et lors même » que cette guerre deviendrait *européenne* par la participation » d'autres puissances qui s'y trouveraient entraînées, encore » n'y a-t-il guère motif de croire que le résultat final laissât » l'Autriche en possession d'aucun territoire au delà des » Alpes.

» Mais l'Autriche devrait en outre considérer que, toutes » disposées que pourraient être les puissances ses alliées et ses » amies de lui porter secours si elle était menacée dans son » existence propre et légitime en Allemagne, il existe au sujet » de ses prétentions à imposer son joug aux Italiens un senti- » ment si universel de leur injustice, que ce sentiment pour- » rait avoir pour effet de la laisser avec bien peu d'aide dans » le cas d'une guerre comme celle dont je viens de parler. »

Le 11 novembre, lord Palmerston revenait sur la même thèse avec une nouvelle force :

« On ne saurait se flatter, dit-il, que des institutions nationales quelconques accordées à ce peuple par l'empereur » puissent vaincre sa répulsion pour la domination étrangère, » ni produire d'autres résultats que de lui fournir de plus grandes » facilités pour secouer un joug détesté. Il est possible que, si, » il y a dix ou quinze ans, de telles institutions avaient été » accordées à ce peuple, l'indépendance de fait eût pu, jusqu'à » un certain point, le réconcilier avec sa sujétion nominale. » Mais aujourd'hui les choses sont allées beaucoup trop loin » entre les Italiens et l'Autriche, pour qu'aucun arrangement » de ce genre puisse être durable.

» . . . .

» Il serait très-désirable, dans l'intérêt général de l'Europe, » que le gouvernement autrichien ne se laissât pas aller à des » illusions sur l'état réel des choses ; qu'il calculât froidement, » sans préjugés, les chances de l'avenir, et qu'il consentît à » prendre les conclusions auxquelles il pourra ainsi arriver » pour règle de sa conduite dans le présent.... Sous plus d'un » rapport, les choses peuvent changer avant peu.

» Des changements importants se préparent en France ; » l'élection qui va avoir lieu le mois prochain peut amener » d'autres hommes au gouvernement, et avec d'autres hommes » une autre politique.

» Des principes de politique traditionnelle, impliquant une » action plus énergique à l'extérieur, pourront devenir la » règle de conduite du nouveau gouvernement français ; le » sentiment populaire dans ce pays, favorable en ce mo-

» ment à la paix, pourra facilement tourner dans un sens
» opposé.

» La gloire (car la France le considérerait ainsi) de délivrer
» toute l'Italie jusqu'aux Alpes du joug des Autrichiens com-
» penserait aux yeux du peuple français bien des sacrifices et
» de grands efforts.

» L'occasion pour rappeler l'intervention française en Italie
» ne manquerait pas longtemps; les Lombards s'empresse-
» raient de la fournir dès qu'ils sauraient que le gouvernement
» et le peuple français sont disposés à répondre à l'appel.

» Or, il est à peine possible d'imaginer qu'une armée autri-
» chienne, telle que l'empire pourrait la destiner à une guerre
» en Italie, puisse résister à une nombreuse et puissante armée
» française, secondée et soutenue par le soulèvement général
» des Italiens; il est plus que probable que l'Autriche, dans
» ce cas, perdrait absolument toutes ses possessions italiennes
» jusqu'aux Alpes. Ce conflit, à la vérité, pourrait faire naître
» une guerre plus générale; d'autres puissances pourraient se
» ranger du côté de l'Autriche; toutefois le gouvernement
» autrichien est-il bien certain que même la sympathie de
» l'Allemagne le suivrait dans ses efforts pour appesantir en-
» core son joug sur la nation italienne?

» Le principe des nationalités, aujourd'hui le cri de rallie-
» ment de toute l'Allemagne, ne viendrait-il pas protester
» hautement contre l'Autriche dans une pareille lutte?

» Le principe de la prescription ne lui serait pas plus favo-
» rable; car, bien qu'elle pût s'en prévaloir pour certaines
» parties de la Lombardie, qui, comme le duché de Milan,
» ont longtemps été fiefs de l'Empire, ces mêmes principes

» seraient hautement invoqués contre elle par la République de » Venise. Cet État a joué un rôle considérable dans l'histoire » pendant près de quatorze siècles de liberté, tandis que le » titre de possession de l'Autriche ne remonte qu'au traité de » Campo-Formio, par lequel le général Bonaparte lui livra » Venise, et aux traités de 1815, qui la remirent de nouveau » en possession [1]. »

En résumé, la politique de lord Palmerston était *double*, mais dans un sens tout opposé à ce qu'on appelle communément *duplicité* : c'est-à-dire que, d'une part, il manifestait fort nettement à l'Autriche ce qu'il pensait d'elle et lui faisait peur de la France, afin de l'obliger à traiter aux moins mauvaises conditions possibles pour l'Italie; d'autre part, ne croyant pas le gouvernement français disposé à la guerre, et trompé par les rapports du consul anglais Dawkins sur la possibilité où était Venise de résister à une attaque sérieuse, il dissimulait à Venise le bon vouloir qu'il avait pour elle, afin de la pousser à une transaction qui lui évitât le sort de Milan.

Dans une situation si complexe, et où les apparences étaient si différentes de la réalité, Manin ne pouvait, de Venise, pénétrer le vrai fond des sentiments sous les obscurités de la surface; mais un œil sagace regardait pour lui à Paris et à Londres. « J'ai fait voir, écrivait plus tard Manin, que notre sainte terre natale, qui a donné les premiers exemples de toutes les sortes de grandeur, produisait encore non-seulement des soldats qui combattent virilement sur le champ de bataille et des martyrs qui meurent avec héroïsme sur les échafauds, mais des hommes d'État et des diplomates de premier ordre. »

[1] *Correspondence respecting the affairs of Italy*, part. III, p. 472, 566.

Il faisait allusion au légiste vicentin qu'il avait improvisé ambassadeur extraordinaire auprès des puissances médiatrices. La race de ces anciens ambassadeurs vénitiens, dont les relations nous ont tant appris sur nos propres annales, cette forte et sage race politique n'est pas éteinte, en effet, nous avons pu le reconnaître. M. Pasini nous a rappelé maintes fois ses devanciers, dont le commerce à travers les siècles nous a été si utile : il serait intéressant de publier sa correspondance si positive, si précise, si serrée, si entièrement appliquée au but unique, en regard de celle de l'écrivain illustre qui, dans le même temps, représentait Venise à Paris, et dont les lettres brillent par d'autres qualités, l'observation vive, fine, incisive, sévère, trop sévère parfois! des caractères et des événements qui s'agitent autour de lui en France, le trait rapide, le coloris éclatant, les hautes facultés littéraires appliquées à suivre et à juger le drame de la réalité. On verrait là le génie vénitien sous ses deux aspects.

Pasini travaillait donc à démêler les vrais sentiments des cabinets de Paris et de Londres. Le 18 octobre, en réponse à un très-habile et très-lumineux mémoire qu'il avait expédié à lord Palmerston, le ministre anglais lui avait écrit une lettre qui était le commentaire de sa brève réponse du 16 octobre à Manin. Le sens en était que, si les armes italiennes eussent été plus heureuses, les médiateurs eussent demandé l'indépendance de Venise; qu'on a dû tenir compte des événements; que maintenant on ferait bien de transiger directement avec l'Autriche.

La première pensée de Pasini, au reçu de la lettre du 18 octobre, fut exactement la même que celle de Manin au reçu de

la lettre du 16. Ce fut de demander une explication catégorique au gouvernement français. Le général Cavaignac répondit qu'il se croirait déshonoré s'il consentait à un arrangement qui laissât un seul soldat autrichien au delà des Alpes; que la France voulait proposer l'érection de la Lombardo-Vénétie en un corps d'État complétement séparé de l'empire autrichien; qu'elle admettrait, pour rendre le succès de la négociation possible, un prince autrichien à la tête de cet État, mais en laissant tout au plus à l'empereur une suzeraineté nominale. « Les Lombardo-Vénitiens, dit-il, maîtres de toutes leurs » ressources, pourront s'organiser pour profiter des événe» ments futurs. »

Le général reconnaissait donc que l'expédient auquel il s'était arrêté n'était qu'une trêve, préparant une nouvelle guerre.

« Si l'Autriche refuse, ajouta le général, j'obtiendrai de » l'Assemblée les moyens de faire ce que je juge être de l'hon» neur et de l'intérêt de la France. »

Quelques jours après (9 novembre), le ministre Bastide déclara à l'Assemblée nationale que ce n'était pas entre l'empereur d'Autriche et le roi de Sardaigne, mais entre les peuples de la Haute Italie et l'empereur d'Autriche que la médiation avait lieu : ce qui mettait Venise sur le même rang que le Piémont. Il affirma que l'Angleterre prêterait à la France son concours ferme et loyal.

Fort de cette déclaration, l'acte le plus décidé qu'eût encore fait le gouvernement français, Pasini écrivit, le 9 novembre, à lord Palmerston une grande et belle dépêche, où il exposait, avec élévation et profondeur, tous les motifs pour lesquels

l'Angleterre et l'Europe ne devaient pas livrer de nouveau l'Italie ou une partie quelconque de l'Italie au joug autrichien. La conclusion était : « Nous ne capitulerons pas avec l'Autriche ; nous ne lui donnerons point l'apparence de légalité qui a toujours manqué à son usurpation. A la dernière extrémité, nous protesterons et nous sauverons le droit de l'avenir. » Il réfutait en même temps l'opinion suggérée à lord Palmerston sur la prétendue impuissance de Venise à se défendre.

Les instructions données aux vaisseaux français, le grade de contre-amiral conféré au commandant de la station navale, M. Ricaudy, en approbation de sa conduite énergique[1], les explications de Cavaignac, la déclaration du ministre Bastide à la tribune, avaient déjà répondu à la question posée nettement par Manin à M. Bastide sur l'abandon de Venise ; M. Bastide fit, le 17 novembre, une réponse directe fort émue et fort digne.

« J'ignore quel avenir Dieu réserve à mon pays ; mais, tant » que je dirigerai ses affaires au dehors, la France n'aban- » donnera pas la cause de Venise, car vous êtes de braves » gens qu'une nation de cœur ne peut laisser périr..... Il y a, » je le sais, une politique qui voudrait faire de Venise la » rançon de la Lombardie ; cette politique n'est pas la mienne ; » jamais je n'accepterai un traité de Campo-Formio. »

La politique de la France s'améliorait ; mais cette amélioration se soutiendrait-elle ? La France touchait à une crise dont il était impossible de prévoir l'issue. Ce gouvernement,

[1] Le 14 novembre, le bateau à vapeur français le *Solon* donna chasse à un vapeur autrichien qui capturait les barques d'approvisionnement. (*Journal* de M. Vasseur.)

dont le langage devenait plus amical et plus ferme, où serait-il demain?

L'âme de Manin restait inébranlable; mais son corps ployait sous les anxiétés morales et les souffrances physiques. Il continuait de partager ses veilles entre les soins de l'État et ceux de son enfant malade! Plusieurs fois surexcité gravement depuis quelques semaines, son mal habituel, à la fin de novembre, s'irrita au point de faire craindre pour sa vie. Durant plusieurs jours, il sembla que toute famille vénitienne fût menacée de perdre son père. Tout un peuple se pressait aux abords de la maison de San-Paternian. C'était à qui imaginerait des recettes pour le soulager et le sauver.

Il se releva pour combattre, pour souffrir et pour grandir encore.

Des événements considérables reportaient en ce moment sur l'Italie centrale une partie de l'intérêt qu'absorbait depuis plusieurs mois la Haute Italie. La Toscane, après bien des agitations et des luttes stériles, prenait, sous l'impulsion de Montanelli, revenu de sa captivité, une initiative toute nouvelle dans les affaires générales de la Péninsule, et provoquait la formation d'une Constituante italienne qui se subordonnerait les gouvernements locaux et qui dirigerait la lutte nationale (fin octobre).

Manin ne se hâta pas de se prononcer sur l'opportunité de cette proposition, conforme, dans le fond, à ses principes; mais il recommanda instamment aux représentants de son gouvernement à l'étranger de ne point attaquer un projet qui, écrivait-il, rencontrait beaucoup de faveur et pourrait être accepté par la majorité de la nation italienne.

Montanelli et Guerrazzi étaient arrivés au ministère, en Toscane, par une transaction que subissait le grand-duc. A Rome, la Révolution avait pris un caractère plus tragique! Le ministre Rossi, médiateur altier de principes et de passions inconciliables, en butte aux haines également exaspérées des révolutionnaires et des jésuites, des amis du Piémont et des complices de l'Autriche, venait de tomber martyr d'une œuvre impossible, la conciliation de l'ordre légal moderne avec la théocratie (15 novembre). L'attentat qui l'immola, si odieux en lui-même, fut, par ses conséquences, une vraie calamité nationale pour l'Italie. Il sembla imposer à la Révolution romaine, qui éclata le lendemain, le cachet du crime, en fit méconnaître à l'étranger les causes sérieuses et profondes, qui remontaient à l'encyclique du 29 avril et non au coup de poignard du 15 novembre, et prépara les funestes événements de l'année suivante.

Pie IX, après avoir cédé en apparence à l'insurrection, s'était échappé de Rome (25 novembre) et réfugié, non point en France, où le gouvernement lui offrait un asile, mais chez le roi de Naples, chez le déserteur de la cause italienne et l'ami de l'Autriche. Ce fut une heure d'immense déchirement chez bien des âmes pieuses et naïves qui avaient rêvé la régénération de l'Italie et de la chrétienté sous l'étendard d'un pontife libérateur. Il y en eut de brisées pour toujours en ce monde. D'autres, abandonnées de leur guide, ne s'abandonnèrent pas elles-mêmes et en appelèrent du pape à Dieu et à la conscience humaine. Lorsque les volontaires romains quittèrent Venise pour retourner partager les nouvelles destinées de leur patrie (6 décembre), leur aumônier, l'intrépide et

dévoué Ugo Bassi, qui avait tant de fois enflammé par ses prédications l'enthousiasme de l'armée vénitienne, et, dans les combats, bravé la mort sans la donner, fit à Manin les plus touchants adieux. Cet homme excellent, qui avait besoin d'un modèle à vénérer et à suivre, substituant dans son cœur à Pie IX le héros de Venise, partit en baisant la pierre sur laquelle, suivant l'usage vénitien, le nom de Manin était gravé devant sa porte. « Après Dieu et l'Italie, avant Pie IX, » Manin! » écrivait-il.

Ils ne se revirent plus : le dictateur devait mourir dans l'exil : le prêtre sous les tortures des bourreaux autrichiens.

La politique de Manin fut et devait être d'accepter la solidarité de tout mouvement national en répudiant celle de tout excès; son fidèle et habile auxiliaire Pasini essaya, non sans succès, de tirer parti, auprès du gouvernement anglais, des tempêtes de l'Italie centrale; il rappela à lord Palmerston qu'il lui avait prédit que la Révolution italienne tournerait aux partis extrêmes et aux violences désespérées, si les puissances médiatrices ne se hâtaient d'intervenir contre l'étranger en faveur de la liberté régulière; et, en même temps, il expliquait la situation et défendait la cause des Romains à Paris et à Londres.

Quelques démonstrations du cabinet britannique confirmaient en ce moment Manin dans son opinion sur la malveillance de l'Angleterre. Lord Palmerston lui avait adressé des remontrances contre la sortie de Mestre, contre la formation d'une légion hongroise [1], contre le nouvel emprunt de douze

[1] Le 9 décembre, on fit succéder à la formation de la légion hongroise celle d'une légion istro-dalmate.

millions de livres. Les motifs du ministre anglais n'étaient pas, comme nous l'avons montré, ceux que supposait le dictateur vénitien. Pasini, étant plus près, commençait à y voir plus clair. Ses dépêches témoignaient d'espérances croissantes. D'un long entretien avec lord Ellis, désigné pour représenter l'Angleterre dans les futures conférences avec l'Autriche, il résultait pour Pasini que le gouvernement anglais n'avait point de parti pris sur la solution des affaires italiennes et discuterait toutes les propositions qui seraient présentées; que les excès de Radetzki et de ses lieutenants indisposaient lord Palmerston, et que l'Angleterre inclinait à presser l'ouverture des conférences (3 décembre).

Pasini était aussi de plus en plus satisfait de la France. Il obtint de M. Bastide, le 8 décembre, des explications plus complètes que n'avaient été celles du général Cavaignac. Le ministre français avoua que la France avait repris et proposé, le 15 août, à l'Autriche et à la Sardaigne les bases du projet Hummelauër, mais déclara que, l'Autriche n'ayant pas accepté ces bases, la France n'était point engagée. Les arguments de l'envoyé vénitien parurent l'avoir convaincu de la nécessité de repousser toute combinaison qui maintiendrait dans la Haute Italie un prince autrichien, comme n'assurant pas une paix durable et ne dispensant point la France d'avoir une armée d'observation sur les Alpes. Il parut aussi décidé à soutenir l'admission du représentant de Venise dans les conférences.

La diplomatie vénitienne accroissant de jour en jour son rôle, la France et l'Angleterre plus disposées à s'entendre efficacement sur l'ensemble des affaires d'Italie, sur Rome et

Florence comme sur Milan et Venise, tel était l'état des choses au commencement de décembre.

Mais ce fut alors qu'éclata la crise légale qui renversa du pouvoir, en France, les hommes qui l'occupaient, au moment où leur politique se raffermissait au dehors. Trois années de transition orageuse et confuse commencent au 10 décembre 1848; durant la première se décida, pour quelques autres années, le sort de l'Italie. Nous n'avons à nous occuper que de la diplomatie française dans ses rapports avec Venise et la Haute Italie. Quelques mots cependant sont nécessaires pour indiquer la complication extrême de la situation de la France. Dans le mouvement qui aboutit à renverser le gouvernement de 1848, se mêlaient accidentellement deux courants tout à fait distincts, sinon opposés, d'éléments et d'origine : un courant populaire venu de ces masses rurales parmi lesquelles s'était surtout conservé le ressentiment des deux invasions, l'instinct national d'une revanche des traités de 1815, et un courant conservateur et réacteur, sorti des couches supérieures de la société, que la République avait dérangées dans leur assiette politique, et que les sectes socialistes, chose bien autrement grave, avaient profondément alarmées non-seulement sur leurs prétentions exclusives et mal fondées, mais sur leurs intérêts légitimes et nécessaires. Le parti conservateur n'avait qu'une seule idée, la guerre à l'intérieur contre les sectes, qu'il identifiait avec la démocratie et la République; comme il arrive dans les coalitions, la fraction extrême tirait après elle la fraction modérée; les contre-révolutionnaires entraînaient les libéraux et les constitutionnels, et ceux-ci ne voulaient plus voir qu'au dehors la vraie lutte n'était pas entre l'ordre et la démagogie,

comme on disait, ni même entre le régime constitutionnel et la république, mais entre les principes de droit et de nationalité et le despotisme et la conquête étrangère.

Le courant venu des campagnes s'était manifesté par l'élection du président au 10 décembre; le courant réacteur se manifesta par les élections de l'Assemblée législative au printemps de 1849 et par la majorité qui en sortit et qui se passionna d'autant plus qu'elle eut en face d'elle une nombreuse et ardente minorité révolutionnaire.

Rien ne pouvait être plus fatal pour l'Italie que l'état des esprits qui aboutit chez nous aux élections de 1849. Mais, dans les premiers temps qui suivirent la chute de l'administration du général Cavaignac, l'Italie put encore garder des illusions sur la marche des choses en France. Quelle serait l'attitude du nouveau pouvoir exécutif? Que voudrait-il? que pourrait-il? Manin, replongé dans l'incertitude, envoya à l'élu du 10 décembre une adresse émouvante où il le conjurait d'accomplir les promesses de la France pour le complet affranchissement de l'Italie, et lui disait qu'il était appelé par la Providence à reconstituer la nationalité de la patrie originaire de sa famille (29 décembre).

Les premières dépêches des envoyés vénitiens, depuis le 10 décembre, ne furent pas défavorables. « J'ai dit au Président, » écrivait Tommaseo, le 25 décembre, « qu'un Bonaparte était certainement appelé par la Providence.... à réparer Campo-Formio.... Cette proposition ne l'offensa pas, et il fit même un signe d'assentiment[1]. »

[1] Dans d'autres dépêches encore, les agents vénitiens paraissent croire le Président plus favorable à l'Italie que ses ministres.

Cette lettre de Tommaseo se croisa avec une dépêche de Manin à Pasini, où Manin montrait combien était décisive l'expérience qui venait de se faire par six mois de restauration autrichienne en Lombardo-Vénétie, et annonçait le bouleversement général comme conséquence de cette iniquité, si les grandes puissances continuaient à la tolérer. « *Des flots de » sang, d'immenses calamités seront le résultat de la politique qu'on » voudrait suivre encore aujourd'hui à l'avantage supposé de l'Au- » triche, et celle-ci, en définitive, aura en la misérable gloire d'en- » traîner toute l'Europe dans l'abîme que ses fautes insensées et » cruelles avaient préparé pour elle seule* » (3 janvier 1849).

Devant l'avenir sombre et impénétrable, devant la probabilité de plus terribles sacrifices, Manin avait cru devoir raviver son indispensable puissance en faisant renouveler encore une fois son mandat et son appui légal. A la place de l'assemblée élue en juin, pour un autre objet et dans de tout autres circonstances, le Triumvirat avait décrété pour le 20 janvier l'élection d'une assemblée permanente choisie par le suffrage universel direct et munie de pouvoirs illimités pour six mois (24 décembre 1848). Le Gouvernement, chose remarquable, s'adressa aux curés pour qu'ils fissent comprendre à leurs paroissiens le devoir sacré d'user de leur droit civique. Chez ce peuple, à la fois très-attaché à ses traditions religieuses et très-indépendant de la papauté, l'ancien gouvernement aristocratique avait préservé le clergé de l'invasion des maximes ultramontaines, et, si Venise eut peu à se louer de son patriarche, homme faible et vacillant au vent de la fortune, le bas clergé resta en majorité patriote après que Pie IX eut abandonné la cause de la patrie.

Les prêtres étaient donc, à Venise, un appui plutôt qu'un obstacle : ce fut d'ailleurs qu'il s'éleva, sur ces entrefaites, un embarras qui pouvait devenir un péril. Des discussions socialistes furent soulevées dans un club récemment formé à Venise, le *Cercle populaire*. Les chefs de ce club voulurent se couvrir de la popularité du père Gavazzi, le collègue et l'ami d'Ugo Bassi, et faire prêcher dans le sens de leurs doctrines cet éloquent moine romagnol, un peu enclin au socialisme, comme il arrive parfois aux prêtres qui embrassent la démocratie et y mêlent certaines traditions du christianisme primitif. Le Comité de vigilance interdit la prédication, et Gavazzi quitta Venise en écrivant à Manin pour se plaindre de la manière dont on reconnaissait son dévouement.

Manin répondit par une lettre remarquable.

« Venise, 14 janvier.

» Cher Gavazzi,

» Je regrette ce qui est arrivé; mais vous devez considérer que nous avons assumé l'engagement sacré de défendre Venise à tout prix, et que Venise ne peut être défendue, si l'on n'y maintient la tranquillité et la concorde; or ces conditions nécessaires auraient pu être compromises par le *Cercle populaire* . . . . à cause des théories socialistes qu'on commençait à y prêcher. Vous savez bien que ces séduisantes théories pourraient facilement entraîner des artisans ardents, énergiques et peu instruits, à des applications pratiques terribles qui mettent la société en péril, et portent la ruine dans ces mêmes classes pauvres dont on dit vouloir améliorer le sort. La France en a fourni naguère un bien solennel et effroyable exemple.

» Or, si ces théories ont produit des effets si redoutables à Paris, qui n'est menacé par aucun ennemi extérieur, réfléchissez combien ils pourraient devenir plus funestes à Venise, bloquée, assiégée, ayant l'ennemi à ses portes.

» Je vous prierai de prendre garde, en outre, que nous avons ici bien certainement bon nombre d'émissaires autrichiens, tout prêts à attiser le feu de la discorde, pour peu qu'il vienne à se manifester, parce qu'ils savent parfaitement que c'est le seul moyen d'arriver à ce que la ville cesse d'être inexpugnable. Bon nombre de ces émissaires s'affublent du masque d'un ardent patriotisme et font les démagogues : il y avait donc danger réel.... Le Gouvernement ne pouvait se dispenser de remplir son devoir en coupant le mal dans la racine, et de se servir pour cela des pouvoirs extraordinaires qui lui ont été conférés pour le salut du pays. Je suis affligé, je le répète, que ces mesures aient pu vous froisser; mais toute considération, toute affection quelconque doit se taire devant le devoir de sauver la patrie. Excusez-moi de vous rappeler aussi que ce dont vous vous plaignez ne serait point arrivé, si vous m'eussiez témoigné la confiance dont je ne crois pas avoir démérité; si vous m'eussiez consulté sur l'opportunité de votre projet.... Nous nous serions bien vite entendus.... Vous auriez ainsi évité à vous un désagrément, à moi une douleur. Quels que puissent être, du reste, à l'avenir vos sentiments à mon égard, je continuerai toujours à estimer en vous un des plus fervents apôtres de la liberté et de l'indépendance italienne, et resterai toujours votre bien affectionné

» DANIEL MANIN. »

Cet incident n'eut pas d'autres suites, et les querelles sociales ne divisèrent point Venise[1].

Les élections donnèrent lieu à des incidents très-intéressants pour l'étude du caractère vénitien. Les gondoliers, par exemple, se réunirent en assemblée préparatoire le 16 janvier. Tout se passa chez eux avec une décence et une dignité qu'on ne trouve pas toujours dans les réunions d'hommes appartenant aux classes supérieures de la société. L'un d'eux, appelé Galli, leur fit, en dialecte populaire, un discours d'une verve sans emphase et d'un sens moral très-élevé. Il leur exposa rapidement les fastes de l'ancienne Venise, leur rappela qu'avant la Venise aristocratique il y avait eu une Venise démocratique, et que c'était celle-ci qui avait jeté les fondements de la grandeur vénitienne. « Notre Venise actuelle, » c'est la Venise des premiers temps, adonnée à la pêche, » pauvre, démocratique ; elle fut alors grande dans les armes, » dans le commerce, dans les vertus civiques ; il en doit être » de même aujourd'hui ... J'ai parlé de démocratie et d'aris» tocratie, mais savez-vous ce que signifient ces mots? — » Démocratie, c'est l'*égalité des droits* pour tous les citoyens » sans distinction ; aristocratie, c'est la prépondérance de la » classe des nobles, au détriment du droit commun.... Nous, » nous voulons avoir *les mêmes droits*, *les mêmes devoirs* que les » autres citoyens. — Mais ne croyez pas pour cela, pour » Dieu! ne croyez pas que le mot *démocratie* renferme la » pensée ni l'action de nous approprier ce qui n'est pas à

[1] Gavazzi échappa aux bourreaux de son héroïque confrère Ugo Bassi. Après avoir soutenu jusqu'au bout la cause nationale, il passa en Angleterre, où il se rendit populaire par son grand talent oratoire et par des lectures publiques.

» nous! — Les riches! qu'ils restent riches pour nous fournir » du travail! Nos patrons [1], respectons-les, car ils nous procu- » rent les moyens de vivre avec honneur, et ils consentiront » volontiers à perdre quelques heures de notre travail, sachant » que ces heures seront consacrées par nous aussi au bien » public; ils prendront part à nos discussions; ils écouteront, » ils suggéreront des projets d'amélioration pour nous, pour » nos enfants, pour les générations futures.

» Tout ce que nous allons faire aujourd'hui démocratique- » ment.... nous devons aussi être prêts à le modifier pour le » bien général de l'Italie; car nous sommes Italiens avant » tout! »

Galli fut acclamé par toute l'assemblée comme candidat à la représentation nationale, avec un de ses camarades, nommé Grossi. De ces deux pauvres bateliers, le premier, l'orateur, occupait ses loisirs de musique et de poésie; l'autre se restreignait au plus strict nécessaire pour se faire une petite collection d'objets d'art. Ceci peut donner une idée du niveau élevé de ces classes populaires.

La patrie étant trop pauvre pour indemniser les représentants, les gondoliers, avant de choisir des candidats, s'étaient cotisés afin d'aider ceux de leurs camarades qui seraient obligés de négliger leur travail pour servir la patrie dans l'Assemblée [2].

Ce peuple intelligent et ferme, sensible et sensé, n'était si passionnément attaché à Manin que parce qu'il voyait dans son

[1] Une partie des gondoliers louent leurs services permanents aux familles aisées.

[2] *Raccolta*, t. V, p. 489.

chef ses propres qualités portées au plus haut degré, sa personnification puissante et pure; rien ne serait plus contraire à la vérité que de voir dans le dictateur de Venise un homme d'État éclos par hasard au milieu d'une population qui lui obéit avec une docilité aveugle, et que de faire de Manin une espèce de prodige solitaire; il n'était que le premier entre les siens.

Le 18 janvier, anniversaire de la captivité de Manin et de Tommaseo, donna lieu aux démonstrations les plus passionnées des sentiments populaires envers le dictateur. La veille, dans une visite que Manin fit à l'arsenal, ces *arsenalotti* (ouvriers de l'arsenal), si farouches quand ils étaient régis par la froide et dure *écrivasserie autrichienne*, mais devenus dociles à la parole vivifiante du chef national, l'entourèrent et l'écoutèrent avec de tels témoignages d'affection, « suspendus à ses lèvres » comme des fils à celles d'un père », qu'il en pleura et faillit s'évanouir.

Le 18, Manin terminait ainsi une réponse à une aubade du peuple devant la maison de San-Paternian : « Cet emprisonne-» ment, dont vous célébrez la commémoration, a donné le » grand enseignement que bénis sont ceux qui souffrent pour » la cause populaire; il a inauguré cette émulation dans le » sacrifice qui fait de vous un peuple modèle, non-seulement » en Italie, mais en Europe. — Répétons maintenant les cris » qui, couvant dans toutes les poitrines depuis le 15 janvier, » s'en échappèrent le 17 et le 22 mars :

» Vive l'Italie! Vive Venise! Vive saint Marc! »

Un autre cri avait alors accompagné ces cris patriotiques! mais il ne devait plus sortir d'un cœur italien!

Les élections s'accomplirent dans le plus grand ordre.

Manin fut élu dans huit circonscriptions électorales sur onze. Plus des deux tiers des électeurs avaient pris part au scrutin, proportion très-forte en tout pays de vote universel. Le 25 janvier au soir, lorsqu'on sut le résultat général des élections, une foule immense se rassembla sous les fenêtres du Gouvernement pour féliciter l'élu de la cité entière. « La magnifique place Saint-Marc, éclairée, sur ses quatre longues faces de palais, de dômes et de tours, par une de ces illuminations vénitiennes qui font de la nuit un jour éclatant, le gigantesque *campanile* s'élevant dans les noires profondeurs du ciel comme une colonne de feu, offraient le plus beau spectacle qu'on puisse voir dans le monde [1]. »

Aux cris mille fois répétés de *Vive Manin! Vive la Constituante italienne! Vive saint Marc!* Manin parut et répondit par une de ses brèves et précises harangues :

« Je remercie cet intelligent et brave peuple. Vous avez » élu des représentants pour faire des lois sur les intérêts de » Venise. D'autres représentants iront, plus tard, traiter à » Rome la grande question de l'unité italienne. Lorsqu'à l'oc- » casion de l'annexion de Venise au royaume de Charles- » Albert, j'ai dit : *Tout ceci est provisoire : l'assemblée qui siégera* » *à Rome décidera tout en définitive;* ma prophétie a été reçue » peut-être avec dédain; mais maintenant ma prophétie est » bien près d'être une réalité.... Les destinées de l'Italie » s'accompliront par la confédération italienne. »

Ainsi, le politique, chez Manin, pouvait discuter l'opportu-

[1] Flagg, t. II, p. 179-180.

nité de la convocation immédiate à Rome; mais le théoricien admettait pleinement le principe. Ceci importe à constater.

Pendant que Manin accroissait et concentrait sa force morale à l'intérieur, il renouvelait, avec une insistance désespérée, ses appels aux autres régions italiennes; appels trop peu écoutés; il ne faut pas craindre de rappeler à l'Italie ses fautes ni ses défaillances. Malgré la bonne volonté du ministère toscan, érigé sur ces entrefaites en gouvernement républicain par la fuite du grand-duc chez les Autrichiens (7 février), la Toscane envoya très-peu d'aide à Venise, et le Gouvernement provisoire de Rome, devenu aussi république quelques jours avant la Toscane (5 février), mais faiblement administré, ne paya pas même la dette du pape, la dette des avances faites par les Vénitiens à l'armée de Durando[1]. Le Piémont, tout écrasé qu'il fût sous le poids de ses malheurs et sous l'entretien de son armée, avait voté un subside respectable, 600,000 livres par mois, c'est-à-dire le cinquième de la dépense que supportait Venise (19 décembre). La ville de Gênes promit de prendre pour 1 million de livres de l'emprunt; mais les événements empêchèrent ces engagements de se réaliser.

Les espérances de sérieux appui à l'extérieur, qui s'étaient un moment réveillées, retombaient de jour en jour. Le cabinet anglais était bienveillant, mais ne pouvait aller jusqu'à la guerre pour défendre l'Italie; le nouveau cabinet français ne le voulait pas, et assurait ne le pouvoir à cause de l'état des finances. Expression de la coalition qui allait obtenir la majo-

[1] L'Assemblée romaine vota plus tard, cependant, un don de 100,000 écus romains, mais Venise ne l'a jamais touché en espèces.

rité dans l'Assemblée de 1849, il était au fond très-peu disposé à intervenir énergiquement en faveur de ce qui était sorti de la Révolution de 1848. Le ministre des affaires étrangères, M. Drouin de Lhuys, montrait des égards et même de la sympathie à Pasini, promettait de faire maintenir le *statu quo* vis-à-vis de Venise pendant les négociations et de renforcer plutôt que de rappeler la station navale française; mais il témoignait en même temps une répugnance si manifeste pour la guerre, que l'Autriche en abusait étrangement. Au bout de six mois, la médiation n'avait pas fait un pas. La politique tour à tour ergoteuse et arrogante de l'Autriche traînait les médiateurs de délai en délai. Tandis qu'on attendait enfin son plénipotentiaire à Bruxelles, lieu désigné pour la conférence, elle proposa de substituer à la conférence un congrès européen (19 février), M. Drouin de Lhuys perdit patience et menaça de retirer la médiation, en réservant à la France sa liberté d'action. Alors, l'envoyé extraordinaire d'Autriche à Londres annonça à lord Palmerston que les pleins pouvoirs du plénipotentiaire autrichien étaient prêts, à cette seule condition que les médiateurs écartassent préalablement les prétentions du roi de Sardaigne comme inadmissibles, et s'engageassent à maintenir l'état territorial de 1815, c'est-à-dire à condition que les médiateurs décidassent préalablement la question en faveur de l'Autriche (22 février).

Lord Palmerston traita comme elle le méritait cette étrange prétention (23 février) [1]. L'Autriche recommença de louvoyer; elle hésitait à mettre les tendances pacifiques du

[1] Sur ce qui précède, voyez *Correspondence respecting the affairs of Italy*, 1849, part. IV, passim, et particulièrement p. 54, 80, 124, 125, 130, 132, 183.

gouvernement français à une trop rude épreuve, et, après avoir plusieurs fois préparé le siége de Venise, elle n'osait encore l'entamer. Son jeu était de se faire attaquer, en poussant à bout le Piémont et Venise par l'excès de la tyrannie qu'elle exerçait sur les populations lombardo-vénitiennes, et contre laquelle Manin protestait auprès du gouvernement français le 19 février. C'était à propos des sauvages proclamations du général Haynau à Padoue; Haynau, comme avant lui Welden, ordonnait de fusiller quiconque aurait la moindre relation avec les habitants de Venise, et rendait responsables des déserteurs les familles et les communes. Manin demandait en même temps à la France d'empêcher l'Autriche de couper les vivres à Venise du côté de la Romagne, comme elle le faisait déjà à l'est de la Piave et du côté de l'Istrie et de la Dalmatie.

La nouvelle Assemblée vénitienne s'était réunie le 15 février. Manin en avait fait l'ouverture par un discours où il annonçait que les représentants du peuple seraient appelés à se prononcer sur l'idée qui agitait en ce moment la Péninsule entière, à savoir : de concentrer les volontés et les forces de la nation sous la direction d'une assemblée unique; et qu'ils auraient à décider, et quant au principe et quant à l'opportunité, si Venise devait adhérer à la Constituante italienne provoquée par le gouvernement toscan.

« Citoyens représentants, de vos résolutions dépendra la » destinée de notre glorieuse Venise, que ses malheurs, sa » gloire récente, nos propres sacrifices mêmes nous ont rendue » plus chère encore. — Pénétrés d'un amour sincère pour notre » grande et commune mère l'Italie, vous saurez résister cou- » rageusement à tous ses ennemis; vous saurez concilier les

» intérêts locaux avec les intérêts de la nation; vous saurez » repousser aussi bien les excitations d'une démagogie in- » sensée qu'éviter les piéges des transactions perfides. Vous » saurez peser avec une sage maturité toutes vos résolutions, » et vous maintiendrez Venise à cette hauteur de respect et » d'honneur où l'ont élevée les actions de nos pères, et nous » pouvons aujourd'hui ajouter : nos propres actions [1]. »

Manin, sans être aucunement opposé au principe d'une Assemblée nationale italienne, était frappé à juste titre du péril de subordonner Venise à une direction lointaine, dans sa situation si exceptionnelle et dans l'extrême incertitude de ce que serait et de ce que pourrait cette assemblée, à laquelle une si grande partie de l'Italie serait dans l'impossibilité de prendre part. Beaucoup de patriotes, les mêmes qui réclamaient incessamment des sorties contre l'ennemi, sans tenir compte de la situation du gouvernement vénitien vis-à-vis des puissances médiatrices, poussaient avec plus d'ardeur que de prudence à fusionner immédiatement Venise avec Rome et la Toscane sous la Constituante, dont l'acceptation par le Piémont n'était ni assurée, ni même probable. D'une autre part, Tommaseo, de retour de Paris, était plus d'accord avec Manin sur les principes que sur la pratique du gouvernement, et se plaçait à la tête de ceux qui inclinaient à ramener le régime de discussion et de publicité des temps réguliers dans cet état de crise permanente où la patrie ne cessait pas d'être comme un navire en perdition.

[1] On remarque encore dans ce discours l'assertion que, durant l'année de révolution qui vient de s'écouler, les délits en général n'ont pas augmenté, et même que les délits contre la propriété ont considérablement diminué.

Des débats d'une nature assez délicate s'élevèrent ainsi entre des hommes qui marchaient au même but par des voies différentes.

Le premier vote, rendu le 17 février, sur la proposition du député Benvenuti, décida que la réunion d'une nouvelle Assemblée souveraine avait fait cesser de fait le Gouvernement dictatorial institué par une autre Assemblée ; ce n'était pas l'opinion de Manin, qui admettait bien que l'Assemblée pût ôter au Gouvernement ses pouvoirs, mais non pas que ces pouvoirs eussent disparu *ipso facto*. Le même député proposa, en attendant que l'Assemblée fût régulièrement constituée, de conférer provisoirement le *pouvoir exécutif* aux citoyens Manin, Graziani et Cavedalis.

Il y avait là intention évidente de transformer en magistrature ordinaire l'autorité dictatoriale. Manin, en son nom et en celui de ses deux collègues, demanda qu'on définit avec plus de précision ce qu'on entendait par *pouvoir exécutif*, afin qu'ils pussent dire, la main sur la conscience, si ce pouvoir leur paraissait suffisant pour prendre, même quelques jours, la lourde responsabilité de sauver le pays, que tant de périls continuaient d'environner.

Sur un amendement proposé par le représentant Minotto et modifié par Tommaseo [1], et qui accordait aux triumvirs *plein pouvoir* pour tout ce qui est relatif à la défense de Venise,

[1] « Je prie », dit Tommaseo, « le président Manin et le gouvernement d'accepter, au nom de toute l'Assemblée, l'expression de notre confiance ; je le prie de ne pas se lasser de servir de toutes ses forces la patrie ; je l'en prie au nom de notre commune captivité, de nos communs devoirs, de nos communes espérances. » *Raccolta*, etc., t. VI, p. 159.

s'engagea une assez longue discussion, durant laquelle Manin dut reprendre trois fois la parole. Il réclama simplement, grandement, sans circonlocution et sans détour, la somme de pouvoir qui lui semblait indispensable à son œuvre.

« En tout pays, dans les cas extraordinaires, on accorde au » Gouvernement des pouvoirs extraordinaires..... Sommes- » nous, oui ou non, dans un cas extraordinaire? — Depuis six » mois, nous n'avons pas usé souvent de tous les pouvoirs qui » nous étaient confiés; mais l'idée que nous les avions nous » donnait de la force. — Je prie l'Assemblée d'accepter la » proposition du représentant Minotto; autrement, si l'on vou- » lait à chaque instant interpeller le Gouvernement et discuter » si ce qu'il a fait est bien dans les limites d'une formule non » encore définie (*pouvoir exécutif*), notre position deviendrait » intolérable. Nous devons agir beaucoup et avec rapidité; il » ne faut donc pas que nous soyons obligés de penser beaucoup » aux formes et aux limites. Vous voyez bien la tranquillité » publique, mais vous ne voyez pas tous les soucis, toutes les » fatigues, tous les périls qui surgissent à chaque heure, non » pas un.... mais cent! Chaque jour le péril nous monte jus- » qu'à la gorge!... Je vous le dis franchement, ouvertement, » comme à des amis, à des frères, il m'est impossible d'ac- » cepter ces fonctions sans des pouvoirs étendus. — Si l'ex- » périence de six mois de pouvoir absolu, sans que personne » ait pu dire : On a abusé de ce pouvoir! peut décider l'As- » semblée à me conférer, non la dictature, mais un pouvoir » étendu, je ne crois pas que ce soit demander un acte de » confiance excessif. »

Et il ajouta, au nom de ses collègues et au sien, que, dans

les pouvoirs qu'il demandait, n'était pas compris celui de dissoudre l'Assemblée.

D'après ces loyales explications, la proposition Minotto fut votée à l'unanimité.

Du 22 au 27 février, Manin et ses collègues présentèrent à l'Assemblée les rapports qu'ils lui avaient annoncés sur l'ensemble de la situation. Il en résultait que, du 22 mars au 12 août 1848, il avait été dépensé 21 millions de livres; mais que, du 12 août au 31 décembre, la dépense n'avait pas dépassé 14 millions 500,000 livres, à cause de l'économie introduite dans l'administration. Une corvette de 24 canons, deux bricks et une goëlette avaient été réparés et armés, et se trouvaient prêts à quitter l'arsenal; on avançait rapidement dans la construction d'une autre goëlette, d'un brick et d'une grande frégate, *l'Italia*. Les matelots et soldats de marine étaient au nombre de 4,845; la troupe de ligne, diminuée par le départ des Romains, était réduite à 16,430 hommes, qu'on allait renforcer par une levée de 3,000 hommes; on avait dans les forts et les îles 550 canons en batterie.

Tommaseo fit à son tour, le 2 mars, un rapport très-remarquable sur sa mission à Paris. A propos de ses relations avec l'envoyé de Hongrie en France, l'illustre écrivain, né en Dalmatie et très au courant des affaires slaves, expose ses efforts pour réconcilier les peuples divers que l'Autriche emploie à s'entre-déchirer; il montre comment les Hongrois, en méconnaissant les droits des populations non madgyares du royaume de Hongrie, ont donné à l'Autriche le moyen d'entraîner les Slaves dans la cause impériale, et de les jeter à la fois sur la Hongrie et sur l'Italie; il rappelle que les troupes italiennes

avaient servi à comprimer les mouvements de la Croatie avant que les soldats croates devinssent les bourreaux du peuple italien; il dévoile ainsi tout le secret de l'Empire.

Après avoir exposé comment la France, appelée trop tard, n'avait point été plus secourable à l'Italie, il terminait par ces paroles :

« Respectons et nous-mêmes et la France, en n'attendant » pas trop, mais en ne désespérant pas d'elle; et tenons pour » certain que, lorsqu'elle se réveillera et connaitra sa propre » force, son propre devoir, son propre avantage, elle pourra » en un moment décider de notre sort; quand elle le voudra, » un signe d'elle sera un ordre; une parole d'elle fera autant » qu'une grande bataille. »

L'Assemblée, cependant, s'était constituée et avait voté son règlement. Le Gouvernement lui fit savoir qu'il considérait sa mission provisoire comme terminée (2 mars). Le représentant Avesani proposa « de conférer la dictature illimitée aux triumvirs actuels, tant que Venise serait à l'état de ville assiégée, sauf à soumettre à l'Assemblée toute proposition relative à la future condition politique du pays. »

Avesani demanda un vote d'urgence : l'urgence fut rejetée, et le rejet expliqué par un ordre du jour motivé, qui rappelait et maintenait les *pleins pouvoirs provisoires* conférés le 17 février (5 mars).

Ce vote faillit avoir de très-graves suites. Le peuple, qui voit toujours les choses par couleurs tranchées et sans nuances, ne comprenait rien aux tiraillements qui avaient lieu entre le Gouvernement et l'Assemblée, et s'en exagérait la portée. Déjà mécontent de quelques votes contraires aux propositions de

Manin, il crut cette fois, au bruit de la décision contre l'urgence, qu'on voulait lui ôter son chef: la place Saint-Marc se souleva, et la multitude voulut envahir le palais des Doges où siégeait l'Assemblée. Manin, le matin, avait déjà deux fois dispersé les rassemblements qui acclamaient son nom, en leur disant qu'ils tenaient son honneur en main, et que, s'ils ne se dispersaient pas, on dirait que c'était lui qui les avait ameutés. Il leur avait même fait crier : *Vive l'Assemblée!* Mais, cette fois, la parole ne suffisait plus : Manin se mit, avec son fils, à la tête d'un détachement de la garde civique, s'ouvrit un passage, l'épée à la main, et alla se placer sous le portique du palais, au pied de l'escalier des Géants, en déclarant qu'on passerait sur le corps à lui et à son fils avant de pénétrer dans la salle de l'Assemblée. Il parla d'une telle force (*con vigore tanto e si grande*) que le peuple se retira, et que tout rentra dans l'ordre[1].

Le soir, la proclamation suivante fut affichée dans Venise :

« Frères!

» Vous m'avez causé aujourd'hui une grande douleur. Pour me témoigner votre affection, vous vous êtes soulevés en tumulte, et pourtant vous savez que j'abhorre les tumultes.

» L'Assemblée de vos représentants s'est indignée à bon droit que vous parussiez vouloir violenter la liberté de ses décisions.

» Qui vous provoque à troubler l'ordre veut tacher la renommée que vous avez acquise, et aider par nos discordes l'Autrichien à rentrer dans Venise.

[1] *Raccolta*, t. VI, p. 386.

» Puisque vous dites m'aimer, je vous en conjure, montrez-le-moi par les faits..... Ayez à cœur mon honneur, le vôtre, celui de cette patrie bien-aimée!

» Demain, point de cris! point d'attroupements! Restez chez vous! Fiez-vous à l'Assemblée et au Gouvernement, qui tiennent votre vrai bien plus cher que leur vie.

» Je vous en prie instamment, avec la confiance que vous ne vous montrerez pas sourds à ma voix.

» Manin. »

Après avoir témoigné tant de fermeté au peuple, il parla non moins franchement à l'Assemblée, et lui démontra, le lendemain, l'impossibilité de prolonger un provisoire qui laissait le Gouvernement sans force morale, et cela dans un État qui n'était qu'un camp retranché, parmi un peuple qu'il fallait gouverner comme une armée.

Le député Olper proposa de nommer Manin chef du pouvoir exécutif, avec le titre de président, l'Assemblée conservant le pouvoir constituant et législatif; au président seraient délégués pleins pouvoirs pour la défense intérieure et extérieure du pays, y compris le droit d'ajourner l'Assemblée. En cas d'urgence, le président pourrait prendre des dispositions législatives, à condition de les faire ensuite sanctionner par l'Assemblée.

Tommaseo, pour maintenir la dignité de l'Assemblée et ôter toute apparence de contrainte à son vote, fit ajourner la décision au lendemain, et, le 7 mars, la proposition fut admise à la presque unanimité.

L'autorité de Manin sortit fortifiée de ces agitations. Jamais

cette autorité n'avait été si nécessaire : on touchait à une crise suprême.

L'Autriche, qui s'était efforcée sans succès d'en finir avec la résistance hongroise, et qui commençait à craindre de voir les Hongrois reprendre l'offensive, eût été disposée en ce moment à un armistice et à un semblant de négociation directe avec Venise, afin de recouvrer contre la Hongrie la disposition du corps d'armée qui observait Venise, et d'enlever au Piémont l'appui des Vénitiens; elle eût négocié, n'eût rien conclu; puis, après la Hongrie abattue et la médiation anglo-française écartée par le fait de la négociation directe, elle fût revenue accabler Venise. Manin ne donna pas dans le piége.

Le 15 mars, un décret enjoignit à tous les officiers de terre et de mer de se rendre à leurs postes, d'être prêts à exécuter tous les ordres qu'ils pourraient recevoir, et prévint la garde civique mobilisée de se tenir prête à soutenir les mouvements des troupes.

Le 16, Manin écrivit à Pasini, à Paris, en ces termes :

« Le 12 de ce mois, le Piémont a dénoncé l'armistice.

» Cet événement nous oblige à sortir de notre inaction.... Nous ne pouvons demeurer spectateurs oisifs d'une lutte entreprise pour notre indépendance.

» Pendant sept mois, l'Italie a été bercée de l'espoir d'une solution pacifique, et, après ce long espace de temps, les négociations ne sont pas même commencées.

» .....Depuis le mois d'août jusqu'à ce jour, le Piémont a dû supporter, sans combattre, toutes les charges de la guerre, et les provinces lombardo-vénètes ont été si horriblement

opprimées et saccagées, qu'elles ne peuvent attendre de remède que d'une nouvelle lutte désespérée.

» D'un côté, l'Autriche refuse de céder un seul pouce du territoire réoccupé, qu'elle dévaste pour le conserver; de l'autre, les puissances médiatrices persistent dans une inaction désolante, et refusent ouvertement tout secours qui serait de nature à changer notre condition présente.

» Quant à Venise, si l'on ne peut la faire tomber par la force des armes, on la laisse se consumer de jour en jour par l'épuisement inévitable et prochain de toutes ses ressources pécuniaires.

» Tandis qu'on veut faire croire au maintien d'engagements solennels, qu'on proteste de ses sympathies, qu'on réitère les assurances d'une médiation pacifique et d'une réorganisation politique de l'Italie, la nation italienne est abandonnée à la tyrannie d'un prince sanguinaire.... Les déprédations, les assassinats, les supplices ordonnés par un brutal et féroce proconsul[1], sont tenus pour légitimés par des traités que l'Autriche a tant de fois violés.

» Quelle raison pourraient donc opposer les puissances à la guerre qui recommence? Comment faire un crime à Venise d'y prendre part?... Quel avenir l'Italie peut-elle espérer de la médiation des puissances, quand nous ne voyons aucuns préparatifs d'action de la part de la France; quand nous nous rappelons la déclaration précise de l'Angleterre, que les puissances n'interviennent pas comme juges-arbitres qui décident la question, mais seulement comme médiatrices pour tenter un accommodement! »

[1] Radetzki.

En justifiant Venise de suivre Charles-Albert, Manin justifiait Charles-Albert de reprendre les armes. Les accusations d'une partie des révolutionnaires contre la sincérité du roi de Sardaigne étaient injustes : la version des réactionnaires, qui le représentaient comme forcé à la guerre par la faction *démagogique*, ne lui était pas moins injurieuse et n'était pas mieux fondée. Charles-Albert ne recommença point la guerre par peur de l'émeute ; il tira l'épée pour venger son honneur et celui de l'Italie, et pour sortir, à tout prix, d'une situation intolérable. Malgré les rétrogrades (*codini*) et le vieux parti de l'isolement piémontais, qui craignaient la victoire ; malgré les hommes spéciaux, qui l'espéraient peu, dans l'état d'ébranlement où était l'armée encore très-insuffisamment réorganisée ; malgré les hommes politiques de l'Italie centrale, qui n'étaient pas prêts encore à faire intervenir sérieusement dans la guerre Rome et la Toscane, il marcha au combat comme on marche au martyre. Avec une forte résolution et une faible espérance, il parut avoir le sentiment que la défaite même, si l'on succombait, conquerrait l'avenir.

Manin rentra dans la lutte, sinon avec des pressentiments aussi sombres, du moins sans illusion sur l'immensité des dangers et sur l'inégalité des chances.

Le peuple et l'armée, autour de lui, étaient tout à la joie de l'action. La nature confiante des Vénitiens s'épanouissait ; les troupes, harassées de longs mois d'attente oisive parmi les fièvres des lagunes, retrouvaient, à l'idée d'entrer en campagne, une force, une santé, une ardeur exaltée jusqu'à l'ivresse.

Le 19 mars, le commandant en chef porta son quartier

général à Chioggia. Le général vénitien devait refouler les Autrichiens de la côte, couvrir les opérations qu'entreprendraient les Romains pour chasser l'ennemi de Ferrare, puis revenir prendre part à la campagne des Piémontais en Lombardie. Une division navale, forte de trois corvettes, deux bricks et un bateau à vapeur, devait, pendant ce temps, se joindre à l'amiral Albini pour nettoyer l'Adriatique et peut-être faire une diversion sur la côte d'Istrie ou de Dalmatie en faveur des Hongrois. La Hongrie, qui avait semblé près de s'affaisser sous le joug autrichien après la chute de Vienne, s'était relevée par d'éclatants exploits, et sa formidable résistance rendait maintenant un point d'appui extérieur à l'Italie.

Un premier engagement eut lieu le 21 mars; moins de trois cents Lombards et Romains barricadés, sans artillerie, dans le village de Conché, en avant de Brondolo, soutinrent cinq heures durant l'attaque d'un millier d'Autrichiens et de trois canons. Ils se retirèrent enfin en bon ordre. Le surlendemain (23 mars), ils revinrent, sous le commandement du major lombard Sirtori, avec un faible renfort de deux cents hommes et deux pièces de canon, et ils reprirent Conché à la baïonnette. Parmi les cris accoutumés de *Vive l'Italie! Vive la guerre!* on entendit des cris de *Vive la mort!*

L'armée attendait le signal de marcher en avant. Quant au peuple, son attente était toute vers Milan. Du 20 mars, jour où avait expiré la dernière prorogation de l'armistice, jusqu'au 25, Venise vécut dans une fièvre ardente. L'anniversaire du 22 mars fut célébré avec une exaltation que Manin

tempéra par de graves et austères paroles[1]. Le 25, se répandirent de triomphantes rumeurs. On disait Radetzki en déroute, les Piémontais dans Milan, la Lombardie levée en masse, Radetzki coupé d'avec le Tyrol.... Pendant trois jours, la population courut la ville comme en délire; on s'embrassait sur les places et dans les rues; au milieu de la nuit, la musique militaire faisait retentir la place Saint-Marc du chant de la *Marseillaise!*...

Le 28, des lettres particulières de Turin apportèrent les écrasantes nouvelles de l'échec de Charles-Albert à Mortara, de son entière défaite à Novare, de son abdication en faveur de son fils et de son départ du Piémont!

La première impression fut la stupeur; le premier mouvement, la stupeur passée, fut de courir à la place Saint-Marc, encombrée, en peu de moments, d'une foule qui, suivant sa coutume dans toutes ses détresses, appelait à grands cris « son père Manin! »

« La foi de Venise dans cet homme, » dit un témoin étran-

[1] « Au moment où nous célébrons cette fête patriotique, sur d'autres points du pays on combat pour la sainte cause qui remplit nos cœurs.

» Notre joie doit donc être sérieuse et calme, comme il convient à un peuple qui se rappelle un acte glorieux, pour se préparer à des actes plus glorieux encore....

» Tenez-vous préparés à toutes les chances de la guerre; ne vous laissez ni emporter à de puériles bravades dans la bonne fortune, ni abattre dans la mauvaise.

» La guerre exige des sacrifices; elle exige la tranquillité intérieure, la confiance réciproque, la plus entière concorde, un silence absolu sur les opérations militaires.

» Les bureaux d'enrôlement sont ouverts : on ne peut mieux fêter le 22 mars qu'en s'enrôlant pour la défense de la patrie.

» Vive la guerre! » *Raccolta*, t. VI, p. 484.

ger, « était entière, absolue, inconcevable [1].... Le peuple semblait lui attribuer l'omnipotence et l'omniscience, et le croire capable de garantir Venise de tout péril et de la relever de toute calamité [2]. »

Aux longs cris : « Dehors Manin (*fuori Manin*) ! la fenêtre du palais s'ouvrit enfin, et le dictateur parut à son balcon accoutumé. Ses paroles furent brèves : il renvoya le peuple aux bulletins que publierait le Gouvernement, qui n'avait point encore d'informations officielles ; mais sa physionomie grave et triste annonçait assez qu'il croyait aux plus grands malheurs. Le peuple s'efforçait encore de douter ; mais la pâleur des visages et le sourd murmure des entretiens à voix basse attestaient que la triste vérité s'enfonçait comme un glaive dans les cœurs. La ruine de Charles-Albert semblait le présage de celle de Venise ; la ruine de Venise semblait, pour chaque Vénitien, la ruine de sa famille, de ses enfants, l'anéantissement de tout bien public et privé.

Ce fut une terrible nuit, plus terrible peut-être que ces nuits qui, plus tard, furent éclairées par la pluie de feu des bombes autrichiennes ! Trois sombres journées les suivirent ; les feuilles piémontaises vinrent confirmer les affreuses nouvelles ; enfin, le 1er avril au matin, Venise, en s'éveillant, vit au coin de ses rues un bulletin officiel qui ne permettait plus ni doute ni espérance.

Il était trop vrai ! Charles-Albert, le 20 mars, entrait en campagne ; le 23, tout était perdu. Accusé d'avoir mal dirigé

[1] « Il ne l'a jamais trompée et n'en a jamais abusé, » ajoute le narrateur.

[2] Flagg, t. II, p. 209. Nous ne faisons que traduire, en l'abrégeant, le beau récit de M. Flagg.

la guerre l'année précédente, il avait remis cette direction et tous les droits du commandement aux mains d'un général étranger, d'un Polonais estimé pour sa science militaire, et ne s'était réservé que les devoirs du soldat. Il les remplit comme il avait toujours fait, en héros. Il fut vaincu. D'autres ont dit l'état respectif des deux armées, les mauvaises conditions où recommença la lutte et les causes diverses de la défaite. Charles-Albert, vaincu, ne pouvait plus ni régner, ni vivre. Sa foi lui défendait le suicide; la douleur devait suffire à le délivrer de la vie. Il légua à son fils aîné, Victor-Emmanuel, son trône, son épée et sa vengeance, et alla mourir en exil, laissant pour testament à son peuple une parole de religieuse espérance :

« Si la divine Providence n'a pas permis que la régénération italienne s'accomplît, j'ai la confiance, du moins, qu'elle n'est que différée; que tant d'exemples de vertu, tant d'actes de courage et de générosité, émanés de la nation, ne demeureront pas inutiles, et que les adversités passées engageront seulement les populations italiennes à être une autre fois plus unies, afin d'être invincibles. »

Ces exemples de vertu qu'invoquait le malheureux Charles-Albert allaient être renouvelés et surpassés dans la sainte citadelle et le suprême asile de la liberté italienne!

LIVRE QUATRIÈME.

Le 2 avril. La *résistance à tout prix*. — Lettre de Manin à M. Drouyn de Lhuys et à lord Palmerston. — La diplomatie abandonne Venise. — Blocus rigoureux. — Traits du caractère vénitien. — Bombardement de Malghera. Ulloa. — Radetzki et Manin. — La Hongrie et Venise. — Le consul Vasseur. — Approvisionnement de Venise. — Nouvelle attaque de Malghera. Belle défense d'Ulloa et de la garnison. Évacuation. La *résistance à tout prix* maintenue. — Attaques contre le grand pont et contre les forts de la lagune. — Commission militaire. — Rosaroll. — Négociation avec M. de Brück. Elle échoue. Appel à l'opinion de l'Europe. — Mesures pour les subsistances. — Les *bombes-ballons*. — Grave situation. — Navires nolisés par le consul Vasseur. — Manin et l'Assemblée; 28 juillet. — Bombardement de Venise. Héroïsme de la population. Les *Castellani* et les *Nicolotti*. Pertes éprouvées par les arts. — La sortie de Brondolo et la *Fenice*. — Le patriarche. — Le choléra. — Les vivres touchent à leur fin. Angoisses et résolution de Manin. — Manin et l'Assemblée. — Grande séance du 6 août. Pleins pouvoirs à Manin. — Agitation dans le peuple et l'armée. — La flotte. — Manin rouvre les négociations. — La dernière revue. — Manin et le curé des *Frari*. — Les commissaires vénitiens et le général Gorzkowski. — Manin aux batteries. Les derniers boulets. — Troubles dans l'armée. Nuit du 23 août. Derniers services de Manin. — Capitulation. — Le Gouvernement vénitien abdique et ne signe pas. — Pezzato. — Manin quitte Venise.

Dès le 27 mars, veille du jour où le bruit de la catastrophe se répandit dans la cité, Manin avait reçu du général Haynau, successeur de Welden dans le commandement du corps d'observation devant Venise, une dépêche contenant le bulletin de la victoire de Radetzki, avec invitation *aux personnes qui gouvernaient Venise* « de la remettre aux mains de son légitime souverain et de lui obtenir ainsi de favorables conditions, au

lieu de rendre inévitables, par une plus longue résistance, des mesures d'extrême rigueur dont le résultat serait aussi terrible qu'inévitable. »

Manin avait aussitôt, d'une part, mandé à Pepe de suspendre toutes opérations offensives, et de revenir à Venise après avoir fait rentrer dans leurs anciennes positions les troupes réunies à Chioggia; de l'autre part, il avait écrit à Pasini pour le charger d'exposer à la France et à l'Angleterre la situation que faisait à Venise la défaite du Piémont. « La France continuera-t-elle » à nous protéger du moins du côté de la mer? — Dans les » conditions actuelles de l'Europe, la France et l'Angleterre » pourraient-elles être indifférentes à la réoccupation de Venise » par l'Autriche? Et, si l'Autriche voulait intervenir malgré » ces puissances en Romagne et en Toscane, l'indépendance » de Venise ne serait-elle pas un point d'appui pour leur poli- » tique?... Il est temps enfin que la France appuie nos espé- » rances en concourant à notre défense, ou bien qu'elle dé- » clare ouvertement qu'elle nous abandonne à notre sort!... »

Le 1er avril, le Gouvernement vénitien reçut de l'amiral Albini, qui était à Ancône avec le gros de l'escadre sarde, une lettre empreinte d'un profond désespoir, et dans laquelle ce brave marin communiquait officiellement à Venise l'abdication de Charles-Albert.

« Le désastre de l'armée sarde a été immense », répondit sur-le-champ Manin; « mais la Providence n'abandonne pas » un si grand peuple qui veut son indépendance. Venise per- » sévérera dans sa glorieuse résistance, et elle continue à » compter sur l'aide de ses frères italiens. »

Le Gouvernement vénitien avait convoqué l'Assemblée en

séance secrète ce même jour 1er avril, et lui avait communiqué la lettre d'Albini. On ne pouvait plus douter d'une grande catastrophe; mais on ignorait encore les suites de la catastrophe, et si le Piémont courbait la tête ou s'efforçait de continuer la lutte. Sur la proposition de Manin, on ajourna toute résolution au lendemain.

L'Assemblée se réunit, le 2 avril, dans cette antique et illustre salle du conseil, tapissée des trophées des victoires vénitiennes et des merveilles de l'art vénitien, qui est le Capitole de la ville des lagunes : elle attendit Manin dans un profond silence. Il entre et monte à la tribune.

« L'armistice entre l'Autriche et le Piémont est signé », dit-il d'une voix basse et solennelle : « Gênes s'est soulevée, décidée à résister; Casale aussi résiste; d'autres villes encore, à ce qu'on espère. Voilà les nouvelles! Qu'entendez-vous faire?

— Nous attendons que le Gouvernement prenne l'initiative.

— Voulez-vous résister?

— Oui!

— A tout prix?

— A tout prix!

— Voulez-vous me donner pouvoir illimité pour diriger la résistance? — pour réprimer même, au besoin, ceux qui prétendraient empêcher qu'on résistât?

— Nous le voulons », répondirent-ils d'une seule voix.

Le président de l'Assemblée, Minotto, proposa le décret.

« L'Assemblée des représentants de l'État de Venise,

» Au nom de Dieu et du peuple,

» A l'unanimité,

» Décrète :

» Venise résistera à l'Autrichien A TOUT PRIX.

» A cet effet, le président Manin est investi de pouvoirs illimités. »

Tous se lèvent, entourent Manin, cherchent ses mains pour les joindre à leurs mains qui s'entrelacent; le décret est voté d'un seul cri, d'un seul cœur, et tous, les bras levés, prennent à témoins de leur serment ces mille années d'une glorieuse histoire, cette longue série des chefs au bonnet de drap d'or qui, du haut des murailles, semblent les regarder silencieusement[1].

L'esprit du vieux Dandolo, qu'invoquait naguère le barde anglais[2] dans Venise asservie, planait en ce moment sur le sublime plébéien qui avait ressuscité Venise!

L'Assemblée entière fut digne de son chef : tous voyaient la cause italienne en ruine; Charles-Albert détruit; Parme, Bologne, la Toscane, près de retomber inévitablement aux mains de l'Autriche; la République romaine menacée du côté de la France; cette même France et l'Angleterre laissant à Venise si peu d'espoir de secours, tandis que trente mille soldats s'apprêtaient à assiéger et à bombarder les îles vénitiennes, déjà bloquées par terre et par mer; pour tout espoir, une faible chance de diversion du côté de la Hongrie, victorieuse des Autrichiens, mais déjà menacée par les Russes; enfin, la cer-

[1] C'est dans cette salle immense que se trouvent collection des portraits des doges, le colossal *Paradis* du Tintoret, et une multitude d'autres chefs-d'œuvre du Titien, du Véronèse, de Giam Bellin, etc. Nous avons entre les mains les procès-verbaux des deux séances secrètes des 1er et 2 avril, et le précieux journal manuscrit de Pezzalo, ami de Manin. Ces documents nous ont permis de compléter le récit de M. Flagg, t. II, p. 211-212.

[2] Lord Byron.

titude du plus cruel traitement de la part d'un ennemi incapable d'aucun respect pour le droit et pour le malheur : tous le voyaient, et pas un n'hésita.

L'Assemblée ordonna d'envoyer à Haynau, pour unique réponse à sa sommation de se rendre, le décret qu'elle venait de voter.

Le peuple entier, au sortir de l'Assemblée, ratifia le décret par une acclamation unanime; le peuple entier adopta un ruban rouge à la boutonnière en signe de résistance désespérée[1]. Tout en haut du *campanile* de Saint-Marc, bien au-dessus des dômes, des toits, des flèches du palais et de la basilique, à côté de l'ange doré qui semble veiller sur la ville, on planta un immense pavillon rouge, qui se détachait sanglant sur l'azur du ciel, et que la flotte ennemie voyait au loin de l'Adriatique, et l'armée ennemie au loin de la terre ferme. Il les défiait toutes deux et leur annonçait que Venise combattrait jusqu'à la dernière goutte de son sang. Pour la première fois, comme le dit l'historien américain, dans la longue histoire des révolutions, le drapeau rouge purifié symbolisa la cause de la vraie liberté. « Depuis ce jour, *résister à tout prix!* devint le mot d'ordre de toute lèvre et de toute langue dans Venise[2]. » A tous les coins de rue, sur toutes les colonnes des palais, étaient affichés des placards ainsi conçus : « Venise résiste! L'argenterie des églises, l'or des bijoux de femmes, le bronze des cloches, le cuivre des cuisines, le

[1] Manin, presque seul, toujours ennemi des signes extérieurs, s'abstint de cet emblème d'une résolution qu'il n'avait pas besoin de rappeler aux autres ni à lui-même.

[2] Flagg, t. II, p. 214.

fer des boulets ennemis, tout servira! Tout, plutôt que les Croates! »

Le général Pepe rentra, le 3, dans Venise avec ses troupes, et les mesures les plus énergiques furent concertées entre le dictateur et le commandant en chef pour fortifier la discipline, purger l'armée des éléments de désordre qui auraient pu s'y glisser, assurer, sur une échelle suffisante, le service des hôpitaux militaires et défendre le soldat, autant que possible, contre les miasmes des lagunes[1]. Les 12 millions de livres votés en novembre étaient épuisés; le Gouvernement leva un nouvel emprunt forcé de 3 millions, répartis sur les quarante ou cinquante plus forts contribuables, en grande partie juifs (9 avril). Nul ne se plaignit, et plusieurs dépassèrent magnifiquement leur quote-part. Les riches, sur qui devait retomber le fardeau, les riches, dit dans son journal le consul Vasseur, avaient été « les premiers à pousser à la résistance. » Le second terme de l'emprunt était versé à moitié avant que le premier fût échu!

La conduite des juifs fut remarquable. Ils se montrèrent reconnaissants et du présent et du passé : fiers de voir un homme de leur race, porté par ses vertus à la tête de la Venise nouvelle[2], proclamer pour eux l'égalité des droits, ils se souve-

[1] On employa dans le service de l'armée pour 20,000 francs de quinine. L'hospitalité privée suppléa à l'insuffisance des hôpitaux, portés cependant à quatre mille lits, et les dons particuliers fournirent douze mille habillements pour les soldats. (Flagg, t. II, p. 216.)

[2] Le registre du prieuré des catéchumènes de Venise atteste que Samuel Medina, âgé de vingt-quatre ans, et Allegra Moravia Medina, âgée de vingt ans, ont été baptisés dans cette église le 3 avril 1759, et qu'ils ont pris au baptême les noms de Lodovico Maria *Manin* et de Cornelia Antonia Maria Balbi.

naient que l'ancienne Venise leur avait offert un asile unique en Europe, durant les persécutions du moyen âge[1].

Manin s'était donné pour auxiliaire, comme ministre des finances, un homme du plus rare mérite, qui fut au dedans ce qu'était Pasini au dehors, M. Maurogonato. Tout ce qui pouvait se faire fut fait pour régler et employer les ressources inespérées que fournissait le patriotisme.

Si faibles que fussent les espérances du côté de l'extérieur, là aussi, jusqu'à ce que la dernière lueur en fût éteinte, Manin continuait de lutter avec une constance invincible.

Dans une dépêche à Pasini, du 4 avril, il l'engageait à faire valoir, auprès des puissances médiatrices, pour obtenir qu'elles s'employassent à empêcher la reprise des hostilités contre Venise, ce fait que l'armée vénitienne n'était pas rentrée en campagne; une affaire d'avant-poste, comme celle de Conche, où les Autrichiens avaient été les agresseurs, ne pouvant passer pour une opération offensive des Vénitiens. Il réclamait donc le bénéfice d'une déclaration du ministre des affaires étrangères de France, communiquée par une lettre de Pasini du

[1] Il y a peu de temps, M. Disraeli, publiant une nouvelle édition des *Curiosities of litterature* de son père, écrivait en tête les lignes qui suivent :

« Mon grand-père était Italien. Il était issu d'une famille juive espagnole, expulsée par l'Inquisition et qui trouva un refuge à Venise. Mes aïeux, en reconnaissance d'avoir échappé à l'Inquisition espagnole et d'avoir trouvé, comme la colombe de Noé, un morceau de terre pour y reposer en paix, ont échangé leur nom espagnol contre celui de Disraeli, qui veut dire : *Dieu a lutté pour nous.* Durant deux siècles, ils ont vécu et prospéré en paix sous la protection du lion de saint Marc. Vers le milieu du dix-huitième siècle, mon bisaïeul fit un voyage en Angleterre. La liberté religieuse venait d'être proclamée dans ce pays. Il y envoya son fils Benjamin, qui s'y établit et y fit fortune par le commerce. » (Extrait du journal *la Presse.*)

19 mars, et qui promettait que, si Venise ne quittait pas la défensive, les puissances médiatrices, même en cas de revers des Piémontais, s'emploieraient à lui procurer une transaction particulière convenable.

Il chargeait Pasini de présenter aux ministres de France et d'Angleterre une note où, disait-il, il ne demandait pas pour Venise une condition déterminée. « Notre faiblesse et notre » pauvreté nous empêchent d'exercer des droits que nous sen- » tons pourtant nous appartenir. Je ne fais point de proposi- » tion; je ne pose pas de condition.... Excepté le retour de la » domination directe ou indirecte de l'Autriche, l'Assemblée » vénète acceptera, j'en ai la certitude, toute condition poli- » tique quelconque que les puissances pourront lui faire obte- » nir. Le projet de constituer Venise en ville hanséatique n'est » pas nouveau : il se pourrait que les circonstances actuelles » rendissent toute autre combinaison impossible....

» .... Mais, lors même qu'il ne resterait d'autre ressource » à Venise, pour se soustraire à la domination autrichienne, » que de se donner à la France ou à l'Angleterre, encore fau- » drait-il que, pendant les négociations, son indépendance fût » assurée.... »

Voici la lettre qui fut remise à M. Drouyn de Lhuys et à lord Palmerston ; elle mérite d'être citée tout entière :

« Monsieur ; Milord,

» C'est au nom de l'humanité et de la justice, c'est au nom » de la légitimité et de la liberté que le peuple de Venise im- » plore les effets aussi prompts que possible de cette médiation

» bienfaisante que lui font espérer depuis quelques mois les » gouvernements des plus puissantes et des plus libres nations » de l'Europe. Nous allons rappeler des faits bien connus; » mais le malheur nous y force, et le malheur, dignement » supporté, quand même il serait dénué de tout autre droit, » est à lui seul un titre auprès des cœurs généreux. Les droits » du peuple vénitien sont, comme chacun sait, des plus an- » ciens et des plus légitimes. Venise, sortie de ses lagunes, » comme une création du libre arbitre et de la persévérance » humaine, comme une protestation violente contre la violence » étrangère, fit de son histoire une conséquence immédiate de » son origine. Tout en gardant son indépendance et son origi- » nalité, Venise noua d'honorables rapports avec les peuples » les plus redoutés de la terre et rendit quelques services à la » civilisation par ses arts, à l'humanité par son commerce, à » la charité par ses armes. Les moyens spontanés par lesquels » elle acquit et garda ses domaines, la façon dont elle perdit et » ses domaines et son existence politique, concourent à témoi- » gner de ses droits. Tout en lui promettant une liberté plus » vraie que celle qui lui était connue, on la livra à une puis- » sance qui n'avait pas même alors sur elle le droit du plus fort. » La Sainte-Alliance, dont le rôle était de faire respecter tous » les droits qu'on disait violés par la Révolution et la guerre, » la Sainte-Alliance ne songea pas à Venise. L'Autriche, dont » les proclamations animaient les Italiens à la guerre contre la » France en leur donnant l'espoir de recouvrer leur vie natio- » nale et l'héritage de leurs souvenirs, l'Autriche n'a pas tenu » ses promesses. L'Angleterre et la France, qui ont reconnu » la légitimité du mouvement sicilien, ne pouvaient sans doute

» refuser leur appui à notre délivrance, dont la légitimité
» repose sur des fondements plus sacrés. Venise, en joignant
» ses forces au moment de la lutte aux forces des autres États
» d'Italie, n'en garde pas moins la propriété de ses titres et le
» caractère particulier qu'elle montre jusque dans les efforts
» actuels de sa résistance. Nous ne rappellerons pas les pro-
» messes qui ont retenti en Europe, ni ces paroles solennelles
» où la pacification de la Péninsule était inséparablement liée
» à l'idée d'affranchissement, ni les témoignages de sympathie
» qu'obtint alors Venise, et qui, dans sa situation présente,
» deviennent autant de promesses pour son avenir.

» Si d'autres États italiens ont naguère rejeté le secours de
» la France, Venise en revanche a été accusée du contraire.
» Les journaux du temps en font foi, et, si quelqu'un en son
» nom a jamais osé s'associer à un refus non moins imprudent
» qu'ingrat, aucun des actes officiels du Gouvernement ne
» saurait être cité qui ne prouvât notre gratitude et notre con-
» fiance. C'est ainsi que, dès le commencement de la Révolu-
» tion, nous adressâmes au gouvernement de Sa Majesté Bri-
» tannique des paroles dont la signification n'était pas douteuse.
» Mais, quand nous aurions sous ce rapport des torts que nous
» n'avons pas, ce serait offenser des gouvernements tels que
» ceux des puissances médiatrices, que de penser qu'ils s'abais-
» seraient à saisir d'aussi minces prétextes pour nous aban-
» donner dans notre détresse. En nous séparant un instant de
» notre peuple et en assumant l'orgueil de mérites qui ne nous
» sont pas personnels, nous pouvons affirmer que le titre prin-
» cipal de Venise à l'appui des puissances n'est pas tant ce
» qu'on lui a fait ou ce qu'on lui a promis, que sa propre souf-

» france et la manière dont elle sait l'endurer. L'histoire des » révolutions ne présente pas beaucoup d'exemples d'un amour » de l'indépendance allié à un tel esprit de sacrifices. Point de » factions, point de tumulte, point d'ostentation, point de » haine. La liberté nouvelle n'éteint pas l'ancienne piété. Les » habitudes d'une vie par trop pacifique font place à de rudes » exercices, à des privations journalières que tout le monde » supporte avec dévouement. La durée de la résistance est » elle-même un titre, puisqu'elle démontre que ce n'est pas » une ivresse turbulente qui la guide, mais une volonté réflé- » chie. Tout en vous recommandant l'Italie tout entière, dont » les intérêts sont solidaires et dont la pacification, c'est-à-dire » l'affranchissement, est devenue la condition indispensable » de la paix européenne, nous devons vous supplier de prendre » immédiatement en considération notre état, qui, faute de » ressources pécuniaires, ne saurait prolonger son existence » sans donner gain de cause à notre ennemi. Les délais de » l'Autriche sont calculés; elle veut que la diplomatie de deux » grandes puissances soit sa dupe, en paraissant sa complice. » Ce que Venise sollicite, c'est que le joug de la cour de » Vienne ne pèse pas désormais sur elle, c'est non pas qu'on » lui rende ce que Campo-Formio lui a ôté, mais son nom du » moins et ce qui est strictement nécessaire à son existence » politique. Venise se place sous le patronage associé de la » France et de l'Angleterre, et leur abandonne le choix des » moyens. La diplomatie, dans ces négociations, a beau jeu, » puisque notre délivrance n'est pas une révolution, mais » la reprise de nos droits historiques. Dans le fait, *Venise* » *affranchie* ne saurait donner de l'ombrage; *Venise autri-*

» *chienne* serait une honte pour le présent, et un embarras » pour l'avenir.

» MANIN. »

En même temps qu'au ministre actuel de France, Manin écrivait au ministre du gouvernement précédent, M. Bastide, pour savoir ce que pourrait, ce que voudrait le parti républicain dans l'Assemblée nationale (5 avril).

« Les désastres de l'armée piémontaise n'ont pas abattu notre courage. L'Assemblée, le peuple, le Gouvernement sont décidés à résister *à tout prix*. Mais nous sommes *seuls* contre l'énorme puissance de l'Autriche; nos ressources sont épuisées; notre résolution désespérée peut rendre notre chute glorieuse, mais ne peut l'empêcher.

» Vous m'écriviez en septembre : « que nous étions de braves » gens qu'une nation de cœur ne pouvait laisser périr. » Notre conduite n'a pas changé; la France est certainement une nation de cœur, et cependant nous sommes près de périr. La France le permettra-t-elle? nous abandonnera-t-elle? ou, ce qui reviendrait au même, retarderait-elle son aide plus longtemps que ne pourrait durer notre résistance?

» C'est à vous que j'ose adresser ces graves questions, parce que je connais votre franche loyauté, et, dans la terrible responsabilité qui pèse sur ma tête, il est pour moi d'un intérêt suprême de savoir la vérité tout entière, dans sa nudité, sans illusion, sans détour.... »

Les dépêches de Manin se croisèrent avec celles que lui avait expédiées Pasini dans les derniers jours de mars (28-30 mars). Pasini lui rapportait que M. Drouyn de Lhuys considérait leur cause comme perdue; ce ministre avait dit que, « vouloir

soutenir Venise, au point où en étaient arrivées les affaires du Piémont, équivaudrait pour la France à une déclaration de guerre, et qu'elle ne pouvait la faire. » Pasini avait invoqué en vain les promesses et les intérêts de la France, l'obligation morale par elle contractée, l'amoindrissement que sa puissance subirait par la chute de Venise; il obtint seulement que le contre-amiral Ricaudy, commandant de la station française, « fit tout ce qu'il pourrait pour aider Venise à résister, *sauf de tirer le canon.* » Cette restriction annulait la mesure importante prise par le précédent Gouvernement en faveur de Venise, mesure jusque-là maintenue par le Gouvernement nouveau. Le ministre français avait fini par dire qu'il fallait que Venise ou fût décidée à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, ou se rendit sans plus attendre; que, si M. Pasini croyait pouvoir lui remettre, en son nom personnel, une proposition dans ce dernier sens, il s'empresserait de servir d'intermédiaire amical.

Le plénipotentiaire anglais, lord Ellis, avait parlé de même; le langage du ministre français était, au reste, conforme à celui qu'avait tenu lord Palmerston, depuis qu'il avait reconnu que le gouvernement français ne tirerait pas l'épée. « La diplo- » matie anglaise, » écrivait Pasini, « tient à faire la paix, et » le *comment* est pour elle à peu près indifférent. »

Nous avons vu qu'il n'en avait pas toujours été ainsi.

Au lieu d'une demande de capitulation, Pasini remit à M. Drouyn de Lhuys une note, ou plutôt une protestation d'une dignité et d'une fermeté admirables, contre le délaissement de Venise.

« Si nous devons voir la France nous retirer son appui dans

ce moment solennel, nous tomberons peut-être; mais *ce ne sera pas à nous* qu'on pourra faire aucun juste reproche.

» Nous pourrons dire à tous et toujours : que nous avons combattu, que nous avons souffert, que nous avons épuisé toutes nos ressources, que nous avons conservé la modération la plus exemplaire, que nous avons suivi les conseils de la diplomatie française, que nous n'avons embarrassé en rien son action, et que cependant on nous a abandonnés, précisément alors que notre conservation était nécessaire pour remplir vis-à-vis du monde entier des promesses solennelles, des promesses tant de fois répétées, des promesses indissolublement liées à la dignité, aux intérêts, à l'influence politique de la France [1]. »

M. Drouyn de Lhuys ne parut pas insensible à ce noble langage; néanmoins il ne laissa que bien peu d'espoir à Pasini sur l'intervention de la diplomatie pour obtenir que Venise fût reconnue comme ville libre, faible et dernier refuge de la nationalité indépendante : il n'admettait guère comme possible que la discussion des conditions d'un royaume lombardo-vénitien [2].

Manin reçut, le 21 avril, la dépêche de Pasini sur cet entretien, et lui expédia aussitôt de nouvelles instructions (22 avril).

« Vous êtes autorisé à prêter votre concours au projet d'un royaume lombardo-vénitien séparé et constitutionnel, lors même qu'il faudrait nous résigner à subir un prince autrichien. »

Ce qu'il en dut coûter à l'homme du 22 *mars* pour écrire de telles paroles peut se sentir, mais non s'exprimer.

[1] 29 mars 1849. — Le 3 avril, Pasini présenta au ministre français une autre note, mais collective cette fois, et rédigée de concert avec les envoyés des républiques romaine et toscane.

[2] Pasini à Manin, 4 avril.

Sa seule consolation, en renonçant à la pensée d'une existence indépendante et isolée pour Venise, était d'espérer que ce sacrifice vaudrait de meilleures conditions à ses frères des provinces lombardo-vénètes.

« Votre soin principal », poursuivait-il, « sera... que les conditions à établir ne soient pas de nature à compromettre trop gravement l'avenir, ni à être supportées trop difficilement par un pays qui, depuis un an, jouit de l'indépendance et de la liberté, qui s'y est accoutumé, et chez lequel la haine du joug étranger a fait des progrès immenses.

» Par-dessus tout, et de toutes les manières, vous tâcherez d'obtenir qu'il n'y ait ni à Venise ni dans les forts adjacents aucune troupe impériale.... »

Ces tristes conditions auxquelles il se résignait, il eût fallu du moins que la diplomatie lui fît obtenir un armistice pour les discuter.

« Un point d'une importance vitale », disait-il encore dans cette même lettre, « c'est qu'une fois les bases générales convenues, on fasse cesser aussitôt la situation actuelle de Venise; qu'on garantisse sa sécurité et son inviolabilité durant le temps nécessaire au règlement des conditions secondaires, afin qu'elle puisse désarmer et mettre un terme aux frais écrasants de sa défense. »

Cette bien modeste prétention, une diplomatie décidée à n'en appeler dans aucun cas à l'épée ne devait pas même la soutenir efficacement.

L'abandon de la diplomatie et l'imminence de ces suprêmes périls de la guerre que Venise n'avait pas encore eu sérieusement à redouter depuis le 22 mars 1848, telle était la sombre

réalité contre laquelle s'épuisaient à lutter Manin et son habile auxiliaire. La marine française avait maintenant défense de tirer le canon pour Venise, et la marine sarde avait dû quitter les eaux de Venise et de l'Adriatique. En vain l'amiral Albini, en réponse à Manin, qui lui écrivait qu'il comptait toujours sur son escadre, avait-il déclaré qu'il ne délaisserait pas la noble cité et qu'il y ferait venir d'Ancône sa famille comme gage de sa foi. Le 7 avril, Albini reçut avis de l'armistice qu'avait dû subir le gouvernement piémontais, et qui imposait le rappel de l'escadre à Gênes. Ce brave officier, qui portait dignement les traditions de la vieille marine génoise, obéit, la mort dans l'âme. Les Sardes partis, l'escadre autrichienne reparut : le 19 avril, elle était devant Malamocco. L'escadre vénitienne, qui n'avait que 178 canons contre 260, et un seul bâteau à vapeur contre quatre [1], se sentit hors d'état de soutenir le choc, et resta dans le port.

Le blocus effectif était commencé. Dès le 11 avril, les consuls en avaient prévenu leurs nationaux, afin qu'ils pussent se mettre en mesure de quitter la ville. Le dictateur, de son côté, expulsa les étrangers suspects et qui ne prenaient point part à la défense.

Les bâtiments de guerre français et anglais, et quelques paysans ou mariniers des plages voisines, contrebandiers héroïques qui pénétraient dans le cercle du blocus, au risque d'être fusillés par les Autrichiens, comme il arriva à plusieurs,

[1] Elle consistait en quatre corvettes, un bateau à vapeur, une demi-douzaine de brigs ou brigantins et une flottille de *trabaccoli* (barques armées). Les Autrichiens avaient trois frégates, deux corvettes, quatre vapeurs et quelques petits bâtiments.

étaient désormais les seuls intermédiaires entre Venise et le reste du monde. Durant plusieurs mois, non-seulement on ignora au loin ce qui se passait dans Venise; mais la ville assiégée et l'armée assiégeante, tenues à grande distance par le site exceptionnel de Venise, ne surent presque rien l'une de l'autre La ville dévouée semblait, dit l'historien américain, une victime volontaire retirée, loin des regards profanes, dans le sanctuaire où elle allait s'immoler elle-même pour la liberté de l'Italie[1].

Victime volontaire, c'était vrai! mais pourtant victime qui, tout en bravant la mort, espère toujours que le ciel ne permettra pas qu'elle meure! Mille bruits divers amusent tour à tour ce pauvre peuple ardent et avide de reconfort : les malheureux sont crédules! Tantôt ce sont les Hongrois qui marchent à leur secours; Görgey menace déjà Trieste; on entend sur l'Adriatique le canon des Madgyars; tantôt c'est la grande République américaine qui va rendre à la liberté européenne ce qu'elle en a reçu, et couvrir Venise de son pavillon étoilé; tantôt c'est Paris, c'est la France qui se réveille enfin, qui s'arrache à ses discordes stériles pour venir venger sa gloire aux bords de l'Adige!

A chaque espérance trompée, une autre succède. Deux des traits essentiels du caractère vénitien sont ce qu'on peut nommer la faculté indestructible d'espérer et la passion des pompes et des fêtes, de la vie en commun sous son aspect le plus brillant et le plus animé, passion artiste qui a sa source dans le goût du beau et non dans l'oisive frivolité. Le génie du pitto-

[1] Flagg, t. II, p. 252.

resque, fils du ciel et de la mer des lagunes, créateur des formes de la féerique cité à laquelle nulle autre ne ressemble sur la terre, en inspirant à Venise l'amour de l'éclat et du mouvement, n'altère en rien ses solides qualités, mais ne s'éclipse jamais dans les jours les plus sombres[1]. Les solennités religieuses ne cessèrent jamais d'être célébrées à leurs dates ordinaires durant tout le siége. Les horreurs mêmes de la guerre devenaient occasion d'autres solennités et de spectacles nouveaux : revues, consécration de bannières, processions extraordinaires[2], obsèques des morts tombés pour le patrie. Manin était bien obligé de prendre sa part des principales cérémonies; et le peuple, saisi par le contraste même de sa simplicité, regardait avec respect ce petit homme au costume sombre, marchant gravement en avant de l'Assemblée, près du vieux général à la haute stature et à l'éclatant uniforme.

Telle fut cette fête de saint Marc, le 25 avril, à la suite de laquelle Manin, du balcon du palais, jeta au peuple ce cri d'espérance indomptable si bien d'accord avec l'âme de Venise :

[1] Quand le consul Vasseur arriva à Venise, en voyant ces beaux jeunes gens aux tuniques de velours, aux chapeaux empanachés, aux écharpes éclatantes, parader sur la place Saint-Marc, il conçut d'abord une assez mauvaise opinion d'eux et les prit pour des héros d'opéra; il dut bientôt revenir sur leur compte. Ce fut cette jeunesse qui forma l'indomptable compagnie *Bandiera et Moro*, et qui défendit Malghera.

[2] Celle, par exemple, qui eut lieu à l'occasion de l'exposition de l'image de la Vierge, peinte, suivant la tradition, par l'apôtre saint Luc.

« Citoyens,

» Qui persiste vaincra !

» Nous avons persisté, et nous vaincrons!

» Vive Saint-Marc !

» Ce cri, qui durant tant de siècles a couru sur les mers, » nous le crierons encore !....

» Sur la mer! sur la mer! à la mer!... [1] »

Cette voix de la grande Venise d'autrefois, qui éclatait par la bouche du successeur des doges, l'héroïque, mais faible Venise nouvelle ne fut pas en état d'y répondre; elle ne put, aux jours de Manin, reparaître sur les mers!... du moins, elle fut fidèle à l'autre parole de son chef : elle *persista* [2].

Elle persista sans emphase, sans excitation fébrile, sans lamentations. Même dans l'excès du péril, jusqu'à ce que la cité soit sous le coup du suprême malheur, la tristesse ne descend pas sur Venise. Ce petit monde de la lagune se suffit à lui-même et ne change rien à sa vie de tous les jours. Rien n'y rappelle la pensée d'une ville qui touche à la famine ou à l'assaut. La musique retentit chaque soir sur les canaux, glisse avec les gondoles sur les eaux tranquilles, anime les bruyants cafés de la *Piazza;* la foule prolonge ses promenades des soirées

[1] *Raccolta*, t. VII, p. 134; — Flagg, t. II, p. 261.

[2] M. A. de La Forge (t. II, p. 173) raconte que, le lendemain de la Saint-Marc, Manin alla visiter l'hôpital civil. Comme il s'approchait du lit d'une vieille femme qui se mourait et lui adressait quelques paroles de consolation et d'espérance, elle le reconnut, le regarda fixement, et, dans un suprême effort : « Bien plus que ma vie, dit-elle, c'est la liberté de l'Italie que je désire. » Il lui baisa la main avec respect. Peu de moments après, elle expira.

de printemps plus tard que durant la paix et l'occupation autrichienne. Venise avait été triste un moment, à la veille de la tempête, au carnaval de 1848; la tempête venue, elle s'était, comme l'oiseau de mer, livrée joyeusement au vol de l'ouragan. Au bruit des canons ennemis, la populaire comédie *Dell' Arte* mettait les Autrichiens en scène dans de bouffonnes improvisations. Comme nos vieux Gaulois, les Vénitiens savaient mourir en riant.

Les grandes opérations du siége étaient commencées. L'ennemi s'estimait trop certain de n'être pas interrompu du dehors : les puissances d'Occident, qui auraient pu secourir Venise, ne le voulaient pas; la Hongrie, qui, trop tard, le voulait, ne le pouvait pas. L'Autriche, en appelant les armées russes des Carpathes au Danube, s'assurait pleine liberté d'action en Italie. C'est en vain que Tommaseo s'écriait, dans un pathétique appel à l'Europe : « La voix qui s'élève des lagunes retentira par le monde. Malheur à qui ne l'écoute pas[1]! » Le tonnerre des batteries ennemies répondit seul à cette voix.

Le plan de ce récit n'est pas d'entrer dans le développement des faits purement militaires, dans ce qu'on peut nommer le technique de la guerre. La main qui a tenu l'épée a pris la plume; le valeureux et savant capitaine qui a été l'âme de la défense militaire de Venise vient d'écrire le siége de Venise; nous ne pouvons que renvoyer à l'œuvre importante qui paraît au moment même où nous écrivons, et qui est appelée à servir et à guider l'avenir comme à éclairer le passé de la lutte ita-

[1] 1er mai. *Raccolta*, t. VII, p. 156.

mètres et demi de la ville, commandait, d'une part, la route de Mestre et de Padoue; de l'autre, le grand pont du chemin de fer de Venise. Elle était flanquée d'un côté par l'ancien fort de l'O, qu'on avait récemment baptisé du nom de Manin; de l'autre, par le réduit Rizzardi, construit depuis la Révolution. A l'entrée du grand pont, une batterie dite *des Cinq-Arches* l'appuyait d'un troisième côté. Malghera, sans les forts détachés, comptait deux mille cinq cents hommes de garnison et 130 bouches à feu.

Les Autrichiens l'avaient menacé plusieurs fois, mais sans l'attaquer, durant l'été de 1848. Cette fois, ils revenaient avec la résolution de l'emporter à tout prix. Haynau était arrivé tout couvert de sang de Brescia; il avait trente mille soldats, que pouvaient renouveler des réserves puissantes, et une immense artillerie.

La tranchée fut ouverte dans la nuit du 29 au 30 avril, et les approches furent poussées avec une grande vigueur par l'ennemi, qui forçait, la baïonnette sur la gorge, les malheureux paysans du Dogado à travailler au triomphe de leurs tyrans, sous le feu de leurs compatriotes.

Malghera était prêt à bien recevoir l'ennemi. On venait de confier sa défense à un homme dont le nom était le meilleur commentaire de la *résistance à tout prix*. L'ascendant d'Ulloa sur le soldat ne devait s'ébranler, jusqu'à la fin, ni à Malghera ni à Venise. Il était de ceux qui commandent sans phrases, et qu'on suit sans doute et sans murmure.

Il était temps qu'Ulloa prît le commandement. Le 3 mai, Radetzki arriva au quartier général, près Mestre, avec trois des archiducs, auxquels il avait promis le spectacle de la chute

de Venise. Le 4, à midi et demi, sept batteries, tout à coup démasquées, vomirent sur un des fronts de la forteresse le feu de soixante canons, mortiers et obusiers. Les Autrichiens rêvaient la garnison frappée d'épouvante, Malghera réduite en quelques heures, Venise soulevée imposant une capitulation à son dictateur. Ils furent déçus. La garnison répondit à leur feu par un feu plus terrible encore, et, le général Pepe étant accouru partager les périls d'Ulloa, elle reçut le vieux chef, avec de joyeuses acclamations, sous la pluie des projectiles ennemis. Les pertes des assiégeants furent incomparablement supérieures à celles des assiégés.

Quant à la population, son attitude témoigna tout autre chose que de l'effroi : elle accourut tout entière sur les points de la ville les plus rapprochés du théâtre de la guerre. De la plate-forme des batteries, des tours, des toits, du Rialto, des gondoles, les Vénitiens contemplaient le spectacle de l'effroyable canonnade, à l'aide de lunettes d'approche, avec cette curiosité intrépide que Paris connait aussi bien que Venise. Il en fut ainsi durant tout le siége, sans que le danger, en se rapprochant, parût les étonner davantage.

Le soir, la canonnade ennemie se ralentit : elle ne tua, durant la nuit, qu'un vieux cheval, dont la garnison s'amusa à faire, le lendemain, un grand festin, en buvant « à la santé des braves Autrichiens [1]. »

Le 5 mai, au matin, un parlementaire apporta au commandant de Malghera un pli adressé « au président du Gouvernement actuel de Venise », et contenant une proclamation de

[1] Flagg, t. II, p. 287.

Radetzki aux Vénitiens. L'impitoyable conquérant de la Lombardie débutait, sur un ton paternel, par des représentations sur les maux de l'anarchie et de la révolution, et concluait en déclarant qu'il portait dans une main l'olivier de la paix, dans l'autre l'épée de la guerre pour châtier les Vénitiens, s'ils persistaient dans une rébellion qui les privait de tout droit à la clémence de leur souverain *légitime*. Il attendrait, disait-il, pendant vingt-quatre heures, à son quartier général, la réponse de Venise à cette *dernière* sommation. Ses conditions *immuables* étaient : 1° soumission absolue; 2° reddition immédiate des forts, des arsenaux et de la ville, qui seraient occupés par ses troupes; 3° remise de toutes les armes. Il faisait, de son côté, les concessions suivantes : 1° liberté à qui voudrait de quitter la ville sous quarante-huit heures; 2° amnistie générale aux sous-officiers et soldats de terre et de mer; 3° suspension d'hostilités pendant les vingt-quatre heures accordées pour la réponse.

Les consuls de France et d'Angleterre offrirent leur entremise officieuse dans le cas où Venise voudrait capituler. Manin communiqua leur offre et la sommation aux principaux des habitants; ils furent unanimes pour la continuation de la résistance[1]. Manin renvoya Radetzki à la réponse déjà faite, par ordre de l'Assemblée, à pareille sommation expédiée, le 26 mars, par Haynau. Cette réponse était le décret de résistance à tout prix. Il ajouta cependant que, le 4 avril, il avait prié les cabinets anglais et français de continuer leur œuvre de médiation, afin de procurer à Venise une condition politique

[1] Journal de M. le consul Vasseur.

convenable; ce qui n'empêchait pas que les négociations ne pussent s'ouvrir directement avec le ministère autrichien, dans le cas où le feld-maréchal jugerait ce mode plus prompt et plus facile (6 mai).

Radetzki, exaspéré, riposta par la dépêche suivante :

« Le feld-maréchal Radetzki au président du Gouvernement actuel de Venise.

» Sa Majesté notre empereur étant décidée à ne pas tolérer plus longtemps l'intervention de puissances étrangères entre lui et ses sujets rebelles, toute espérance de la part du Gouvernement révolutionnaire de Venise est vaine et illusoire; elle ne peut qu'induire en erreur les pauvres habitants. Je cesse donc dès ce moment toute correspondance ultérieure, et je déplore que Venise doive subir le sort de la guerre. »

En tout cas, les menaces du vieux tyran de Milan ne pouvaient être immédiatement réalisées, car les Autrichiens n'étaient point encore en mesure de pousser à fond une attaque trop tôt commencée. Radetzki repartit avec les archiducs, fort désappointés de leur voyage inutile, et, quelques jours après, le comte de Thurn vint remplacer dans le commandement du siége le général Haynau, appelé en Hongrie, où il devait renouveler ses hideux exploits de Brescia (16 mai). Les Autrichiens avaient repris leurs travaux, à grand'peine et grandes pertes, sous le canon des assiégés, sous les violentes pluies de printemps qui noyaient les tranchées et les travailleurs, et parfois sous les balles et les baïonnettes de la garnison, qui faisait d'impétueuses sorties de la forteresse.

Manin reçut enfin, sur ces entrefaites (14 mai), la double réponse des cabinets anglais et français à sa lettre du 4 avril,

réponse dont les dépêches de Pasini lui avaient fait d'avance connaître le sens. Lord Palmerston l'assurait du grand intérêt avec lequel le gouvernement britannique avait vu non-seulement les immenses sacrifices faits depuis un an par le peuple de Venise pour soutenir la cause qu'il avait embrassée, mais encore le bon ordre maintenu dans la ville durant toute cette période. Il n'en répétait pas moins, comme dans sa lettre du 16 octobre précédent, que les points proposés en août dernier au gouvernement impérial par les gouvernements anglais et français, comme bases des négociations, n'avaient pas pour but d'altérer le traité de Vienne quant à l'annexion de Venise à l'empire d'Autriche. Il réitérait donc sérieusement au Gouvernement de Venise l'avis d'entrer sans retard en négociation avec les autorités autrichiennes, pour « rétablir sans collision dans la ville l'autorité de l'empereur. »

Le langage de M. Drouyn de Lhuys était plus chaleureux et plus sympathique: c'était la différence de l'expansion française à la roideur anglaise; mais les conclusions étaient les mêmes. Radetzki avait exprimé brutalement la vérité : l'Autriche repoussait maintenant avec arrogance toute médiation, et il fallait bien que les cabinets supportassent cette arrogance, puisqu'ils étaient résolus à ne pas faire la guerre. M. Drouyn de Lhuys faisait succéder aux plus grands éloges de Venise et de son chef des remontrances sûr l'impossibilité, après les événements acccomplis, d'amener le cabinet de Vienne à accorder à Venise une existence complétement séparée, qu'il lui refusait à l'époque même où il consentait à l'accorder aux Lombards. Le ministre français conjurait donc Manin de mettre à profit l'ensemble des circonstances qui pouvaient encore dis-

poser l'Autriche à ménager Venise et à lui faire, sous une forme quelconque, des concessions importantes. « Je n'ai pas besoin de vous dire que, si vous entrez dans cette voie, la France fera tout ce qui dépendra d'elle pour vous la faciliter. »

La voie si douloureuse où l'on poussait l'infortuné libérateur de Venise, dépendait-il de lui d'y entrer? Le cœur saignant, mais résigné à tout pour que la chute presque inévitable de sa patrie ne fût pas une ruine entière et un complet esclavage, il avait fait, nous l'avons dit, les premiers pas dans la direction indiquée; mais, là encore, Radetzki avait assez fait connaître que l'Autriche, avide de recouvrer le despotisme pur et simple, ne voulait pas plus de transaction que de médiation.

Les nouvelles du reste de l'Italie étaient bien sombres : la contre-révolution s'était opérée en Toscane; l'État romain, au contraire, résistait avec énergie; la France, hélas! qui n'intervenait pas en faveur de Venise, intervenait dans l'Italie centrale, mais contre Rome[1]; cinquante mille Français et Italiens, qui, réunis, eussent suffi pour chasser les Autrichiens de la Péninsule, avaient commencé de s'entr'égorger comme dans une arène, des gradins de laquelle applaudissait toute la contre-

[1] Manin ne reçut probablement qu'à la fin de mai ou au commencement de juin la réponse de M. Bastide à sa lettre du 5 avril. Cette réponse, en date du 10 mai, lui disait qu'une réaction s'était manifestée le 9 mai dans l'Assemblée nationale contre la politique suivie envers l'Italie. « Mes amis et moi ferons nos efforts; mais vous me demandez la vérité : je vous la dois, et la vérité est que, quant à présent, vous n'avez d'autre protection que Dieu et votre courage. »

L'Assemblée constituante allait disparaître devant la législative, et, avec celle-ci, il n'y eut plus l'ombre d'une espérance pour l'Italie.

révolution européenne. Pendant ce temps, la généreuse ville de Bologne, assaillie par quinze mille soldats avec de l'artillerie de siége, était réduite à capituler devant ces Autrichiens dont elle avait si brillamment repoussé le coup de main l'année précédente (16 mai).

La Hongrie seule, victorieuse et menaçant Vienne, mais menacée à son tour par les Russes qui descendaient des Carpathes au secours de l'Autriche, jetait aux échos de Venise quelques rumeurs d'espérance.

Kossuth avait écrit de Debreczin, le 20 avril, à Manin pour le prévenir de la déclaration de déchéance prononcée par l'Assemblée nationale hongroise contre la maison d'Autriche, et de sa propre nomination au titre de gouverneur de l'État hongrois. La lettre ne parvint que le 23 mai à Venise; elle avait été expédiée d'Ancône par le général hongrois Bratich, qui prévenait Manin qu'il avait reçu pouvoir de négocier un pacte d'alliance avec le Gouvernement vénitien. Manin communiqua la note de Kossuth à l'Assemblée, qui en accueillit la lecture aux cris de : Vive la Hongrie! vive Kossuth! puis il dépêcha le vice-président de l'Assemblée, Lodovico Pasini, frère de l'envoyé en France, qui parvint à sortir de Venise sur un bâtiment français, grâce au bon vouloir du consul Vasseur, et qui alla signer secrètement à Ancône, avec l'envoyé hongrois, un traité qui promettait à Venise, aussitôt que possible, une puissante diversion hongroise du côté de l'Adriatique, et une subvention pécuniaire [1].

[1] Voyez les pièces dans A. de La Forge, t. II, p. 432-437. Le traité a été antidaté par des motifs politiques : il est censé signé près de Duino, le 20 mai; mais il fut conclu réellement à Ancône, le 4 juin.

Quelles n'eussent pas été les conséquences d'une telle alliance l'année précédente! Mais la Hongrie avait laissé passer l'heure, et, maintenant, il était trop à croire que, loin de pouvoir sauver autrui, elle ne ferait que retarder, à force d'exploits, sa propre ruine.

Le 20 mai, un parlementaire autrichien vint signifier aux consuls étrangers l'expiration du délai accordé à leurs nationaux pour quitter la ville : deux mille personnes environ partirent. Il y avait déjà une dizaine de jours que le général Haynau avait invité les consuls français et anglais à faire éloigner même les bâtiments de guerre de leurs nations, qui devaient cesser toutes communications avec la place. C'était la dernière consolation, la dernière et faible espérance de Venise qui allait s'éloigner avec ce pavillon français, devant lequel s'était arrêté naguère le sac de Messine prise d'assaut. Le contre-amiral Ricaudy, si sympathique à Venise, ne commandait plus la station; l'énergique consul Vasseur engagea instamment son successeur à ne pas obtempérer à la sommation autrichienne, et répondit au général assiégeant qu'il n'était pas suffisamment édifié sur le droit de la guerre dont on arguait, et qu'il en référait à son gouvernement. Le cabinet français, au lieu d'ordre de départ, envoya un bâtiment de plus; l'arrogance que montrait le ministère viennois dans les relations diplomatiques ne laissait pas que de blesser nos ministres, quoique leur ressentiment n'allât malheureusement pas jusqu'aux grandes résolutions. Ils maintinrent donc au digne consul quelques moyens, sinon de défendre la cause, au moins de protéger, dans un cas extrême, les personnes et l'humanité. Les Autrichiens n'osèrent insister, et les bâtiments de guerre fran-

çais et anglais gardèrent la libre pratique du port, à condition de ne communiquer qu'avec leurs consuls [1].

Le blocus, bien que les petites barques côtières y échappassent encore de temps à autre, commençait de faire sentir durement ses effets dans la ville. Les grands approvisionnements opérés dès les premiers temps de la Révolution, et conservés intacts jusqu'au blocus [2], assuraient encore le prix modéré du

[1] Nos braves marins eussent préféré un autre rôle à cette triste neutralité. Peu de temps avant les pourparlers que nous venons de mentionner, un bateau à vapeur autrichien ayant voulu défendre au vapeur français *le Solon* d'entrer dans le port de Venise, le commandant du *Solon*, M. Robin, dirigea aussitôt son bâtiment au beau milieu de l'escadre assiégeante, et exigea de l'amiral autrichien que des excuses lui fussent faites par écrit : il les obtint. (Journal de M. le consul Vasseur, 9 mai.)

[2] L'histoire de ces approvisionnements est intéressante et fait honneur au Gouvernement vénitien, et particulièrement à celui de ses membres qui dirigea les finances pendant la première période de la Révolution, M. Pincherle. Dès la fin de mars 1848, c'est-à-dire immédiatement après l'expulsion des Autrichiens, on jugea devoir se prémunir pour le cas de blocus : on fit le recensement des céréales existant dans la ville. Le maïs, avec lequel les Vénitiens font leur *polenta* (bouillie de farine de maïs), et le seigle abondaient ; le froment était en petite quantité. On résolut d'assurer l'approvisionnement du pain pour trois à quatre mois au moins. La chose n'était pas facile, les principaux marchés du voisinage étant aux mains de l'ennemi.

Le Gouvernement tourna la difficulté : il chargea la Société de commerce de Venise de faire acheter, comme pour son compte à elle-même, cent mille hectolitres de blé, moitié sur la place de Trieste, moitié sur la place de Ferrare. Tandis que la Société exécutait son mandat, les autorités autrichiennes de Trieste prohibaient l'exportation des céréales pour Venise. Le Gouvernement vénitien recourut à une maison de commerce anglaise, établie à Venise, qui fréta pour deux mois tout ce qu'elle trouva de bâtiments anglais dans le port (il y en avait cinq) et les expédia sur lest à Trieste. L'agent de la maison anglaise fit charger sur ces navires les grains achetés par la Société de commerce de Venise, et notifier aux autorités de Trieste, par les capitaines, leur départ pour Corfou. A dix lieues au large, les capitaines, suivant l'ordre

pain; mais, excepté le pain et les produits marins de la lagune, presque toutes les denrées devenaient rares et chères : on fit effort pour éloigner la disette.

Le 17 mai, l'escadre sortit du port. L'escadre ennemie prit le large pour attirer les Vénitiens au combat; mais la flottille vénitienne ne la suivit pas et atteignit son but; elle fit entrer au port un bon nombre de petits bâtiments chargés de provisions, qui guettaient l'occasion favorable. Quelques jours après, des sorties effectuées de Tre-Porti et de Brondolo sur la terre ferme ramenèrent une quantité assez considérable de bétail et de vivres.

qu'ils avaient reçu, ouvrirent des instructions cachetées qui leur prescrivaient de revenir directement à Venise.

Les cinq navires n'avaient pu apporter que vingt-cinq mille hectolitres; il fallait un second voyage. On fit suspendre, dans les journaux, tous les avis d'arrivages, et repartir à la hâte les cinq bâtiments anglais. La rapidité de leur retour dut assez faire comprendre aux autorités de Trieste qu'ils n'étaient pas allés à Corfou; mais les Autrichiens comprirent que, si le cabinet de Londres voulait bien en ce moment s'interposer pour engager le roi de Sardaigne à ne pas entraver le commerce maritime de l'Autriche, il ne tolérerait certes, de la part de l'Autriche, aucune entrave au commerce anglais. Les cinq navires rapportèrent le complément de leur charge, et, avant la fin d'avril, les cinquante mille hectolitres de Trieste et les cinquante mille de Ferrare furent réunis dans les greniers de Venise. Les difficultés avaient été surmontées, sur l'un et l'autre point, avec habileté et avec bonheur.

L'approvisionnement fut conservé aussi prudemment qu'il avait été formé. On maintint l'entière liberté du commerce des céréales; malgré les obstacles apportés de temps en temps par l'ennemi, le commerce libre suffit à nourrir la ville jusqu'à l'époque du blocus rigoureux (avril 1849), sans qu'il fût jamais besoin de toucher à la réserve, et le gouvernement, si souvent aux prises avec la plus extrême pénurie d'argent, eut toujours, dans les situations les plus critiques, le courage de résister à la tentation de réaliser environ deux millions en vendant son blé.

Ce blé valut à Venise la possibilité de quatre mois d'héroïsme.

L'esprit public se soutenait admirablement. On fit sur ces entrefaites frapper par souscription une médaille commémorative du décret de résistance à tout prix ; sur une des faces était gravé le décret ; l'autre représentait Venise, avec le glaive d'une main, le drapeau italien de l'autre, le lion de Saint-Marc à son côté, et la devise dantesque :

Ogni viltà convien che qui sia morta.

Il faut que toute peur soit morte dans ce lieu.

« Toute peur, en effet, était morte » dans Venise et dans son armée. On en fit une nouvelle expérience. Les Autrichiens, beaucoup mieux préparés cette fois et armés, contre une place du troisième ordre, de moyens suffisants pour en réduire une du premier, recommencèrent, le 24 mai, au point du jour, le bombardement de Malghera. Au lieu de 60 pièces tirant à distance de 1,000 mètres, comme le 4 mai, 150 ouvrirent le feu à 500 mètres. Le péril était décuplé : le courage de la garnison grandit avec le péril. Dans une batterie que sert la compagnie Bandiera et Moro, troupe formée de la fleur de la jeunesse vénitienne, trois pointeurs sont tués en moins d'une heure à la même pièce ; un quatrième, un jeune homme sorti récemment d'un bureau, prend leur place, sans écouter son chef lui-même, qui crie d'abandonner momentanément la pièce. Le nouveau pointeur reste à son poste jusqu'au surlendemain. Les artilleurs du réduit Rizzardi restent trois jours à leurs batteries sans bouger, avec du biscuit et de l'eau pour toute nourriture. Une foule de volontaires de l'infanterie se dispute à qui prendra la place des canonniers qui tombent. Un Vénitien, dont un boulet

emporte les deux jambes, bat des mains en tombant et meurt en criant : « Vive Venise! » Un patricien, du nom de Correr, vient visiter à la batterie son fils, qui sert dans la compagnie Bandiera et Moro : une bombe renverse le père; le fils se jette sur son corps; la bombe, en éclatant, met en pièces leurs débris entrelacés[1].

Le feu continua avec cette effroyable violence durant la journée du 25 mai, la nuit suivante et la journée du 26. Plus de 60,000 projectiles avaient été, en trois jours, lancés sur la forteresse, feu qui dépassait, dit-on, celui des Français en 1831 contre la puissante citadelle d'Anvers. Les remparts, les créneaux, les embrasures étaient écroulés, les parapets si ruinés que les canonniers se trouvaient à découvert; les gabions épuisés n'y pouvaient plus suppléer; les boulets creux perçaient et ébranlaient tout; les casernes casematées, labourées par tant de projectiles, n'étaient plus à l'épreuve des bombes, qui traversaient ces amas de terres éboulées pour aller tuer les soldats dans leurs chambrées. Beaucoup de pièces étaient hors de service, et plus de la moitié des batteries de la place réduites au silence. La garnison, sur deux mille cinq cents hommes, en avait cinq cents tués ou hors de combat. Les munitions commençaient à manquer, et l'on n'en pouvait tirer de la ville sous la pluie incessante de fer et de feu qui interceptait la route.

Le 26, dès le matin, on avait pu se rendre nettement compte

Le moral se soutient, » écrit dans son journal le consul Vasseur; et, rapportant ce qu'il entend dire autour de lui : « Puisque notre bon droit et » notre modération ne nous ont attiré que des sympathies stériles, montrons » aux grandes puissances que nous méritions une aide plus efficace. Mieux » vaut la mort que l'esclavage. *Vive l'indépendance!* » voilà le cri de tous ces soldats qui, en mourant, tournent toujours leurs regards vers la France.

de la situation. Il était évident que l'ennemi serait en mesure de donner l'assaut le lendemain ; on pouvait lui faire acheter chèrement la victoire ; mais il était presque impossible de l'empêcher de vaincre, pour ainsi dire, à coups d'hommes. Mieux valait conserver deux mille braves à Venise. Dès le 2 mai, Manin avait écrit en ces termes à Pasini :

« Vous savez qu'aucune forteresse *artificielle* n'est imprenable. En conséquence, Malghera aussi peut être prise. Il se pourrait même que, notre artillerie une fois réduite au silence, nous trouvassions préférable de ne pas nous exposer à la reddition forcée, et d'abandonner ce fort extérieur pour concentrer la défense dans les lagunes. En conséquence, si même vous veniez à apprendre que Malghera est occupée par les Autrichiens, vous ne devriez pas croire pour cela que Venise a succombé. »

Ce que Manin avait prévu, il l'exécuta. Le 25, prévoyant l'assaut pour le 27, il avait proposé l'évacuation à Ulloa. Celui-ci voulut tenir encore toute la journée du 26, et demanda qu'un décret lui ordonnât la retraite[1]. Manin lui envoya la pièce suivante :

« Le Gouvernement provisoire de Venise :

» Considéré que les exigences de l'honneur militaire sont satisfaites par les preuves signalées de capacité, de courage et de persévérance qu'ont données la garnison de Malghera et son excellent chef....

» Considéré que les raisons stratégiques et le besoin de ménager nos ressources militaires et pécuniaires, afin de prolonger

[1] *Guerre de l'indépendance*, par le général Ulloa, t. II, p. 256-258.

la résistance, réclament que la défense de Venise soit réduite à ses limites naturelles, dans lesquelles elle est vraiment inexpugnable;

» Après avoir consulté le général en chef et les préposés aux départements de la marine et de la guerre;

» Décrète :

» 1° Le fort de Malghera sera évacué;

» 2° Le colonel G. Ulloa est chargé de l'exécution. »

Ulloa dirigea l'évacuation avec autant de prudence qu'il avait dirigé la défense avec héroïsme. On profita de quelques heures de repos accordées par le général ennemi à ses troupes avant l'assaut, et, de neuf heures à minuit, on partit, après avoir mis les canons hors de service ou les avoir chargés jusqu'à la gueule, en y laissant des mèches allumées dont on avait calculé la durée [1]. Les canonniers se refusaient d'abord obstinément à quitter leurs pièces; ils les embrassèrent en pleurant avant de les enclouer. On abandonna en même temps les forts Rizzardi, Manin, San-Giuliano et des Cinq-Arches. Heureusement les Autrichiens, fatigués, faisaient mauvaise garde et n'avaient aucun soupçon du dessein des Vénitiens : cette retraite si difficile, qui, malgré les précautions prises, eût été peut-être foudroyée, coupée, sinon suivie jusque sur le grand pont par l'ennemi, si quelque traître l'eût averti ou si quelques sentinelles eussent donné l'éveil, s'opéra sans la moindre perte par le pont et par les barques de la lagune. Les Autrichiens n'apprirent l'évacuation que par une patrouille, qui, à l'aube du jour, n'entendant aucun bruit et ne voyant personne,

[1] « Il a fallu l'ordre de leur brave commandant, M. Ulloa, pour décider es malheureux à quitter ce cimetière. » (Journal de M. le consul Vasseur.)

avança peu à peu et s'enhardit jusqu'à pénétrer dans la place déserte.

Les Autrichiens prirent possession du monceau de ruines qui avait été Malghera : on ne pouvait faire quatre pas dans l'intérieur sans tomber dans un trou de bombe. Les canons partaient seuls de toutes parts en éclatant, et chaque canonnier, de l'entrée de la ville, croyait reconnaître tour à tour la dernière *parole* de sa pièce favorite. Le fort San-Giuliano sauta, et emporta dans les airs, avec ses débris, le détachement autrichien qui venait l'occuper. Ce furent là les adieux des défenseurs de Malghera [1].

Avant le fort San-Giuliano avait sauté le fort des Cinq-Arches, dont l'explosion rompit la communication du grand pont du chemin de fer avec la terre ferme.

Manin n'avait pas plus qu'à l'ordinaire trompé son peuple. La grande garde avancée de terre ferme tombée, Venise restait intacte avec le système de défense de lagunes. Néanmoins le cercle de fer et de feu se resserrait. Tout le monde sentit se rapprocher les périls suprêmes. Nous avons dans les mains une note de Manin, un projet de testament, où il distribue des souvenirs à quelques-uns de ceux qu'il a aimés; en tête, le legs de son buste au consul français, précieux témoignage rendu à l'homme de cœur qui a du moins représenté dignement à Venise, jusqu'au dernier jour, les sentiments de la France, puisqu'il ne lui était pas donné d'y représenter sa puissance.

[1] *Raccolta*, t. VII, p. 286-288; Flagg, t. II, p. 312-328; F. Carrano, *Della difesa di Venezia; Genova*, 1850, très-intéressant récit d'un brave officier de l'état-major vénitien.

Au bas de la page sont ces quelques mots :

« 29 mai ;

» Notre vie est dans les mains de Dieu ; notre honneur est dans nos mains. »

Une note du journal de M. Vasseur témoigne des angoisses de Manin. Il savait que prolonger la résistance, c'était épuiser les dernières ressources de Venise, et rendre l'ennemi plus implacable ; mais que se démettre du pouvoir en vue d'une reddition, quand les dernières ressources n'étaient pas épuisées, ce n'était pas seulement abaisser la gloire de Venise, c'était provoquer l'anarchie, car le peuple et l'armée se soulèveraient inévitablement.

Mieux valait l'union et la lutte tant que les bras pourraient tenir les armes !

Le sentiment qu'on avait de l'aggravation du danger ne se trahit que par un redoublement d'énergie chez tous. Le peuple de Venise, et même les courageux mariniers de Chioggia, vinrent en foule aider l'armée à détruire, en peu de jours, huit arches du grand pont, en sus des cinq qu'on avait fait sauter. Ce pont prodigieux a deux cent vingt-deux arches et 3,600 mètres de long. Quatre fortes batteries, dont trois sur le pont même, la quatrième dans une petite île, et une flottille de canonnières, protégeaient l'immense chaussée, désormais largement séparée du continent. Ulloa, entouré d'une élite d'héroïques officiers, les Cosenz, les Rosaroll, les Sirtori, les Virgili, commandait toute cette partie, la plus essentielle des lignes de défense, et gardait, à vrai dire, la clef de Venise.

Les autorités civiles rivalisaient de vigilance avec les autorités militaires : la commission annonaire prit des mesures pour empêcher les accaparements et tarifer les denrées : l'économie d'une ville assiégée n'a rien de commun avec les conditions normales de l'économie politique (fin mai).

Le 31 mai, l'Assemblée, après avoir reçu du dictateur, en comité secret, communication de ce qu'il avait tenté par la voie de la diplomatie, rendit le décret suivant :

« Au nom de Dieu et du peuple :

» 1° Les troupes de terre et de mer, par leur valeur, le peuple, par ses sacrifices, ont bien mérité de la patrie;

» 2° L'Assemblée, persistant dans sa délibération du 2 avril, se confie à la valeur des troupes et à la persévérance du peuple;

» 3° Le président du Gouvernement, Manin, reste autorisé à continuer les négociations engagées, sauf la ratification de l'Assemblée. »

Manin, du balcon du palais national, proclama, le soir, aux applaudissements du peuple, la résolution unanime de l'Assemblée. Le lendemain, dans une revue qui eut lieu sur la place Saint-Marc, la foule couvrit d'acclamations enthousiastes la garnison de Malghera et surtout son intrépide commandant, que Manin venait d'élever au grade de général.

« Vous venez de voir une partie des glorieux défenseurs de » nos forts, » dit Manin. « Vive la garnison de Malghera! — » Nous avons fait des pertes : il faut remplir les rangs éclaircis; » au bureau des enrôlements, Vénitiens! aux enrôlements! »

Le 3 juin, Manin ferma temporairement les *cercles*, espèce de clubs d'où sortaient fréquemment des motions imprudentes,

et qui, sans aucune intention hostile au dictateur, soulevaient des agitations dangereuses dans de tels moments. Il n'y eut point d'opposition, et l'on n'eut besoin de rigueur contre personne. Durant ce long siége, il n'y eut pas à l'intérieur un seul jour *d'état de siége.*

Du 2 au 6 juin, l'ennemi, qui ne maintenait le blocus qu'avec des souffrances et des pertes cruelles, et que la fièvre des lagunes dévorait, tenta des attaques de vive force contre la partie méridionale des lignes de défense, par terre, vers les embouchures de l'Adige et de la Brenta, par mer, vers Chioggia et Brondolo : il fut partout repoussé. A la suite de ces nouveaux combats, le dictateur prit des dispositions en faveur des blessés et des familles des morts.

Le 13 juin, les Autrichiens, qui avaient travaillé avec énergie, depuis la chute de Malghera, à s'établir sur les ruines de la tête du pont et de ce fort San-Giuliano qui leur avait coûté si cher à occuper, ouvrirent contre les ouvrages du grand pont le feu de six batteries. L'artillerie des Vénitiens n'avait permis à l'ennemi d'achever ses travaux qu'au prix de beaucoup de sang : elle continua de répondre à son feu d'une manière formidable; mais elle ne put l'éteindre, et quelques bombes autrichiennes vinrent tomber à l'entrée du Canareggio, le quartier de Venise le plus voisin du grand pont. Il y eut d'abord un grand étonnement parmi ce peuple, qui, depuis quatorze siècles, se regardait comme absolument invulnérable au fond de sa lagune, et ne croyait pas pour lui d'autre atteinte possible que celle de la famine. Les gens du Canareggio furent étonnés, mais pas un instant ébranlés. « Vous nous bombarderez, mais » vous n'entrerez pas! » disaient-ils. « Plutôt les bombes que

» les Croates! Laissons tomber les vieilles maisons! » Et ils se retirèrent tranquillement, avec leurs meubles, dans les parties moins exposées de leur *sestiere*[1].

Le 16 juin, l'Assemblée remit pleins pouvoirs, sur toutes les choses de la guerre, à une commission composée du général Ulloa, du lieutenant-colonel Sirtori et du lieutenant de vaisseau Baldisserotto. L'enthousiasme populaire pour Ulloa et le désir de faire passer la direction militaire dans des mains plus jeunes que celles de Pepe et de Cavedalis avaient dicté ce décret.

Ce n'était pas entre des hommes tels que Manin et Ulloa qu'il pouvait s'élever un conflit d'attributions. Le jeune et modeste général s'empressa de s'entendre avec le dictateur, pour éviter ou réparer tout ce qui pouvait blesser son vieux chef Pepe; et un décret convenu entre le dictateur et les commissaires appela le respectable vétéran à la présidence de la commission, qui réunit tous les pouvoirs ministériels pour la guerre et la marine à toutes les attributions du commandement en chef (18 juin).

L'escadre fut confiée à un jeune capitaine de corvette, Bucchia, dont on vantait le courage et les talents.

Le papier-monnaie, tombé un moment à 50 pour 100 lors de la première attaque de Malghera, remonta! « La tranquillité est parfaite », dit dans son journal M. Vasseur.

La Commission appela toute la jeunesse vénitienne à s'enrôler tant que durerait la guerre (20 juin).

La veille, dans la journée du 19, une explosion terrible avait

[1] Flagg, t. II, p. 386.

mis tout Venise en rumeur : c'était la poudrière de l'îlot della Grazia qui sautait. Le mal réel fut beaucoup moindre qu'on n'eût pu le redouter; mais le mal moral causé par cet accident faillit devenir pire que l'accident même. On criait à la trahison! Il y avait du mécontentement dans le peuple contre la Commission annonaire (ou Comité de subsistance), à cause de la qualité inférieure du pain mélangé qu'on fabriquait depuis une quinzaine; des malintentionnés, peut-être des agents de l'Autriche, profitèrent de la fermentation populaire pour pousser une bande tumultueuse sous les fenêtres du Gouvernement, avec des cris de mort contre les prétendus traîtres et des appels bruyants à la destitution des autorités subalternes.

Manin ne se fit pas attendre à son balcon. Il apparut brusquement, et d'une voix irritée :

« Vénitiens! croyez-vous que cette conduite soit digne de » vous? — Vous n'êtes pas le peuple de Venise! vous n'êtes » qu'une poignée de factieux! Jamais je ne soumettrai mes actes » aux caprices d'une tourbe ameutée. Je ne me réglerai que » sur le vote des représentants légaux du peuple légalement » assemblés. A vous, je dirai toujours la vérité, quand vos » fusils viseraient ma poitrine, quand vos poignards seraient » sur mon cœur. Et, maintenant, allez-vous-en! allez-vous-en » tous! »

Le peuple répondit par un cri formidable de « Vive Manin! » Les perturbateurs n'osèrent répliquer un seul mot, et la place, en peu d'instants, fut vide. Un seul cri contre Manin eût été en ce moment, un arrêt de mort pour qui l'eût proféré[1].

[1] Flagg, t. II, p. 350.

Ce qui était extraordinaire, ce n'est pas qu'il y eût parfois quelques tentatives de trouble, c'est qu'il y en eût si peu, et si facilement arrêtées, chez un peuple entouré de tant de dangers, soumis à tant de privations, et surexcité fiévreusement par l'ébranlement périodique de cette canonnade qui ne discontinua pas une heure durant des semaines, durant des mois!

Le 23 juin, Venise fit une grande perte : le magasin à poudre de la grande batterie du pont du chemin de fer (dite de San-Antonio) avait sauté. Le commandant de la batterie, le colonel Rosaroll, avait réparé le désordre, raffermi ses hommes, relevé le drapeau national abattu par l'explosion et l'agitait en défiant les Autrichiens. Un boulet le frappa mortellement. C'était un de ces officiers napolitains qui rachetèrent si glorieusement, à Venise, l'honneur de leur pays et de leur armée : étrange contrée que cette Naples, où des minorités si admirables se dévouent depuis soixante ans pour un peuple qui en a paru jusqu'à présent si peu digne, mais dont il n'est pas permis de désespérer, puisqu'il produit de pareils hommes[1].

« A vos pièces! » criait Rosaroll, d'une voix expirante, à ses canonniers accourus au bruit de sa chute, « à vos pièces! » et, à son ami Cosenz : « Je te laisse ma batterie! qu'elle sauve Venise! »

Un prêtre, appelé, lui demanda s'il mourait en paix avec tout le genre humain. « Je n'ai pas un ennemi au monde, hors le roi de Naples et les envahisseurs autrichiens! »

Rosaroll avait été quinze ans dans les fers du roi de Naples, et les *fers* ne sont pas ici une métaphore; quinze ans au cachot

[1] Qui sait quelle modification quelques années d'un gouvernement éclairé, libre et honnête, pourraient produire dans ce peuple?

et à la chaîne, comme le baron de Trenck; et il en était sorti pour se précipiter, tout roidi et courbé encore de ses entraves, dans le tourbillon de la plus héroïque et de la plus fougueuse activité. Le Français joue avec la mort, mais il craint la prison; c'est pour lui le plus magnanime des efforts que de la braver; ces Italiens, habitués d'enfance à regarder en face la pensée de la captivité, supportent, sans s'y éteindre, des emprisonnements effroyables où s'atrophieraient nos remuantes natures gauloises!

Le Vénitien Coluzzi remplaça Rosaroll à la grande batterie, sous le colonel napolitain Cosenz, qui commandait en chef toutes les défenses du grand pont, depuis qu'Ulloa avait passé à la Commission centrale. Coluzzi fut tué à son tour dès le 5 juillet, et, dans la nuit du 6 au 7, la grande batterie fut surprise par un détachement autrichien arrivé sur des barques. Cosenz, accouru au bruit, faillit tomber sous les baïonnettes des Croates; un corps de réserve le dégagea et jeta les assaillants à la mer.

Les hostilités avaient donc été incessantes durant tout le mois de juin, sans que l'ennemi eût fait aucun progrès depuis l'évacuation de Malghera. Les négociations cependant avaient marché parallèlement avec les hostilités.

Manin, cédant tristement aux avis de Paris et de Londres, avait tenté la voie de négociation directe avec l'Autriche, et, dès le 11 mai, écrit au chargé d'affaires de France à Vienne, M. de Lacour, afin de le prier d'obtenir un sauf-conduit pour Pasini, qui irait traiter avec le cabinet autrichien. Le cabinet de Vienne avait refusé et renvoyé les Vénitiens à Radetzki. Cependant l'Autriche se ravisa. Les Hongrois se montraient

encore très-redoutables : la ruine de Malghera n'avait nullement ébranlé Venise; les cabinets français et anglais avaient paru mécontents du refus de négocier avec les Vénitiens. Le ministre du commerce d'Autriche, M. de Brück, qui était en Lombardie, arriva le 31 mai à Mestre et expédia aux avant-postes vénitiens une dépêche à l'adresse de *l'avocat Manin*. L'officier chargé de recevoir la lettre la refusa en disant qu'il ne connaissait personne du nom de Manin, que le président du Gouvernement vénitien. M. de Brück changea l'adresse.

M. de Brück rappelait la réponse de Manin, du 5 mai, à la proclamation du feld-maréchal Radetzki, réponse faisant allusion à des négociations directes avec le ministère de l'empereur.

« Quoique je ne sache pas, » disait-il, « en quoi pourront » consister ces négociations, pour épuiser toutes les voies de » modération, je suis autorisé à vous prévenir que je me » trouve présent au quartier général près Mestre jusqu'à de» main huit heures du matin. »

Manin convoqua immédiatement l'Assemblée en séance secrète, lui rendit compte de la situation diplomatique, des dépêches des cabinets français et anglais établissant clairement qu'ils ne voulaient point désormais s'entremettre entre Venise et l'Autriche, de la tentative inutile pour négocier à Vienne, et de la négociation avec la Hongrie; il rapporta que le consul anglais lui avait déclaré, à plusieurs reprises, qu'il considérait toute résistance ultérieure comme étant un caprice personnel de lui Manin; qu'en conséquence, il le tiendrait pour personnellement responsable de tous les malheurs qui pourraient survenir, si les Autrichiens venaient à s'emparer de Venise de vive force. Interpellé sur les conditions auxquelles les Autri-

chiens entendaient obtenir cette reddition, le consul avait répondu : « Sans conditions, attendu que le gouvernement autrichien ne consentira jamais à traiter avec des rebelles. »

La démarche de M. de Brück semblait démentir M. Dawkins, plus Autrichien que l'Autriche. Manin donna communication de la lettre du ministre d'Autriche, et demanda à l'Assemblée ce qu'il devait faire. Il montra, telle qu'elle était, la sombre réalité. « L'espoir lointain du secours de la Hongrie, qui va elle-même être attaquée par les Russes, doit-il nous faire repousser l'ouverture du ministre de Brück? — *Il est certain que des négociations avec l'Autriche ne peuvent conduire à rien;* mais, si nous refusons de négocier, elle en profitera pour proclamer, avec une apparence de vérité, que nous sommes indignes des sympathies des peuples libres, ayant refusé des conditions honorables qu'elle voulait nous offrir. »

Sur la proposition d'une commission, nommée à la requête de Manin, et qui fit son rapport séance tenante, l'Assemblée autorisa le président du Gouvernement à traiter soit avec M. de Brück, soit avec le cabinet de Vienne, sur la base des instructions adressées à Pasini le 22 avril, sauf ratification de l'Assemblée.

En même temps que cette autorisation secrète, fut voté le décret que nous avons rapporté, afin de rassurer le peuple et l'armée contre toute idée de capitulation : c'était un traité, et non une capitulation, que l'on voulait entamer[1].

Manin envoya le décret à M. de Brück, en lui demandant des sauf-conduits pour deux citoyens investis de sa confiance,

[1] Procès-verbal de la séance secrète du 31 mai.

qu'il était prêt à expédier afin de traiter d'une composition qui assurât une condition politique convenable à son pays.

Une première conférence eut donc lieu, le 2 juin, au quartier général ennemi, entre le ministre de Brück et le général comte de Thurn, d'une part, et, de l'autre, les envoyés vénitiens Calucci et Foscolo. L'entrevue fut courtoise. Le général de Thurn n'était point un Haynau; il complimenta même les Vénitiens sur la belle défense de Malghera. Les Vénitiens demandèrent l'indépendance de la ville de Venise, avec un territoire qui rendît son existence économiquement possible. M. de Brück répondit que cette base était inadmissible; que l'Autriche était fermement décidée à recouvrer Venise, et qu'on ne pouvait discuter que sur les conditions de la future constitution du pays. Et il lut aux Vénitiens un projet de constitution du royaume lombardo-vénète, puis conclut par une triple proposition, dont il laissait le choix à Venise :

1° Venise annexée au royaume lombardo-vénitien; 2° Venise capitale d'un royaume vénète; 3° Venise ville impériale séparée, à la façon de Trieste.

Les envoyés déclarèrent qu'ils étaient sans pouvoirs pour traiter sur de telles bases, et qu'ils ne pouvaient qu'en référer à leur Gouvernement.

De retour à Venise, ils furent chargés d'écrire à M. de Brück pour le prier de donner par écrit les bases du projet de constitution, et d'indiquer avec précision en quoi consistaient les garanties des villes impériales (3 juin).

M. de Brück, dans sa réplique, se défendit d'avoir fait des *propositions* : il n'avait, dit-il, qu'exposé des *idées*. Le premier point d'une Constitution, ou pour la Lombardo-Vénétie, ou pour

la Vénétie seule, est la *garantie de la nationalité* par la participation des députés de ces pays aux débats du parlement de l'Empire, quant aux intérêts généraux de la monarchie, et par l'établissement d'une diète nationale pour les lois particulières au royaume vénète ou lombardo-vénète. Les plus larges libertés communales seront accordées à tout l'Empire. Les droits fondamentaux qui précèdent la Constitution de l'Empire seront appliqués à la Lombardo-Vénétie, avec les modifications que réclame le génie de la nation, *surtout en ce qui regarde l'indépendance et la suprématie de l'Église catholique* (5 juin).

Quant à Venise ville impériale séparée, comme Trieste, et administrée par un corps municipal qui aurait en même temps les attributions de diète provinciale, il en montrait les graves inconvénients pour la prospérité de la cité.

La réponse des commissaires vénitiens à l'étrange *garantie de nationalité* qu'on leur offrait fut énergique.

« L'offre qu'on nous fait, » répondirent-ils, « c'est d'acquiescer à une capitulation pure et simple. Tenez pour certain, Excellence, que le peuple de Venise, plein encore des traditions d'une existence libre, habitué depuis quinze mois à l'indépendance, d'autant plus affectionné à ses institutions nouvelles qu'elles lui ont coûté plus de sacrifices et de sang, refuserait d'écouter son Gouvernement s'il lui parlait un tel langage, et que, pour la première fois, on verrait naître chez lui la discorde et l'anarchie.

» .... En 1815, nous avons eu de grandes promesses; Votre Excellence reconnait loyalement qu'elles n'ont pas été tenues.

» Aujourd'hui, on ne nous offre pas même des promesses,

» mais de simples espérances; et, en attendant, une occupa-
» tion militaire d'une durée indéterminée.

» Sa Majesté l'empereur, dans une notification du 16 sep-
» tembre 1848, promettait de faire du Lombardo-Vénète un
» royaume séparé, tributaire, mais ayant une existence poli-
» tique.... Si l'on nous donne cette base de négociation, nous
» sommes assurés que, particulièrement en modifiant ce des-
» sein par la sage idée de Votre Excellence de faire de Venise
» la capitale de la Vénétie, nous recevrons d'amples pouvoirs
» pour mettre fin à la guerre (9 juin). »

M. de Brück allégua, dans sa réplique, la Constitution du 4 mars 1849, laquelle établissait que la Lombardo-Vénétie fait partie intégrante de l'Empire. Ceci réservé, il ne s'agissait point de simples espérances, mais de concession effective des institutions qui seraient compatibles avec ce principe d'unité (11 juin).

Manin soumit à l'Assemblée l'ensemble de la négociation (15 juin). L'Assemblée jugea les propositions du cabinet de Vienne *trop peu précises* pour prendre à leur égard une décision *précise*, et chargea le Gouvernement de demander les éclaircissements nécessaires, afin de savoir si l'on pouvait traiter ou non (16 juin).

Hélas! le fond n'était que trop *précis*, quoique la forme ne le fût point. C'était l'absorption, plus ou moins complète, dans la monarchie étrangère! Qu'on juge de ce que devait souffrir Manin, réduit à discuter de telles choses!

Ce fut alors que l'Assemblée institua, comme nous l'avons vu, une Commission militaire avec pleins pouvoirs pour les choses de la guerre : elle créa en même temps, mais secrète-

ment, une Commission diplomatique, purement consultative, « avec laquelle le Gouvernement pourrait conférer pour tout ce qui concerne les négociations. »

Dans un temps où il eût pu garder l'espoir d'agir en grand, Manin n'eût point accepté le partage du pouvoir exécutif; au point où en étaient les choses, il ne fit point d'opposition, et il laissa échapper des paroles qui devaient lui briser le cœur :

« *Résister à tout prix*, ne veut point dire : *faire la guerre éternellement;* toute guerre se termine nécessairement par la paix, et cette paix est toujours subordonnée aux forces des parties belligérantes. »

Il écrivit, le 17 juin, au ministre autrichien, que, dans l'espoir qu'on pourrait régler les institutions du royaume et ses rapports avec l'Empire, de manière à garantir le bien-être et la dignité nationale de la Vénétie, suivant les propres expressions de M. de Brück, il chargeait MM. Calucci et Lodovico Pasini[1] de reprendre les conférences.

M. de Brück donna rendez-vous aux agents vénitiens à Vérone, le 21 juin. Lodovico Pasini, tout aussi habile que son frère, fit expliquer nettement, dès l'abord, le ministre autrichien. Non-seulement le cabinet de Vienne mettait hors de débat l'unité de l'Empire, mais il n'entendait point admettre les Vénitiens à discuter le projet rédigé par M. de Brück, sur l'ordre de l'empereur, pour la Constitution des provinces lombardo-vénètes. M. de Brück n'était autorisé à faire à ce projet aucun changement essentiel.

[1] Celui-ci était revenu d'Ancône, après avoir traité avec l'envoyé de Kossuth.

M. de Brück lut le projet aux envoyés de Manin. Les droits fondamentaux accordés à tout l'Empire étaient la liberté de la presse, la liberté d'association, la liberté individuelle, etc.; *seulement* ces droits pourraient être suspendus en cas de guerre ou de troubles intérieurs. Il n'y aurait qu'une marine, qu'une armée, qu'un trésor public, pour tout l'Empire; un ministère central réglerait les affaires d'industrie et de commerce; d'autres ministères dirigeraient les communications de tout genre, les constructions publiques; la police, etc. Le royaume lombardo-vénitien aurait, pour ses intérêts particuliers, des conseils communaux et provinciaux, une diète composée d'un sénat et d'une chambre des députés, et une consulte d'État près le pouvoir exécutif, qui serait exercé, sous la dépendance du ministère central, par un gouverneur et un conseil de gouvernement, au choix du souverain; les citoyens de toutes les provinces seraient appelés indistinctement aux emplois dans tout l'Empire. La Consulte d'État serait élue, partie dans le Sénat, partie dans la Chambre des députés.

Il était clair que la Diète du royaume n'aurait qu'une autorité purement nominale, entre la Consulte d'État, qui déciderait, avec le gouverneur et son conseil, les affaires locales, et le parlement de l'Empire, qui déciderait toutes les grandes questions avec le ministère central. C'était, en fait, sinon en apparence, à peu près l'état d'avant 1848. Les fonctionnaires et les soldats allemands revenaient; il n'y avait que quelques députés impuissants en plus. La nationalité était étouffée dans la Babel impériale.

Ce n'est pas tout : ces institutions, telles quelles, ne seraient établies que lorsque la paix de l'Italie et de l'Europe serait

assurée; jusque-là, on aurait le régime de l'état de siége et le gouvernement militaire!

Les envoyés jugèrent que leurs instructions ne leur permettaient pas de continuer les négociations, et quittèrent Vérone (22 juin).

Le lendemain, M. de Brück écrivit au Gouvernement vénitien qu'il jugeait superflu de revenir sur la question de la future condition politique de Venise, après les éclaircissements donnés aux envoyés; mais qu'il se hâtait de déclarer, de concert avec le feld-maréchal Radetzki, que rien n'empêchait de déterminer quelques points en sus des conditions accordées, le 4 mai, par le feld-maréchal; ainsi, le papier-monnaie, comme dette communale, serait réduit aux deux tiers de sa valeur nominale, et le papier dit patriotique, ainsi que tous les titres provenant des emprunts forcés, seraient réduits à moitié. La municipalité de Venise serait tenue d'opérer, à ses dépens, l'entier amortissement du papier sous bref délai; en considération de cette charge, la ville ne serait point frappée de contributions de guerre. Tous les officiers et employés militaires *étrangers* [1], et ceux qui avaient été antérieurement au service de l'Autriche, devraient quitter la ville par mer, aux frais de la municipalité; ainsi que quarante des habitants de Venise à désigner au moment de l'occupation, etc.

Le feld-maréchal accordait huit jours pour accepter ces conditions dernières.

Manin présenta à l'Assemblée, le 30 juin, l'ultimatum de l'ennemi.

[1] C'est-à-dire Italiens étrangers à la Vénétie.

« Enfin, » dit-il, « nous avons en main des documents qui attestent que l'Autriche, quoi qu'on en veuille dire, n'est pas changée!... Elle nous propose tout simplement une capitulation! — Or, ayant en notre pouvoir une place de guerre de premier ordre et n'étant pas réduits à la dernière extrémité, pourrions-nous honorablement capituler?... »

A la majorité de 105 voix sur 118, l'Assemblée prit la délibération suivante :

« Après avoir entendu les communications du Gouvernement;

» Après lecture des actes de la correspondance diplomatique;

» Vu que les offres de l'Autriche relativement à la Lombardo-Vénétie, d'un côté, n'assurent les droits ni ne respectent la dignité de la nation, et, de l'autre, se réduisent à de simples promesses dépourvues de toute garantie et réalisables uniquement selon le bon plaisir de l'Autriche elle-même;

» Vu que les offres particulières à Venise se réduisent à une capitulation déshonorante;

» Ouï la déclaration du Gouvernement, que les actes des négociations seront livrés à la publicité, afin qu'entre l'Autriche et Venise l'Europe soit juge;

» L'Assemblée passe à l'ordre du jour. »

Manin expédia la délibération à M. de Brück [1].

Le peuple, aussi résolu, mais plus excité, plus orageux que lors des précédents décrets de résistance, menaça, au sortir

[1] Procès-verbal de la séance secrète du 30 juin. Toute la négociation est dans le tome VIII de la *Raccolta*, p. 1-21.

de l'Assemblée, les quelques représentants qu'il soupçonnait d'avoir voté contre l'ordre du jour, et dont l'un, un chanoine, avait excité un grand tumulte dans l'Assemblée par quelques paroles malencontreuses. Il fallut que Manin intervînt pour rappeler la foule au respect de la liberté du vote.

Le 24 juin, aussitôt après avoir reçu la dernière dépêche de M. de Brück, Manin avait adressé une belle et noble lettre au nouveau ministre des affaires étrangères de France, M. de Tocqueville, qui venait de succéder à M. Drouyn de Lhuys. Il lui présentait le résumé de toutes les négociations, qui n'avait abouti qu'à ceci, dit-il, « que l'unité de l'Empire ne permet » de donner à Venise et aux autres provinces italiennes qu'un » parlement de nom, où il ne s'agirait ni des affaires exté- » rieures, ni des affaires de la guerre, ni des impôts, et qu'au » demeurant, l'état transitoire entre l'indépendance et la con- » stitution promise serait la loi martiale. Cet état durerait » jusqu'à la parfaite pacification de l'Empire, c'est-à-dire ne » finirait qu'avec l'Empire même.

» L'Autriche, ajoutait-il, compte sans doute sur l'oubli de » la France! » et il demandait si la France « souffrirait en » paix qu'on se jouât de sa médiation solennellement an- » noncée. »

Hélas! la France, qui venait de passer par une nouvelle et violente crise intérieure à l'occasion de la guerre de Rome, était plus loin que jamais d'intervenir contre l'Autriche. Le parti de la Révolution, le parti qui eût voulu agir, était réduit à l'impuissance; dans les rangs opposés, on ne pouvait s'empêcher de respecter et de plaindre Venise, mais c'était tout; il n'y eut guère que la voix d'un prêtre, celle du malheureux

archevêque de Paris, qui s'éleva en faveur de la cité martyre [1].

Deux jours après la lettre à M. de Tocqueville, Manin avait écrit à Kossuth pour lui annoncer l'envoi de M. Tommaso Gar en qualité de chargé d'affaires de Venise en Hongrie. Les événements ne permirent pas à l'envoyé vénitien d'accomplir sa mission.

Riches et pauvres, citoyens et soldats, nul ne faiblissait dans Venise. Les riches, qui de jour en jour cessaient de l'être, continuaient stoïquement leurs sacrifices. Le 26 juin, en réponse à la déclaration de l'Autriche, le conseil municipal avait voté un nouvel impôt de 6 millions de livres sur les immeubles, et s'était chargé d'avancer cet impôt au Gouvernement en plusieurs payements décadaires, moyennant l'émission d'un nouveau papier communal.

L'Assemblée, comme le conseil municipal, fut pleinement à la hauteur des circonstances. Elle nomma une commission pour visiter les blessés, une autre pour recueillir les faits les plus honorables de générosité civique et de courage militaire. Quatre commissions permanentes furent adjointes au Gouvernement pour le seconder dans les diverses branches administratives (2 juillet) : ceci en sus des deux Commissions militaire et diplomatique. — Cette dernière était pour l'Assemblée un moyen de suivre de plus près l'action du

[1] Nous ne reproduisons pas la lettre bien connue de l'archevêque à M. de Tocqueville, lettre provoquée par une démarche de Valentino Pasini. (Voyez A. de La Forge, t. II, p. 391). Nous ne rappellerons que cette phrase : « On n'aurait pu forcer l'Autriche que par la guerre à reconnaître un semblable résultat (la *juste et légitime indépendance de Venise*). Il y aurait eu peut être quelque gloire et quelque sagesse à le faire. »

Gouvernement dans les choses extérieures. Elle semblait craindre que Manin ne fût point assez inflexible! C'est tout dire sur l'esprit de Venise! Tandis que les Autrichiens et leurs amis les torys anglais tâchaient de montrer Venise à l'Europe comme une cité asservie à un démagogue qui l'empêchait par la terreur de rappeler l'ordre et la paix dans ses murs, l'Assemblée n'avait peur que d'une chose, c'était de voir Manin traiter tant qu'il resterait du pain et de la poudre. Quant au peuple, si les canons ennemis se taisaient pendant une heure pour réparer leurs avaries, il prenait l'alarme, et osait à peine demander la cause de ce silence, de crainte d'apprendre qu'il s'agissait de quelque armistice.

Dans les premiers jours de juillet, la direction économique fut renouvelée comme l'avait été la direction militaire. Une nouvelle Commission de subsistance fut instituée, pénétra partout et réorganisa tout par un système de sous-commissions très-habilement ramifié. La question annonaire fut la principale occupation du Gouvernement durant tout le mois de juillet. L'Assemblée étendit à toutes les denrées de première nécessité les primes qu'elle avait établies pour l'introduction du bétail; elle prescrivit à toutes les familles de déclarer ce qu'elles avaient de comestibles en sus de la consommation d'une semaine, de liquides et de combustible en sus de la consommation d'un mois, et prit des mesures afin de tâcher de satisfaire le peuple quant à la qualité du pain, devenu presque sa seule nourriture.

« La détresse croissait. « La misère, la faim, les maladies, » écrivait le 5 juillet le consul Vasseur, « ne tarderont » probablement pas à avoir raison de l'énergie des Véni-

» tiens, qui espèrent encore, et se nourrissent je ne sais » comment. »

Nous avons expliqué comment : c'était la longue prévoyance du Gouvernement qui garantissait le peuple, pour quelques semaines encore, non des privations, mais de la famine.

« Ce peuple, » dit un autre témoin oculaire[1], « est disposé » à tout souffrir pour la liberté, tout, excepté l'anarchie. »

Les familles de bourgeoisie peu aisées, comme était celle de Manin, partageaient la pénurie du grand nombre. Le Dictateur, dont l'humble cave était vide, ne soutenait le plus souvent ses forces épuisées qu'avec un peu de vin de France que lui envoyait le consul Vasseur[2].

La vigueur de la défense ne se ralentissait pas, et les assiégés tentaient fréquemment avec succès des sorties nocturnes; néanmoins ils cessèrent, la nuit, de répondre à l'incessante canonnade des assiégeants; on commençait à s'inquiéter de la diminution des munitions, diminution qu'accrut une seconde explosion de la poudrière de l'île della Grazia. On était moins expérimenté ou moins bien organisé que les Autrichiens pour la fabrication de la poudre, et celle qu'on fabriquait afin de remplacer les anciens approvisionnements était plus faible et portait moins le boulet.

[1] Flagg, t. II, p. 351.

[2] M. Vasseur rendit aussi à Venise le service de faire venir de Trieste de la quinine pour la garnison, minée par les fièvres, et le général Giulay, qui commandait à Trieste, laissa sortir ces médicaments. Les actes d'humanité ne sont pas assez communs chez les généraux autrichiens pour qu'on néglige de les mentionner quand on les rencontre. M. Rapatel, commandant du *Pluton*, offrit aux hôpitaux de Venise le concours de chirurgiens français. Le nom de cet officier, qui seconda M. Vasseur avec zèle, mérite d'être associé à ceux de MM. Ricaudy et Passama.

Dans cette explosion, qui fut attribuée à des agents autrichiens, une douzaine de malheureux avaient été affreusement brûlés, et ils en moururent presque tous. Le chirurgien qui les visita, représentant du peuple, fit à l'Assemblée, au nom de la commission chargée de recueillir les belles actions civiles et militaires, un rapport sur ce qu'il avait vu et entendu.

« Pour se faire, dit-il, une idée des tourments de l'enfer, il eût suffi d'entrer le 14 de ce mois à l'hôpital San-Giorgio; onze malheureux y gisaient brûlés de la tête aux pieds, et offrant le spectacle des plus affreuses tortures. Eh bien! au milieu de cette agonie, pas un mot de plainte ou de regret!... Sébastien Nozzadini, de Venise, déjà en proie aux affres de la mort, m'appelle à son lit : « C'est Manin, » me dit-il, « qui » m'a conduit où je suis; car c'est lui qui m'a dit de me faire » soldat!... Mais ce n'est pas que je veuille reprocher mon » sort à Daniel Manin.... Non!... Vive Manin! vive l'Italie!

» Et aussitôt tous ses compagnons de martyre se soulèvent » et répètent en chœur : Vive Manin! vive l'Italie [1] »

Trouverait-on dans les *actes* des martyrs des premiers âges chrétiens quelque chose de plus grand?

Après un mois entier, les Autrichiens n'avaient causé aucun dommage sérieux à Venise avec leurs batteries du bord de la lagune et de l'île San-Giuliano. Ils s'avisèrent d'une bizarre invention, digne de leur brutal vandalisme, non pour détruire les fortifications, mais pour essayer de brûler la ville et toutes ses merveilles. Un jour, c'était le 12 juillet, on vit tout à coup s'élever au-dessus de l'escadre autrichienne, au large

[1] *Raccolta*, etc., t. VIII.

du Lido, une vingtaine de ballons; puis de petits nuages de fumée et des explosions successives firent comprendre que chaque ballon portait une bombe. Pas une ne tomba dans la ville; elles éclatèrent sur le Lido ou sur la lagune; il y eut quelques ballons qui, passant par-dessus lagune et cité, allèrent faire éclater leurs projectiles sur la tête des assiégeants. Les Vénitiens en firent de grandes risées. A chaque faible détonation qu'on entendait au haut des airs répondaient des huées et d'ironiques battements de mains. Le lendemain coururent maintes caricatures sur les bombes-ballons.

Aux ballons succédèrent des tentatives réciproques de surprises nocturnes, qui ne réussirent ni d'un côté ni de l'autre. Les Autrichiens attaquèrent, pour la seconde fois, sans succès, la grande batterie San-Antonio : les Vénitiens lancèrent hardiment sur une frégate autrichienne un brûlot qui ne lui fit que peu de mal.

L'escadre vénitienne, cependant, était toujours à l'ancre dans le port, et le peuple, étonné, irrité de son inaction, ne cessait de crier pour qu'elle répondît enfin à l'appel lancé naguère par Manin : « A la mer! à la mer! » Manin, sur ces entrefaites, annonça de son balcon au peuple que l'escadre allait tenter un effort désespéré afin de rompre le blocus et de ravitailler la cité. La joie fut générale; mais trois semaines se passèrent encore avant qu'on eût vu aucun mouvement dans la petite armée navale. La douloureuse impatience du Président[1] n'était pas moindre que celle du peuple.

[1] D'accord avec la Commission militaire, il avait décrété, le 20 juillet, une nouvelle levée de six cents marins et mille gardes mobiles.

Les assiégeants renouvelaient impérieusement leurs intimations aux bâtiments français de quitter la lagune. Radetzki avait sommé l'amiral autrichien Dahlrup, sous sa responsabilité, d'intercepter à l'avenir toute communication, même par la force. L'amiral Dahlrup y mit moins d'arrogance et plus de tempéraments que le feld-maréchal; il consentit que le vapeur *le Brasier* restât provisoirement à Venise et communiquât par des embarcations avec un autre bâtiment mouillé au Lido; mais la concession n'était que provisoire, et le commandant de la station navale française, M. Belvèze, pressa le consul même de quitter Venise avec ce qui restait de ses nationaux dans la ville, et de s'entendre, pour le départ, avec les autres consuls (24 juillet).

M. Vasseur resta, exemple qui fut suivi par le corps consulaire, et trouva moyen de faire rester jusqu'au bout les deux navires français. Il entendait exécuter jusqu'à la dernière heure la noble mission qu'il s'était imposée; en ce moment même, il nolisait, sans autorisation et à ses risques et périls, huit bâtiments de commerce, au prix de 117,000 francs, pour avoir sous la main, quand viendrait une catastrophe trop prévue, un moyen de retraite et de salut à offrir à l'élite des citoyens et des défenseurs de Venise (25 juillet).

Il s'est trouvé du moins un homme qui a fait, dans ces tristes jours, autant qu'il a dépendu de lui, le devoir de la France!

Le peuple, qui n'espérait plus de secours français, et à qui ses ennemis n'avaient pas manqué de faire savoir la chute de Rome (3 juillet), tournait encore les yeux du côté de la Hongrie. Le 26 juillet, la *Gazette de Venise* publia une lettre de

Kossuth, qui annonçait que, de victoire en victoire, il allait être sous les murs de Vienne; qu'il paraîtrait bientôt sur les confins de l'Italie pour acquitter sa promesse envers Venise. Mais cette lettre était datée du 5 juin; et, depuis, les événements avaient marché dans un sens bien opposé aux paroles de Kossuth : l'invasion russe était au cœur de la Hongrie!

Le 28 juillet, Manin convoqua l'Assemblée en séance secrète. Il pria l'Assemblée de nommer une commission investie de toute sa confiance, et à laquelle il communiquerait la situation réelle, l'état des ressources, qu'on ne pouvait ébruiter. « Si l'ennemi savait quel jour nous n'aurons plus de vivres, il n'aurait qu'à se croiser les bras et à attendre que le cri de la faim éclatât parmi nous. — Valentino Pasini, sur le conseil de lord Palmerston, est allé de Paris à Vienne, pour tâcher de négocier; mais on ne l'a reçu que comme simple particulier, et il n'a rien obtenu. — Nous n'avons reçu aucun secours des Hongrois. — Il faut ou attendre jusqu'au dernier pain et au dernier grain de poudre, et, alors, nous rendre à discrétion, ou prévenir cette extrémité. — C'est à l'Assemblée de décider le vrai sens du décret du 2 avril : *Résister à tout prix.* Veut-elle, je le répète, consommer le dernier pain, puis rendre la ville à discrétion? »

On proposa un ordre du jour qui chargeait Manin des pouvoirs nécessaires afin d'aviser au salut et à l'honneur de Venise.

Ce n'était pas répondre; Manin n'accepta pas l'ordre du jour.

L'Assemblée ne se décida point à se prononcer nettement sur la terrible alternative que lui posait le président; Tommaseo protesta avec passion contre la pensée de donner au

Gouvernement l'autorisation de capituler, et l'ordre du jour suivant fut voté :

« Ouï les communications du Gouvernement sur l'état du pays ;

» L'Assemblée, se confiant dans les promesses de la marine, dans la valeur éprouvée de l'armée, aidée de la garde civique, dans la persévérance héroïque du peuple, dans la concorde et l'activité des pouvoirs exécutifs (le Gouvernement et la Commission militaire),

» Passe à l'ordre du jour [1]. »

C'était dire : Continuez à résister; sans dire jusqu'à quel terme.

Manin obéit.

L'ennemi fit, le lendemain, une terrible réponse.

Le plan d'attaque des assiégeants s'était modifié. Le 18 juillet, l'ennemi avait abandonné les grands et coûteux ouvrages qu'il avait faits devant Brondolo, avec une assez grande quantité de matériel : il s'était retiré à distance, après avoir brûlé les habitations et inondé le pays. La garnison de Brondolo sortit, fit écouler les eaux et sauva beaucoup de provisions. La raison de cette retraite était que l'ennemi souffrait incomparablement davantage des maladies que les assiégés; le choléra, qui ravageait l'Europe, était arrivé dans cette région et se joignait aux fièvres de marais pour dévorer les assiégeants par milliers, tandis qu'il ne se manifestait point encore dans Venise ni dans ses dépendances. Ce fut précisément la sortie de la garnison qui le ramena malheureusement dans Brondolo et Chioggia.

[1] Procès-verbal de la séance secrète.

Au point principal de l'attaque, devant le pont du chemin de fer, l'ennemi ne se retirait pas, mais il ralentissait notablement son feu. Que préparait-il? On était bien sûr qu'il ne voulait ni lever le siége ni offrir une transaction honorable. Il cherchait donc quelque moyen d'abréger ses opérations?

Radetzki revint au quartier général, le 20 juillet, inspecter les travaux et ordonner l'établissement de nouvelles batteries : on entendait, chaque nuit, un grand bruit de travailleurs dans les lignes autrichiennes.

Le 27 juillet, le comte de Thurn fut remplacé dans le commandement de l'armée de siége par le général d'Aspre, qui passait, en fait de cruauté, pour l'émule de Haynau.

Par une belle nuit d'été, le 29 juillet, un peu avant minuit, comme la foule se tient encore sur la place Saint-Marc, tout à coup une bombe prolonge sa parabole de feu par-dessus les défenses extérieures et la longue chaussée du chemin de fer, et vient tomber jusque dans l'intérieur de la ville; puis une autre; puis une autre encore. Un ouragan de fer éclate sur la tête du peuple stupéfait. Les projectiles pleuvent sur toute la partie occidentale de la cité : quelques boulets dépassent le *sestiere* de San-Luca, le quartier de Manin, et arrivent jusqu'à l'église San-Mose, jusqu'à l'angle sud-ouest de la place Saint-Marc.

Plusieurs batteries, comptant vingt-huit pièces de divers calibres, venaient d'être démasquées : les canons avaient été établis sur des plates-formes inclinées à quarante-cinq degrés, et les projectiles ainsi lancés atteignaient une immense hauteur et décrivaient, en descendant, une parabole d'une étendue proportionnelle; les boulets de vingt-quatre arrivaient à

5,330 mètres; les bombes, au maximum de charge, arrivaient à 3,600 et 3,850 mètres, les boulets rouges à 4,000. Les Anglais, en 1810, avaient déjà employé l'angle de quarante-cinq degrés pour tirer sur les Français d'une rive à l'autre du détroit de Messine, de *Charybde* contre *Scylla;* les Autrichiens ne s'en étaient pas avisés plus tôt.

Plus de la moitié de Venise se trouvait sous le tir des bombes et des boulets rouges; plus des deux tiers sous le tir des boulets de vingt-quatre. Les quartiers du centre néanmoins souffrirent peu, cette première nuit; à ces distances inouïes, les projectiles perdent en force ce qu'ils gagnent en portée; mais les quartiers populeux du Canareggio et de Santa-Croce, les plus voisins de l'ennemi, et qu'avait déjà effleurés le tir ordinaire, furent cruellement dévastés. La population à peu près tout entière, femmes, enfants, vieillards, émigra, emportant à la hâte ses lits et ses objets les plus précieux, au bruit des cheminées qui s'écroulaient, à la lueur des bombes tombantes et des maisons incendiées.

« Et cependant, chose étrange à dire, » racontent des témoins oculaires, « ces fugitifs s'en vont résignés, calmes, presque joyeux, sans un murmure, presque sans une larme; les femmes, portant leurs nourrissons au sein ou traînant leurs enfants par la main, s'éloignent dans un digne silence : « Ils peuvent nous chasser de chez nous, mais non pas nous faire peur ! » s'entre-disent les hommes pour s'encourager les uns les autres à étouffer le regret de leurs maisons abandonnées et de leurs foyers brisés [1]. »

[1] Rapport de Tommaseo à l'Assemblée, du 31 juillet; ap. *Raccolta*, t. VIII p. 292-305; Flagg, t. II, p. 425-426.

La foule émigrante encombra le palais ducal qu'on lui avait ouvert, les cours des palais, les portiques et les cloîtres des églises, les galeries ouvertes; d'autres allèrent chercher asile dans la Giudecca, l'ancien quartier des juifs, ou dans des îles plus éloignées et jusque sur les navires de la lagune. On vit bientôt un émouvant spectacle. Tandis que le gros des réfugiés affluait sur la place Saint-Marc et aux environs, une autre population descendit à flots de l'extrémité orientale de la ville, du quartier entre l'arsenal et le jardin public planté jadis par les Français. C'étaient les *Castellani* qui venaient chercher leurs anciens ennemis les *Nicolotti*, chassés du Canareggio et de Santa-Croce par les bombes et les boulets rouges; ils venaient leur offrir de partager avec eux leurs demeures abritées contre les fureurs autrichiennes; ils emmenèrent huit cents familles dans leur *sestiere* du Castello. Le chef du quartier (*capo di sestiere*) donna sa maison et s'en alla loger avec les soldats.

Maints traits signalés de mépris de la mort, durant cette terrible nuit, s'étaient détachés sur ce fond commun de courage tranquille. C'est un homme endormi qu'un boulet réveille en bouleversant son lit; il le fait refaire et se recouche. C'est une jeune fille qui ramasse un boulet qui est venu rouler à ses pieds : « Quand je serai vieille », dit-elle, « j'en aurai à raconter! » Une autre, au contraire, ne comptait pas vieillir; comme elle faisait une emplette : « Donne-moi, » dit-elle, « ce qui me revient, avant que nous allions tous sous terre. » Un fils pressait sa mère de quitter leur demeure de famille : « Ici, » répond-elle, « ici je suis née, ici je veux mourir! » Une femme portait d'un bras un petit enfant, de l'autre main un boulet. Un passant lui offre du boulet cinq livres : « Pas

pour cinquante ! » s'écrie-t-elle. Un petit garçon, l'œil en feu, les poings serrés, disait à sa mère : « Ah ! si mon père vivait ! — Ah ! si tu étais grand ! » répond-elle [1].

L'état-major du premier cercle de défense eut droit de dire, dans une proclamation, à un tel peuple : « Peuple vénitien, si tes aïeux sortaient de leurs tombes, ils te reconnaîtraient comme leur digne descendant ! »

Les quartiers abandonnés avaient été occupés par la garde civique. Le lendemain matin, beaucoup d'habitants revinrent, les uns pour chercher leurs provisions ou leurs meubles, les autres pour reprendre tranquillement leurs occupations. Dans tout le fracas de la nuit, une seule personne avait été atteinte, et l'on était fort rassuré. Il y eut des gens qui vécurent désormais avec indifférence parmi le craquement des murailles et l'écroulement des toits, durant tout le bombardement. Plusieurs y périrent, peu néanmoins; peut-être pas le vingtième de ce qui fut tué, entre assiégés et assiégeants, dans les ouvrages d'attaque et de défense.

Le feu de l'ennemi, un peu ralenti, le matin du 30 juillet, devant les vigoureuses ripostes des batteries vénitiennes, se ranima et ne cessa plus. La dévastation s'étendit dans les plus belles parties de Venise; on voyait s'effondrer mainte haute cheminée, tomber en débris plus d'un balcon de marbre sur le grand canal. Nombre des habitations splendides de ce canal sans pareil finirent par recevoir de dix à quarante boulets; les Vénitiens furent fidèles jusqu'au bout à leur caractère : les propriétaires qui n'avaient pas reçu une dizaine de ces

[1] Rapport de Tommaseo, ap. *Raccolta*, etc., t. VIII, p. 292-305.

cartes de visite autrichiennes étaient pris en pitié par leurs voisins. Ce peuple artiste et poëte en vint à se faire un spectacle, et comme une sombre épopée en action, de la sublime horreur du bombardement. Il était à la fois pour lui-même et l'acteur et le drame.

Les arts firent des pertes bien cruelles. Les merveilleuses façades des palais souffrirent beaucoup; la belle arcade du Rialto fut percée. Les bombes incendièrent l'église de San-Geremia, et mutilèrent celles des Frari et de San-Giovanni e Paolo, si riches en peintures, en sculptures et en tombes héroïques; les boulets traversèrent en maint endroit la *Scuola di San-Rocco*, partout couverte des vastes et magnifiques compositions du Tintoret, et peut-être l'œuvre capitale de ce grand maître; un projectile emporta *le Moïse frappant le rocher*[1].

Les Français, du moins à Rome, jusque dans les horreurs d'une guerre qu'on eût pu dire à la fois étrangère et civile, avaient gardé les réserves et comme les remords de la civilisation; ils s'étaient efforcés, par leur respect envers les monuments, d'écarter d'eux les malédictions de la postérité; mais on ne pouvait attendre de tels scrupules des hordes brutales de l'Autriche ni de ces généraux qui rappelaient les atroces héros de la guerre de Trente ans. Ceux qui prenaient pour point de mire le drapeau noir des hôpitaux et les funèbres cortéges des cimetières[2] n'étaient pas gens à épargner des tableaux et des statues.

L'héroïsme du peuple vénitien grandissait avec l'inhuma-

[1] Flagg, t. II, p. 421-422.

[2] Notes manuscrites de Manin; Flagg, t. II, p. 461.

nité de son ennemi. Le Président, l'Assemblée, les Commissions militaires et civiles furent au niveau du peuple : c'est assez dire pour leur gloire. Toutes les mesures avaient été prises, le 30 juillet, pour repousser l'attaque à force ouverte dont le bombardement semblait être le présage : les postes avaient été assignés aux divers corps de l'armée et de la garde civique, qui montrait la plus ferme attitude. Un très-digne et très-fier ordre du jour du général en chef (31 juillet) commenta noblement ces préparatifs et anima l'armée : « Les plus dures extrémités viendraient-elles nous accabler, soyez certains », disait Pepe en terminant, « que le sentiment que vous exciterez, même chez nos ennemis, sera celui de l'envie et non de la pitié. »

Après avoir formé une Commission afin de régulariser le généreux élan des quartiers épargnés en faveur des quartiers bombardés, et d'assurer un toit et du pain à toute la population émigrée (31 juillet), l'Assemblée s'adressa au peuple aussi dignement que le général aux soldats :

« C'est maintenant que nous sentons l'honneur d'être les représentants de Venise ! Tant de patience et de courage, tant d'ordre uni à tant de constance, une si touchante affection mutuelle, ont dépassé l'attente de ceux qui vous estimaient le plus. Le malheur a haussé les âmes....

» Vous n'avez pas besoin de nos exhortations.... Vous souffrez pour l'honneur de la patrie, pour l'honneur de toute l'Italie, qui n'a plus d'autre cité libre que la ville sacrée de Saint-Marc. Les coups lancés contre les églises où vous avez reçu le baptême, contre ces monuments admirés de toute la terre, retomberont un jour sur la tête de l'implacable Autriche.

Dieu compte chacun de vos sacrifices.... Tout sacrifice est une victoire, si on le fait ponr le bien de ses frères; toute douleur endurée pour la patrie est un martyre, si on l'accepte au nom du Seigneur.

» Peuple de Venise, tes fils raconteront à leur tour avec piété à leurs fils tes nobles souffrances : ta persévérance rendra ton nom vénéré dans l'univers[1]. »

Malgré le dévouement si intelligent des Commissions annonaires, la misère sévissait de plus en plus. Le peu de viande qu'on avait conservé ou enlevé à l'ennemi était réservé aux hôpitaux; la masse des citoyens ne vivait plus que de mauvais pain et de quelques légumes. On fit un effort pour rompre le blocus. Le 1er août, de grand matin, douze cents soldats, commandés par l'intrépide Lombard Sirtori, jeune prêtre devenu colonel, partirent de Chioggia, descendirent en terre ferme, passèrent la Brenta, refoulèrent les avant-postes ennemis, et rentrèrent le soir avec deux cents bœufs, beaucoup de vin, du blé, des effets et un drapeau enlevé aux Autrichiens. Il y eut des transports d'enthousiasme quand on annonça ce succès au théâtre de la *Fenice*, où des amateurs et des artistes jouaient le *Guillaume Tell* de Rossini, au *bénéfice de la patrie*, parmi les boulets qui, de temps à autre, venaient s'abattre et mourir autour de l'édifice!

Les illusions du peuple se réveillèrent : il ne rêva plus que sorties victorieuses et ravitaillement par les armes; l'insuccès d'une seconde sortie effectuée, le lendemain, de Treporti, à l'autre extrémité de la ligne défensive, ne désabusa point la

[1] 1er août. *Raccolta*, t. VIII, p. 276.

multitude ni les soldats. Les assiégeants avaient forcé les habitants de la côte de retirer dans l'intérieur des terres bétail, grains et denrées de tout genre; il eût fallu, pour aller chercher des vivres sur une grande échelle, une véritable entrée en campagne, et l'on était hors d'état de l'essayer devant un ennemi si supérieur en nombre. La petite armée vénitienne était cruellement réduite, par les maladies bien plus que par le feu de l'ennemi, et ne pouvait plus guère faire de recrues, tandis que les Autrichiens réparaient incessamment leurs énormes pertes; l'armée assiégeante se renouvela presque entièrement dans le cours du siége[1].

Les troupes de terre étaient donc impuissantes à ravitailler la ville; la marine y eût-elle réussi? Inférieure en force à l'ennemi, eût-elle pu refouler l'escadre de blocus, courir l'Adriatique et obtenir sur les côtes de la Dalmatie ou de la Romagne les avitaillements qu'il était impossible de demander à la terre ferme vénitienne? Le Gouvernement et la Commission militaire avaient fait tout ce qui dépendait d'eux pour réparer la malheureuse nuit du 22 mars et les erreurs militaires des premiers temps, et pour former une belle division navale; le Président, l'Assemblée, le peuple, tout le monde sentait quel rôle pourrait jouer la marine; ce grand cri de Manin : « A la mer! à la mer! » que de fois il l'avait répété, Venise entière lui faisant écho!

L'escadre, cependant, depuis sa réorganisation par la Commission militaire du 16 juin, ne s'était pas encore remise à la mer. Si pleine d'ardeur aux premiers jours de la Révolution,

[1] L'Autriche avoua officiellement une perte de vingt mille hommes; la perte effective dépassa probablement vingt-cinq mille.

la marine semblait avoir perdu l'ardeur avec l'espérance. Elle semblait juger ce qu'on attendait d'elle impossible, et, d'après le témoignage des hommes spéciaux qui ont de plus près étudié les faits, ce qui eût été difficile, mais possible quelques mois auparavant, ne l'était plus en effet maintenant.

L'inaction de la marine exaspérait le peuple, dont l'exaltation croissait encore sous l'aiguillon de tous les fléaux réunis. « Les Autrichiens continuent à lancer leurs boulets sur Venise: la mort et la destruction se promènent dans ses rues; le CHOLÉRA grandit horriblement; la disette devient chaque jour plus cruelle; et pourtant, parmi de telles misères, malheur à qui murmurerait un mot de capitulation! Le peuple, fidèle à la résolution de résister à tout prix, surpasse en énergie et en obstination ses propres chefs [1].

Ce mot de capitulation, quelques-uns essayèrent pourtant de le faire entendre : une pétition, afin de demander à l'Assemblée qu'on cessât la résistance, fut concertée entre le cardinal patriarche et un ex-chambellan de l'empereur d'Autriche, qui portait obscurément un des grands noms de l'ancienne Venise; un petit nombre de personnes signèrent, entre lesquelles plusieurs de ceux qu'on appelait les *millionnaires*, et qui probablement ne justifiaient plus ce titre. C'était, il faut le dire, parmi eux, le premier signe de faiblesse.

Le peuple ne s'en prit point à eux; il avait beaucoup aimé le patriarche; mais, depuis la rupture de Pie IX avec la cause nationale et les revers des armes italiennes, le prélat passait pour s'être détaché de la cause malheureuse et pour incliner

[1] Lettre d'un Vénitien dans Flagg, t. II, p. 428.

vers l'Autriche. Le peuple alla droit à l'archevêché, et l'envahit avec des cris de « Mort au patriarche! » Tommaseo, accouru avec quelques députés et quelques gardes civiques, harangua et arrêta l'émeute, et sauva le tremblant prélat (3 août).

La veille de l'émeute contre le patriarche, de vives instances dans le sens de la pétition avaient été renouvelées par le consul d'Angleterre, qui se plaignait d'avoir vu son *conseil amical* de négocier et de transiger à temps avec l'Autriche, conseil plusieurs fois répété d'après les ordres de son gouvernement, méconnu par le Gouvernement provisoire de Venise, et les malheurs prévus déjà en partie réalisés.

« Il est presque impossible, » écrivait-il, « que le Gouvernement provisoire de Venise puisse fermer les yeux plus longtemps sur les maux beaucoup plus grands encore qui doivent résulter de sa persistance dans la voie où il se trouve actuellement engagé, et il est du devoir du soussigné de conjurer une fois de plus les autorités provisoires de Venise, de la manière la plus énergique et la plus sérieuse, au nom sacré de l'humanité, de réfléchir avant de continuer une résistance qui, bien qu'elle puisse être prolongée encore, ne saurait pourtant éviter en définitive d'être aussi inutile que désastreuse, et de bien peser la responsabilité qu'elles assument en entraînant à la destruction la vie et la fortune de leurs concitoyens. »

« Monsieur le consul général, » répondit Manin, « je ne saurais dissimuler la pénible surprise que m'ont fait éprouver de telles observations, après la communication que j'ai cru devoir vous faire de la correspondance relative aux négociations de notre Gouvernement avec l'Autriche; les dates et

les termes de cette correspondance établissent clairement que Venise a toujours scrupuleusement suivi les conseils qui lui ont été donnés par les cabinets d'Angleterre et de France.

» Dans la même lettre d'hier, vous engagez fortement le Gouvernement de Venise à cesser une *vaine et désastreuse* résistance aux forces autrichiennes; mais vous n'ignorez point qu'à l'Assemblée seule des représentants de ce pays appartient le droit de prononcer sur ses destinées, et je me refuse à croire que vous puissiez soupçonner le Gouvernement d'avoir caché à l'Assemblée, ou aux commissaires nommés par elle, la vérité sur les conditions, soit politiques, soit économiques, où nous nous trouvons.

» Soyez certain, monsieur le consul général, que ni l'Assemblée ni le Gouvernement n'ont besoin d'être stimulés lorsqu'il s'agit du bien de cette ville infortunée, et que, pour la grande majorité des Vénitiens, c'est encore chose problématique de savoir lequel est le plus tolérable des souffrances actuelles, ou de celles que leur réserve la réoccupation autrichienne, de quelque manière qu'elle s'accomplisse [1]. » (3 août.)

Tout en relevant si dignement les reproches iniques et les phrases *humanitaires* du consul anglais, Manin ne connaissait que trop bien la situation désespérée qu'exposait durement une bouche ennemie. Le choléra, entré dans la lagune par Broudolo et Chioggia, avait envahi à son tour Venise et s'était rapidement développé parmi ce peuple affaibli par les privations, chassé de ses demeures par les bombes, entassé dans d'étroits refuges, ou exposé le jour à un soleil ardent, la nuit à la frai-

[1] Ap. A. de La Forge, t. II.

cheur humide[1]. Quant aux vivres, le Gouvernement et la Commission militaire avaient appris de la Commission de subsistance combien de jours on pouvait encore ne pas mourir de faim. On n'avait de grain que pour aller jusqu'au 24 août[2].

L'Assemblée avait reculé, le 28 juillet, devant la proposition de prendre un parti décisif. Huit jours, depuis, s'étaient écoulés, huit jours les plus calamiteux qu'eût encore vus Venise. On ne pouvait plus différer la solution. Il fallait que Venise envisageât son malheur en face et décidât d'elle-même. Le devoir de Manin était, pour ainsi dire, de l'y contraindre; de poser nettement devant l'Assemblée les deux seuls partis possibles. — Que faire? — Faut-il lutter encore, lutter jusqu'à la dernière heure? — Aller mourir, le fusil au poing, dans les lignes des assiégeants, ou attendre que la faim fasse tomber les armes des mains de Venise, ouvre les portes sans conditions et livre les débris épuisés de ce peuple, de cette armée, tous ces fonctionnaires et ces représentants de la Révolution, tous ces officiers échappés du service et des serments de l'Autriche ou de Naples, à un vainqueur sans grandeur et sans pitié, à la clémence des bourreaux de Brescia[3]? Faut-il enfin faire détruire l'ornement de l'Italie et du monde par un acte de désespoir que le monde jugerait non plus héroïsme, mais fureur[4]? Lorsque Carthage s'est abîmée dans son bûcher san-

[1] Le 4 août, une circulaire de la Commission militaire prescrivit les mesures nécessaires pour combattre le fléau dans l'armée.

[2] Général Ulloa, t. II, p. 333.

[3] Arad allait montrer bientôt un spectacle plus hideux encore, s'il est possible, que Brescia : un drame de sang prémédité, arrangé de sang-froid et à distance, une vraie *fête de Néron*.

[4] « Ma conscience ne me permettait pas d'exposer à la vengeance autri-

glant, il n'y avait plus à espérer pour Carthage ni retour, ni renaissance! En est-il ainsi pour Venise et pour l'Italie? L'âme tout entière de Manin se soulève contre ce blasphème. Il y a un avenir, avenir que nul autant que lui n'a contribué à assurer! Venise peut retomber, pour un temps, dans les fers; Venise ne peut plus mourir!

Il faut donc capituler! — Non plus, hélas! faire un traité, une transaction politique, mais rendre Venise! — Si l'on avait une ombre d'espérance, plutôt que de se rendre, on *mangerait des pierres* [1]! Mais cette ombre même a disparu!

Allons! il faut sauver ce peuple infortuné! Sauver son existence, puisqu'on ne peut plus sauver la liberté qu'on lui avait rendue!... Le plus grand effort de Manin, et le plus héroïque de sa vie, c'est ce qu'il va faire maintenant.

Mais ce peuple, voudra-t-il se laisser sauver? — Ce peuple

chienne tant de généreuses victimes sans aucun profit pour la cause; puisque maintenant tout le monde est forcé d'admirer la modération, le bon sens, la raison de notre conduite, il est certain qu'un cri de désapprobation se serait élevé contre une conduite différente, *inutilement inhumaine*, et que sur notre tête seraient tombées les malédictions des victimes, avec la perte de de notre renommée et de notre cause.

» Enfin, je ne pouvais me dissimuler une chance qui m'épouvantait : les souffrances de la population arrivaient à l'extrême limite de ce que l'homme peut supporter.... Si ces souffrances se prolongeaient et s'accroissaient encore, les émissaires autrichiens pouvaient réussir à exciter des troubles et des révoltes qui rendraient impossible au Gouvernement de continuer la défense; alors on aurait l'anarchie; tout le mérite de la conduite passée serait perdu, et, avec ce mérite, l'honneur même, la seule chose qu'il fût possible de sauver, et que nous avions sauvée. » (Notes manuscrites de Manin.)

Les *troubles* possibles dont parlait Manin n'étaient pas des émeutes pour forcer le Gouvernement à capituler, mais des mouvements des pauvres contre les riches, soupçonnés à tort d'avoir des réserves de denrées.

[1] Notes manuscrites de Manin.

qui disait, qui dit encore : « Nous résisterons jusqu'à la dernière *polenta* [1]; alors, nous laisserons le vieux Radetzki venir avec ses Croates et nous manger, quand nous n'aurons plus rien à manger nous-mêmes [2]! » Pour la première fois, Venise et Manin ne vont-ils pas être en opposition? N'y aura-t-il pas lutte entre le chef qui veut que son peuple vive, et le peuple qui veut résister jusqu'à la mort?...

Le 5 août, Manin convoqua l'Assemblée en séance secrète, et, dans cette même salle où avait été résolu le décret du 2 avril, s'ouvrirent des débats plus lugubres, mais non pas moins solennels; les lointaines détonations des canons ennemis faisaient écho par intervalles à la voix des orateurs.

Le chef du département des finances, Maurogonato, demanda une crue d'impôts de 6 millions sur les immeubles. Une commission fut élue avec ordre de présenter le rapport *dans une heure*. L'heure écoulée, l'ex-ministre des finances du 23 mars, Pincherle, vint lire le rapport, qui concluait à l'adoption.

Manin monte à la tribune :

« Ce projet de finances se rattache à l'ensemble de notre » situation politique. Notre situation est *horriblement* empirée! » Nous sommes tout prêts de n'avoir plus de quoi manger! Il » est nécessaire que l'Assemblée s'occupe de cette grave situa- » tion. Je ne veux pas que l'on dise que le Gouvernement » a trompé le pays.

» — Nous sommes dans l'héroïque Venise », répond le représentant Sirtori, le commandant de la sortie du 1er août,

[1] Bouillie de maïs : la *dernière soupe*.

[2] Flagg, t. II, p. 430.

« Venise a enduré bien des misères ; elle saura endurer encore
» la faim jusqu'aux dernières limites du possible.

» — La faim peut s'endurer, mais jusqu'à un certain point ; le dernier pain consommé, ce n'est plus la faim ; c'est la mort.... Nous sommes seuls au monde ! toutes les puissances sont unies dans la réaction....

» — Nous ne sommes pas encore à cette extrémité ; nous n'avons pas tout tenté. — La marine ?.... Attendez ! attendez huit ou dix jours encore ! la marine agira ! Si elle ne réussit pas, alors nous traiterons....

» — J'ai dit que les vivres sont près de finir : la prudence me défend de dire quel jour ils finiront. — Je ne crois pas que la marine puisse nous approvisionner en temps utile. — Le jour où nous n'aurions plus de pain, nous aurions la guerre civile, qui déshonorerait notre glorieux passé ! »

Le membre de la Commission militaire chargé de la marine, Baldisserotto, confirma l'opinion de Manin et nia que l'escadre pût ravitailler suffisamment la ville, même en rompant le blocus et en écartant la flotte ennemie.

La loi des 6 millions fut votée, sans débat, par soixante-treize voix contre sept. La municipalité avait pris les mêmes engagements pour ce dernier impôt que pour tous les autres. L'impôt fut consenti par des hommes qui avaient, presque tous, leurs propriétés en terre ferme, séquestrées par l'ennemi depuis plus d'un an, et qui ne savaient pas s'il leur resterait demain le moindre débris de leur fortune. L'ensemble des votes financiers que couronnait ce dernier effort montait à 60 millions de livres (51 millions de francs), dont 24 millions de papier-monnaie.

Les 6 millions du 5 août étaient destinés, dans la pensée de Manin et de ses auxiliaires, à remplir les engagements et à assurer l'ordre et la dignité des derniers jours de Venise libre.

La discussion sur l'état du pays fut renvoyée au lendemain.

La séance du 6 août commença par une funèbre discussion sur les progrès du choléra, qui moissonnait par centaines habitants et soldats, affaiblis par les fièvres de marais. Ces fièvres à leur tour s'irritaient et devenaient un vrai typhus rivalisant avec le fléau asiatique.

« Les hommes », dit Manin, « manquent pour transporter et ensevelir les cadavres. — Les incendies allumés par les bombes et les boulets rouges multiplient de jour en jour, d'heure en heure. Tout le dévouement, toute l'infatigable activité des pompiers suffisent à peine à étouffer les flammes toujours renaissantes. — Les munitions s'épuisent; les matières premières manquent pour renouveler la poudre. La garde civique est en partie désorganisée par le déversement d'une partie de la ville dans l'autre. — Plus d'espoir au dehors!... Les consuls et le commandant de la station française conseillent de céder. Il faut prendre une résolution. Il faut que quelqu'un soit chargé de pourvoir pour tous, sauf ratification de l'Assemblée. — Il n'y a que deux systèmes possibles, ou résister jusqu'au dernier pain et au dernier grain de poudre, ou essayer à temps de traiter avec l'ennemi. — Pour le premier système, il est indispensable que ceux qui sont au pouvoir aient l'espérance du succès; soit lassitude, soit autre motif, j'ai le douloureux courage de dire que je n'ai plus aucune espérance; mais d'autres sont ici qui en auront, et qui pourront

gouverner avec ce système. — Que si prévant l'opinion contraire, subissons le fait et ne donnons point à la force l'apparente sanction du droit, bien qu'aujourd'hui l'Europe ne connaisse d'autre droit international que le droit du plus fort! Qu'à l'heure d'entamer le traité avec l'ennemi, l'Assemblée se proroge en remettant le pouvoir aux mains de la municipalité, d'un corps non politique. — Si le premier système l'emporte, je propose que le Gouvernement soit confié à qui croit encore le succès possible : je propose Avesani, Sirtori et Tommaseo, ou Sirtori tout seul.

Avesani. Manin ne dit pas nettement lequel des deux partis il préfère, et, dans l'un et l'autre cas, il s'exclut lui-même du Gouvernement; sa retraite, c'est la guerre civile! aucun de nous ne saurait accepter ce triste héritage.

Tommaseo. Je trouve inhumain de mettre à la torture le président Manin, qui a déjà exprimé suffisamment son opinion. — *Avant d'en venir à un pas suprême*, tentons encore tous les moyens de ravitaillement par terre et par mer; faisons appel à la flotte, à l'armée, à la garde civique; assurons-nous bien s'il n'y a plus de vivres; et, quand sera constatée l'impossibilité de subsister, le président le dira, et nous procéderons aux moyens de céder honorablement.

Ulloa. J'ai l'intime conviction que la ville ne peut être approvisionnée du côté de terre.

Manin. La brillante sortie de Sirtori nous a valu la conquête d'un drapeau ennemi, mais fort peu de vivres. Quant à la marine, rappelez-vous ce qu'a dit Baldisserotto.

Torniello (capucin). Que le président Manin appelle le

peuple aux armes! que le peuple entier marche avec les troupes. Faisons une sortie générale!

Santello. A cette heure, nous ne devons plus penser qu'à l'histoire.

Ulloa. La grande sortie expose la ville à tomber dans les mains de l'ennemi.

Tommaseo. Ce que je demande, c'est qu'il nous soit fourni, et par la Commission militaire et par la Commission annonaire, des documents historiques attestant notre extrémité; c'est que le général Ulloa convoque les chefs de corps pour prendre leur conseil.

Ulloa. Je m'en remets à l'Assemblée de décider si elle croit qu'on doive tenter un coup désespéré, qui, à mon avis, n'accroîtra pas la gloire de la résistance: dans l'état actuel, la gloire de l'armée, c'est de faire que l'ennemi n'entre pas ici de vive force. — A mon avis, le succès d'un coup désespéré est impossible, et convoquer les chefs de corps, dans les usages militaires, ne se fait que lorsqu'il s'agit de capituler [1].

Cavedalis. Ulloa dit vrai : on ne peut faire entrer de vivres par terre. Capitulez pour Venise et Chioggia; il serait insensé de les faire détruire sans que leur perte sauve l'Italie. — Quant à nous autres soldats, nous ne sommes pas disposés à nous rendre. Armée et flotte mêlées ensemble dans les forts de la

[1] Nous analysons d'après le procès-verbal, qui n'est lui-même qu'une analyse étendue; mais il faut voir dans le livre du général Ulloa (t. II, p. 335-338) l'exposé de son opinion sur la grande sortie que souhaitait Tommaseo et que Sirtori rêvait de conduire. Il démontre clairement l'impossibilité du succès. Sirtori pensait en soldat, Ulloa en capitaine.

mer, nous mourrons les armes à la main.... Qu'on élise un dictateur!

VARÈ. Résistons tant qu'il y a possibilité physique de résister!

MANIN. On ne peut, on ne doit pas séparer le sort de l'armée de celui du peuple! — Pour faire ce que dit Varè, il faut, je le répète, il faut que celui qui gouverne ait foi dans le succès; autrement, il ne pourra verser dans le cœur du peuple la force de résister. Le jour où les moyens de résistance seront épuisés, il faudra que le chef du Gouvernement dise : « Il n'y a plus rien! » Mais le peuple, mais l'armée n'auraient-ils pas le droit de dire : « Vous nous avez trompés! » — Qui a l'espoir, peut et doit gouverner avec cet espoir; mais, à qui ne l'a plus, gouverner est impossible.

TORNIELLO. Manin, rends-nous l'homme du 22 mars!

MANIN. Nous ne sommes plus au 22 mars! — De la Hongrie, qui seule pouvait encore nous porter secours, point de nouvelles depuis longtemps déjà! Nous sommes en telle extrémité, que le secours aujourd'hui arriverait trop tard! — Si nous avions tenté les entreprises désespérées qu'on réclame, l'ennemi serait aujourd'hui dans ces murs!

VARÈ. Ni le peuple ni l'armée ne demandent le *pourquoi de la résistance*. Quoique le Gouvernement ait depuis longtemps gardé le silence, le peuple a continué d'espérer. — Si l'on prend aujourd'hui une décision, tout est fini.

MANIN. Il n'est pas exact de dire que personne, dans le peuple ni dans l'armée, ne demande dans quel but on résiste. — Il est vrai que le Gouvernement n'a plus parlé au peuple

depuis qu'il a vu s'en aller ses espérances ; le Gouvernement a cessé de parler d'espérance au peuple, parce que mon seul désir est que sur mon pauvre tombeau on écrive : « Ci-gît un honnête homme! » — Il existe encore, j'en conviens, dans le peuple, d'honorables, mais vaines espérances; — vaines, j'en suis persuadé! — Pourtant, il se peut qu'il arrive quelque événement inespéré et inespérable; il faut donc en toute manière prendre aujourd'hui un grand parti.

Tommaseo. J'insiste pour qu'on s'assure par des visites domiciliaires s'il n'y a point d'amas de vivres. J'insiste pour qu'on ait les réponses formelles des troupes de terre et de mer, afin que, le lendemain de notre chute, nous n'ayons point la honte et le remords de voir se relever une espérance que nous croyions perdue, et d'apprendre que nous avons cédé quand nous pouvions combattre encore!

Minotto. Nous n'avons point à décider aujourd'hui s'il faut céder ou non; nous avons à pourvoir au cas où l'extrême gravité des circonstances rendrait indispensable une résolution immédiate. Il faut élire une seule personne qui n'abaisse pas Venise, mais qui ne l'entraîne point à périr inutilement. Ce sera à cette personne de s'assurer que tout sacrifice ultérieur est inutile, et cette personne ne saurait être que Manin; — que Manin, qui a gouverné depuis la première heure; qui ne cédera, nul n'en peut douter, que lorsque la résistance sera humainement impossible; — que Manin, qui seul acceptera! — Je propose le décret suivant:

. . . .

« L'Assemblée accorde au président Manin la libre faculté

de pourvoir, comme il l'entendra, à l'honneur et au salut de Venise. »

TOMMASEO. Je propose l'ordre du jour suivant :

« Considérant que l'Assemblée, en chose si grave, ne peut prendre de résolution sans plus pleine connaissance des faits, l'Assemblée passe à l'ordre du jour. »

MANIN combat l'ordre du jour.

PINCHERLE. Je propose au projet de décret Minotto l'amendement suivant :

« Sauf la ratification de l'Assemblée pour toute décision sur les conditions politiques. »

Minotto adhère. Manin appuie.

MANIN. Les circonstances exigent un Gouvernement fort; tel n'est pas certainement le Gouvernement actuel. L'ordre public est gravement compromis; il est impossible de gouverner si l'Assemblée ne prend pas aujourd'hui une décision.

SIRTORI. Je déclare franchement que Manin est insuffisant à gouverner seul aujourd'hui le pays; ni la troupe ni le peuple n'ont plus confiance en lui.

MANIN. Je remercie Sirtori de sa déclaration. Il est vrai que j'avais toute la confiance du pays, et que je ne l'ai plus telle que je l'avais. La raison, la voici : la foi que tous avaient en moi émanait de l'idée que je représentais, idée qui à cette heure ne saurait plus se réaliser. Autre raison encore : on m'a obligé, dans ces derniers temps, à gouverner d'une manière différente de mes vues; je n'ai pas obtenu de l'Assemblée l'appui que j'attendais, et c'est pourquoi une partie du peuple et de l'armée ont perdu leur confiance en moi.

Benvenuti. Il est vrai que Manin n'a plus son premier prestige; mais lui seul toutefois peut encore avoir la confiance du pays, et personne ne peut le remplacer. Il ne nous reste qu'une chose à faire, nous unir fraternellement dans une consciencieuse résolution, et jeter au peuple la parole de concorde; si le peuple nous voit revenir à notre confiance en Manin, il y reviendra, lui aussi, et Manin sera jusqu'à la fin le martyr du principe!...

Sirtori. Manin ne peut prendre seul le pouvoir. Son nom veut dire *capitulation* immédiate.

Manin. Si je n'ai la promesse franche, loyale de tous, d'appuyer le Gouvernement, s'il subsiste un parti dans l'Assemblée, ni moi, ni personne ne pourra gouverner. Je demande qu'on écarte toutes les restrictions qui ont jusqu'ici entravé le Gouvernement; qu'on me donne ce droit d'initiative qu'aucun gouvernement ne se voit refuser. Je n'ai eu depuis quelque temps que le vain titre et non la réalité du pouvoir. »

Il faisait allusion au partage du pouvoir exécutif opéré le 16 juin entre le président et les Commissions diplomatique et militaire. Il reprit :

« Je demande, au cas où l'Assemblée me conférerait pleins pouvoirs, si je pourrais compter sur Ulloa et Baldisserotto [1]. »

Ulloa et Baldisserotto. Oui, en toute condition et quoique vous décidiez.

Tommaseo. On veut donner la dictature à quelqu'un qui a dit tout d'abord qu'il n'a plus d'espérance; on la lui donnera

[1] Les deux collègues de Sirtori dans la Commission militaire.

donc non pour résister, mais pour céder. Si mon ordre du jour ne passe pas, que Manin, du moins, nous dise à quelles conditions il entend négocier avec l'ennemi.

Sirtori. La question est nettement posée : il s'agit d'accorder à Manin pleins pouvoirs pour capituler. Il se répand de favorables nouvelles de Hongrie; la paix du Piémont n'est pas définitivement signée. Attendez trois ou quatre jours; c'est l'honneur, c'est peut-être le salut!

Pincherle. C'est se faire illusion sur l'état de nos subsistances que de croire indifférent de traiter quelques jours plus tôt ou plus tard. S'il nous reste un espoir, c'est de traiter avec les autorités civiles autrichiennes, car les autorités militaires ne nous recevraient qu'à discrétion; or, traiter avec le pouvoir civil demandera bien du temps[1]!

Manin. Je ne puis répondre à une interpellation telle que celle de Tommaseo.

L'ordre du jour de Tommaseo est rejeté par 65 voix contre 28.

Tommaseo. Je demande que l'on supprime dans la proposition Minotto les mots : « Sauf la ratification de l'Assemblée. » S'il s'agit de sanctionner une capitulation, l'Assemblée ne doit plus se réunir.

Pincherle. Je suis d'avis que l'Assemblée garde encore tous ses droits; si le pouvoir est réduit à nous proposer de capituler, c'est alors que l'Assemblée devra s'ajourner en cédant à la force.

[1] Il fallait envoyer à Milan, attendre les réponses, etc.

Un renvoi à trois jours proposé par Sirtori est rejeté, et la proposition Minotto, les pleins pouvoirs à Manin, est admise par 56 voix contre 37.

Manin. Je demande que chacun s'engage sur l'honneur à ne pas faire d'opposition.

L'Assemblée adhère avec de vifs et unanimes témoignages d'assentiment [1].

Ainsi finit cette tragique séance, qui avait été, suivant la parole de Tommaseo, une longue *torture* pour l'infortuné président de Venise; Manin, six heures durant, s'était vu forcé de combattre une partie des siens et son propre cœur, qui s'élançait vers la lutte à outrance et la mort, pour conserver Venise à la civilisation, à l'humanité, à l'avenir!

Pour se rendre compte du vrai caractère de la discussion, il faut dire que Tommaseo et Sirtori savaient aussi bien que Manin le compte de ce qui restait de jours de vivres dans les magasins publics, mais qu'ils croyaient à d'imaginaires réserves chez les particuliers [2]; et, d'une autre part, qu'ils eussent voulu faire décider la grande sortie par un conseil de guerre.

Manin alla annoncer au peuple, du balcon du palais national, le décret de l'Assemblée.

« Vous savez si j'ai vraiment aimé Venise; je ferai tout ce qui me sera possible, aidé des Vénitiens et de tous les Italiens ici réunis, pour le bien et l'honneur de cette ville.

[1] Procès-verbal de la séance du 6 août, signé du secrétaire Ruffini.

[2] Ludovico Pasini et Minotto avaient très-bien démontré, dans le cours de la discussion, que ces réserves ne pouvaient pas exister.

» Il ne se peut pas que la divine Providence veuille nous abandonner[1] ! »

Le soir, fut publié, dans la *Gazette de Venise*, l'article suivant, écrit de la main de Manin :

« Les âmes se fortifient en raison même des souffrances. Tout nous semble désormais possible, hors de transiger avec l'honneur ; l'honneur doit être sauf à tout prix, et il le sera, quel que soit l'avenir que nous réservent les événements.

» Un trop bel héritage de gloire a été légué à ce peuple par ses aïeux, pour qu'il se résigne jamais à voir tranquillement l'étranger reparaître sur le seuil de sa maison, d'où il l'avait chassé dans un jour de magnanime colère, et où l'étranger revient lui imposer de nouveau le dur servage dont il s'était affranchi.

» Nos souffrances actuelles ont consacré à la face des nations le renom d'intelligence, d'héroïsme, de piété du peuple vénitien.

» Sans doute, il faut déplorer que toute compassion semble morte dans le monde ; que la vertu n'y rencontre plus ni grâce, ni merci. Dans d'autres temps, qu'on appelle les temps barbares, devant une telle souffrance infligée à un tel peuple, il se serait trouvé parmi les puissants de la terre des cœurs assez généreux pour imposer un terme à de si horribles barbaries. Aujourd'hui, c'est tout au plus si l'on manifeste quelques sentiments de sympathie, sentiments froids et stériles, derniers débris de l'héritage moral des nations,

[1] *Raccolta*, t. VIII, p. 302.

quand elles ne connaissent plus de patrie que la bourse, ni de loi que celle de l'arithmétique.

» Toutefois, si la vertu est à elle-même la meilleure récompense, nos souffrances actuelles nous ont valu la plus grande des récompenses, et notre sort, submergés comme nous sommes dans le malheur de la patrie expirante, est plus beau que celui des heureux de la terre.

» *Pour eux*, la *paix*, c'est l'esclavage des peuples, c'est l'holocauste des nations les plus dignes de la liberté, et ils appellent ces abominations : *Une dure nécessité politique.*

» *Pour nous*, notre consolation est de penser qu'une paix durable n'est que dans la justice; qu'on édifie mal sur l'abime; c'est de penser que, pour les nations, le martyre est aussi la RÉDEMPTION! »

Manin n'usa pas sur-le-champ de la faculté que lui avait accordée l'Assemblée. S'il eût rouvert les négociations le lendemain de la séance secrète, l'ennemi eût compris que toutes les ressources étaient épuisées et que Venise était à sa merci. Manin se concerta avec le consul de France. M. Vasseur écrivit deux dépêches, l'une à l'amiral autrichien, pour lui demander s'il laisserait passer les huit navires nolisés afin d'emmener les personnes les plus compromises; dans ce cas, tous les chefs civils et militaires de la Révolution, tout le corps politique de Venise, pour ainsi dire, pourrait partir, laissant à la municipalité la charge de capituler; la seconde lettre était adressée au ministre de France à Vienne; au lieu d'être expédiée par voie officielle, elle fut envoyée à la poste de Trieste, afin que les Autrichiens eussent toute facilité de

l'ouvrir. Le consul y disait que Venise pouvait tenir encore un mois, en ménageant ses vivres; que le gouvernement français, s'il se décidait, avait encore le temps d'intervenir.

Les gouvernements français et anglais avaient vu de mauvais œil l'intervention russe en Hongrie, et M. Vasseur pensait que l'Autriche pouvait n'avoir pas encore perdu toute appréhension de quelque revirement à Paris; que cette lettre avait chance de valoir de plus supportables conditions à Venise (7 août).

L'amiral Dahlrup répondit négativement à l'autre dépêche. Manin attendit quelques jours afin que la seconde lettre eût produit son effet; il n'écrivit que le 11 août à M. de Brück, à Milan, afin de rouvrir les pourparlers. Il dépassa donc, de fait, les trois ou quatre jours d'attente que réclamait si instamment Sirtori dans la séance du 6 août.

Des incidents assez graves se succédèrent dans l'intervalle.

Quoi qu'en eût dit l'Assemblée, quoi qu'eût dit Manin lui-même, la masse du peuple n'avait pas perdu sa foi dans son chef. Quand le peuple eut compris que Manin voulait traiter, son impression fut l'accablement, et non la colère : il pleura sur lui-même; il plaignit son chef et ne l'accusa pas; le mot de capitulation cessa d'être un arrêt de mort, et l'on commença de discuter à demi-voix sous les arcades de la place Saint-Marc, comme une lamentable nécessité, ce qui eût été un crime trois jours auparavant[1].

Cependant le parti de la résistance à tout prix, qui, la veille, était tout le monde, subsistait comme minorité, et

[1] Flagg, t. II, p. 441.

parmi ces Vénitiens que frappait d'horreur la pensée de revoir l'Autrichien dans leur patrie, et parmi ces braves proscrits de toutes les provinces italiennes qui s'étaient dévoués à Venise et qui allaient être condamnés à traîner leur misère à travers l'Europe. Des passions désespérées fermentaient, aigries peut-être encore par les agents secrets de l'ennemi, qui eût voulu à tout prix souiller la sainteté de la Révolution mourante. On faisait courir le bruit que tous les soldats qui avaient quitté le drapeau de l'Autriche ou celui des princes italiens seraient exclus de la capitulation.

Le 8 août, on afficha par les rues un placard qui invitait tous les hommes en état de porter les armes à sortir de la ville avec l'armée, et à n'y pas rentrer que Venise ne fût approvisionnée pour un an. « Qui ne prendra pas les armes » pour la levée en masse sera de droit mis à mort par son voi- » sin. — A minuit, sur la place Saint-Marc, sera prêté le ser- » ment de vaincre ou de mourir pour la patrie ! »

L'auteur du placard, appelé Tondelli, fut arrêté; mais, le soir, une démonstration tumultueuse eut lieu sous les fenêtres du Gouvernement. On criait : « Levée en masse! Manin au balcon! »

Manin parut; il était pâle et portait sur son visage défait la trace de longs mois d'anxiétés : « Que veut le peuple? » demanda-t-il avec douceur. « Que veut mon peuple?

» — Le peuple de Saint-Marc veut sortir en masse! »

La voix de Manin redevint ferme et sévère.

« Le peuple de Saint-Marc sait ce que je pense à cet égard.

» — Nous voulons sortir pour nous battre.

» — Vous voulez vous battre. Quand vous en ai-je empêchés? Les rôles ne sont-ils pas depuis longtemps ouverts? Enrôlez-vous, et ne venez pas ici crier comme des femmes! »

Il descend sur la place, se fait apporter une table et une chaise, et les registres d'enrôlement. « Maintenant, » crie-t-il en s'asseyant et en saisissant une plume; « que celui qui veut se battre me donne son nom! »

Il n'en vint que dix-huit. Les agitateurs s'étaient perdus dans la foule spectatrice et non actrice. Ce résultat n'avait rien de surprenant. Les hommes vraiment énergiques et sincères dans ce qu'on peut nommer le parti du désespoir étaient déjà, comme toute l'élite virile de la population, membres de l'armée ou de la garde civique, et ils excitaient en ce moment même parmi les corps militaires une agitation plus sérieusement menaçante que le mouvement de Tondelli[1].

Des placards avaient convoqué les officiers de l'armée ce même soir à l'hôtel de *la Grande-Bretagne*. Les chefs de corps, mandés par le général en chef, se déclarèrent étrangers à cette convocation et dirent qu'il s'agissait de présenter requête au général pour une grande sortie. « La grande sortie est une grande folie! » répondit sévèrement Pepe. « L'histoire ne cite pas d'exemple de place forte qui ait résisté aussi longtemps que Venise dans les conditions où nous sommes. Il ne s'agit plus que de ne pas compromettre cette gloire, et de terminer dignement la lutte. » Il ne défendit point cependant l'assemblée, à condition qu'elle se bornât à choisir des délégués qu'elle lui enverrait; mais, le lendemain matin, il déclara à

[1] *Raccolta*, t. VIII, p. 321-323; Flagg, t. II, p. 442.

ceux-ci qu'il avait assez de troupes fidèles à la discipline pour venir à bout de toutes les cabales; que leur demande était insensée; que c'était un crime capital à des soldats de délibérer en présence de l'ennemi; il voulait bien leur pardonner pour cette fois, mais il ferait fusiller, sur la place Saint-Marc, quiconque lui désobéirait.

Dans la journée, un ordre du jour du général en chef renvoya à leurs postes, sous peine de dégradation militaire, tous les officiers qui avaient quitté les forts de la lagune pour venir dans la ville (9 août).

La vigueur inattendue que déploya le vieux guerrier arrêta ces dangereuses tentatives, et Manin et Pepe furent aidés efficacement par la nouvelle que, dans la nuit même du 8 au 9, l'ennemi avait fait un nouvel effort pour surprendre la grande batterie du pont du chemin de fer. On supposa qu'il savait les projets des agitateurs pour cette nuit et avait voulu profiter du désordre qu'il espérait dans Venise [1].

Les préoccupations de la masse du peuple, durant ces journées agitées, avaient été cependant au dehors plus qu'au dedans de la cité. La flotte, si longtemps sourde à tant d'appels désespérés, tantôt, disaient ses chefs, à cause de troubles dans ses équipages, dont une longue inaction avait relâché la discipline, tantôt à cause du vent contraire (*sirocco*), tantôt pour insuffisance d'équipement, la flotte avait enfin mis à la voile le 8 août au matin, et, du haut du *Campanile* de Saint-Marc, on la vit prendre le large, tandis que la flotte ennemie, au lieu d'accepter le combat, disparaissait à l'horizon.

[1] *Raccolta*, t. VIII, p. 324-328; Flagg, t. II, p. 445-448.

Déjà les cœurs des Vénitiens se rouvraient à l'espérance; le pauvre peuple s'imaginait voir arriver au port les blés de la Romagne et de la Dalmatie; il oubliait les difficultés presque insurmontables d'un ravitaillement sur des côtes dont tous les ports étaient occupés par l'ennemi. Dès le 10 au soir, la flotte rentra, sans autre succès que la capture d'une barque chargée de vin!

C'était la dernière lueur qui s'éteignait.

Le lendemain, 11 août, Manin écrivit au ministre autrichien de Brück en ces termes :

« L'Assemblée des représentants, par son décret du 6 de ce mois, m'ayant donné tous les pouvoirs nécessaires, je m'adresse de nouveau à Votre Excellence, en déclarant que je suis disposé à entrer en négociation touchant les clauses positives d'un traité conciliable avec l'honneur et le salut de Venise. »

Le 12 furent émis; d'accord entre le Gouvernement et le Conseil municipal, les derniers six millions de livres de papier-monnaie votés par l'Assemblée; leur principal emploi devait être de secourir les soldats devenus invalides en servant la patrie, d'indemniser les troupes qui allaient être licenciées, et d'assurer la subsistance des citoyens qui seraient forcés de s'exiler.

Le 13, la garde civique fut convoquée une dernière fois sur la place Saint-Marc : Manin voulait faire ses adieux à ces patriotiques légions qui l'avaient proclamé chef de la République le 23 mars et qui, jusqu'à la fin, l'avaient soutenu. Malgré le choléra, le bombardement, l'épuisement général, les quatre légions vinrent presque au complet. Après le

défilé, elles se formèrent en colonnes serrées devant le palais du Gouvernement. Manin parut à ce balcon du haut duquel il avait si souvent annoncé au peuple les bonnes et les mauvaises fortunes de la patrie, où il avait attiré tant de regards et reçu tant d'acclamations. Une douloureuse pensée comprimait tous les cœurs. « Chacun pressentait qu'il allait entendre pour la dernière fois le grand patriote, le grand homme d'État, le grand orateur[1] » qui avait personnifié Venise. Il se fit un vaste silence.

Manin commença d'une voix profondément émue :

« Soldats citoyens,

» Durant les dix-sept mois de notre Révolution, nous avons gardé pur ce nom de Venise, naguère méprisé, aujourd'hui respecté des amis et des ennemis.

» Le principal mérite en est dû au zèle constant, à l'infatigable vigilance de la milice citoyenne.

» Un peuple qui a fait et souffert ce qu'a fait et souffert, ce que souffre encore notre peuple, ne saurait périr. Le jour doit venir où de splendides destinées répondront à ses mérites !

» Ce jour est dans la main de Dieu !...

» Nous avons semé : la bonne semence fructifiera dans le bon terrain. De grands malheurs pourront nous accabler : ils sont imminents peut-être ; des malheurs parmi lesquels nous aurons la haute consolation de dire : « Ils sont venus sans notre faute. » S'il n'est pas en notre pouvoir d'écarter de nos

[1] Flagg, t. II, p. 455.

têtes ces infortunes, il dépend toujours de nous de garder inviolé l'honneur de notre cité. A vous de conserver ce patrimoine à vos fils jusqu'à des temps meilleurs, peut-être bien proches! A vous cette grande œuvre, sans laquelle nous tomberions en proie aux sarcasmes de ces hommes qui cherchent toujours à mettre le tort là où est le malheur. Qu'un seul jour Venise cesse d'être digne d'elle-même, et tout ce que vous avez fait jusqu'ici sera perdu!

» J'ai donc prié la milice citoyenne, déjà brisée de tant de fatigues, déjà frappée de tant de souffrances, de se rassembler ici autour de moi comme en réunion d'amis, comme en conseil de famille; je la prie, je la conjure de persévérer avec un zèle, s'il est possible, plus grand encore.

. . . .

» Le nom de la garde civique de Venise restera honoré dans l'histoire.

» .... La garde civique n'est point un pouvoir politique, mais, toutefois, la garde civique est le peuple; c'est elle qui a établi et proclamé le Gouvernement du 22 mars. L'Assemblée des représentants, qui est le pouvoir légal par excellence, a cru devoir m'imposer une charge écrasante, que tous les autres ont refusée; mais, si la garde civique n'avait plus cette confiance dans ma loyauté (je ne parle pas du reste), cette confiance qu'elle a eue si longtemps, il me serait impossible de supporter davantage le fardeau d'un pouvoir ni désiré ni désirable....

» Je demande franchement à la garde civique : A-t-elle confiance dans ma loyauté? »

Garde civique et peuple éclatèrent en un cri immense, suivi de longs et passionnés applaudissements.

Manin reprit :

« Cette inébranlable affection me perce le cœur : elle rend pour moi plus cruel encore le sentiment de ce que souffre ce peuple !... Vous ne pouvez plus vous reposer sur mes forces ni sur mon intelligence ; mais mon amour profond, passionné, impérissable, comptez-y éternellement ! Quelles que soient les épreuves que la Providence nous réserve, vous pourrez peut-être dire : *Cet homme s'est trompé;* mais vous ne direz jamais : *Cet homme nous a trompés !*

— Non ! non ! jamais ! » répond la foule entière.

« Je n'ai jamais trompé personne ; je n'ai jamais donné des illusions que je n'avais pas ; je n'ai jamais dit d'espérer quand je n'espérais pas [1] !... »

Il pâlit ; sa voix s'éteignit ; il ne put achever : une violente douleur de cœur lui coupait la respiration. Il quitta le balcon en chancelant, rentra dans la salle du conseil et se laissa tomber à terre, pleurant à chaudes larmes et battant le plancher de ses poings : « Un tel peuple ! » s'écriait-il ; « avec un tel peuple, être réduit à se rendre [2] ! »

Tout ce qu'enfermait cette âme, où s'étaient concentrées les douleurs d'un peuple entier, débordait dans ce tragique moment.

Plus tard, on voulut fausser le sens de ses tristes paroles : *Cet homme s'est trompé !* Il s'est *trompé*, a-t-on dit, en faisant

[1] *Raccolta*, t. VIII, p. 339. — Notes manuscrites de Manin.

[2] Journal manuscrit de Pezzato.

la Révolution, en proclamant la République! « Non, » répond-il dans une pièce inédite qui jette de grandes lumières sur sa politique [1], « non; je me suis *trompé* en comptant sur l'appui de la France. Les événements ont démenti mon espérance; et, pourtant, malgré la longue histoire de nos malheurs, je n'ai pas renoncé, je ne puis renoncer à cette *illusion*... je compte encore sur la France, comme un frère sur un frère!... »

Manin ne devait plus revoir en corps son armée citoyenne : il voulut néanmoins une fois encore partager son dévouement et ses dangers. Les patrouilles civiques avaient toujours continué de parcourir périodiquement les quartiers bombardés, à travers les projectiles qui jonchaient des débris des cheminées et des murailles ces rues étroites, abandonnées de la plupart des habitants. Le 14 août au soir, Manin, à la tête d'une patrouille, visita les quartiers les plus exposés, et dirigea en personne les courageux efforts des pompiers pour éteindre le feu qui venait de s'allumer dans un coin de la ville, comme il arrivait plusieurs fois par jour : tout le monde travailla sans s'inquiéter des bombes qui, attirées par l'éclat de l'incendie, tombaient plus pressées de ce côté.

Les flammes éteintes, le curé de la paroisse (c'était celle des *Fràri*), qui était bravement resté dans sa cure dévastée par le feu de l'ennemi et par le choléra, ramena le président et la patrouille voir chez lui une collection de onze boulets et de trois bombes : c'était la part de sa cure dans les faveurs autri-

[1] Projet de lettre en réponse à un article du *Constitutionnel* du 5 novembre 1853.

chiennes. Le bon prêtre, après avoir réconforté Manin et son cortége avec deux dernières bouteilles de vin, ouvrit son cœur au président :

« C'est après-demain la Saint-Roch : toutes les autorités, depuis les premiers doges jusqu'aux étrangers qui ont régné sur notre pauvre Venise, ont toujours assisté, ce jour-là, dans notre église, à la grand'messe. Cette année, les temps sont trop durs; nous ne pourrons pas faire un beau service; mais si, du moins, le président Manin voulait assister à une simple messe basse, pour ne pas interrompre les bonnes habitudes?... — Bien, monsieur le curé, » dit Manin; « c'est convenu, nous viendrons. »

Le 16, au matin, en effet, Manin s'embarqua pour l'église des *Frari;* comme il approchait de cette paroisse, un boulet emporta le fer de sa gondole. Les gondoliers voulaient rebrousser chemin. « En avant, » dit Manin; « ce serait lâcheté! Le curé nous attend pour prier avec nous pour notre malheureux pays! » Ils abordèrent, et Manin, entouré de tout ce qui restait d'habitants dans la paroisse, entendit l'office, qu'accompagnait, au lieu du chant de l'orgue, le sifflement incessant des boulets ennemis [1].

Ce n'était plus seulement son indifférence naturelle pour le danger qui rendait alors si facile à Manin de défier la mort; il ne la bravait pas seulement, il la désirait; il eût voulu recevoir un boulet ou une bombe. « Je le croyais utile à la

[1] Relation manuscrite du major Casarini, compagnon de Manin dans cette double excursion. Les souvenirs de M. Casarini l'ont trompé sur la date, que nous avons rétablie d'après le journal de Pezzato.

cause. Ma mission était accomplie; une mémoire sanctifiée par le martyre eût plus servi l'Italie qu'une triste vie traînée inutilement dans l'exil[1]! »

Il se trompait; les années de souffrance qui l'attendaient encore devaient porter plus de fruits pour sa patrie que n'eût fait sa mort par le fer autrichien.

Le 14 août, on avait reçu la nouvelle de la paix signée entre l'Autriche et le Piémont; le 16, arriva de Milan la réponse de M. de Brück à la lettre de Manin du 11. Le ministre autrichien répondait à *M. l'avocat Manin* par des reproches sur le rejet *inconsidéré* qu'avait fait naguère l'Assemblée des conditions qui lui étaient *généreusement* offertes : la prolongation *injustifiable* de la résistance ne permet plus maintenant, disait-il, qu'une reddition sans conditions; néanmoins, comme nouvelle preuve de *modération* et d'*humanité*, le feld-maréchal Radetzki, tout en écartant tout nouveau traité, renouvelle aux Vénitiens la confirmation des concessions par lui offertes le 4 mai. Ces offres une fois acceptées, les Vénitiens pourront s'adresser au général Gorzkowski, commandant en chef de l'armée de siége[2], qui s'entendra avec eux sur le mode d'exécution.

Une proclamation de Radetzki aux habitants de Venise accompagnait la lettre du ministre. Le tyran de la Lombardie adoucissait cette voix qui avait ordonné tant de fusillades et de confiscations, pour parler de la *liberté légale* et du *progrès modéré garantis* par les promesses du gouvernement impérial[3].

[1] Notes manuscrites.
[2] Il venait de remplacer d'Aspre.
[3] D'après des copies des pièces originales.

Les conditions de Radetzki, c'était la reddition immédiate de tous les forts, des arsenaux et de la ville entière, qui seraient occupés par ses troupes, la remise de tous les bâtiments de guerre, de tout le matériel et de tout ce qui appartenait au trésor public; la consignation de toutes les armes appartenant à l'État et aux particuliers. — Il consentait au départ de toutes les personnes qui voudraient quitter Venise par terre ou par mer; il accordait un pardon général à tous les *simples soldats et sous-officiers* des troupes de terre et de mer.

Ainsi tous les officiers de l'armée et de la flotte seraient condamnés à s'expatrier avec les quarante citoyens qui devaient être nominativement désignés pour l'exil. En outre, la proclamation ne parlait plus de la reconnaissance du papier-monnaie, offerte le 4 mai, moyennant réduction. Les Autrichiens montraient leur bonne foi accoutumée.

Cette réponse, Manin avait dû la prévoir. Tous les déchirements du 28 juillet et du 6 août ne s'en renouvelèrent pas moins dans son âme. Le malheur, attendu, ressenti cent fois d'avance par notre prévoyance, n'en frappe pas moins comme une calamité nouvelle, au moment où la pensée devient un fait. — Que faire cependant? — Les raisons qui, le 6 août ont fait dire à Manin : « Je n'ai plus aucune espérance! » sont devenues bien plus pressantes. On n'a plus de vivres que pour quelques jours. Eût-on essayé ces perquisitions, ces visites domiciliaires dont il avait été question dans l'Assemblée qu'on n'eût rien ou presque rien trouvé. Les déclarations des particuliers, en réponse aux demandes des Commissions de subsistance, avaient été faites avec une fidélité san

exemple; il n'y avait point de réserves; on le vit bien quand tout fut fini [1].

Le choléra, depuis les premiers jours du bombardement, a grandi avec une effrayante rapidité. — Le 15 août, il frappe quatre cent deux personnes et en enlève deux cent soixante-dix, proportion très-supérieure à celle des victimes de Paris dans cette même année. Le 16, les tribunaux cessent de siéger. On ne rencontre que convois se dirigeant par terre et par eau vers les cimetières de San-Michele et de San-Cristoforo; de toutes les églises s'élève incessamment la plainte funèbre des orgues répondant au mugissement du canon. « On voit sur une foule de maisons des écriteaux avec cette inscription : « Fermé pour le décès du maître; » tandis que, comme contraste et marque de l'incomparable constance de ce brave peuple, toutes les murailles portent en gros caractères : « Vive Manin! vive la République! vive Saint-Marc [2]! »

Tandis que les vivres achèvent de s'épuiser, que la population est décimée, les défenses de la place se ruinent de jour en jour sous « la grêle de fer qui se verse plus impétueusement que jamais sur la pauvre Venise [3]. » Les ouvrages extérieurs, qui sont à la portée ordinaire de l'artillerie, ont bien plus souffert que la ville. Plus de vingt arches du grand pont sont écroulées; les batteries du pont et d'alentour, les batteries flottantes, la flottille de canonnières, sont à moitié détruites.

[1] A la rentrée de l'ennemi, le général autrichien voulut donner à ses troupes une augmentation de rations : cela fut impossible; il n'y avait rien dans la ville.

[2] Flagg, t. II, p. 467-468.

[3] *Ibid.*, 459.

La grande batterie de San-Antonio, éboulée, ruinée, est une autre Malghera; son magasin à poudre a sauté; elle a dû renouveler quatre ou cinq fois chacun de ses sept canons; pendant près deux mois et demi, elle a, nuit et jour, soutenu le feu de batteries fort supérieures en nombre et en calibre. — Partout, du milieu des débris, le feu néanmoins continue avec une inébranlable fermeté. Les canonniers vénitiens se maintiennent à leurs pièces, entre ces parapets éclaboussés de cervelles, sur ces plates-formes noircies par le sang; courage bien autrement difficile que celui du champ de bataille; attendre la mort immobile, des semaines, des mois, jusqu'à ce que votre tour arrive!

Toute cette jeunesse, élevée dans de molles habitudes, qui n'avait jamais tenu une arme à feu avant 1848, reste là, tombant, impassible, à son poste. « Il n'est pas un pouce de ce sol, sur lequel roule le voyageur dans la course rapide des waggons vers Venise, qui n'ait bu le sang d'un héros [1] ! » Trois cent cinquante de ces jeunes gens furent là tués ou blessés, la plupart mortellement.

Tout ce que le courage et la constance peuvent faire a été fait. Il faut donc céder, si l'on ne veut pas que l'étranger un jour cherche la place où fut Venise, comme celle où fut Aquilée!

La main qui avait affranchi Venise ne la rendra pas toutefois à ses oppresseurs. Ni le Président, ni l'Assemblée des représentants du peuple, ni aucun pouvoir politique légal n'ouvriront les portes de la cité. Comme Manin l'a répété le 6 août,

[1] Flagg, t. II, p. 466.

comme il l'avait dit maintes fois, et, avec lui, Pasini, Tommaseo et tant d'autres, la force n'aura pas la sanction du droit, le pouvoir légitime n'inaugurera pas le retour de l'usurpation. Une commission de particuliers, sans droit à représenter la souveraineté du peuple, et représentant tout au plus l'autorité purement administrative du corps municipal, se chargera de sauver matériellement Venise, en cédant de fait à la nécessité.

« Manin réunit au palais ducal la Commission militaire, l'amiral Graziani, le général Cavedalis et les ministres. On convint de déléguer auprès du général Gorzkowski[1] des membres de la municipalité pour défendre les intérêts de la ville, et un militaire pour défendre les intérêts de l'armée. On choisit les citoyens Priuli, Medin, Calucci, comme délégués de la municipalité; Antonini, comme délégué du commerce, et le général Cavedalis pour l'armée. Ce dernier se fit longtemps presser avant d'accepter cette pénible mission[2]. »

Comme il avait été convenu entre Manin et M. Vasseur, les délégués prièrent les consuls d'Angleterre et de France et les commandants des stations navales française et anglaise, MM. Belvèze et Clowell, de leur accorder leur concours officieux.

Dans une réunion tenue le 18 août, chez M. Clinton-Dawkins, doyen des consuls, qui s'y prêta d'assez mauvaise

[1] C'était ce même général qui commandait à Mantoue en 1848. Un mot de lui est resté fameux en Italie. La municipalité le priant de ne pas loger ses Croates dans les édifices consacrés à Dieu : « Il n'y a point aujourd'hui à Mantoue d'autre dieu que moi! » (Flagg, t. II, p. 472.)

[2] *Guerre de l'indépendance italienne*, par le général Ulloa, t. II, p. 347.

grâce, fut rédigée une lettre au commandant de l'armée de siége. On y exposait que la « nécessité de mettre fin, par un arrangement, à la situation actuelle de Venise, était aujourd'hui démontrée à une grande partie de la population; » qu'on avait à soumettre à M. de Brück diverses considérations sur le silence du maréchal Radetzki relativement au papier-monnaie, seul moyen d'échange qui fût entre les mains de la population, et relativement aux noms des personnes qui seraient exclues de l'amnistie, ce qui laissait la terreur d'une réaction suspendue sur les têtes de tous ceux qui, depuis dix-sept mois, avaient participé directement ou indirectement aux actes d'administration ou de gouvernement; qu'il y avait aussi à éclaircir quelques points regardant l'armée.

Les signataires priaient le général de suspendre le bombardement jusqu'à ce qu'ils eussent pu conférer avec lui.

La lettre fut envoyée, le soir, au quartier général autrichien.

Pendant ce temps, le peuple, assemblé sur la place Saint-Marc, demandait avec anxiété des nouvelles. Manin répondit, comme de coutume, à leur appel.

« Vénitiens,

» Je vous ai déjà dit, franchement et loyalement, que notre situation était grave.....

» J'ai été autorisé à négocier, et je négocie; vous le savez tous!

» Mais, si notre situation est grave, elle n'est point désespérée au point de nous réduire à une lâcheté, de nous réduire à nous rendre à discrétion.

» Il est donc nécessaire que les négociations se traitent avec calme et dignité. C'est lâcheté que de supposer que Venise réclame de moi une lâcheté, et, si elle la réclamait, je ne pourrais faire ce sacrifice, même à Venise.

» Vive l'honneur de Venise! »

Le peuple, d'une seule voix, répondit à ce cri :

« Et l'escadre? » cria-t-on.

« — L'escadre a repris la mer le 12; elle est restée longtemps en bataille devant l'escadre autrichienne, très-supérieure, qui n'a osé l'attaquer. Mais la cruelle maladie qui désole la cité a envahi l'escadre, et il eût été inhumain de ne pas se hâter de pourvoir aux attaques du choléra. L'escadre vient de rentrer au port. »

Il disait trop vrai : sur une des corvettes, l'équipage, en cinq jours, fut réduit de cent dix hommes à soixante et un. Le reste était mort ou hors de service [1].

« Nous avons faim! » cria une voix.

« — Que celui qui a faim se montre! » répondit Manin.

» — Ce n'est pas nous! » répliqua-t-on de toutes parts.

» — La faim n'est point encore parmi nous. Il y a encore pour quelques jours de vivres. Que celui qui a faim se montre! »

Personne ne parut, et la foule se sépara en criant :

« Nous sommes Italiens! vive Manin [2]! »

Gorzkowski répondit, le 19 au matin, à la lettre des commissaires : il accordait la conférence, en exceptant cependant

[1] Flagg, t. II, p. 460.
[2] *Raccolta*, t. VIII, p. 347; Flagg, t. II, p. 472.

« toute médiation étrangère, inadmissible entre Sa Majesté et ses sujets rebelles. » Il faisait suspendre momentanément le feu.

La conférence eut lieu à Fusina, entre le général assiégeant et les délégués vénitiens, l'intervention des consuls étrangers ayant été ainsi repoussée. Gorzkowski déclara qu'il allait envoyer à Milan les observations des délégués, mais, qu'en attendant la réponse, le bombardement continuerait; il tint parole, et, le soir, le feu reprit avec une nouvelle furie [1]. « La destruction continue plus fort que jamais, » écrivait, deux jours après, dans son journal, le consul Vasseur; « la rage aveugle les Impériaux, puisqu'ils détruisent une ville qui leur appartiendra bientôt. »

Les artilleurs vénitiens répondirent avec une énergie désespérée. Dans la matinée du 20, Manin fit une dernière visite aux défenseurs des forts et des batteries. Ils le reçurent avec une exaltation qui le gagna lui-même. « Allons, mes amis, il » faut tirer contre l'Autriche jusqu'à notre dernier boulet! » Cette brave jeunesse n'épargna rien pour réaliser à la lettre la parole de Manin [2].

Dans la nuit du 19 au 20, on avait appris la capitulation de Vilagos et la chute de la Hongrie. Venise, du moins, aurait l'honneur bien mérité de tomber la dernière!

[1] Flagg, t. II, p. 474.

[2] Ce fait, confirmé par les notes manuscrites de Manin, se trouve dans une relation ennemie, publiée par le journal de Modène et reproduite dans la *Gazette officielle de Venise* du 13 décembre 1849; mais cette relation y mêle des circonstances mensongères : par exemple, que les Autrichiens ménageaient Venise depuis le 19, et que ce fut le feu rouvert par ordre de Manin qui ralluma l'ardeur de leurs batteries.

Le 22 au matin, Gorzkowski fit annoncer à Manin qu'il avait reçu des pleins pouvoirs de Milan. Les délégués retournèrent près du général ennemi. A six heures du soir, l'ordre fut envoyé aux batteries du grand pont de cesser le feu; officiers et soldats se disputèrent à qui déchargerait les canons pour la dernière fois. Les batteries autrichiennes se turent également [1], et un silence funèbre succéda à ce tonnerre qu'on s'était habitué à entendre depuis des mois, à toute heure du jour et de la nuit. Le peuple ne se sentit pas soulagé, mais accablé : il lui sembla passer d'une vie fiévreuse à la paix, non du repos, mais de la mort. On eût dit que, jusqu'à ce jour-là, il n'avait pu croire qu'on en viendrait à jamais se rendre.

Le peuple, plongé dans la stupeur, à bout de l'immense dépense d'énergie qu'il avait faite depuis dix-huit mois, attendait avec résignation le destin qu'il plairait à la Providence de lui imposer. Il semblait que Venise n'eût plus rien à craindre au delà de son malheur, et qu'elle eût perdu tout ce qu'elle pouvait perdre! Il lui restait encore cependant un péril à surmonter, le plus grand de tous, le péril de ne pas tomber dignement. Si le peuple était calme, une violente fermentation se manifestait dans l'armée. Sur les 6 millions de papier-monnaie votés le 5 août par l'Assemblée, et qui ne valaient guère plus de 3 millions en numéraire, la municipalité était parvenue à se procurer une première somme de 1,200,000 livres en or pour commencer à secourir les blessés, à payer trois mois de solde aux militaires étrangers à la Vénétie et dix jours aux soldats vénètes; cette différence de traitement n'était que trop

[1] « Depuis le 4 mai, il avait été lancé plus de quatre-vingt-dix mille projectiles de toute espèce. » (Général Ulloa, t. II, p. 349.)

motivée par les misères qui attendaient tous ces pauvres volontaires des diverses régions italiennes [1], auxquels leur terre natale était fermée. Les soldats vénètes cependant s'irritèrent de cette inégalité et n'en apprécièrent point la justice; les uns, d'ailleurs, étaient exaspérés d'avoir à déposer les armes; les autres craignaient d'être contraints à les reprendre dans les rangs des Autrichiens. Remués par toutes ces causes d'agitation, ils commencèrent à s'ameuter. Le 22, les canonniers de marine, débarqués à l'insu du Gouvernement et de la Commission militaire, se portèrent à la place Saint-Marc en réclamant à grands cris les trois mois de solde. Manin et les autorités militaires parvinrent à leur faire entendre raison en promettant quelques jours de paye de plus; mais, le lendemain, ils revinrent, entraînant avec eux un grand nombre de soldats des autres corps vénètes, et répétant la demande des trois mois de solde, mêlée de cris confus de *levée en masse* et de *grande sortie*.

Manin les invita à lui envoyer des délégués. — « Nous voulons les trois mois, » dirent les délégués; « nous voulons » être licenciés, pour ne pas être, après la capitulation, repris » pour le service autrichien; beaucoup voudraient sortir de la » lagune, sous Ulloa et Sirtori, pour continuer à se battre. »

Manin les assura que la capitulation leur garantirait le retour dans leurs foyers, et, quant à la solde, qu'on ferait tout ce qui serait possible dans la triste situation de Venise; que la

[1] Il y avait quelques étrangers, mais en très-petit nombre; une compagnie de chasseurs suisses, fort braves gens, qui avaient rendu les plus grands services et lavé de leur mieux l'honneur de leur pays, si souillé à Naples; plus, quelques Hongrois et quelques Dalmates.

grande sortie était insensée et ne serait même plus loyale, puisqu'il y avait armistice et paroles données.

L'ascendant de Manin produisit son effet ordinaire : les délégués se retirèrent, touchés et confus d'avoir entaché par de tels désordres l'honneur qu'avait gagné l'armée.

La majorité des soldats ne sortit plus de son devoir; mais quatre à cinq cents furieux prirent tout à coup les armes, s'emparèrent, vers cinq heures du soir, d'une batterie placée à l'extrémité du grand pont qui touche à la ville (la batterie de *Rome*), en tournèrent les canons contre Venise, et signifièrent au Gouvernement que, si leurs demandes n'étaient consenties avant le coucher du soleil, ils ouvriraient le feu.

Le danger était immense; la révolte pouvait s'étendre de nouveau dans la masse des troupes, et il pouvait y avoir quelque chose de pire que la révolte même : c'eût été que la municipalité, épouvantée, précipitât la rentrée des Autrichiens et recourût à la protection de l'ennemi. Manin frémissait à cette pensée et s'apprêtait à des efforts désespérés afin d'en prévenir l'effet, lorsque le peuple, tiré de son atonie par le tumulte de l'armée, envahit à son tour la place Saint-Marc, mêlé aux soldats, et demanda impérieusement à connaitre l'issue des négociations.

Manin répondit que Cavedalis était à Mestre, près de Gorzkowski, avec les dernières instructions du Gouvernement, et que la *convention* (il ne put se décider à prononcer le mot de *capitulation*) serait publiée le lendemain 24.

La foule ne se dispersa point, et resta là, houleuse et frémissante.

Manin revint au balcon :

« Êtes-vous Italiens, oui ou non?

— Oui! oui!

— Voulez-vous mériter d'être libres peut-être avant peu?

— Oui! oui!

— Eh bien, chassez d'entre vous les infâmes qui vous poussent au désordre! Quant à moi, je vous promets de me faire tuer plutôt que de souscrire à un pacte déshonorant. Si la force des armes, si l'abandon de toute l'Europe. . . . . (Il ne put dire : « nous réduisent à nous rendre! ») conservons l'honneur sans tache de cette Venise que le monde entier admire pour la conduite que vous avez tenue jusqu'à cette heure!... Vive l'Italie! »

Un grand cri s'éleva, puis un « religieux silence ». Un courant électrique avait frappé toutes les âmes, et « jusqu'au petit nombre de malintentionnés qui pouvaient se trouver parmi la foule ».

L'excès de sa propre émotion avait obligé Manin à se retirer un moment. L'enthousiasme éclata de nouveau lorsqu'il reparut, en s'écriant :

« Que ceux qui sont vraiment Vénitiens viennent faire patrouille avec moi! »

Il descendit, l'épée à la main. Un grand nombre d'officiers des divers corps et de gardes civiques le suivirent, et il prit la route du quartier occupé par les révoltés [1].

Il avait entendu, pour la dernière fois, les acclamations de la place Saint-Marc.

Il faisait nuit : les factieux n'avaient point accompli leur cri-

[1] *Parole di Daniele Manin*, placard imprimé le 24 août. C'est la dernière publication de Venise libre. — Relation manuscrite.

minelle menace; ils ne tiraient pas sur la ville, mais ils se gardaient militairement.

Lorsque Manin et sa patrouille arrivèrent à l'entrée du grand pont du Canareggio, une sentinelle des révoltés fit feu et cria aux armes.

Les révoltés n'avancèrent pas, mais gardèrent leur position. Manin resta en observation devant eux : la Commission militaire fit battre la générale; le général Ulloa, avec la compagnie suisse et des gardes civiques, coupa toute communication entre les révoltés et la ville, et conseilla d'attendre jusqu'au lendemain matin pour marcher aux révoltés. La nuit, comme il l'avait prévu, abattit leur effervescence, et, le 21 août, au point du jour, la batterie de *Rome* fut reprise sans coup férir, et les factieux se dispersèrent [1].

Pendant ce temps, la capitulation, arrêtée le 22, était signée définitivement le 24 au matin, à Marocco, près de Mestre, LE JOUR MÊME OU FINISSAIT L'APPROVISIONNEMENT DE VENISE. La reddition de la ville et des forts devait avoir lieu dans quatre jours. Tous les officiers vénitiens qui avaient quitté le service de l'Autriche pour la combattre devaient quitter Venise, ainsi que tous les militaires étrangers à la Vénétie, et « les personnes civiles » nommées sur une liste qui serait remise aux commissaires vénitiens. Le papier-monnaie communal était réduit à moitié de sa valeur, jusqu'à ce que la municipalité l'eût amorti à ses frais sous bref délai, charge qui tiendrait lieu de contributions de guerre.

Toutes les personnes non désignées sur la liste pourraient

[1] Relation manuscrite; Journal de M. Vasseur; Flagg, t. II, p. 476-478; général Ulloa, t. II, p. 350-352.

rester dans le pays sans crainte d'être recherchées pour les choses passées.

Voici cette liste, où les noms se suivent sans aucun ordre : c'est le Livre d'or de quarante familles :

Avesani, Benvenuti, Giuriati, Minotto, Mengaldo, Pincherle, Manin, Tommaseo, Zerman, Zanetti, Vergottini, Seismeid-Doda, Varè, Morosini, Malfatti, Torniello (capucin), Degli-Antoni, Mircovich, Mazzuchetto (franciscain), Comello, Canetti, Giustinian, Levi, Stadler, Lanza, Ponzoni, Soler, Mattei, Bernardi, Grondoni, Fabris, Sirtori, Serena, les deux frères da Mula, Bellinato, Manetti, Lazaneo (prêtre), Manzini, Caffi.

Le 24 au soir parut la dernière proclamation du Gouvernement national.

« Le Gouvernement provisoire de Venise,

» Considérant qu'une impérieuse nécessité contraint à des actes auxquels ne peuvent participer ni l'Assemblée des représentants, ni un pouvoir émané d'elle,

» Déclare :

» 1° Le Gouvernement provisoire cesse ses fonctions ;

» 2° Les attributions gouvernementales passent à la municipalité ;

» 3° L'ordre public, la tranquillité et la sûreté des personnes et des propriétés sont confiés à la concorde de la population, au patriotisme de la garde civique et à l'honneur des corps militaires.

» Le président Manin.

» Venise, 24 août 1849. »

Ainsi finit ce noble Gouvernement; ainsi, à la honte de l'Europe, tomba ce peuple sans tache.

La municipalité eut seule à ratifier et à exécuter la capitulation; le Gouvernement légitime n'abdiqua point dans les mains de l'ennemi; il s'ajourna jusqu'à l'heure de la Providence.

En fait, Manin, jusqu'à la dernière nuit qui précéda l'entrée de l'ennemi, « continua à maintenir le bon ordre, qui, sans lui, n'eût certes pas duré [1]. » Garde civique, armée, administration, tout était dissous; la cité s'affaissait dans une morne atonie; le peuple écouta jusqu'à la fin la voix de celui qui était toujours son chef, qui ne cessa de l'être dans l'exil, qui l'est encore dans la tombe! Manin, retiré dans la maison de San-Paternian, entendait le peuple passer et repasser sous ses fenêtres. « C'est là, » s'entre-disaient-ils, « c'est là qu'est *notre pauvre père!*... Il a tant souffert pour nous [2]! »

Venise, ruinée, décimée, épuisée, élevait encore sa voix défaillante pour bénir l'homme qui l'avait initiée au martyre et à la gloire [3].

[1] Journal de M. Vasseur.

[2] Notes manuscrites de Manin. *Il padre* est encore aujourd'hui le nom populaire sous lequel Venise le désigne. Quelques mois après le départ de Manin, les Autrichiens brisèrent la pierre sur laquelle son nom était gravé à l'entrée de sa maison : le peuple en recueillit les moindres fragments comme de saintes reliques.

[3] Venise dépassait ce que Manin lui-même avait espéré d'elle. « Dans les premiers temps, je disais à Toffoli, qui vantait ma popularité : Ce peuple qui crie aujourd'hui : *Vive Manin!* il criera bientôt : *Mort à Manin!* et je le croyais.... Je m'étais trompé : la durée de ma popularité jusqu'aux derniers jours m'a frappé de stupeur et m'a pénétré d'une émotion douloureuse. » (Notes manuscrites.)

L'homme qui avait exercé dix-huit mois sur sa patrie la dictature de l'intelligence et de la vertu, allait, lui et les siens, partir sans pain pour l'exil.

« Je me suis, » écrivait-il plus tard, « jeté à corps perdu dans la Révolution, lui sacrifiant toute chose, et considérant comme impossible de survivre à sa chute. Je n'ai point pensé à réserver à moi ni à ma famille, en cas de malheur, une chance de salut, un asile, ni des moyens de subsistance. Je n'ai pas même pensé à me munir de notes ni de documents pour défendre mon nom contre les accusations qu'il pourrait avoir à endurer [1]. »

Le corps municipal lui imposa, au nom de l'honneur de Venise, d'accepter une faible somme sur les fonds voté pour l'armée et pour les proscrits; cette humble liste civile de l'exil fut de 24,000 livres (un peu plus de 20,000 francs) [2].

[1] « Je n'avais, ajoute-t-il, presque aucun souci de ce qu'on pourrait dire de moi après les événements. Je ne m'occupai même pas de revoir les épreuves de mes discours à l'Assemblée, que mutilèrent d'inhabiles sténographes. » (Notes manuscrites.) Il n'avait point préparé les matériaux de son histoire; mais, heureusement, il les a emportés tels que les dix-huit mois de la liberté les avaient entassés confusément sous sa main; c'est ainsi qu'il nous a été possible d'écrire, grâce au concours d'une noble intelligence et d'une main dévouée, qui ont étudié, classé, coordonné tous ces précieux documents afin d'élever à une grande mémoire un monument digne d'elle. Une publication plus étendue que ne pouvait être notre récit, et consistant en deux volumes de pièces, correspondance, discours, notes, etc., de Manin, paraîtra dans le courant de cette année.

[2] Nous avons en main la pièce originale. En voici la traduction :

« *Au citoyen Daniel Manin.*

» La cité de Venise ne pourrait souffrir que la délicatesse qui vous a imposé de grands sacrifices pour vous dévouer à la chose publique (en refusant toute indemnité), vous rendît plus pénible l'absence de cette patrie que vous aimez

Manin, de son côté, trouva moyen d'acquitter, avant de partir, une dette sacrée. Le consul de France avait emprunté à la maison de banque Lévi les fonds nécessaires pour noliser les huit bâtiments destinés à emmener les proscrits. « Qui vous remboursera? » lui avait dit Manin. « — Je ne sais. Mon Gouvernement, ma nation, ou les familles vénitiennes dont je sauve les enfants! — C'est bien! »

Quelques jours avant la fin, Manin apporta à M. Vasseur les 117,000 francs du nolisement. Il les avait à grand'peine réalisés en or et gardés avec un soin jaloux. « Quand le Gouvernement n'avait plus d'argent pour acheter du pain, dit-il, j'ai été souvent tenté d'y toucher; mais, Dieu merci, les voilà intacts! »

Une nouvelle douleur devait encore frapper ce cœur percé de tant de coups.

Il y avait à Venise un homme de la plus haute intelligence

tant. La Municipalité est assurée d'être l'interprète des sentiments unanimes de ses concitoyens, en cherchant à l'empêcher et en vous priant de permettre qu'afin de vous soulager au moins d'une partie de ces sacrifices, elle vous offre la somme de 24,000 livres, monnaie courante. La Municipalité est trop assurée de votre excellent esprit pour douter qu'en déférant à sa prière, vous ne témoigniez que vous en connaissez le but, à savoir : que si, pour la consolation de votre exil, vous vous souvenez parfois de ces jours où votre intrépide courage a sauvé Venise de grands désastres, en conservant dans les moments les plus difficiles la paix publique, vous puissiez en même temps vous rappeler que Venise ne cesse pas de vous en garder sa reconnaissance.

» De la Municipalité de Venise, le 21 août 1849.

» *Signé :* S. Correr, podestà;
» F....., assesseur municipal;
» L. Michiel, id.;
» Dataïco Medin, id.;
» C. Marzani, id. »

et de la trempe la plus ferme, qui eût pu jouer un des premiers rôles dans la Révolution, et dont le nom cependant ne s'est pas rencontré une seule fois sous notre plume. C'est que cet homme, par dévouement à la cause et à la personne, avait absorbé sa forte individualité dans celle de Manin. Il était à Milan le 22 mars; le Dictateur de Venise l'avait aussitôt appelé, et, depuis, Pezzato n'avait pas un seul jour quitté Manin : il avait été son secrétaire, son conseil, son utile contradicteur et son appui intime, toujours d'accord avec lui sur le but, toujours contrôlant, élucidant avec lui les moyens. Comme le *bon démon* des anciens, compagnon fidèle de notre âme, il s'en retourne au ciel la veille de la catastrophe. Il meurt d'une maladie de cœur, la maladie qui doit enlever Manin, la veille du jour où les exilés doivent quitter Venise.

Le 27 août, tandis que les Autrichiens défilaient dans les rues silencieuses, entre les hautes maisons fermées comme des tombeaux, le bateau à vapeur de guerre français *le Pluton* quittait le port de Venise, emportant Manin, sa famille et les principaux chefs civils et militaires de Venise [1]. Manin avait attendu pour s'embarquer que les conditions de la capitulation fussent entièrement exécutées, et qu'il ne lui restât plus la possibilité de rendre aucun service à son pays. Bientôt le *Pluton* laissa derrière lui le Lido; les dômes, les tours, le Campanile de Saint-Marc, enfin, s'effacèrent, et la patrie disparut pour jamais aux yeux de l'exilé.

[1] Quarante-trois personnes. Le lendemain, les huit navires de commerce nolisés par M. Vasseur emmenèrent six cents autres exilés.

LIVRE CINQUIÈME.

Manin à Marseille. Mort de madame Manin. Manin à Paris. Manin et la France. Le père et la fille. Mort d'Emilia. Manin rentre dans l'action. Conseils de Manin à l'Italie. *Indépendance. Unification.* Le drapeau italien à Paris. L'unité par le Piémont. Plan national tracé au Piémont. Le Piémont au congrès. Contre l'assassinat politique. Les *cent canons d'Alexandrie.* La Société nationale italienne. Maladie et mort de Manin.

Tandis que l'état-major de l'armée et de l'escadre vénitiennes, emporté par les navires qu'avait fournis aux exilés le consul de France, allait se disperser en Grèce, en Turquie, en Égypte, d'où un si grand nombre de ces malheureux défenseurs d'une sainte cause, épuisés par la misère et le chagrin, ne devaient jamais revenir en Occident, l'ex-président du Gouvernement de Venise,

Ce déplorable chef du parti le meilleur,

après avoir touché aux îles anglaises de la Méditerranée, à Corfou et à Malte, débarquait à Marseille dans les premiers jours d'octobre 1849. Malgré tant de déceptions, malgré tant d'amertumes, c'était à la France qu'il venait demander un refuge.

La destinée, qui ne se lassait point de frapper cette tête et cette famille dévouées, les attendait encore à Marseille. L'ami de Manin, un autre lui-même, Pezzato, lui avait été enlevé par la mort au départ de Venise; à l'arrivée à Marseille, l'hôte

sinistre qui avait visité les exilés dans la lagune et qui ravageait alors la Provence, le choléra, saisit madame Manin. Elle était frappée au cœur en quittant sa patrie, comme l'atteste une lettre touchante écrite deux jours avant de sortir de ce foyer sacré, qu'elle, ni sa fille, ni son mari, ne devaient plus revoir.

« Tout est fini, tout est perdu, sauf l'honneur!... Je vais en terre étrangère où j'entendrai une langue qui ne sera point la mienne; ma langue si belle, je ne l'entendrai plus... jamais plus!... »

Elle fut sans défense contre le fléau, impitoyable aux cœurs brisés comme aux corps épuisés.

Le 12 octobre, Manin, au retour d'une funèbre cérémonie où des amis inconnus et improvisés étaient accourus faire cortége à l'exilé, Manin écrivait la lettre suivante à un chirurgien de Marseille, M. le docteur Barral:

« Veuillez accepter, Monsieur, et faire accepter aux autres » nobles cœurs qui se sont associés à votre action généreuse, » mes plus vifs remerciments de tout ce qui a été fait pour » conserver les restes mortels et honorer la mémoire de la » compagne chérie qui a partagé toutes mes longues souf» frances. C'est un cri de reconnaissance bien sincère qui » part du fond de mon âme brisée par tant de malheurs, » frappée dans ses affections les plus sincères, dans la patrie » et dans la famille. Je ne m'étais pas trompé, lorsque j'ai » choisi la France comme asile; elle est encore le pays des » nobles sentiments et des élans généreux. Adieu, Monsieur; » permettez que je vous serre la main comme à un vieil ami! »

Le 28 octobre, le père et les enfants en deuil arrivèrent

dans ce Paris sur lequel le Dictateur de Venise avait tant de fois levé de loin son regard plein d'attente et d'angoisse. Ils s'installèrent, à l'entrée d'un sombre hiver, dans un étroit et obscur appartement de la triste cour des Petites-Écuries. La nature comme les hommes, tout devenait ennemi aux proscrits, exilés de leur soleil comme de leur cité! Les premiers mois de leur séjour à Paris furent bien désolés. La plus dure des solitudes est celle qui glace l'étranger perdu dans les flots des multitudes inconnues.

L'étranger!... Manin ne resta pas longtemps étranger dans la grande cité. — Incapable de s'abattre et de s'abandonner, il était de ceux qui meurent debout, et qui pensent qu'il y a toujours lieu et moyen d'agir tant qu'il est possible de vivre. Il n'avait pas choisi la France pour s'y éteindre dans l'ombre, sans y laisser de trace. Il avait à conquérir là une influence morale pouvant se transformer en influence politique; il avait des liens à nouer en vue d'un avenir possible; il avait à accueillir et à retenir tous les hommes qu'attirèrent promptement autour de lui la sympathie, le respect, le regret, et pourquoi ne pas dire le remords pour leur patrie, le désir d'expier, autant qu'il était en eux, la funeste inaction de la France. L'impression des premières entrevues est demeurée chez tous ineffaçable. Son portrait, dans les nuances les plus accentuées et les plus délicates de sa mâle et douce physionomie, a été tracé par une plume émue, sous le saisissement du coup qui venait de nous le ravir; nous n'essaierons pas de redire ce qui a été si bien senti et si bien exprimé [1]. Rappe-

[1] Voyez, à la fin de ce volume, les fragments de M. Félix Mornand sur Manin. Nous les reproduisons comme un complément nécessaire de notre œuvre.

lons seulement, comme le trait le plus saillant, que son aspect ne frappait point par la beauté ni par la distinction des lignes du visage, et n'émouvait d'abord que par l'impression de force que donnait cette tête au front vaste et régulier, au front de penseur, si noblement portée et si fermement assise sur le cou robuste et les larges épaules de l'homme d'action. Le regard, en s'animant, transfigurait le visage, et l'on était bientôt entraîné par le mélange d'une autorité à la fois brusque et attirante, et d'une grâce affectueuse, venue du cœur, qui semblait le donner tout entier à chacun de ceux qu'il subjuguait; on était subjugué et l'on se plaisait à l'être. On s'y plaisait, parce qu'on se sentait dominé par une vérité, par un principe de justice, non par un homme; parce que cet homme était, sans réserve aucune, le serviteur de sa foi; les plus purs, les plus détachés des intérêts vulgaires tiennent à l'intérêt d'amour-propre, aux situations et aux influences légitimement acquises, à la popularité; ils y pensent souvent; lui, jamais! C'était le détachement le plus absolu associé à la personnalité la plus forte.

Fait pour être partout centre et principe d'action, connaissant et sentant profondément la nature française, il ne tarda pas à se voir entouré d'amitiés indestructibles et de chaleureux dévouements alliés à sa propagande morale; ses amitiés, si désintéressées quant à sa personne, ne l'étaient pas quant à son pays; un ami, c'était une conquête; il faisait des Italiens autour de lui; il prenait par l'esprit, par la raison, par le cœur, quiconque se trouvait sous le coup de sa parole sobre, pleine et incisive, afin de convaincre l'auditeur de l'identité d'intérêts entre la France et l'Italie; de montrer là l'unique

alliance qui puisse être complète et permanente sans que l'un des deux alliés soit sacrifié à l'autre. Il s'efforçait de préparer par ce rayonnement sur les individus la réalisation de ce mot sorti du fond de son âme : « Je compte encore sur la France! »

Ce qu'on donnait à lui et à sa patrie, il le rendait du reste amplement. Combien ont été fortifiés, calmés, retrempés par son influence vivifiante! Comme il purifiait l'atmosphère de tout sophisme, de toute maladive exagération! Comme il dissipait les nuages des esprits, habituait chacun à éclaircir sa pensée, à régler son activité! Comme il savait écouter et enseigner, tirer de chacun tout ce qu'il peut donner, apprendre de tous et à tous. Nous n'avons rien connu qui ressemblât à sa brève et substantielle conversation, où toute parole était un fait; c'était bien le *verbe,* la parole-action!

Confirmant les forts, il avait ce don précieux de relever les faibles et ceux qui ont failli, par ce qui leur reste ou de viril ou d'honnête. Habitué à gouverner les hommes par le procédé inverse de la politique vulgaire, par les bons côtés de la nature humaine, cet homme d'État si habile ne touchait pas un ressort que n'eût avoué le plus rigide moraliste. On peut dire qu'en sa personne le patriotisme italien du dix-neuvième siècle expiait le patriotisme italien du seizième; la politique de Manin était celle de l'espérance et de la vie; la politique de Machiavel avait été celle du désespoir et de la mort!

Il y a une indulgence banale qui ne sait ni haïr le mal ni s'enflammer pour le bien; une compréhension inerte qui explique tout et ne détermine rien ni à rien. L'indulgence de Manin pardonne le passé, mais à condition des services à venir; son ample compréhension embrasse tout, mais pour

tout coordonner et tout mettre en action. Il est, sur toute chose, l'esprit anti-sectaire. La décoration de son cabinet de travail est le reflet de sa pensée : les murs sont tapissés des portraits de tous les hommes, Italiens ou étrangers, qui ont servi ou voulu servir l'Italie, n'importe de quelle façon ni à quel moment de leur carrière : Charles-Albert est là en face de Mazzini, Garibaldi en face de Gioberti, Montanelli près de d'Azeglio, l'archevêque de Paris auprès d'Edgar Quinet [1]. On peut dire que l'âme de Manin se manifestait pleinement en deux choses, cette représentation de l'Italie unie dans la personne de tous ses fils, et les hautes maximes que nous retrouvons éparses dans les notes écrites durant l'exil; celles-ci surtout :

« J'entends dire par beaucoup de gens que l'insuccès du grand mouvement italien de 1848 doit être attribué à la loyauté, à la modération, à la générosité que nous avons montrées envers nos ennemis. Je crois que c'est là une erreur, et qu'elle est pernicieuse.

» Nous ne devons point nous repentir, mais nous glorifier, de nous être montrés loyaux, modérés, généreux, même envers nos ennemis. Dans la défaite matérielle et réparable, le sentiment intime de notre supériorité morale devient un soutien et une force.

» Des moyens que le sens moral réprouve, lors même que matériellement ils seraient utiles, tueraient moralement. Au-

[1] Nous choisissons ce dernier nom, entre les personnages politiques français, particulièrement à cause de la haute estime que portait Manin au livre d'Edgar Quinet : *les Révolutions d'Italie;* il répétait souvent que jamais Français n'avait compris ainsi l'Italie.

cune victoire ne mérite d'être mise en balance avec le mépris de soi-même.

» Quand même, ce que je ne crois pas, on eût pu vaincre par des moyens que le sens moral réprouve, la victoire eût été achetée trop cher; elle n'eût été ni vraiment utile, ni d'un effet durable. »

Manin aimait la France : il lui avait tout pardonné; il l'aimait, non pas uniquement pour ce qu'il espérait d'elle, mais pour elle-même; il souffrait, autant que nous, de tout ce qui l'abaissait, de tout ce qui la matérialisait et altérait son génie. Que n'eût-il pas donné pour nous guérir de nos perpétuelles alternatives d'emportement et d'affaissement! L'esprit de découragement et de démission de soi-même était la seule chose qui lui fût peut-être encore plus antipathique que l'esprit sectaire. Il prêchait infatigablement l'action continue et persévérante, et condamnait sans rémission l'abstention politique. « Il y a toujours à faire », disait-il. Il l'avait bien prouvé! Ni langueurs, ni témérités! Ne négligeons pas les petits succès ni les efforts de chaque heure; ne rêvons pas toujours les grands chocs épiques, et ne dédaignons pas le détail nécessaire, la prose de la guerre.

» Il y a en politique, comme à la guerre, des esprits ardents qui ne comprennent rien aux marches et contre-marches, aux embuscades, aux feux d'avant-postes, et qui demandent toujours à cor et à cri des batailles rangées. Ce peuvent être de très-bons soldats, mais ce seraient, à coup sûr, de très-mauvais capitaines. Le bon capitaine ne livre bataille que sur un bon terrain : jusqu'à ce qu'il l'ait trouvé, il manœuvre, il escarmouche, il harcèle l'ennemi; car, en poli-

tique, comme à la guerre, ce n'est pas le combat qui est le but, c'est la victoire[1]. »

Passionnément attentif à nos mouvements intérieurs, sans s'y mêler de sa personne, car ses principes lui interdisaient toute immixtion active dans les querelles intestines du pays qui lui donnait asile, il ne voulut jamais quitter la France. Sûr de trouver partout estime et respect, il n'eût pas retrouvé ailleurs qu'en France de si vives affections ni de telles affinités morales; mais ce n'était pas là son motif essentiel: il ne voulait pas quitter la France parce qu'il était convaincu que, là seulement, encore et toujours, il était possible d'obtenir de grandes choses pour sa patrie et pour l'Europe nouvelle; que l'Angleterre ne donnerait probablement jamais au delà d'un appui moral, très-important à conserver ou à recouvrer, mais ne pouvant suffire; qu'il y avait peu à espérer de l'Allemagne contemporaine, chez laquelle (la triste expérience de l'assemblée de Francfort, en 1848, avait trop semblé le démontrer) l'orgueil, la rancune, l'esprit d'envahissement et l'esprit sophistique avaient presque étouffé le sentiment de la justice internationale.

L'Italie ne pouvant s'affranchir que par le concours de la France, la France ne pouvant ressaisir sa grandeur, sa véritable assiette européenne, que par le concours de l'Italie, telle était donc la vérité qu'il s'agissait de persuader à la nation française. Manin pensait qu'un homme énergique, hôte respecté de la France, la connaissant bien et sachant comment on lui parle, pouvait exercer sur elle, dans un jour de

[1] Notes manuscrites de Manin.

crise, une influence décisive et la résoudre à agir pour elle-même et pour le monde. « Quand la France se lève, pensait-il, il faut se hâter de la mettre en marche. Son premier mouvement est admirable. Si on le laisse s'arrêter et tourner sur lui-même, si on laisse le temps au doute, à l'esprit critique et négatif de reparaître, tout est perdu. Il faut se hâter de la *compromettre* dans le bien et dans le grand; une fois en action, elle ne reculera pas. »

Il rêvait cet appel à la France dans des conditions très-diverses, ayant, quant à ces conditions, des sympathies, des préférences, mais point de parti pris absolu. Le républicain qui avait déjà une fois accepté, qui allait accepter encore la royauté comme instrument de salut pour son pays, ne pouvait être plus exclusif dans ses alliances au dehors; fidèle au principe de réserve, sinon de neutralité, qu'il s'était posé relativement à nos affaires intérieures, il eût traité, nous ne dirons pas indifféremment, mais résolûment, avec le gouvernement populaire (que de fois il rêva de relever sur le pont Neuf la table sacrée des enrôlements et d'y appeler les volontaires au nom de l'Italie!) ou avec un tout autre gouvernement, ne discutant pas la forme quand il s'agissait de l'action extérieure, pourvu qu'il trouvât le fond, c'est-à-dire la volonté d'agir. Unité absolue dans le but, diversité dans les moyens.

De ces hautes pensées d'avenir, d'un avenir, hélas! qu'il ne devait pas voir, il lui fallait retomber incessamment dans les dures nécessités de la vie matérielle. La faible somme emportée de Venise, déjà bien réduite par la traversée, ne pouvait assurer la subsistance d'une famille; résolu à ne rien accepter ni de l'affection privée de ses nouveaux amis, ni de la sym-

pathie politique, à ne rien devoir ni aux gouvernements ı aux particuliers, le successeur des doges chercha dar l'humble profession de maître de langue italienne des moyer d'existence pour lui et les siens. Une autre main a tracé l poignant tableau de l'illustre professeur s'épuisant aux course immenses de Paris, par la froide humidité de nos hivers parmi les atteintes fréquentes d'une affection de vessie et h progrès d'un mal plus menaçant, de la maladie de cœur!...

La cause qui avait donné naissance à ce mal était encoı celle qui en activait le développement; c'était la douleı intime qui avait empoisonné sa vie, l'affreuse situation de ɛ fille. Pauvreté, souffrances personnelles, tout cela n'eût éı rien pour lui sans les émotions cruelles qu'il retrouvait à sc foyer. Est-il quelque chose de comparable à cette angoisse d'un père qui voit souffrir son enfant sans soulagement, sai espoir et presque sans relâche? Et quelle enfant!... Elle ı faisait avec son père qu'une seule âme! « Dès qu'elle eut cin ans », disait un jour Manin, « je m'aperçus que nous noı comprenions! » Initiée à toutes ses pensées, adorant comm lui l'Italie, elle était devenue pour le père comme une imaş vivante de sa malheureuse patrie, ainsi que Béatrice avait éı pour le poëte de Florence la voix et la vision de la patr immortelle[1]. L'élévation de l'âme d'Emilia et la rare distinc tion de son esprit se peignaient sur ses traits fins et réguliers cette forte et pénétrante intelligence, visant toujours à la ra

[1] Nous retrouvons cette pensée bien exprimée dans la brochure ı M. H. Castille : *Daniele Manin;* il cite le mot suivant de Manin, parlant ı ses projets sur l'Italie, après la mort de sa fille. « J'ai des heures de doute.. Je voudrais, si ma fille me voit là-haut, savoir si elle m'approuve! »

son de toutes choses, à l'absolu, au parfait, singulièrement portée aux formes métaphysiques et mathématiques, s'associait à un naturel charmant et à toutes les nuances, à toutes les délicatesses de la sensibilité féminine. C'était un miracle que la conservation et l'accroissement de ces rares facultés à travers les crises toujours plus fréquentes, toujours plus impitoyables, de l'étrange et terrible affection nerveuse qui l'enveloppait de ses vertiges! L'âme semblait grandir à mesure que s'usait son enveloppe mortelle, et ce contraste redoublait le tourment du père [1].

Il subsiste de cette longue torture un bien douloureux monument, un triste journal où le père consignait, presque heure par heure, tous les incidents de la maladie de la fille; sur la première page est ce titre :

Alla mia santa martire [2] *!*

La mort allait être pour elle un bienfait, et pourtant elle eût voulu ne pas mourir : elle savait qu'un sourire d'elle, dans les courtes trêves que lui laissait le mal, consolait de tout son père et le rendait, pour quelques instants, à lui-même, à son heureux et charmant naturel, brisé par le malheur, à sa naïve

[1] Une lettre de Béranger atteste l'impression que produisit cette situation cruelle sur le grand poëte qui a donné à Manin tant de marques de sympathie et qui l'a précédé de quelques semaines dans la tombe.

« .... Ce qui m'afflige plus encore, c'est Manin. J'ai eu le spectacle de sa » malheureuse fille dans un état que je ne vous décrirai pas; il m'en a trop » coûté de le décrire à Bretonneau. Au milieu de pareilles douleurs, concevez- » vous que l'intelligence reste intacte? Concevez-vous cette pauvre fille se » préoccupant du mal que son mal fait à son excellent père, le pressant de » ses mains crispées, et lui demandant pardon du martyre qu'elle lui fait » éprouver?... »

[2] A ma sainte martyre!

et spirituelle gaieté, brillant comme une échappée d'azur à travers les nuages noirs!...

La dernière parole d'Emilia fut :

« Chère Venise, je ne te verrai plus! »

Par une matinée de janvier 1854, Manin et son fils conduisirent les restes d'Emilia au sépulcre de famille du magnanime artiste qui, après avoir recréé, pour ainsi dire, la création de Dante et traduit le grand exilé de Florence dans une langue égale à la sienne, s'était fait le frère de l'exilé de Venise et lui offrait l'hospitalité du tombeau.

Manin restait en face de son fils, du jeune et courageux compagnon de ses dix-huit mois de gloire et de périls; plein d'énergie naguère dans le danger, mais broyé par le chagrin, par la perte de sa patrie et de sa mère, aussi passionnément aimées l'une que l'autre, par le cruel spectacle des longues souffrances de sa sœur. Il fallait encore que le père désolé soutînt cette jeune âme trop éprouvée et la préparât à porter bientôt seule le poids d'un nom qu'elle soutient dignement aujourd'hui, enveloppée de sublimes souvenirs!

Un vide immense s'était fait dans l'âme de Manin : l'espèce de morne repos qui suivait la disparition de l'objet des sollicitudes de tant d'années, l'accablait. Il regrettait jusqu'aux angoisses dont elle avait été l'objet! En dehors de sa patrie et de ses amis, il ne pouvait plus s'intéresser à rien de ce qui distrait ou console les hommes. Quand on le pressait de voyager, de voir des pays nouveaux, de demander un refuge à ces spectacles de la nature qui apaisent les cœurs blessés : « Comment », répondait-il, « irais-je voir la nature? Elle n'est plus là pour la voir avec moi! » — « On me parle de la mer!... » écri-

vait-il un jour, « quelle tempête de souvenirs et de sentiments ce nom réveille chez moi! — Ce nom me rappelle ma chère patrie que je ne verrai peut-être plus! Il me rappelle mes parents bien-aimés, qui reposent dans une île que caresse le flot marin! Il me rappelle *mon ange saint*, qui devait mourir loin de sa mer natale qu'elle aimait tant! — Pour me maintenir dans un calme artificiel, il me faut enfouir, ensevelir mon cœur et mon âme dans l'apathie et dans l'oubli!... »

Aucune souffrance morale ne devait lui rester inconnue. Habitué à vivre dans l'action, dans le devoir immédiat, à absorber le penseur dans le citoyen, comme il arrive là où la patrie est à refaire et où la vertu prend surtout la forme politique, il avait peu vécu par l'esprit dans la sphère où se forment les croyances claires et sereines sur les destinées éternelles; il y touchait plus par les sentiments que par les idées. Tantôt il s'élançait, par ce qu'on peut nommer le plus noble des instincts naturels, vers ceux qui l'avaient précédé dans l'autre vie, et qui, espérait-il, pouvaient le voir et l'entendre; tantôt, en voyant le mal régner sur la terre, tant d'injustices triomphantes, tant de douleurs écrasant les justes, des doutes cruels le prenaient sur les principes mêmes des choses! « Je ne puis faire le mal, parce que je l'ai naturellement en horreur; parce que je suis né ainsi; mais où est le mérite? Où est la loi? Où est le but de ce monde? »

En doutant de la loi, il l'affirmait, puisque cette distinction du bien et du mal était le fond même de son être; cette impossibilité de faire ou de subir le mal était déjà, dans l'excès même de ses misères, une auguste récompense!

Parmi les moments les plus sombres de ces ébranlements

moraux, deux choses ne furent jamais ébranlées chez lui: le patriotisme et la bonté. Cet homme, accablé d'un malheur sans bornes, et en présence duquel aucun de nous n'osait, pour ainsi dire, donner une pensée à ses propres chagrins, cet homme gardait assez de liberté d'esprit et de cœur pour apercevoir la moindre ombre de tristesse sur le front d'un ami et pour en prendre inquiétude!

Le doute, l'ébranlement ne pouvaient être que passagers dans cette grande âme. Déchiré, mutilé, il se releva invincible et rentra dans l'action. Il n'avait plus à se partager entre sa patrie et sa fille; il donna désormais uniquement à la cause italienne les restes de ses forces et les derniers de ses jours.

Durant les quatre années qui venaient de s'écouler, Manin n'avait eu aucun moyen d'agir directement sur sa patrie, et il avait sévèrement condamné les tentatives d'insurrection qui, « sans aucune chance raisonnable de succès, en augmentant le nombre des victimes, diminuaient celui des futurs combattants. » Maintenant la situation générale changeait. Les trois premières puissances de l'Europe s'entre-heurtaient dans une grande guerre qui pouvait réagir sur l'Italie et lui offrir l'occasion de se relever. Comment devait-elle se préparer à une nouvelle guerre de l'indépendance? Qu'avait-elle à faire dans ce but? De quelle façon devait-elle disposer d'elle-même?

Le chercher, l'enseigner, fut l'exclusive occupation des dernières années de Manin. L'histoire de ses vues et de ses plans ayant été esquissée récemment avec fidélité [1], nous

[1] *Manin et l'Italie*, par C. L. Chassin; Paris, Pagnerre, 1859. — M. A. de La Forge, qui a été, quant à l'histoire de Manin et de Venise sous Manin, le généreux *ouvrier de la première heure*, a publié son livre en 1853, avant la

résumerons, plus succinctement que nous ne l'eussions fait peut-être, la marche des idées de Manin et ses conclusions. Nous analyserons en citant; que pouvons-nous faire de mieux que de lui laisser la parole à lui-même? Solidaire de sa cause quant au but, il ne nous convient d'être que son interprète quant aux moyens; le juge qu'il invoquait, c'était sa patrie.

Le premier acte public par lequel Manin signala son retour à la vie active fut une lettre insérée dans la *Presse*, le 22 mars 1854. Le 13 mars, lord John Russell avait dit, dans la Chambre des communes, que « si les Italiens, au lieu de se soulever contre le Gouvernement autrichien, restaient tranquilles, il viendrait un temps où ce Gouvernement serait plus humain et donnerait plus de privilèges populaires que l'Italie n'en pourrait obtenir par une insurrection. »

Quand on connaît la manière dont les hommes d'État anglais accommodent les principes et les faits, suivant les besoins de la politique du jour, on comprend que cela voulait dire :

« La guerre d'Orient commence; nous souhaitons le concours de l'Autriche contre la Russie; donc il nous convient que vous ne bougiez pas durant les événements qui se préparent. »

Manin n'avait point à discuter l'intention ni les convenances du ministre anglais : il alla droit au fond des choses.

« Nous ne demandons pas », dit-il, « nous ne demandons pas à l'Autriche qu'elle soit humaine et libérale en Italie, ce

rentrée de Manin dans l'action politique, et s'est arrêté au départ de Venise. Il annonce une seconde édition, où il abordera sans doute à son tour cette dernière période.

qui, au reste, lui serait impossible quand elle en aurait l'intention; *nous lui demandons qu'elle s'en aille.* Nous n'avons que faire de son humanité et de son libéralisme : nous voulons être les maîtres chez nous.

» Le but que nous nous proposons, ce que nous voulons tous, sans exception, le voici :

» *Indépendance* complète de tout le territoire italien; *union* de toutes les parties de l'Italie en un seul corps politique.

» En cela, nous sommes tous d'accord, nous sommes unanimes.

» Les dissentiments qui subdivisent les patriotes italiens en plusieurs partis politiques (républicains, royalistes, unitaires, fédéralistes) concernent des questions *secondaires*, sur lesquelles nous sommes prêts à faire toutes les concessions et toutes les transactions qui pourraient être exigées par les circonstances.

» Mais, quant à l'*indépendance* et à l'*union*, nous ne pouvons faire de concession; nous ne pouvons transiger...

» Non, nous ne nous résignerons pas! Pour une nation qui subit le joug étranger, la résignation est une lâcheté, et nous ne voulons pas être des lâches.

» Non, nous ne resterons pas tranquilles, tant que nous n'aurons pas atteint le but que nous poursuivons, tant que nous n'aurons pas obtenu l'*indépendance* et l'*union* de l'Italie....

» Qu'on y songe bien: la question italienne est désormais une question européenne de premier ordre. Il faut qu'elle soit résolue d'une manière conforme à nos indomptables aspirations de nationalité.

» Jusque-là, et quoi qu'on fasse, nous nous agiterons tou-

jours; il y aura toujours en Italie un foyer de trouble, une occasion de guerre, qui menaceront le repos de l'Europe et ne lui permettront pas de compter sur une paix durable. »

Peu de temps après, Manin écrivit plusieurs essais d'un programme de conciliation à proposer aux patriotes italiens. Son cri de ralliement était : *Indépendance, union;* plus tard, il remplaça le terme d'*union* par celui d'*unification*, qui pouvait s'appliquer à la fois à la forme fédérative et à la forme unitaire. Pas de transaction avec la domination étrangère; pas de *séparatisme;* ni *deux* Italies, ni *trois* ou davantage; mais *une* Italie, soit fédérative, soit unitaire. Alliance avec la France, quel que soit son gouvernement, si elle fait la guerre à l'Autriche. L'insurrection italienne doit sacrifier ses préférences, en fait de formes ou de personnes, si c'est nécessaire pour arriver au but. Elle ne doit rien faire qui puisse aliéner ses alliés, la France ou le Piémont. Elle ne doit point toucher à Rome, jusqu'à ce que les Français aient cessé de soutenir le pouvoir temporel du pape. Union, et non fusion des insurgés avec les armées françaises et sardes. A mesure qu'un territoire s'insurgera, qu'il se forme une junte provisoire de gouvernement et une assemblée provisoire élue au vote universel; puis, qu'on se fusionne à mesure que le mouvement s'étendra. Après la guerre, la nation entière décidera. Jusque-là, pas de propagande de parti. Il faut que Mazzini fasse un sacrifice au bien de son pays; qu'il se retire de la scène politique, où sa présence ne peut être désormais que préjudiciable à la cause [1].

[1] Il n'y avait là aucune prévention, aucune hostilité personnelle; Manin reconnaissait amplement les services de ce *grand Italien*, comme il l'appelait, dans le passé; mais il blâmait le présent et redoutait l'avenir.

Il y a trois formes admissibles pour l'Italie : monarchie unitaire, république fédérative, république unitaire Il faut choisir celle qui a le plus de chances de réussite. La monarchie fédérative doit être aussi absolument rejetée que les États entièrement séparés et indépendants les uns des autres.

La monarchie fédérative, dit-il ailleurs, ne serait qu'une ligue des princes contre les peuples, ou qu'un antagonisme qui rouvrirait la porte à l'étranger. Il y voyait tous les inconvénients réunis des mauvaises monarchies et des mauvaises républiques.

En juin 1854, ce programme fut approuvé par un certain nombre des hommes les plus considérables de l'émigration.

Tandis qu'il travaillait à préparer l'Italie pour l'action, il s'efforçait de prémunir l'opinion, en France, contre les leurres que l'Autriche jette de temps en temps à l'Europe. Un journal ayant écrit que « l'Autriche elle-même était entrée dans la voie des réformes : « L'Autriche, » répondit-il, « le voulût-elle, ne pourrait s'écarter de son ancien système de compression, indispensable pour maintenir forcément en un faisceau tous les éléments hétérogènes dont son empire se compose. Elle n'est pas entrée, elle n'entrera jamais dans la voie des réformes [1]. »

« Aussi la désaffection des différentes races qui subissent sa domination, loin de diminuer depuis 1848, n'a fait que s'accroître.

» Il est bon qu'on le sache : le Gouvernement qui oserait préférer à la neutralité équivoque de l'Autriche [2] son inimitié

[1] Des réformes politiques et libérales, s'entend.

[2] Dans la guerre d'Orient.

ouverte, pourrait compter sur le concours des trois quarts des habitants de son empire [1]. »

Manin avait fait, quelques mois auparavant, un court voyage en Angleterre. Il jugeait utile de contracter quelques relations directes avec les hommes d'État anglais, justes appréciateurs de la capacité politique chez autrui, et susceptibles d'être influencés, à l'occasion et jusqu'à un certain point, par ces rapports personnels [2].

Un acte important du Gouvernement piémontais fut vivement approuvé de Manin, et influa sur ses déterminations ultérieures. Ce fut l'alliance de Victor-Emmanuel avec la France et l'Angleterre, alliance qui donna au Piémont en Europe une situation fort au-dessus de sa force matérielle, lui assura désormais l'appui de la France, et, par un heureux concours de circonstances, ne souleva point contre lui, pour l'avenir, le ressentiment de la grande puissance contre laquelle il prenait les armes, et qui porta ce ressentiment ailleurs.

« En servant sous le drapeau tricolore de la rédemption italienne, » écrivait-il, « les soldats qui combattent en Crimée ne sont pas les soldats de la province piémontaise, mais de l'Italie. »

Le premier moment de véritable joie qui eût peut-être fait

[1] *Estafette* du 26 mai 1855.

[2] « L'accueil personnel est flatteur, » écrivait-il de Londres; « mais, pour ce qui me tient le plus au cœur, le vent souffle peu propice. On dit ici que l'utile est le juste, et moi je réponds que le juste est l'utile; théories qui semblent identiques et qui produisent pourtant des résultats bien différents. J'espère toutefois que le voyage ne sera pas complétement inutile. Il est toujours bon de semer : il peut arriver des conditions favorables qui fassent lever le grain. » 24 juin 1854.

battre le cœur du proscrit depuis la chute de Venise, fut celui où il vit flotter sur les boulevards de Paris les « couleurs de la Révolution italienne unies dans un fraternel embrassement aux couleurs de la Révolution française, » le jour de l'arrivée de la reine d'Angleterre. Ce fut pour lui comme une vision de l'avenir : c'était la grande Italie, sœur de la France, qui lui apparaissait dans ce drapeau conservé et arboré courageusement par un petit État italien.

Le travail qui se faisait dans son esprit éclata bientôt à l'occasion des affaires de Naples. Le roi Ferdinand étant mal avec la France et l'Angleterre, des projets de révolution dynastique à Naples s'agitèrent dans l'émigration, et une brochure fut mise au jour en faveur de ces projets.

Manin publia à Londres, à Paris, à Turin, les déclarations suivantes :

« Fidèle à mon drapeau : *Indépendance* et *unification*, je repousse tout ce qui s'en écarte. Si l'Italie régénérée doit avoir un roi, ce ne doit être qu'*un seul*, et ce ne peut être que le roi de Piémont.

» Le parti républicain, si amèrement calomnié, fait de nouveau acte d'abnégation et de sacrifice à la cause nationale.

» Convaincu qu'avant tout, il *faut faire l'Italie*, que c'est là la question principale, celle qui prime toutes les autres, il dit à la maison de Savoie : *Faites l'Italie, et je suis avec vous!* SINON, NON.

» Il dit aux constitutionnels : *Pensez à faire l'Italie, non à agrandir le Piémont; soyez patriotes italiens, et non exclusivement Sardes, et je suis avec vous!* SINON, NON.

» Le dissentiment véritable est dans deux camps :

» Le camp de l'opinion nationale unificatrice;

» Le camp de l'opinion municipale séparatiste.

» Républicain, j'élève le drapeau unificateur; vienne s'y rallier, l'entourer, le défendre, quiconque veut que l'Italie soit, et l'Italie sera! » (15-19 septembre 1855.)

« Le Piémont, » écrivait-il en expliquant sa pensée et en parlant des garanties à demander à la maison de Savoie, « le Piémont est trop fort pour être renversé par une révolution, trop faible pour abattre son rival sans la démocratie.

» La fédération serait, à mon avis, la forme la plus convenable pour l'Italie; mais la fédération ne peut opérer l'unification que par la république. Pour l'unification, il faudrait que la diète fédérale fût armée de grands pouvoirs.... Les monarques n'accepteraient pas d'être ainsi réduits à la condition de préfets.... Tous les princes d'Italie, excepté le roi de Piémont, sont aujourd'hui hostiles à la cause nationale. Cela simplifie la question et la rend bien différente de l'état des choses en 1848.

» Nous n'étions pas préparés à la Révolution de 1848; il faut nous préparer à celle qui est possible et désirable; à celle qui peut éclater dans dix ans, dans cinq ans, dans un mois, demain!

» Sachons ce que nous voulons, et voulons-le avec une inflexible énergie!

» Le grand parti national italien comprend tous les républicains qui aiment l'Italie plus que la République, et tous les royalistes qui aiment l'Italie plus qu'une dynastie quelle qu'elle soit. C'est le même parti qui, dans l'intérêt de l'Italie entière, défendit Venise, abandonnée de tous, du mois d'août 1848 au mois d'août 1849. »

Ainsi, pour résumer la pensée de Manin, ne pouvant, dans l'état de l'Europe et de l'Italie, donner à son pays la forme de gouvernement qu'il préférait, la république fédérative, il se ralliait à ce qui lui paraissait actuellement possible, la monarchie constitutionnelle unitaire [1].

Les politiques anglais, quand ils croient devoir ménager l'Autriche, détournent volontiers la question italienne sur les gouvernements de Rome et de Naples, flétrissant ceux-ci et se taisant sur l'autre. Manin relève vigoureusement cette tactique :

« Tout ce qu'on a dit des gouvernements de Rome et de Naples est vrai, et, pour mieux dire, au-dessous de la vérité....

» Mais ce qu'on a oublié de dire, c'est que le gouvernement de l'Autriche en Italie est encore pire. Il l'est, il l'a été, il le sera toujours inévitablement.

» Il y a cela de particulier dans les maux de l'Italie, qu'on doit les attribuer non à la perversité des personnes, mais à la force invincible des situations. L'Autriche, le pape et le roi de Naples sont dans l'impossibilité de bien gouverner, quand ils le voudraient....

» La conclusion de tout cela est bien simple : Qu'on aide le Piémont à chasser l'Autriche de l'Italie ; avec cela, la question nationale ne sera pas encore finie, mais nous nous chargeons du reste.

» Aidez le Piémont comme il vous a aidés sur la Tchernaïa. La question italienne est aussi une question européenne du premier ordre. Elle n'a d'autre solution que celle-là.

[1] Ce qui ne veut pas dire la *centralisation* administrative à la française ; ne confondons pas !

» ..... Si la France entrait en lutte contre l'Autriche, elle ne trouverait pas la résistance qu'elle a trouvée chez la Russie....

» Puisque les *papistes* et les fauteurs de l'Autriche s'attachent à injurier la maison de Savoie, c'est qu'elle est une grande force italienne. Quand ils la loueront, c'est qu'elle aura cessé d'être force nationale. »

Une autre fois, il posait à la France la question suivante :

« Si nous pouvions parvenir à atteindre notre but, si l'Italie, cessant d'être une simple dénomination géographique, pouvait devenir une individualité politique puissante et prospère, cela pourrait-il être dangereux, ou nuisible, ou simplement désagréable à la France? »

La petite politique, celle des vieilles routines diplomatiques, celle qui croit qu'une nation ne peut être riche et puissante que par la faiblesse et la pauvreté de ses voisins [1], répondrait peut-être : Oui. La grande politique, non pas seulement celle des sentiments et de la justice, mais celle des grands intérêts, des alliances naturelles et des vues d'avenir, doit répondre : Non.

La monarchie constitutionnelle italienne de Manin rencontra, au début, indépendamment des *séparatistes* purs, des hommes du passé, prétendant maintenir l'isolement des États, plusieurs sortes d'adversaires : 1° les républicains unitaires; 2° les républicains fédéralistes, qui, n'espérant pas la réalisation prochaine d'un idéal que Manin eût accepté avec eux, préféraient à l'unité par le Piémont le passage par une fédération de princes, au moyen de révolutions dynastiques ou de réformes consti-

[1] La même qui, en économie, voulait toujours vendre et jamais acheter.

tutionnelles locales[1]; 3° enfin, au premier abord, la plupart des Piémontais eux-mêmes. Le plus grand nombre des journaux piémontais commencèrent par repousser, avec une sorte d'effroi, le programme audacieux et grandiose qu'on offrait à leur prince et à leur pays. La monarchie unitaire italienne leur semblait trop grande, à eux, qui n'aspiraient qu'au royaume de la Haute Italie.

Manin répondit avec dignité aux inculpations d'ambition téméraire dirigées contre sa personne.

« Cette bannière de conciliation que je propose est celle qui a permis à Venise de résister la dernière, après avoir été la première au mouvement italien.

» Pour me juger, il conviendrait d'avoir étudié toute la marche de ma conduite politique. On verrait que j'ai toujours eu le même but et que j'ai toujours cheminé par la même voie.... Je ne demande ni n'espère justice.... Je me contenterai et me contente de la conviction d'avoir agi et parlé pour l'avantage de mon pays, sans aucune préoccupation personnelle. »

Il fit cependant un nouvel effort. Le 12 février 1856, il adressa aux journaux piémontais un noble appel :

« . . . . Je fais une loyale tentative pour réunir sous une même bannière les forces de la nation. — Accueillez cette tentative avec sympathie; discutez-la avec calme. — Homme de bonne foi, je parle aux hommes de bonne foi. Pour quiconque aime l'Italie, je suis un ami et un frère. — Je vous en supplie, au

[1] Il y aurait à distinguer, dans cette opinion, les hommes qui ne veulent pas de l'unité par le Piémont, tout en la croyant possible, et ceux qui en repoussent le projet, parce qu'ils ne croient pas au succès de ce projet.

nom de notre malheureuse patrie! que la discussion soit telle qu'il convient entre frères et amis. — Le but auquel je vise est saint. Si je me trompe sur les moyens, démontrez-moi mon erreur amicalement. — Je vais criant : La paix! la paix! — Paix entre nous, si nous voulons que retentisse un jour, terrible aux ennemis de l'Italie, notre cri de guerre!. »

Sa voix fut entendue. La justice, qu'il n'espérait point naguère, commença de venir. Ses vrais motifs furent mieux appréciés. Le nombre des adhésions s'accrut; la discussion devint plus grave et plus approfondie, et le mouvement ne cessa de grandir autour de son idée, qu'il expliqua et développa dans plusieurs pièces intéressantes.

« Comme penseur et *à priori,* » écrivait-il à M. Valerio (11 septembre 1856), « je crois que la République est le meilleur des gouvernements, et que l'exercice de la liberté est plus large et plus sûr avec la forme fédérale.

» Comme homme politique, je vais cherchant ce qui est pratiquement possible.... »

« . . . . . . *Indépendance, Unification*.... L'Italie ne peut être unifiée si elle n'est indépendante; et elle ne peut rester indépendante si elle n'est pas unifiée.

» J'accepte la monarchie, pourvu qu'elle soit unitaire. — J'accepte la maison de Savoie, pourvu qu'elle concoure loyalement et efficacement à faire l'Italie, c'est-à-dire à la rendre INDÉPENDANTE et UNE. — SINON, NON. »

Et si la monarchie piémontaise manque à sa mission?

« Le parti national ne devra pas, pour cela, se désister de son œuvre; » il cherchera « à faire l'Italie par d'autres moyens,

et aussi en ayant recours, s'il est besoin, aux idées qui divergent du principe monarchique. »

« . . . . . La monarchie piémontaise, pour être fidèle à sa mission, doit toujours avoir devant les yeux... le but final : l'Indépendance et l'Unification de l'Italie.

» Elle doit profiter de toute occasion... qui lui permet de faire un pas en avant dans la voie qui conduit à ce but;

» Elle ne doit par aucun traité, et sous aucun prétexte, faire aucun pas rétrograde ou divergent...

» Elle doit éviter tout ce qui... lui pourrait lier les mains; s'abtenir de tout accord avec *les perpétuels ennemis de l'Italie, l'Autriche et le pape* [1]; sous aucun prétexte, ne prendre part à des traités qui confirment et reconnaissent les positions territoriales et politiques qu'elle est appelée à détruire;

» Elle doit se maintenir le noyau, le centre d'attraction de la nationalité italienne;

» Elle doit empêcher que d'autres noyaux, d'autres centres d'attraction ne se forment;

» Quand la grande bataille de l'affranchissement national sera entamée, elle y doit prendre part résolûment, et ne pas déposer l'épée avant que l'Italie ne soit faite, risquant sans

[1] L'homme pratique avait, autrefois, accepté l'alliance d'un pape qui prenait l'initiative du mouvement; le théoricien, appuyé sur une décisive expérience, condamnait le principe de la royauté pontificale. Il a, un jour, résumé rudement sa pensée dans un mot connu et cité, mais qu'il n'eût pas publié sans l'expliquer; car on sait la modération habituelle de son langage. « Tant que dure dans le souverain pontife l'union des deux pouvoirs, il ne peut pas être pape et *galant homme*. » Il voulait dire que deux pouvoirs incompatibles imposent deux devoirs contradictoires, et qu'il est impossible de ne pas manquer à l'un ou à l'autre.

hésitation de perdre le trône de Piémont pour conquérir le trône d'Italie. »

L'attitude du gouvernement piémontais au congrès de Paris confirma la conviction où était Manin d'avoir vu vrai. Dans une lettre au *Diritto*, du 11 mai 1856, il approuve en ces termes la conduite du Piémont :

« La monarchie piémontaise n'a fait aucune concession aux perpétuels ennemis de l'Italie, l'Autriche et le pape ;

» Elle a offensé profondément l'orgueil, l'intérêt et les visées de l'Autriche, en protestant contre l'occupation militaire des légations et des duchés, et en dénonçant à l'Europe civilisée le mauvais gouvernement des différents souverains italiens dévoués à l'Autriche et protégés par elle.

» Elle a exercé et fait admettre le droit de parler au nom de l'Italie ;

» Elle a contraint la diplomatie à reconnaître que la situation de l'Italie est intolérable, et, de là, implicitement, que, si l'on n'y apporte aucun remède, la révolution est nécessaire et légitime.....

» Elle a fait un nouveau pas dans une voie où, soutenue et, au besoin, poussée par l'opinion du pays qu'elle gouverne, par l'applaudissement, la sympathie et la gratitude des autres provinces italiennes, il lui sera facile d'avancer, et, comme je l'espère et le crois, impossible de reculer. »

Manin appréciait à sa haute valeur l'habile et courageux ministre qui, appuyé sur la confiance d'un prince au cœur loyal et d'assemblées éclairées et énergiques, avait relevé le Piémont de Novare et l'avait fait, vaincu, plus fort, plus actif et plus considéré qu'avant sa défaite. Ces deux hommes

eussent pu accomplir de grandes choses ensemble ; ils le savaient tous deux ; à l'époque du congrès de Paris, ils avaient pu s'assurer l'un de l'autre ; et le ministre piémontais, dans des circonstances grandissantes, aura certes, bien souvent, regretté l'exilé de Venise !

Manin n'entendait pas, tout en recommandant l'union et le concours avec le Piémont, conseiller aux patriotes italiens de s'en remettre passivement au gouvernement piémontais ; « concours veut dire action, et non inertie... Jusqu'à ce que nous ayons atteint notre but, jusqu'à ce que l'Italie soit devenue indépendante et une, Italiens qui aimez votre terre natale, écoutez cette parole qui vous vient de l'exil :

» AGITEZ-VOUS, ET AGITEZ ! »

L'*agitation*, dans sa pensée, préparait la grande révolution nationale, mais excluait les petits complots et les coups de main de réfugiés. Si Manin repoussait comme un crime toute effusion de sang inutile, toute prise d'armes tentée au hasard, à plus forte raison réprouvait-il énergiquement l'assassinat politique, le meurtre privé érigé en arme de guerre et de révolution ; ce legs de l'antiquité mal comprise et des violences du moyen âge. Il combattit, dans trois belles lettres (juin 1856), la théorie du poignard, avec l'ardeur qui l'animait contre tout ce qui pouvait nuire à l'Italie dans l'esprit des nations : il attaqua, en elle-même et dans ses résultats, cette fille du désespoir, qu'un peuple qui renaît à l'espérance et à la vie doit renvoyer aux mêmes ténèbres que le livre du *Prince*, que la théorie du crime libérateur.

« Considérez combien l'Église romaine a perdu et perd d'au-

torité, particulièrement en Italie, depuis qu'elle ne recule pas, pour la défense de ses intérêts temporels, devant l'emploi de moyens que condamne la conscience universelle....

» La pureté incontestée de la morale en théorie et en acte constitue la force vive et vraie de toute religion. Mais l'amour dévoué et ardent pour notre patrie est aussi une religion, et elle perdrait son autorité si, en théorie ou en acte, elle déviait du sens moral.... »

A la même époque, la question de Naples fut ravivée par de nouveaux excès du gouvernement napolitain. Manin conseilla aux populations des Deux-Siciles le refus de l'impôt au nom de la Constitution de 1848, violée, suspendue de fait, mais toujours existante légalement; c'est-à-dire la résistance légale avant l'insurrection. Si le gouvernement, au lieu d'exécuter enfin les lois, persiste dans l'illégalité et pousse le peuple à la révolution, on fera table rase de la dynastie, pour disposer ensuite du pays selon les inspirations de la nationalité italienne.

C'est l'homme de 1847 qui reparaît ici. L'homme pratique reste toujours, chez lui, associé au théoricien. Il marchait au but; il n'y courait pas; et, même contre le roi de Naples, il ne faisait pas de la politique à outrance (juin-juillet 1856).

« A Naples, » écrit-il un peu plus tard (novembre), « Poërio ministre, ou Victor-Emmanuel roi! »

On voit que, tout en réprouvant systématiquement la fédération monarchique, il admettait cependant des tempéraments et des transitions; il n'était essentiellement séparé des fédéralistes, qu'en ce qu'il condamnait tout changement de dynastie n'aboutissant pas au Piémont.

La *souscription pour les cent canons d'Alexandrie*, cette citadelle du Piémont contre l'Autriche, proposée par un journal génois, la *Gazzetta del Popolo*, fut pour Manin une première occasion de provoquer à une démonstration significative les sympathies françaises pour l'Italie. La seconde démonstration du même caractère devait, hélas! s'accomplir sur sa tombe même!

« ... Quiconque veut que l'Italie soit affranchie de la domination étrangère, » écrivait-il, « peut et doit souscrire; quelles que soient d'ailleurs ses opinions sur les autres points de la question italienne. En un mot, la signature des Italiens signifie : *Nous voulons que l'Autriche s'en aille;* et la signature des étrangers signifie : *Nous nous associons à cette volonté.* Rien de plus, rien de moins. » (1er septembre 1856.)

Devant l'Italie, devant l'étranger, partout, il était sur la brèche; partout, il parlait, il agissait; conseillant l'Italie, appelant la France, faisant rougir la Suisse de cette indigne contradiction d'un peuple libre qui fournit des armées mercenaires pour maintenir la tyrannie chez les autres (décembre 1856—janvier 1857).

Cette activité, cependant, se ralentit à partir des premiers mois de 1857. Ces nouvelles et ardentes luttes avaient rapidement dévoré les restes de ses forces. Des symptômes alarmants révélaient la marche progressive du mal qui ébranlait tout son organisme. Une excessive agitation nerveuse lui faisait de toute discussion un supplice; puis la conversation même de ceux qui partageaient tous ses sentiments, les entretiens qui étaient naguère son aliment moral et sa consolation, lui devinrent presque impossibles; il se réfugiait des semaines, des mois,

dans une solitude à peu près impénétrable, cherchant en vain dans un absolu silence l'apaisement de ce tourbillon fiévreux qui remontait de son cœur à son cerveau, et ne sortant un instant de son désert que pour serrer une main amie ou écrire quelques lignes sur quelque intérêt italien, au prix d'efforts et de douleurs extrêmes.

Le progrès de son idée, qui envahissait peu à peu l'Italie, le calmait et le ravivait parfois un moment; de grands événements au delà des Alpes l'eussent peut-être disputé à la mort; il eût voulu vivre alors, et sa volonté était si forte! Mais les événements semblaient éloignés encore; il ne put les attendre! Il ne vit pas commencer des choses qui lui eussent fait retirer cette parole d'une de ses lettres :

« Épuisé par une lutte au-dessus de mes forces, j'attends avec un ardent désir l'heure du repos, du vrai et dernier repos. »

Son dernier acte politique fut de signer, d'une main défaillante, la circulaire suivante de la *Société nationale italienne*, fondée pour la propagation de ses principes (août 1857) :

« L'association nationale italienne déclare :

» Qu'elle entend mettre le grand principe de l'indépendance et de l'unification italiennes au-dessus de toute prédilection de forme politique, au-dessus de tout intérêt municipal ou provincial, quel qu'il soit;

» Qu'elle sera pour la maison de Savoie, tant que la maison de Savoie sera pour la cause italienne dans toute la mesure du raisonnable et du possible;

» ...... Que, pour arriver à l'indépendance et à l'unification

de l'Italie, elle croit l'action populaire nécessaire, le concours du gouvernement piémontais utile [1]. »

Manin mourait « avec la foi la plus entière dans l'excellence de son œuvre et dans son triomphe définitif; plus haut que jamais, il répétait que là, ou nulle part, était le salut de l'Italie. La plus grande consolation de ses amis est le souvenir de la sérénité profonde, du contentement répandus sur les derniers jours du martyr, par cette ferme conviction d'avoir bien accompli son rude labeur, d'avoir bien servi sa patrie jusqu'au bout [2]. »

Daniel Manin expira, le 22 septembre 1857, à cinquante-trois ans [3].

Son corps fut déposé dans ce caveau funèbre où l'attendait celui de sa fille, où le rejoignirent les restes de sa femme, ramenés par la main du fils et du frère demeuré seul de cette race dévouée. L'illustre ami qui les abritait sous son toit funéraire, et dont le crayon et le pinceau avaient fixé pour la

[1] « Son nom vaut des légions, » écrivait, en recevant la circulaire, l'excellent marquis Pallavicino, le compagnon de captivité de Silvio Pellico, mais qui n'a point adopté sa doctrine de *résignation!* La circulaire avait été rédigée par M. La Farina.

M. Pallavicino avait dit vrai. Nous lisons dans une correspondance de la *Presse*, datée de Gênes, le 24 avril 1859, le lendemain de l'ultimatum autrichien qui ouvre la guerre d'Italie : « La société nationale, instituée dans le temps par Manin, et dirigée par MM. Pallavicino et La Farina, a assuré au Piémont quatre-vingt mille volontaires le lendemain de l'attaque. »

[2] Nous retrouvons, dans les papiers de Manin, cette note de la main de la personne dévouée qui avait entouré de soins pieux les derniers jours d'Émilia, puis ceux du père désolé et du grand citoyen, et qui, ainsi que nous le disions tout à l'heure, doit consacrer à la mémoire de Manin une publication qui suivra de près notre œuvre.

[3] Il était né le 13 mai 1804.

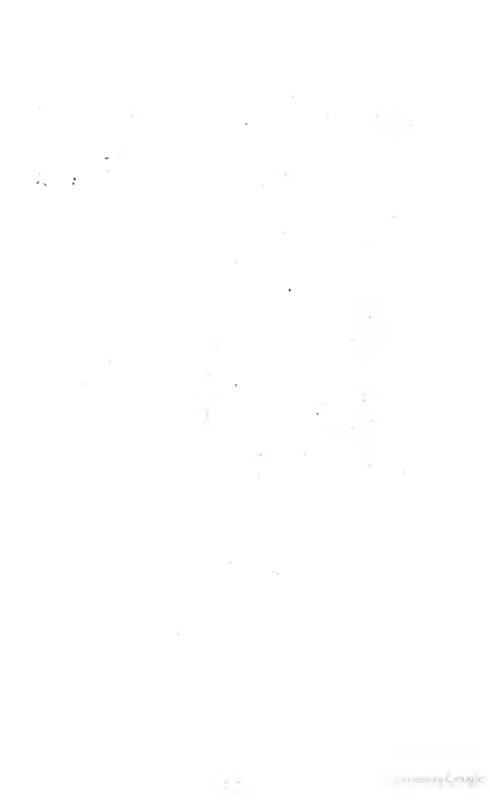
postérité, et dans la vie et dans la mort, les traits du père et de la fille, Ary Scheffer, enlevé par le même mal, le mal des grandes âmes, ne devait pas tarder à suivre Manin au tombeau[1]; leurs restes mortels seront un jour séparés, le jour où cessera la servitude de l'Italie; leurs mémoires ne le seront jamais!

L'âme de Daniel Manin plane aujourd'hui sur cette Italie que remplit et qu'inspire sa pensée; la France rendra un jour, prochain s'il plait à Dieu, son corps à Venise affranchie[2].

[1] Une crise commencée aux funérailles de Manin faillit emporter immédiatement Ary Scheffer; dans une lettre écrite à l'occasion de cette maladie, nous lisons le passage suivant : « La mort de Manin aura été une cause de chagrin pour lui; celle de Cavaignac en aura été une nouvelle. On ne peut voir disparaître des hommes d'une élévation de caractère si exceptionnelle sans en éprouver une peine sensible. Notre siècle offre de si rares exemples de vertus semblables! » La main qui avait tracé ces lignes émues se glaça bientôt à son tour, avant celle même d'Ary Scheffer; c'était celle de la duchesse d'Orléans, qui devait en quelque sorte achever d'entraîner le grand artiste dans la tombe.

[2] Et, avec le corps, cette noble image de Manin au lit de mort, destinée à Venise par Ary Scheffer, et où respire une si auguste sérénité et une si haute confiance dans l'avénement du jour de justice et de réparation.

FIN.



I.

ÉTUDE SUR MANIN,

PAR M. FELIX MORNAND.

Nous reproduisons ici, comme nous l'avons annoncé, en retranchant quelques détails purement anecdotiques, deux excellents articles publiés par M. Félix Mornand dans le feuilleton du *Courrier de Paris*, peu de jours après la mort de Manin, les 9 et 10 octobre 1857. Ces fidèles et précieux souvenirs, en complétant pour le lecteur l'homme privé, si vivement saisi déjà dans le poëme de M. Legouvé, achèvent d'éclairer la vie de l'homme politique.

Je commence par déclarer que je n'entends point traiter ici de l'homme politique.... Cette place n'est point la propre : il faut savoir rester dans son domaine et se garder de la confusion des genres.

J'ai eu, du reste, l'occasion de peindre ailleurs Manin sous a radieuse face qui, immortalisant son nom, le désigne pour jamais à la mémoire et à la reconnaissance des hommes. Ce portrait que je fis de lui, sans le connaître alors personnellement, et sur la simple étude de ses actes, lui parut néanmoins assez ressemblant pour qu'il voulût bien s'enquérir de l'auteur, et de là data l'amitié dont ce grand homme m'a honoré durant les cinq ou six dernières années de sa vie, et dont le souvenir animera, guidera le reste de la mienne propre.

Je vois d'ici sourire plus d'un lecteur sceptique et j'en entends

plus d'un tirer tout simplement de ces dernières lignes l'induction courante et la preuve nouvelle que tous les hommes, sans en excepter les plus grands, et ceux-là même parfois un peu plus que les autres, ont de l'amour pour la louange. C'est ce qui fait de celle-ci une pratique à la fois si facile et si fructueuse. Mais les tout à fait grands esprits échappent à cette servitude de l'humaine débilité. Ils aiment à être loués sans doute; mais ils exigent que ce soit avec propriété, en pleine connaissance de ce qu'ils savent leurs mérites, leurs talents, leurs dons fonciers, et le moindre ton faux ou seulement banal dans le panégyrique qu'on tente de faire d'eux les insurge et les aliène....

Il me fit engager, par un ami commun, à l'aller voir.... dans ce modeste troisième étage du n° 70 de la rue Blanche où sa fille et lui sont morts; je trouvai l'ancien président de la république de Venise, le successeur de tant de doges, attablé et travaillant dans un petit cabinet éclairé d'une seule fenêtre, meublé de quelques chaises et d'un bureau très-simple, et dont les murs étaient tendus, pour tout ornement, des portraits de quelques hommes politiques. Son accueil fut cordial et expressif, bien que bref et dénué de tous compliments et remercîments inutiles. Presque instantanément, je me trouvai avec lui en expansion et même en une sorte de familiarité affectueuse. Il ne visait point à imposer aux hommes: il aimait mieux les attirer. C'était l'homme simple et libre par excellence, et, avec plus d'adresse et de dextérité pour manœuvrer les choses et pour les diriger, personne n'eut plus que lui, non-seulement de droiture, mais de mépris souverain pour toute mise en scène, tout artifice extérieur. Sa physionomie, au premier abord, dénuée de majesté et d'auréole poétique, semblait ne refléter que ce *senso comune* dont il faisait profession d'aimer et de servir uniquement le culte modeste; mais bientôt l'impression changeait: pour peu qu'il s'animât, la tête et la nature du lion se décelaient dans ses beaux yeux pleins d'éclairs, dans sa lèvre toute frémissante d'emportements refrénés, souvent et longtemps muette, puis s'ouvrant soudain pour livrer passage aux flots d'une éloquence à la fois pratique et inspirée, véhémente et sensée, ironique sans être amère, et au contraire toujours marquée au double coin de la conciliation et de la bienveillance, dans ce front immense, large, haut, plein, bombé, surplombant la face comme un dôme, dans

cette forêt de longs cheveux noirs contrastant avec une barbe déjà grise.

Cette disparate, sans laquelle il eût paru dix ans de moins et que tant de gens eussent élaguée au profit d'un rajeunissement facile, était bien son moindre souci. Depuis plusieurs années, quand il eut vu périr successivement Venise, et sa femme, et sa fille, il ne tenait plus à cette terre que par le lien du dévouement et du devoir, et la mort l'a pris au mot. Rien de matériel n'habitait plus en lui; le cerveau et le cœur, le cœur surtout, et trop, avaient tout confisqué, absorbé; ses rares joies étaient tout intellectuelles, toutes subjectives, et les choses extérieures de ce monde étaient à tant de pieds au-dessous de lui, qu'il ne les apercevait comme dire plus. Il était un ascète dans la plus naturelle et la moins volontaire acception du mot. Son âme avait deux faces: l'une plongeant dans l'ombre et le regret du passé; l'autre inflexiblement, bien que sans nul espoir personnel et prochain, tournée vers l'avenir.

Sa noble et malheureuse fille vivait encore à cette époque, en ce sens que sa longue agonie n'avait pas atteint la palme du martyre. Elle était là, dans cette chambre où son père s'est éteint depuis, dans cette chambre *où l'on a tant souffert*, comme disait au jour des funérailles dernières l'unique survivant et le digne héritier du grand nom de Manin. Il ne me parla d'elle qu'avec cette discrétion pudique dont les musulmans, vrais modèles de délicatesse en ce genre, savent si bien user quand il leur faut nommer ou mentionner devant un étranger homme leur femme ou leur fille; et ce n'est pas de lui que je tiens ce détail caractéristique des rapports entre ce père et cette enfant: « Je rassemblais mes forces et j'essuyais mes larmes, disait-il bien des fois à une fidèle amie, avant d'entrer auprès de ce lit de douleur. C'est en tremblant que je mettais ma main au bouton de la porte; mais une vision me soutenait et me redonnait du courage: celle de la joie qu'allait causer mon apparition dans ce lieu de souffrances. En me voyant sur le seuil, ma malheureuse enfant semblait comme transfigurée. J'étais à ses yeux le rayon de soleil qui luit au captif plongé dans les épaisses et désespérantes ténèbres. »

Un autre crève-cœur, une autre inquiétude s'ajoutaient encore à ce moment aux angoisses et aux tortures du proscrit. Son fils

Georges, aujourd'hui, grâce à Dieu, rétabli et prêt à supporter le poids lourd et glorieux de l'héritage paternel, était alors atteint d'une maladie noire et fort grave contractée par son adolescence aux chocs réitérés qui devaient tuer sa sœur et miner sourdement son père : il ne pouvait ni travailler, ni reposer, ni supporter le visage ou l'entretien humain. Son état inspirait de vives inquiétudes aux médecins et à son père, déjà si rudement frappé.

C'est dans cette situation horrible que Manin trouvait encore la force de s'occuper activement de sa chère patrie abattue et absente, et de pourvoir au pain du jour. J'ai ouï dire que le gouvernement français lui avait offert un subside convenable, quand il s'établit parmi nous. Si cela est, cela l'honore; mais Manin n'était pas homme à accepter. Il ne voulut devoir qu'à son travail sa vie et celle de ses deux enfants. On ne peut blâmer ni combattre ce scrupule : il n'avait rien d'exagéré. L'homme politique n'est pas un virtuose qui doive, en dehors de fonctions déterminées et certaines, se laisser appointer ni subventionner. La participation aux affaires publiques est œuvre supérieure et de second degré : le premier est de se suffire. Il y faut atteindre d'abord. — C'est ce qu'il répondait aux amis qui voulaient le dégager du soin matériel de la vie dans un intérêt de cause, motif réellement sérieux, auquel il ne voulut jamais néanmoins accorder que la valeur d'un prétexte.

Sous ce rapport, il eut peut-être à repousser autant d'honorables avances que Béranger, dans les huit ans qu'il passa sur le sol français. Tout ce qu'il demanda à ses relations fut de lui procurer des leçons d'italien, auxquelles indubitablement il usa beaucoup de ses forces, déjà à demi détruites, et dans le hasard desquelles il ne fut pas toujours traité avec les grands égards dus à son héroïsme, à la hauteur de son âme et de son infortune. Pour de certains *cachets*, il avait à franchir Paris dans toute son étendue. C'est ainsi que de la rue Blanche il eut à aller longtemps jusqu'à la rue Madame, trois fois dans la semaine. Il rentrait épuisé, mais toujours résigné et jamais abattu. Un jour pourtant, sortant de chez une écolière, il rencontre un ami, le docteur Cabarrus, qui me contait, hélas, ce trait le propre jour des funérailles. « Ah! lui dit-il, je viens tout à l'heure de recevoir le dernier coup. — Qu'est-ce donc? — Je donnais une leçon à madame ***, dans son salon; monsieur son mari est entré, et il ne m'a pas salué.»

Ma première visite à Manin fut suivie d'un grand nombre d'autres. Il m'expliquait les choses et les hommes, non pas, comme Béranger, par le côté purement spéculatif, humoristique, propre chez ce dernier au philosophe et à l'observateur fait ermite, mais en esprit toujours militant, non en retraite, si en exil, et éprouvé par toutes les souffrances humaines; esprit merveilleusement lucide, pénétrant, compréhensif et impartial; sans animosité contre les ennemis; sans passion autre que celle du bien en tout genre et de sa nationalité; ne perdant point le temps à incriminer; prenant les faits comme ils étaient, et, avec une bonne foi subtile, avec droiture et rectitude, cherchant et trouvant en tout et partout la solution, l'issue possible et pratique. C'était le sage par excellence, la vertu même : stoïque au mal, ardent au bien, il combinait en lui ces deux forces passive et active qui, pondérées, harmonisées, ainsi qu'il en offrait l'étonnant exemple, font l'être humain aussi grand qu'il lui soit donné de l'être en son enveloppe d'argile. C'était le *Citoyen du monde* réalisé mieux que ne l'a jamais rêvé le grand poëte Goldsmith.

J'appris assez vite à connaître ses habitudes et à comprendre ses apparentes bizarreries. La maladie de cœur, depuis longtemps déjà, ne lui laissait aucun relâche. Elle occasionnait des suffocations, des palpitations, des maux de tête intolérables et des irritations nerveuses qui, par intervalles de plus en plus longs et de plus en plus rapprochés, réduisaient le malade au silence et à une sorte d'insociabilité, par la nécessité de fuir toute émotion bonne ou mauvaise. Quel régime pour un esprit de cette force et pour une âme si vibrante! Il s'en allait alors par les rues de Paris, à l'aventure, portant le mal tenace au flanc, cherchant à l'engourdir, à le lasser par de longues heures de marche, en réalité pressé, poussé, subjugué par le mal. Il allait à pas lents, comme le lion blessé, côtoyant les maisons, perdu comme à plaisir dans le vaste désert d'hommes, l'œil vague et distrait, fuyant la face humaine, ou plutôt ne la voyant pas. Que de fois ne l'ai-je pas ainsi rencontré, frôlé, effleuré ou suivi pas à pas, me gardant bien de l'aborder, évitant même soigneusement d'être aperçu, et sachant trop ce qu'il lui en coûterait pour la moindre intrusion dans sa volontaire, non, hélas! irrésistible solitude! Je discernais sans peine, et du premier regard, s'il fallait ou non l'accoster; si ce

serait pour lui un épanouissement ou une commotion cruelle, et, selon le cas, je passais vite, tandis qu'il s'arrêtait irrésolu sur la direction à suivre, ou pour faire l'aumône à un pauvre, comme par exemple, lorsqu'il passait place Saint-Georges, à la vieille aveugle établie contre le mur de la villa de M. Thiers, et qui n'a jamais su l'illustre charité qu'elle a tant de fois reçue.

Un peu plus tard, il eut des idées de campagne, moins pour la distraction d'une villégiature que pour un plus grand isolement. Il allait à Bellevue, il allait à Passy : il n'y craignait pas les rencontres; il s'y claustrait hermétiquement; il n'y lisait ni lettres, ni journaux, ni livres; il essayait d'y vivre matériellement, selon la prescription du docteur. Vaine ordonnance, hélas! impossible visée! Les arbres et le silence ne lui pouvaient ôter le vautour de l'action mentale et de la pensée interdite. Peut-être l'y livraient-ils, au contraire, sans défense. Bientôt il revenait un peu plus malade et un peu plus assombri.

Car cette âme brûlante avait des affaissements inconnus des esprits froidement positifs; mais aussi quels réveils! C'était un point de contact — il en avait plusieurs — de sa nature avec le caractère français. Comme un nageur intrépide, à chaque instant jeté par une mer houleuse dans les bas-fonds, n'en suit pas moins sa route obstinément voulue, de même, s'il perdait parfois de vue le phare et le but de la sienne, si l'espoir cessait un moment de luire, il n'avait ni repos, ni trêve, ni relâche qu'il ne l'eût enfin ressaisi et n'y épargnait pas l'effort. Il y réussissait toujours, aidé de l'héroïque courage et de la merveilleuse élasticité de son âme trempée, à la fois ferme et souple, et en définitive il ne reculait d'un pas qu'en avançant au moins de deux. Je le trouvai souvent dans ces sombres accès; peut-être eus-je quelquefois, et c'est un des souvenirs les plus chers de ma vie, le bonheur d'abréger un peu ces tristes crises, à quoi moins que rien suffisait parfois : un bout de causerie sympathique, une raison démonstrative d'espérance, une plaisanterie, la moindre chose enfin. Le ressort en lui était si énergique, que, s'il avait plié, il suffisait de toucher un peu juste pour le faire et le voir redresser aussitôt, plus à l'épreuve que jamais.

Ces sortes de cures n'agissaient sur lui pour ainsi dire que dans le tête-à-tête. Il lui fallait l'intimité. Un très-grand nombre de mai-

sons honorables et honorées se disputaient la faveur de le recevoir. Quelques-unes d'entre elles seulement l'obtenaient, et encore n'y paraissait-il que rarement, jamais à l'heure de la foule. Il venait, s'échauffait, s'animait, s'inspirait, oubliait complétement son ferme propos de s'en aller de très-bonne heure, et électrisait tout le monde par la puissante force combinée d'un grand cœur et de la plus haute raison. Je me rappelle qu'une fois nous partîmes ensemble à un peu plus de minuit, par une pluie battante qu'il préféra pourtant au régime de la voiture. Nous n'avions qu'un seul parapluie à nous deux, et nous allâmes ainsi, allègrement et trempés, de la place de la Madeleine au sommet de la rue Blanche. Le temps ne comptait pas; la pluie ne mouillait pas; il parlait! il était en effusion, en veine. Je lui dis, à la porte : « Eh bien! êtes-vous au regret de vous être laissé débaucher ce soir? — Non, me dit-il, mais je paierai chèrement cette séance-là. »

Effectivement, il en avait, à la suite de pareilles soirées, pour plusieurs jours de surexcitations et de migraines cruelles provenant plus ou moins de cette maladie de cœur dont les symptômes l'abusaient quelquefois par leur variété, mais dont il démêla trop bien le véritable caractère vers la fin, avec son sens extraordinaire, auquel se joignait l'implacable lucidité du mourant. Aussi, dans les deux dernières années, fut-il à peu près impossible de le tirer de chez lui pour des occasions pareilles, et l'on s'en faisait conscience.

Le portrait qu'a fait Ary Scheffer de Manin est de tous points admirable. Mais, sans vouloir en affaiblir l'immense et poétique mérite, je pense qu'un portrait intéressant aussi est celui qu'a tracé du grand Italien un ennemi, M. Call, le directeur général de la police vénète, dans un rapport adressé au cabinet impérial et royal de Vienne (8 février 1848) :

« L'avocat Daniele Manin, est-il dit là, jouit de l'estime publique par sa conduite morale, par les talents dont il est doué, et par son caractère désintéressé. Cependant, à côté de ces belles qualités, on a pu remarquer en lui un caractère hardi, irritable, pointilleux, querelleur et suffisamment rempli de lui-même. Profond légiste, il est très-expert en l'art oratoire, et sait exposer ses idées avec un art et une lucidité admirables. »

Cet hommage est frappant, venant d'un ennemi. Mais où l'en-

nemi se montre, c'est dans cette qualification de *querelleur*, appliquée à un champion de son pays; c'est surtout dans cette épithète de *rempli de lui-même*, qui ne lui convient nullement.

Manin, sans doute, sentait sa valeur, comme tout homme né avec la tunique de Nessus d'une immense supériorité intellectuelle et morale; mais le sentiment de l'idéal, que cet homme en apparence positif portait à un haut degré en lui, l'empêchait de se livrer à ces complaisances personnelles, à ces indulgences plénières que l'homme a volontiers pour soi. Il sentait si bien le néant de l'humaine faiblesse et la limite de nos forces, que, déjà ardent plus qu'homme du monde au bien, il cherchait en tout le mieux, la perfection impossible. Il avait cela de commun avec sa noble fille, et lui et elle, lui, ce grand homme, elle, cette martyre désolée et frappée, avaient cependant la simplicité de cœur de prendre cette inspiration innée et ardente pour une infériorité!

Manin ne se sauvait de ce sentiment étrange, de cette modestie incurable, que par l'ardeur à toutes choses Je ne sache pas un sujet, du plus petit jusqu'au plus grand, qui ne lui fût familier. Il parlait de tout en connaissance de cause, et ce qu'il n'avait pas par l'étude embrassé, par l'intuition il le devinait. Malgré son état de constante et excessive souffrance, il prenait intérêt à tout. Les plus petites choses trouvaient grâce et accueil devant celui qui était maître des plus grandes. J'ai eu cent fois occasion d'admirer en lui cette universelle aptitude.

A propos de Venise, il me donna une leçon péripatéticienne d'histoire dont j'avais le plus grand besoin. J'avais précédemment commis je ne sais quel article où, sur un livre consacré à la république de Venise (à l'ancienne), j'étais tombé, avec l'auteur de l'ouvrage, dans l'erreur de la tradition mélodramatique, par rapport aux *mystères*, aux *Plombs*, aux *cachots sombres*, aux *bravi*, aux *espions*, aux *sbires*, aux *assassins* secrets du menaçant *Conseil des Dix*, sans compter le *pont des Soupirs*, la *Bouche du Lion* et tout ce qui fait la fortune d'*Angelo, tyran de Padoue.*

Il avait lu ce *factum* et s'en souvint à propos des tableaux vénitiens d'Eugène Delacroix.

— Il faut, dit-il, en m'entraînant sous les érables et sous les ormes de l'avenue Montaigne, que je vous gronde un peu. Comment avez-vous pu donner, de bonne foi, dans toutes ces fantasma-

gories? Croyez-vous encore à vos contes de nourrice? Vous feriez aussi bien que d'ajouter créance à ces légendes surannées. Les ***Plombs***, les cachots dont on a tant parlé, je les connais; j'y ai été, et je vous assure que ce sont des geôles point du tout sinistres et très-suffisamment logeables. Après tout, il ne faut pas être si difficile lorsque l'on entre en prison. Croyez-moi, tout ce qu'on débite sur l'ancienne Venise est de la même force : c'est purs fagots de bonne femme.

Là-dessus, il m'expliqua et me fit comprendre très-bien que la ***sérénissime république*** de Venise n'avait duré glorieuse et n'avait pu durer tant de siècles qu'à la condition d'être au fond, sous les dehors trop facilement acceptés d'une exclusive et pesante aristocratie, un gouvernement tout populaire, dans la double et bonne acception du mot, dévoué, indulgent et paternel à la plèbe. Contre qui sévissait cette aristocratie? contre elle-même, dans la personne de ses membres factieux, rebelles ou traîtres à l'État. Pour ces crimes-là, elle était sans pitié. Elle décapitait juridiquement un doge, s'il le fallait, et quand elle pouvait procéder par les moyens réguliers. Mais c'était rarement le cas à cette époque, et il ne faut même pas remonter jusque-là pour trouver çà et là voilées les statues de la Légalité et de la Justice. La république de Venise s'en départait pourtant le moins qu'elle pouvait. Quant au peuple, tout en sévissant sur les grands, on lui était humain, pitoyable et doux, ses délits n'ayant pas une grande portée, par la raison très-simple qu'il ne s'avisait pas de conspirer contre l'État. Aussi a-t-il gardé dans son cœur le souvenir de ce gouvernement, et c'est une des raisons qui lui firent accueillir avec tant de transport en 1848 la nouvelle république qui lui fut annoncée du haut du palais de Saint-Marc.

Ces éclaircissements si spécieux et si probants, je crois, que me donnait Manin, sur la mystérieuse allure des anciens inquisiteurs d'État, me sont à l'instant même, par une coïncidence singulière et heureuse, confirmés de la bouche d'un jeune et studieux confrère, M. Armand Baschet, qui arrive de Venise, où il a employé quatorze mois à compulser les anciennes archives, y compris, ceci par décret exceptionnel et personnel de l'empereur d'Autriche, celles de l'inquisition d'État. Il abonde tout à fait, sur pièces, dans les idées que me développait d'intuition Manin, et il ajoute que ce ***mystère***

qui a défrayé tant de drames n'était ni si terrible ni même si profond qu'on s'est plu à le présenter. En résumé, c'était un bon gouvernement que celui de Venise, et l'épreuve décisive, celle de la durée, qui ne lui a point fait défaut, l'atteste solennellement.

Manin n'était pas si expansif sur les choses de son gouvernement propre. Ce souvenir trop proche le remuait par trop, et ce n'était que dans de rares occasions, comme malgré lui, qu'il se laissait aller à aborder le récit épisodique et glorieux de cette grande page de Venise. On se faisait scrupule, et on avait raison, de le mettre sur ce chapitre si brillant pour lui, mais trop plein d'émotions destructives. J'osai néanmoins aborder quelquefois avec lui ce terrain brûlant. Chose étrange, cet homme, *si rempli de lui-même,* au dire du policier Call, et que beaucoup d'autres ont pu qualifier d'ambitieux, n'avait jamais songé, m'a-t-il dit bien des fois, à gouverner sa patrie après l'avoir insurgée. *Il ne s'en croyait pas capable.* Les qualités si différentes de l'homme de révolution et de l'homme de pouvoir lui semblaient inconciliables, en général, et tout spécialement chez lui. Quand l'Arsenal fut pris, grâce à lui, quand Venise délivrée eut rejeté de son sein jusqu'au dernier Autrichien, il crut, de bonne foi, sa tâche terminée et s'en réjouit sincèrement. « A d'autres maintenant, se dit-il et dit-il, de continuer l'œuvre; » et il se sentait la joie du bon ouvrier qui a fini sa journée et qui, le cœur allègre, s'en retourne chez lui ayant reçu tout son salaire. Mais il arriva que personne ne voulut ou ne put prendre le pouvoir. Après s'en être bien convaincu, désigné, appelé, acclamé par tous, il dut, bon gré, mal gré, se charger de nouveau de la conduite des affaires et aborder un rôle si distinct de celui qu'il avait joué depuis vingt ans. Il le fit à regret, sans trouble toutefois, virilement, avec le sentiment et le ressort de l'impérieux devoir rempli. Comment il s'en tira, je ne veux pas ici le raconter : l'histoire le sait. Ce qu'il y dépensa, nul ne peut le savoir que lui-même et Dieu. Néanmoins, il me dit : « Je m'aperçus à l'œuvre que, si les circonstances rendaient le métier pénible et ardu, il ne devait pas être en temps ordinaire singulièrement plus difficile qu'un autre; qu'il n'a pas *de secrets* surtout, et qu'avec du bon sens, de la prudence, de l'attention, quelque énergie, pas de faiblesse pour autrui, encore bien moins pour soi-même.....

— Bon, c'est fort bien cela, me permis-je d'interrompre; mais dans la situation où vous prîtes Venise, ajoutez qu'il fallut tous ces dons élevés à la plus haute puissance, et surtout, et toujours, et partout, du courage, militaire et civil à la fois, et si grand qu'on ne conçoit pas qu'une âme ait pu suffire à une si continuelle et si surhumaine dépense.

— Bah! le courage, dit-il, qu'est-ce que le courage? Une qualité négative, organique souvent chez l'homme comme chez de certains animaux, dont l'absence nous déshonore, mais dont la possession ne nous grandit pas. Il y a des gens qui aiment par instinct le danger, comme les dilettanti la musique. Je suis un peu humilié sur le fait du courage, depuis que j'ai vu à l'œuvre en ce genre, à Venise, un pauvre diable de vos concitoyens, qui n'était pas un héros de profession, celui-là, tant s'en faut, mais tout simplement le domestique de Pepe. Vous avez bien connu Pepe?

— Oui certes. »

Me trouvant, en effet, en Piémont deux ou trois ans avant, j'avais eu le bonheur d'y être accueilli par celui qu'on peut, à bon droit, nommer le Lafayette italien, et c'est chez cet homme vénérable, dont le cœur résistait si bien au poids de l'âge, de la carrière la plus pleine et des rudes déceptions, que j'eus le plaisir de voir pour la première fois ce jeune homme, doux, modeste, sympathique, sensé, judicieux, savant, bon politique autant que brillant soldat, qui a été le bras de Manin dans la défense de Venise et qui s'immortalisa nommément par le haut fait de la défense de Malghera : le jeune général Girolamo Ulloa.

« Eh bien donc, Pepe avait amené de France un domestique parisien, mais Parisien pur sang : badaud comme il n'est pas possible, n'ayant jamais vu la mer, ni la guerre, ni quoi que ce fût au delà de son faubourg natif. Le voilà qui, pour son début, tombe à Venise avec son maître, en plein bombardement. Croyez-vous qu'il eut peur! Ah! par exemple! aucune autorité ne pouvait l'empêcher de monter sur les épaulements pour voir de plus près le feu qu'il admirait beaucoup. On lui disait à chaque instant : « Joseph, vous allez vous faire tuer! » Il n'écoutait rien, et, pour toute réponse, il disait : « Ah! comme c'est joli! » ou bien : « Qu'est-ce que cela? demandait-il. — Ça, c'est une bombe, lui disait-on. — Oui-da! et ça? — C'est un obus. — Ça? — Une fusée

à la Congrève. — Otez-vous de là, malheureux! » Pas possible de l'en tirer. On l'en ôtait de force. Il remontait plus loin. Enfin, un jour, vint quelque chose : il n'eut pas le temps de demander : « Qu'est-ce que c'est? » selon sa coutume; l'on eut encore bien moins le temps de lui crier : « C'est un boulet! » Il eut la tête emportée. Pepe le regretta : c'était un bon garçon et un honnête serviteur, bien que sans nulle cervelle, comme ceci le prouve; mais, à coup sûr, on ne peut dire qu'il ne fût pas le plus *brave* de nous tous qui étions là.

» — Voilà une belle histoire, lui dis-je, et qui prouve en effet beaucoup contre la gloire et la vaillance de Manin! En prétendez-vous induire qu'on ait plus de courage à Paris qu'à Venise, ou bien que cette puérile témérité se puisse comparer, de loin ou de près, à l'acte réfléchi de l'homme qui sait le danger, qui le sent, qui le *craint* même et qui l'affronte? » Je connaissais déjà cette histoire, du reste, pour l'avoir entendu conter au général Pepe; mais j'ai tenu à la rapporter dans le tour vif que savait si bien s'approprier Manin, quand il pouvait sortir de ses peines et chasser sur nos terres facétieuses, ce qu'il faisait en Gaulois de profession.

C'est bien de lui qu'on eût pu dire que rien d'humain ne lui était indifférent ni étranger. Il jouissait d'une faculté et d'une promptitude d'assimilation réellement prodigieuses. Il parlait notre langue, bien qu'il s'en défendît, aussi facilement, aussi purement que nous-mêmes, sans nul accent, phénomène rare surtout chez un Italien, et avec connaissance exquise et profonde de nos plus petites finesses, de nos idiotismes les moins traduisibles. Il eût été et il était, par le fait, aussi bon orateur en français qu'en italien, et aussi bon écrivain. Mais il n'en croyait mot, tant il était *rempli de lui-même*, et j'en ai une assez curieuse preuve.

Les lettres autographes de Manin sont rares, surtout celles qui se rapportent aux dernières années de sa vie. L'affection dont il souffrait ne le laissait écrire qu'avec la plus grande peine, et c'est en partie ce qui lui faisait dire, à son lit de mort, à une noble et fidèle amie : « Cette maladie *a du bon;* elle explique bien des sauvageries de ma part, et bien des inexactitudes à répondre à tant de lettres que l'on m'a adressées. » Son écriture, la plus magnifique que j'aie vue, n'accusait pourtant rien de cette reluctance, vaincue comme tant d'autres, qui faisait que souvent trois ou quatre

lignes à tracer lui coûtaient un effort cruel. Je m'étonnais à lui souvent qu'il n'écrivît point ses pensées, ses grands actes; mais la façon dont il s'en défendait prouvait que l'entreprise était au-dessus de ses forces. Le peu de lettres qu'il a tracées dans l'exil le peignent bien au vif : homme d'action toujours, allant droit au but, sans ornement autre que cette pointe d'enjouement inné chez lui et qui tenait contre les plus inouïes et les plus accablantes infortunes. Parmi les quelques-unes que je possède de lui, il en est une remarquable, au point de vue sur lequel j'appuyais tout à l'heure : elle est relativement fort longue; elle a quatre pages, et a dû lui coûter une bien grande fatigue. Cependant il n'y paraît pas. Elle est du 2 mai dernier. Je ne la transcris pas, d'abord parce qu'elle exprime une opinion trop flatteuse pour le journal où j'écris; ensuite parce qu'elle a trait à des points que j'écarte volontairement de ce récit. Toujours est-il qu'en me demandant quelque chose, et ne pouvant douter de mon empressement à faire ce qu'il souhaite, il prend pourtant la peine, en profond politique qui ne s'abdique jamais et qui sent que ce n'est pas tout de me convaincre, de m'énumérer les avantages pouvant et devant résulter de ce qu'il réclame, tant pour celui qui le fera que pour celui qui le demande. Après quoi il ajoute :

« Si tous ces avantages ne vous tentent pas, vous êtes bien difficile. »

Ensuite, il *s'excuse* en ces termes des prétendues imperfections de son langage :

« Je ne sais pas si vous arriverez à comprendre mon français *de fantaisie;* mais je n'ai pas le loisir de le traduire en *français de France*. Aussi, tâchez de vous en tirer *comme vous pourrez*, en vous aidant du peu d'arabe que vous avez appris en Algérie. »

Avouez qu'il fallait une grande finesse et bien de l'arabe, en effet, pour comprendre ce français-là!

La dernière fois que je le vis, ce fut pour lui rendre compte, et bon compte, j'espère, de l'accomplissement du vœu qu'il m'avait exprimé dans cette lettre, accomplissement que mille causes avaient un peu retardé. Il était très-souffrant, mais encore causeur et animé comme aux bons jours. Très-peu de temps après, la maladie finale l'envahit, et il fut défendu de le voir. La vie ne tenait plus qu'à un fil, et les plus qualifiés parmi les plus intimes n'obtenaient qu'à

grand'peine d'arriver jusqu'à lui de loin en loin, et pour quelques minutes seulement. « Je meurs du *crepa core!* » disait-il, et c'était en pathologiste consommé et d'autant de sang-froid que s'il eût eu à juger comme médecin de la situation d'autrui, qu'il diagnostiquait son propre mal et en faisait prévoir l'issue. La veille de sa fin, il eut du mieux : il avait pu dormir deux heures, à renfort d'aconit, et d'un mauvais sommeil plein de suffocations, en sorte qu'il avait au moins autant de crainte que de besoin de s'y livrer; mais enfin il était mieux. Ce n'était, hélas! que la démission de la vie et une caresse de la mort. Cependant on parlait de *consulter* le lendemain; un horrible dérivatif, une torture, était proposé.... Lui cependant recouvrait la parole, l'abondance, la véhémence de pensée. Il parla de Venise tout le soir... On sait le reste. A quatre heures du matin, il périt étouffé, n'ayant eu que le temps d'appeler son cher fils et de le serrer dans ses bras... Une grande lumière s'éteignit à cette heure-là dans le monde, en même temps qu'un grand cœur cessa de souffrir et de battre...

Quel regret de n'avoir pas insisté ce jour-là pour le revoir, pour lui serrer une dernière fois la main! Mais qui pouvait savoir?... qui pouvait oser surtout?...

Puisque l'on a parlé de peinture dans ces pages, voici un sujet que l'on ose proposer aux artistes contemporains ou de l'avenir. Le fond du tableau est Venise; l'époque indéterminée. Est-ce une fête? Non, car des flammes et des draperies noires pendent aux màts, tendent les édifices, et à la plus basse pointe des vergues inclinées flottent les pavillons en berne. Est-ce un deuil? Non, car la population déborde en habits fériés sur la place, aux balcons, aux fenêtres, sur les ponts, sur les canaux et sur les toits. Les visages sont émus et recueillis sans larmes, et même sur beaucoup il semblerait lire comme une sorte d'allégresse. On ne voit point d'Autrichiens. Qu'est-ce donc? Est-ce le *Bucentaure* qui revient consoler le veuvage de l'Adriatique? Est-ce un doge qu'on inaugure, qu'on restaure ou inhume après l'avoir haï? Ce n'est rien de cela : c'est une barque noire sans ornement, portant deux cercueils, qui s'achemine suivie de toutes les gondoles, vers le grand canal, et de là à Saint-Marc. Elle approche : les fronts se découvrent, les mains se tendent, et l'on voit des pleurs humecter des paupières élevées pourtant vers le ciel. C'est Manin qui, après

avoir subi le lent supplice de Jacopo Foscari, revient, avec sa fille bien-aimée, demander un peu de la rare terre de sa ville natale et le repos parmi ses concitoyens. Voilà tout le sujet, et ainsi s'accomplit le vœu d'Emilia mourante : ***Mon père, quand je ne serai plus, tu me ramèneras à Venise!***

II.

L'ULTIMA ORA DI VENEZIA.

È mesto l'aere,
È l'aura muta!...
Ed io sul tacito
Veron seduto,
In solitaria
Malinconia,
Ti guardo e lagrimo,
Venezia mia!

Sui rossi nugoli
Dell' Occidente
Il raggio sperdesi
Del sol morente,
E morte sibila,
Per l'aria bruna,
L'ultimo gemito
Della laguna.

Passa una gondola
Della città :
— Eh! della gondola,
Qual novità?
— Il morbo infuria...
Il pan ci manca...
Sul ponte sventola
Bandiera bianca!

No, no, non splendere
Su tanti guai,
Sole d'Italia,
Non splender mai!
E sulla veneta
Spenta fortuna
Sia eterno il gemito
Della laguna!

Venezia, l'ultima
Ora è venuta!
Illustre martire,
Tu sei perduta!
Chè il morbo infuria...
Il pan le manca...
Sul ponte sventola
Bandiera bianca!

Ma non le ignivome
Palle rorenti,
Nè i mille fulmini
Su te stridenti,
Troncaro ai liberi
Tuoi dì lo stame ...
Viva, Venezia
Muore di fame!

Sulle tue pagine
Scolpisci, o Storia,
L'altrui nequizia
E la sua gloria,
E grida ai posteri:
Tre volte infame
Chi vuol Venezia
Morta di fame!

Viva, Venezia,
Feroce, altera,
Difese intrepida
La sua bandiera!
Il morbo infuria...
Il pan le manca...
Sul ponte sventola
Bandiera bianca!

Ed ora infrangasi
Quì sulla pietra,
Finchè è ancor libera,
Questa mia cetra!

A te, Venezia,
L'ultimo canto...
L'ultimo bacio,
L'ultimo pianto!

Ramingo ed esule
In suol straniero,
Vivrai, Venezia,
Nel mio pensiero;
Vivrai nel tempio
Quì del mio cuore,
Come l'imagine
Del primo amore!

Ma il vento sibila,
Ma l'aria è oscura;
Ma tutta in tenebre
È la natura....
Le corde stridono...
La voce manca...
Sul ponte sventola
Bandiera bianca!

ARNALDO FUSINATO.

Agosto 1849.

II.

LA DERNIÈRE HEURE DE VENISE.

Le ciel est triste et la brise est muette, et moi, assis sur le balcon silencieux, dans une solitaire mélancolie, je te regarde et je pleure, ô ma chère Venise!

Sur les nuages rouges de l'Occident s'éteignent les rayons du soleil mourant, et la mort exhale à travers l'air assombri le dernier gémissement de la lagune.

Passe une gondole de la ville: — Hé! de la gondole, quelles nouvelles? — Le mal croît en furie; le pain nous manque... Sur le pont flotte la bannière blanche [1].

Non, non, ne brille pas sur tant de désastres, soleil d'Italie; ne brille plus jamais! Et, sur la fortune éteinte de Venise, que le gémissement de la lagune soit éternel!

Venise, la dernière heure est venue! Illustre martyre, tu es perdue! car le mal croît en furie... le pain manque... Sur le pont flotte la bannière blanche!

Mais ce ne sont pas les boulets qui pleuvent en vomissant le feu; ce ne sont pas les mille foudres grondant sur ta tête qui trancheront le fil de tes libres jours. Pleine de vie, Venise meurt de faim!

Grave sur tes pages, Histoire, l'iniquité d'autrui et sa gloire, et crie à la postérité: Trois fois infâme qui veut que Venise meure de faim!

Fière, vaillante, débordant de vie, Venise défendait intrépidement sa bannière! Le mal croît en furie... le pain lui manque. Sur le pont flotte la bannière blanche!

[1] Signal de capitulation.

Et maintenant ici, sur cette pierre, tandis que tu es libre encore, brise-toi, ma lyre! A toi, Venise, le dernier chant... le dernier baiser... la dernière larme!

Fugitif et exilé sur le sol étranger, tu vivras, Venise, dans ma pensée; tu vivras ici dans le temple de mon cœur, comme l'image du premier amour!

Mais le vent siffle, mais le ciel est sombre; mais toute en deuil est la nature. Les cordes gémissent et se brisent... la voix manque... Sur le pont flotte la bannière blanche!

ARNALDO FUSINATO.

Août 1849.

III.

ALLA MEMORIA DI DANIELE MANIN.



IL GONDOLIERE

NEL DÌ DEI MORTI 1857.

Han sepolto Manin lontano tanto,
E abbiamo a San Michele il campo santo.

Se la gondola mia fosse un vascello,
Andar me ne vorrei sino a Marsiglia;
Là troverei la sposa di Daniello,
Che dicon che rivuol la sua famiglia.
Ed io vorrei volar come un uccello
Per riportarle il marito e la figlia:
Poi messo in su la poppa il dolce carco,
Vorrei tornar la sera al mio San Marco.

Han sepolto Manin lontano tanto,
E abbiamo a San Michele il campo santo.

Povera Emilia, che volea si bene
A questo suo bel mar dov' era nata:
M'han detto che al finir delle sue pene
Ha chiamato Venezia ed è spirata:

S'ella anche morta al suo bel mar rivieno,
Io certo la vedria risuscitata :
E certo che gridar la sentiria,
— Io ti riveggo ancor, Venezia mia.

Han sepolto Manin lontano tanto,
E abbiamo a San Michele il campo santo.

Ma tu un vascel, mia gondola, non sei,
E non ha che il suo remo il gondoliero :
Pur di menarti in Francia il core avrei,
Ma è sempre su Venezia il giallo e il nero;
E fin che il giallo e il nero è sopra lei
Non vengono i tre morti al cimitero;
Quando i tre morti là ne andremo a porre,
Verranno i tre colori in sulla torre.

Han sepolto Manin lontano tanto,
E abbiamo a San Michele il campo santo.

Ecco la scala ed ecco il campo santo,
Aspetta mi ch' io torno, o mia barchetta :
Un requie eterna a dir me ne vo intanto
Sull' ossa di mia madre poveretta;
Quando per essa avrò pregato e pianto
Ricorderò ogni altr' anima diletta :
Ma avrò di nuovo il pianto in su la guancia
Per quelli tre che son sepolti in Francia.

Han sepolto Manin lontano tanto,
E abbiamo a San Michele il campo santo.

O gente di Venezia, che pregate
Per loro che con voi più non avete,
Io chiedo a tutti quanti che veniate
Quì dove inginocchiato mi vedete :

L'ossa dei nostri quì fur sotterrate
Che moriron nel tempo che sapete :
Di ferro e morbo moriron da forti!
Deh! venite a pregar per questi morti.

Han sepolto Manin lontano tanto,
E abbiamo a San Michele il campo santo.

Vedete là quel fiore di viola;
Là sotto è seppellita una donzella :
Un giorno entrava in chiesa tutta sola
A pregar per la sua Venezia bella :
Ne detto avea — Signore, ci consola —
Che un piombo le ruoto su la cervella :
Alzò la poveretta al ciel le braccia,
Poi cadde giù tra 'l sangue con la faccia.

Han sepolto Manin lontano tanto,
E abbiamo a San Michele il campo santo.

Oh Dio! che mi si turba la memoria,
E non posso più dir quel ch'ho nel core :
È quì ogni croce una pietosa istoria,
L'istoria del martirio e dell' amore :
Di Mestre e di Marghera è quì la gloria,
Del Ponte alla Laguna è quì 'l valore :
Questo è il luogo più bel del cimitero,
Qua Rosaroll sta scritto e là Poerio.

Han sepolto Manin lontano tanto,
E abbiamo a San Michele il campo santo.

Ma intanto giace fuor del suo bel nido
Chi a morir quì con tutti era disposto :
Io 'l veggo ancor da Canareggio al Lido,
Per tutto il veggo e gli siam tutti accosto :

Sento ancora nell' anima il suo grido,
— Resisterà Venezia ad ogni costo; —
Venezia rispondea tutta risorta :
— Ogni viltà convien che quì sia morta : —

Han sepolto Manin lontano tanto,
E abbiamo a San Michele il campo santo.

Se non si può la fossa, almen la croce :
Vi porremo i tre nomi uniti insieme!
Chi fu il primo ad alzar per noi la voce
Non potè dirci le parole estreme :
Chi ci volea salvar dall' ugna atroce
Ardò altrove a spirar l'ore supreme :
Ma questa è crudeltà troppo crudele,
Manin non ha sua croce in San Michele.

Han sepolto Manin lontano tanto,
E abbiamo a San Michele il campo santo.

Perchè un vascel, mia gondola, non sei?
Perchè ha solo il suo remo il gondoliero!
Pure di menarti in Francia il core avrei,
Ma è sempre su la torre il giallo e il nero;
Ma alfin tu, o giallo e nero, andar ten dei,
E avrà Manin la fossa in cimitero :
Quando noi quì Manin vorremo a porre,
Staranno i tre colori in sulla torre.

Han sepolto Manin lontano tanto,
E abbiamo a San Michele il campo santo.

L. Mercantini.

III.

A LA MÉMOIRE DE DANIEL MANIN.



LE GONDOLIER

AU JOUR DES MORTS DE 1857.

Ils ont enseveli Manin si loin, si loin,
Et nous avons à Saint-Michel notre terre sainte[1]!

Si ma gondole était un vaisseau,
Je voudrais m'en aller jusqu'à Marseille:
Là, je trouverais la femme de Daniele,
Qui, dit-on, redemande sa famille.
Et je voudrais voler comme un oiseau
Pour lui reporter son mari et sa fille;
Puis je mettrais sur la poupe le doux fardeau,
Et je voudrais retourner le soir à mon Saint-Marc.

Ils ont enseveli Manin si loin, si loin,
Et nous avons à Saint-Michel notre terre sainte!

Pauvre Emilia, qui portait tant d'amour
A cette belle mer où elle était née!
On m'a dit que, lorsqu'elle fut à la fin de ses peines,
Elle appela Venise et expira.

[1] *Campo santo*, le cimetière.

Si, toute morte qu'elle est, elle revient à sa belle mer,
Je suis sûr de la voir ressusciter;
Je suis sûr de l'entendre crier :
— Je te revois encore, ma Venise!

Ils ont enseveli Manin si loin, si loin,
Et nous avons à Saint-Michel notre terre sainte!

Mais tu n'es pas un vaisseau, ma gondole,
Et le gondolier n'a que son aviron;
Pourtant j'aurais le courage de te mener en France;
Mais toujours flotte sur Venise le jaune et noir [1];
Et tant que le jaune et noir flottera sur elle,
Les trois morts ne viendront pas au cimetière!
Quand nous irons porter là les trois morts,
Sur la tour [2] paraîtront les trois couleurs!

Ils ont enseveli Manin si loin, si loin,
Et nous avons à Saint-Michel notre terre sainte!

Voici l'escalier [3] et voici la terre sainte.
Attends-moi que je revienne, ma petite barque;
Je m'en vais seulement dire un *Requiem*
Sur les restes de ma pauvre mère.
Quand j'aurai prié et pleuré pour elle,
Je me ressouviendrai de toutes les autres âmes aimées;
Mais j'aurai de nouveau une larme sur la joue
Pour ces trois qui sont sous la terre, en France!

Ils ont enseveli Manin si loin, si loin,
Et nous avons à Saint-Michel notre terre sainte!

O gens de Venise, qui priez
Pour ceux que vous n'avez plus avec vous,

[1] Le drapeau de l'Autriche.
[2] Le *Campanile* de Saint-Marc.
[3] Où l'on débarque.

Je vous le demande à tous qui venez
Ici où vous me voyez agenouillé :
Les ossements des nôtres, ici, furent ensevelis,
Des nôtres qui moururent au *temps que vous savez ;*
Par le fer et la maladie ils moururent entre les vaillants....
Oh ! venez prier pour ces morts-là !

Ils ont enseveli Manin si loin, si loin,
Et nous avons à Saint-Michel notre terre sainte !

Voyez là cette touffe de violettes :
Là-dessous est ensevelie une jeune fille !
Un jour, elle entrait toute seule dans l'église,
Voulant prier pour sa belle Venise ;
Elle n'avait pas dit : — Seigneur, ayez pitié de nous !
Qu'une bombe éclate en tombant sur sa tête....
L'infortunée lève au ciel les bras,
Puis tombe dans son sang la face contre terre....

Ils ont enseveli Manin si loin, si loin,
Et nous avons à Saint-Michel notre terre sainte !

O Dieu ! comme ma mémoire se trouble !
Je ne puis plus dire ce que j'ai dans le cœur !
Toute croix funéraire ici conte une pieuse histoire,
L'histoire du martyre et de l'amour :
Ici est la gloire de Mestre et de Malghera ;
Ici est la vaillance du grand pont et de la lagune ;
Ceci est le lieu le plus beau du cimetière,
Où sont gravés les noms de Rosaroll et de Poerio.

Ils ont enseveli Manin si loin, si loin,
Et nous avons à Saint-Michel notre terre sainte !

Mais pourtant il gît loin de son noble berceau
Celui qui eût tant voulu mourir ici avec eux tous !
Je le vois encore du Canareggio au Lido ;
Partout je le vois, et nous tous autour de lui ;

J'entends encore dans mon âme son cri :
— A tout prix, Venise résistera!
Et Venise ressuscitée qui répond!
— Il faut que toute peur soit morte ici!

Ils ont enseveli Manin si loin, si loin,
Et nous avons à Saint-Michel notre terre sainte!

S'il ne peut avoir une fosse, au moins une croix!
Nous y mettrons les trois noms unis ensemble!
Celui qui le premier éleva la voix pour nous
N'a pu dire ici ses dernières paroles;
Celui qui voulait nous sauver de la serre impitoyable [1]
A dû rendre en terre étrangère son dernier soupir!
Mais c'est là une cruauté trop cruelle!...
Manin n'a pas une croix à Saint-Michel!

Ils ont enseveli Manin si loin, si loin,
Et nous avons à Saint-Michel notre terre sainte!

Pourquoi n'es-tu pas un vaisseau, ma gondole?
Pourquoi le gondolier n'a-t-il que son aviron?
Pourtant j'aurais le courage de te mener en France....
Mais toujours sur la tour flotte le jaune et noir!
Mais à la fin, ô jaune et noir, tu dois t'en aller,
Et Manin aura sa fosse dans le cimetière!
Quand nous viendrons apporter ici Manin,
Les trois couleurs seront plantées sur la tour!

Ils ont enseveli Manin bien loin, bien loin,
Mais nous, nous le revoulons avec nous dans notre terre sainte!

[1] De l'aigle autrichienne.

L. MERCANTINI.

TABLE.

LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

FIN DE LA TABLE.







